TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 436 — 22 PAGES — SAMEDI 19 AOUT 1978



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,75 ; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 40 pes. ; Grande-Bretagne, 25 p. ; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 24 esc. ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 16

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

LES ÉMEUTES EN IRAN

Le chah menace de modifier son programme de «libéralisation»

LIRE PAGE 3.

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

INSTABILITÉ A KABOUL

Alors que le régime iranien paraît menacé par la répétition des émeutes, un autre pouvoir dans la région, à Kaboul, semble lui aussi en position instable. La différence est qu'en Afghanistan on n'assiste pas à des manifestations populaires mais à des intrigues de palais.

Président du Conseil révolutionnaire, premier ministre et chef du parti unique, M. Taraki a annoncé jeudi 17 août qu'il avait déjoué une tentative de coup d'État organisée par le ministre de la défense, le général Abdul Kadir, qui a été arrêté en même temps que d'autres complices.

Le général Abdul Kadir est l'officier responsable du putsch sanglant qui, le 27 avril, renversa le président Daoud. En raison de l'épais mystère dont s'entourent les dirigeants afghans, il n'est pas possible d'expliquer de façon certaine pourquoi ce militaire, après avoir pris de grands risques personnels pour mener à bien le coup d'État d'avril, avait cédé le pouvoir à un civil, se contentant d'un ministère qui lui conférait seulement la quatrième place dans la hiérarchie du régime.

Les hommes qui venaient en deuxième et troisième position dans un pouvoir révolutionnaire qui se présentait comme « collégial » ont, eux aussi, été écartés en juillet : M. Babrak, vice-président du Conseil révolutionnaire et vice-premier ministre, a été nommé, sans explications officielles, ambassadeur en Tchécoslovaquie, et M. Nour Ahmad, ministre de l'intérieur, a été éloigné à Washington.

A l'époque, on avait expliqué ces affectations par les « dissensions existant au sein du parti démocratique populaire issu de la réconciliation, en juillet 1977, de deux formations agissant le plus souvent dans la clandestinité. M. Babrak représentait la tendance marxiste, disait-on, tandis que M. Taraki avait surtout des préoccupations nationalistes. Il y a quelques jours, le président du Conseil révolutionnaire présentait comme « une invention de la propagande *réactionnaire* occidentale » les bruits qui circulaient sur les divisions internes du régime !...

Il est difficile aujourd'hui de prévoir les conséquences du dernier en date des règlements de comptes à Kaboul, tant en ce qui concerne l'idéologie officielle du régime que sa politique internationale. La seule certitude est que M. Taraki consolide son pouvoir personnel et a remarquablement joué des divisions de l'armée, dont certains chefs soutiennent son action dans l'ombre, avant sans doute d'apparaître eux-mêmes sur le devant de la scène publique.

Ces luttes intestines à Kaboul *ne sont pas* de nature à ramener le calme dans les régions où les religieux orthodoxes organisent la résistance contre un pouvoir dont la fidélité aux traditions islamiques est jugée incertaine. Le paradoxe est que ces religieux « contre-révolutionnaires » sont parfois proches, sur le plan de la doctrine, de ceux qui en Iran apparaissent comme « progressistes » en raison de leur hostilité au régime du chah.

Les derniers événements de Kaboul ont sans doute été accueillis avec une certaine déception par l'U.R.S.S., manifestement satisfaite de la chute de M. Daoud. Aujourd'hui, les hommes dont les sympathies pour Moscou étaient les plus affirmées sont écartés du pouvoir. Le malheur est que d'autres personnes occupant des postes de responsabilité dans l'administration ont été arrêtées elles aussi à l'occasion des luttes politiques. La radio de Kaboul a cité le nom du directeur de l'hôpital de Kaboul parmi les personnes incarcérées jeudi. Pays pauvre, démuni de cadres et déjà affaibli par la sanglante épuration des notables du précédent régime, l'Afghanistan n'a pas besoin d'une nouvelle saignée.

La polémique au sein du P.C. et de la gauche porte aussi sur l'élargissement de la C.E.E.

Le parti socialiste a répondu aux dernières déclarations de M. Georges Marchais, jeudi à France-Inter, en reprochant au secrétaire général du P.C.F. de « consacrer l'essentiel de ses déclarations à attaquer le reste de la gauche ». On a surtout noté, à cette occasion, la sévérité avec laquelle M. Marchais a jugé l'article, selon lui « affligeant », publié par l'historien (et contestataire) communiste Jean Elleinstein dans Paris-Match (le Monde *du 18 août*). (Voir page 8.)

La critique de M. Elleinstein s'étend désormais aux positions du P.C. sur l'élargissement de la C.E.E., qui ne correspondent pas, selon lui, aux problèmes posés par la lutte de classes à l'échelle européenne. M. Marchais se défend cependant de tout chauvinisme ou nationalisme et déclare agir au nom de l'intérêt des travailleurs français.

Le P.S. rappelle, de son côté, qu'il n'accepte l'élargissement de la C.E.E. que sous réserve de protéger les productions agricoles et industrielles nationales et M. Chirac — qui fait de plus en plus figure d'opposant dans la majorité — est allé expliquer dans le Gers que, si le R.P.R. accepte l'association politique de nouveaux pays à la C.E.E., il s'oppose à l'élargissement du Marché commun agricole.

Ouverture ou faux-semblants ?

par MICHEL CRÉPEAU (*)

L'équilibre de la démocratie française exige, en effet, qu'une *définition claire puisse être donnée* des rôles respectifs de la majorité et de l'opposition.

Notre centralisme outrancier, tout imprégné d'esprit monarchiste, bonapartiste, et aujourd'hui technocratique, aime à se parer de faux-semblants unanimistes.

En France, depuis toujours, mais de plus en plus aussi, tout se passe comme si l'opposition n'était que tolérée. On la considère en fait comme un mal nécessaire. Mais comme un mal tout de même. Et on la présente volontiers *comme marquée de ces* tares héréditaires que seraient pour elle l'irresponsabilité, le sectarisme, l'incompétence.

Mais le fait que le comportement de certains hommes ou de certains partis puisse servir de fondement, ou de prétexte, à ces griefs ne doit pas laisser ignorer, et ne permet pas d'excuser, que le pouvoir en place s'autorise à limiter systématiquement les moyens d'action légaux dont elle dispose.

(*) Président du M.R.G.

(Lire la suite page 8.)

Le groupe Agache-Willot achète l'« empire » Boussac

- **Le coût de l'opération est de 700 millions de francs**
- **1 300 suppressions de postes, dont 700 licenciements**
- **Le « plan Vosges » du gouvernement prévoit la création de 1 455 emplois**

Le tribunal de commerce de Paris a tranché. Le groupe Agache-Willot achète l'« empire » Boussac par le biais de la société Saint-Frères pour une somme de 700 millions de francs. Dans un premier temps un contrat de location-gérance sera établi.

Les sommes déjà dégagées par la vente de certains actifs du groupe Boussac (« l'Aurore », écurie de courses, etc.), soit 150 millions de francs environ, seront rapidement versées aux créanciers. Le reste des créances . . 550 millions de francs environ, . . sera remboursé en quinze ans sans intérêts.

Selon la direction d'Agache-Willot, 1 300 suppression d'emplois, dont 700 licenciements, seraient envisagés, essentiellement dans les Voges. Pour pallier ces difficultés, les pouvoirs publics ont mis au point un « programme de rénovation de l'économie vosgiennes ». Ce plan, présenté vendredi 18 août par M. André Chadeau, délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, prévoit, notamment, 500 millions de francs de crédits d'État pour renforcer les liaisons routières et désenclaver la région ainsi que la création, acquise à ce jour, de 1 455 emplois industriels nouveaux

Le rachat du groupe Boussac par Agache-Willot, doit encore, pour devenir effectif, être approuvé par M. Marcel Boussac, qui au dire de son avocat, n'avait pas encore donné son accord, la décision du tribunal de commerce ne devant lui être soumise que vendredi après-midi. Le président du tribunal de commerce a cependant indiqué, vendredi 18 août, que les décisions « avaient été prises avec l'adhésion de toutes les parties concernées ».

Les cadres U.C.T.-C.G.T. du groupe Boussac, accompagnés par une délégation de la fédération C.G.T. du textile et de l'U.G.I.C.T.-C.G.T., ont été reçus, vendredi midi, au ministère du travail.

Il n'y a plus d'« affaire Boussac ». L'« empire » plus que cinquantenaire et peu à peu délabré du vieux « roi du coton » va se fondre dans celui que les frères Willot ont constitué depuis vingt ans. La bataille qui a fait rage depuis un mois et s'est intensifiée au cours de la dernière semaine prouve assez que, malgré des années de dégradation et de gestion incohérente, malgré les risques de remous sociaux qu'impliquent les licenciements annoncés, les dépouilles de cet ensemble industriel disparate restent appétissantes.

Il est vrai que la mise en règlement judiciaire des derniers biens personnels de M. Marcel Boussac a très largement amélioré l'attrait de l'ensemble. A lui seul, Dior est un morceau de roi, et les restes de la fortune immobilière et terrienne de M. Boussac (haras du Fresnay-le-Buffard, immeubles parisiens du boulevard Poissonnière et de la rue du Renard, propriétés de Deauville et du Midi, chasse de 4 000 hectares) représentent des valeurs dont une partie au moins est aisément réalisable.

L'ancien « roi du coton », qui avait volontairement sacrifié, pan après pan, les avoirs accumulés au temps des jours fastes, pour assurer la survie momentanée de l'appareil productif, aura été contraint, à quatre-vingt-neuf ans, de mettre le reste dans la balance pour en assurer la vente.

Au demeurant, pour les frères Willot, l'inventaire précis reste à faire. Malgré l'acharnement qu'ils ont mis à obtenir la préférence, il paraît douteux qu'ils connaissent dans le détail la valeur réelle des actifs et des stocks d'un groupe aussi complexe et aussi embrouillé. Pour Agache-Willot, en tout cas, le rachat de Boussac marque un changement de politique : depuis trois ans, la diversification de leur groupe vers la distribution a porté ses fruits, puisque cette activité représente aujourd'hui plus de la moitié de leur chiffre d'affaires, tandis que le textile n'en assure que 20 %. L'absorption de Boussac, c'est donc, pour Agache-Willot, un retour aux anciennes amours, retour qui devra s'accompagner d'un gros effort de reconversion vers des fabrications plus facilement commercialisables.

L'échec de M. Bidermann

La solution adoptée par le tribunal de commerce a sans aucun doute l'avantage d'avoir une assise financière solide et de coûter, en fonds publics, moins d'argent que la solution proposée par M. Bidermann : ni le F.D.E.S. ni l'Institut de développement industriel n'interviennent. Si la surenchère de ces derniers jours a eu, en fin de compte, l'effet heureux d'améliorer les conditions de reprise de Boussac — qui étaient loin, il y a un mois, de paraître aussi favorables aux créanciers, aux salariés et aux contribuables, — on peut penser que l'État a peut-être manqué, dans cette affaire, d'une vision à long terme.

Les ambitions de M. Bidermann offraient, elles, l'occasion d'asseoir la *première entreprise française* de confection sur un appareil industriel textile en amont, et de lui donner un élan nouveau pour la conquête d'une dimension réellement internationale. M. Bidermann avait précédemment montré qu'il savait apporter la valeur ajoutée maximale à des produits soumis à un marché très fluctuant et qu'il sait vendre ce qu'il produit. Il n'a pourtant pas été suivi.

JOSÉE DOYÈRE.

(Lire la suite page 19.)

AU JOUR LE JOUR

Dans le vent

Très loin au-dessus des nuages, les cinq amis prenaient l'air en commentant l'événement :

« Très bel exploit, dit Pilâtre de Rozier.

— Oui, ils ont eu de la chance que le vent leur fasse des bises tout au long du parcours, ajouta Montgolfier.

— Ce sont assurément des garçons dans le vent, poursuivit Gambetta.

— Je dois dire que je suis positivement soufflé, ces jeunes Américains sont gonflés, comme vous dites en français, commenta Phileas Fogg.

— Oui, rendez-vous compte, ils ont réussi la traversée de l'Atlantique en ballon seulement neuf ans après que le premier homme eut mis les pieds sur la Lune », s'émerveilla le professeur Piccard.

A ce moment-là, ils virent se dessiner dans le ciel le banal sillage blanc d'un avion à réaction, et ils goûtèrent en souriant ce jour d'été où l'actualité avait fait un détour par la poésie.

BERNARD CHAPUIS.

LE X[e] ANNIVERSAIRE DE L'INVASION DE LA TCHÉCOSLOVAQUIE

Les événements de Prague ont favorisé le mouvement pour les droits de l'homme

nous déclare M. Sakharov

Il y aura dix ans le 21 août, les forces du pacte de Varsovie envahissaient la Tchécoslovaquie pour mettre un terme à une expérience intolérable pour Moscou : le « printemps de Prague ». Nous consacrons, pages 6 et 7, un dossier à cet événement et à ses conséquences avec des articles de MM. Pierre Daix et Pavel Tigrid et le témoignage de M. Zdenek Mlynar, ancien collaborateur de M. Dubcek. Mme Jeannette Thorez-Vermeersch, l'une des rares personnalités communistes d'Occident à avoir approuvé l'invasion de la Tchécoslovaquie, prend, de son côté, la défense des thèses soviétiques.

Dans une interview qu'il nous a accordée, le physicien André Sakharov, prix Nobel de la paix et porte-parole le plus respecté de ceux qui luttent en Union soviétique pour la défense des droits de l'homme, évalue l'impact qu'avait eu, en U.R.S.S., l'intervention soviétique.

M. André Sakharov fait également le point sur le mouvement démocratique en U.R.S.S. après les récents procès politiques qui viennent de s'y dérouler.

« Quelle est aujourd'hui la signification des événements de 1968 en Tchécoslovaquie et quelle influence ont-ils eue sur l'évolution de l'U.R.S.S et d'autres pays ?

— Au cours de cette dernière décennie, peu d'événements ont eu autant d'importance que la tentative héroïque du peuple tchécoslovaque pour se libérer du joug du totalitarisme. Des millions de gens dans le monde entier ont suivi avec enthousiasme et espoir comment, en Tchécoslovaquie, on rétablissait la liberté d'opinion, la liberté d'expression et la libre circulation de l'information ; comment ce pays se libérait d'une tutelle étrangère néfaste et humiliante ; comment de nouveau, pouvait se développer l'initiative créatrice des individus.

» Puis le monde indigné et horrifié a appris l'infâme et lâche agression des pays voisins, effrayés de voir remise en cause la stabilité de leur régime totalitaire et craignant l'influence que pourraient avoir sur leur propre peuple les événements de Tchécoslovaquie.

» *Cette intervention* de l'Union soviétique et de quatre pays du pacte de Varsovie a contribué considérablement à dévoiler les véritables aspects du totalitarisme, l'une des principales menaces de notre époque. Mais simultanément, les événements de Tchécoslovaquie ont démontré qu'il y avait une alternative au totalitarisme et qu'on pouvait lutter contre lui. On peut porter divers jugements sur les idées de la renaissance tchécoslovaque et celles du socialisme à visage humain ; la réalité est toujours plus compliquée que le rêve. Personnellement, *je pense que ni le* mouvement mondial pour les droits de l'homme, ni les articles humanitaires de l'acte final d'Helsinki, ni la lutte mondiale pour la libération des prisonniers politiques n'auraient été possibles et n'auraient atteint le degré qu'ils ont aujourd'hui, s'il n'y avait *eu le printemps, puis* l'automne de Prague...

» Pour mon destin personnel, pour mon évolution intérieure, les événements de Tchécoslovaquie ont joué un rôle considérable. Il ne s'agit pas là d'une exception, mais d'un phénomène très courant, aussi bien en U.R.S.S. que dans d'autres pays. Aujourd'hui, la Charte 77 poursuit dignement l'œuvre des héros de 1968.

« La honte de l'intervention »

— En 1968 : sept dissidents avaient manifesté sur la place Rouge. Tout récemment ils étaient plus d'une centaine devant le tribunal où était jugé Chtcharanski. Peut-on y voir le développement du mouvement dissident, alors que ce phénomène, compte tenu de la population du pays, reste malgré tout marginal ?

— Il est difficile de donner une estimation arithématique de la dissidence. Ce n'est pas un parti où l'on prend sa carte ni une organisation avec des statuts imprimés. Il ne s'agit pas de cela, mais du rôle qualitatif des informations que ces hommes pleins de dévouement ont donné, et donnent encore au monde entier, et du changement de psychologie que leur activité a provoqué dans tous les pays et dans le monde entier. La manifestation du 25 août 1968 fut un acte historique qui eut une importance *capitale au moment de la honte* nationale de l'intervention. Ces sept personnes représentaient ce qu'il y avait de meilleur dans notre pays. Aujourd'hui, on peut à nouveau parler d'événements historiques à propos des procès d'Orlov, de Chtcharanski, de Guinzbourg et de leurs camarades. *Quiconque a entendu ou lu* la dernière déclaration de Chtcharanski (*le Monde* daté 16-17 juillet et du 18 juillet), qui venait de se battre pendant quinze mois sous la menace d'une condamnation à mort pour son honneur et ses convictions, pour l'honneur du peuple juif et de ceux qui représentent le mouvement démocratique dans notre pays, ne peut rester insensible à cette voix de l'histoire dans le destin d'un homme. C'est aussi à l'histoire qu'il appartiendra de juger le rôle noble de Youri Orlov pour la victoire de la vérité, comme l'injustice révoltante de sa condamnation, ainsi que la bonté engagée et le destin tragique d'Alik Guinzbourg.

— L'opposition en U.R.S.S. se compose de mouvements différents : ceux qui se battent pour les droits nationaux et la culture dans les Républiques, le mouvement nationaliste russe, des mouvements juifs et allemands qui veulent le droit d'émigrer, des néo-marxistes et, enfin, le mouvement démocratique. Qu'ont-ils de commun à part la critique du système d'aujourd'hui ?

— Tous les mouvements d'opposition en U.R.S.S. se sont fixés pour tâche, avec plus ou moins d'envergure, de défendre les droits de l'homme et de lutter contre un totalitarisme qui viole systématiquement ces droits.

(Lire la suite page 5.)

UN LIVRE DE JEAN ROUS

Tiers-monde : réforme et révolution

Sur quelle expérience plus riche, plus contrastée, plus foisonnante, pourrait se fonder un homme d'aujourd'hui pour parler du tiers-monde ?

Ancien compagnon de Trotski, mêlé dès 1936 aux premiers *contacts entre nationalistes* marocains et révolutionnaires français et espagnols, dès 1946 aux négociations entre Ho Chi Minh et les gouvernements de la Libération, secrétaire général du Congrès des peuples contre l'impérialisme, promoteur de la conférence de Bandoung, adversaire constant de la politique colonialiste de Bidault et Mollet, ami de Messali Hadj, interlocuteur constant de Bourguiba, conseiller de Senghor, qualifié de « saint laïque » par François Mauriac, au plus fort des luttes du comité France-Maghreb, dont il était l'un des animateurs, Jean Rous, marxiste à visage très humain, sait de quoi il parle quand il intervient dans le grand débat à propos de l'évolution des continents de la faim.

JEAN LACOUTURE.

(Lire la suite page 4.)

Le Monde

idées

RELIGION

Jacob et Esaü

par ELIE ELMALEH (*)

CE que le chrétien a à dire au juif aujourd'hui ne coïncide pas exactement avec ce que le juif peut entendre du chrétien. Celui-ci s'est engagé pleinement dans l'histoire dès lors qu'il inscrit la foi chrétienne dans la filiation (notion à la fois théologique et historique) de la foi juive. Mais *il en résulte une opposition entre* Nouveau et Ancien (Testament), qui a entraîné dans le passé certaines perversions de la pratique chrétienne : affirmation du caractère caduc du judaïsme, prosélytisme plus ou moins armé, enseignement du mépris, complicité de la religion avec le pouvoir politique... Le juif a, au contraire, pris le parti de la condition minoritaire et non violente, il a préféré la fiction de l'Ecriture aux réalités de l'histoire.

La déclaration *Nostra Aetate* du concile Vatican II (1965) avait *témoigné de l'effort officiel* de l'Eglise de redéfinir en termes de « dialogue » et non plus en termes de conquêtes » ses rapports avec les autres religions. Le judaïsme ne saurait se satisfaire d'une reconnaissance formulée en termes politiques, alors qu'il est à la racine de la foi chrétienne. Il est en droit d'attendre plus de l'Eglise au nom de la proximité trouble qui a prévalu entre juifs et catholiques dans la foi et dans l'histoire.

Les « orientations pastorales » de l'épiscopat français, en 1973, constituent une *novation* théorique révolutionnaire pour intégrer la positivité du peuple juif dans le dessein de Dieu et dans l'histoire tels qu'ils sont perçus par les catholiques. Allant plus loin que la déclaration conciliaire, l'épiscopat français fait voler en éclats les concepts d'ancien et de nouveau, et reconnaît l'alliance d'Israël « *non pas comme la relique d'un passé vénérable et révolu mais comme une réalité vivante à travers le temps* ». Il est remarquable que la novation juive dans l'histoire depuis l'exil de Babylone soit perçue comme une *volonté* de « *sanctifier le Nom* ». Cette formulation constitue la reconnaissance du visage juif dans sa dignité et dans son altérité radicale. L'exil juif n'est plus perçu comme une épreuve humiliante, l'existence non-étatique n'est pas valorisée comme une lacune ou une infirmité : le catholique se met de plain-pied sur le terrain de la subversion juive, qui a toujours affirmé un au-delà de l'histoire humaine et des forces politiques.

Le rôle de Jésus l'Hébreu fut déterminant dans l'histoire. L'effort serait déjà immense d'entendre *en interlocuteur et compagnon* le message de cet homme voué absolument à l'autre versant de l'histoire. Or, trahissant *par là-même* la *terreur* sacrée que procure l'écoute de l'inouï, juifs et chrétiens ont préféré *refouler* ou diviniser l'Hébreu, plutôt que s'arrêter au scandale radical qu'il introduit, et *qui n'est autre que le scandale du signe juif*. Jésus ne fut saisi comme signe juif qu'à travers la méprise dont fut victime le peuple juif auprès des gentils. Le juif, censé être exclu dans l'errance, témoigne de ce qui échappe au *discours* chrétien et que pourtant il retient quelque part : le juif est l'in-su de la conscience chrétienne. La croix n'est qu'un symbole plein qu'à la condition de désigner l'homme qui en *supporte* le poids dans l'histoire : non pas un homme, mais tous les hommes humiliés de génération en génération.

Depuis que Jacob a revêtu une fourrure pour *détourner* à son profit la bénédiction paternelle, la question se pose : comment retrouver *son* propre *visage* nu dans le visage enfin vu du frère oublié ? Nous importe moins le cas de la bénédiction (à qui elle revient...) que celui du déguisement, qu'il faut bien repérer pour savoir ce qui s'y cache. Jacob *continue de vivre avec sa tunique*, alors qu'elle a perdu sa raison d'être : la doctrine politique de l'Occident fut la tunique des fils de Jacob, qui leur permit dans l'histoire contemporaine de recueillir la bénédiction d'une terre retrouvée. Mais peut-on dire que le citoyen juif est resté un *Bné-Israël*, et que son retour s'accompagne de la sanctification du Nom ? Le déguisement sous la peau de bête n'est qu'un leurre qui trompe non seulement le frère Esaü sur sa place propre, mais trompe aussi Jacob sur sa place désertée.

Eriger en nature le vêtement d'emprunt, que l'on a trop longtemps identifié par paresse d'esprit au corps propre, reviendrait à réduire l'être juif à sa dimension *imaginaire* — dimension *horizontale* de l'échange économique et culturel avec le *voisin* (qui ne se confond pas avec le *prochain*). Je veux dire que la culture occidentale du juif européen, dégagée de la charge intempestive que lui confère la religion, n'est qu'un manteau de fourrure, une tunique qui donne à Jacob la ressemblance d'Esaü, et empêche de l'identifier. Or, Jacob doit redevenir Jacob pour qu'Esaü, retrouvant sa place propre, soit en mesure de donner au frère retrouvé le vrai baiser de fraternité.

Le judaïsme a trouvé dans la Torah de Moïse l'espace symbolique où la parole ne s'épuise pas en abstraction, dans la mesure où elle se ressource dans le tissu *vivant de la pratique des mitzvot* (obligations rituelles). Cette pratique définit une économie du *désir* taillant dans le quotidien la *condition* de l'impossible qui borde l'être juif. Le juif appartient *à la tradition de l'Ecriture*, tradition inépuisable parce que la fiction qui la supporte s'enracine dans la densité native du rituel. Déchirée par les discours et les violences, l'humanité ne perçoit plus la portée du premier commandement : « *Tu ne tueras point.* » De concession en compromission, le caractère absolu de l'interdit est émoussé. Or, le seul fondement de la morale est *qu'elle est un absolu*, qui n'a besoin d'aucun fondement. N'est-ce pas cela qu'il faut entendre quand les commandements de Moïse sont *dits* « commandements de Dieu » ?

Si le même vocable *(davar)* désigne le mot et la chose en hébreu, il n'est pas d'autre sens pour les unir que celui qui saisit *la chose dans le mot* — ce qui *signifie que le monde n'existe que* comme dimension symbolique et que le juif n'opère que comme signe. Pour autant l'histoire n'est pas occultée, et il ne faut point confondre le symbolique avec un *imaginaire* désincarné : *le rouleau* de la Torah est porté sur l'épaule, puis déroulé, avant que la « main » du récitant, le *Yad*, « réécrive » ce que la bouche énonce dans la prière. Le texte n'est rien qu'un tissu incohérent de lettres carrées sans le récitant qui le porte dans son *souffle* (vocalisation et cantilation), et sans le parchemin qui se soutient du *vide* autour duquel il s'enroule. On l'a compris, tout dialogue, colloque ou débat n'est que forme de politesse, alors que le signe juif est dans le fait d'être corps porteur d'écriture.

(*) Docteur ès lettres.

« TU ES PIERRE »

par GABRIEL MATZNEFF

DANS ses Mémoires, le duc de Saint-Simon oppose « l'ancienne discipline de l'Eglise » aux « usurpations de la cour de Rome ». Parmi ces fatales usurpations, il y a le désir de voir dans l'évêque romain l'unique successeur de Pierre ; de faire du pape une sorte d'apôtre Pierre perpétué. Une telle ecclésiologie est une trahison de celle de l'Eglise primitive ; elle réduit le catholicisme romain à une impasse.

Lorsque saint Cyprien de Carthage écrit que l'épiscopat est un, il signifie que les paroles du Christ à Pierre ne valent pas pour les seuls évêques de Rome. Chaque membre du collège épiscopal, dès lors qu'il dispense fidèlement la parole de vérité, est, individuellement et collectivement, le successeur de Pierre. C'est l'épiscopat orthodoxe dans son entier qui occupe la chaire de Pierre. Et à la table eucharistique, chaque évêque est à la place même du Seigneur.

Le Christ est l'unique pasteur de l'Eglise. Contrairement à ce qu'on lit, ces jours-ci, dans presque tous les journaux, il n'y a pas dans l'Eglise de « pouvoir suprême ». La primauté qu'exerce l'évêque de Rome est une primauté d'amour, qui le fait s'adresser, primus inter pares, aux autres évêques, « non pour donner des ordres », mais « en condisciple de Jésus-Christ », selon les termes de saint Ignace d'Antioche. Cette primauté ne s'exerce pas sur l'Eglise, mais dans l'Eglise.

La diaconie sacrificielle des évêques n'est pas ontologique : Pierre n'est la pierre de l'Eglise qu'à proportion qu'il confesse la foi de l'Eglise. Qu'il soit de Rome, de Constantinople ou de Paris, un évêque qui cesse d'enseigner la foi orthodoxe perd aussitôt tous ses privilèges. L'ecclésialité d'un évêque dépend de sa communion avec le collège épiscopal et le peuple chrétien. Dans leur encyclique de 1848, les patriarches orthodoxes rappellent avec raison que le baptême et la confirmation rendent chaque chrétien responsable de la vérité et gardien de la foi.

Nous sommes tous les successeurs de Pierre.

La bande à Jésus

par NICOLAS SAUDRAY (*)

UNE société chrétienne est-elle possible ? En tout cas, on n'en connaît pas d'exemple. Ce serait un jeu trop facile que de rappeler les injustices et les intolérances couvertes ou admises par le christianisme, de l'époque de Constantin à celle des grands industriels en passant par Torquemada. Affaires d'hommes et de circonstances, peut-être. Mais il y a une raison plus profonde : le message du Christ n'est pas fait pour une société, *ne s'adresse pas à des nations*.

Imagine-t-on un pays où tous les délinquants bénéficieraient du même pardon que le fils prodigue ? Une industrie où l'ouvrier de la onzième heure serait payé autant que celui de la première ? Une éducation nationale qui s'occuperait autant des brebis perdues que des brebis sages ? La loi sociale peut difficilement être le reflet de l'amour chrétien.

Jésus passait avec sa bande sur les rives du lac et, parfois, quelqu'un se levait, suivait leur petit cortège. « *Laissez les morts enterrer les morts* », a-t-il dit (Matthieu, VIII, 22). Parole étrange et fameuse, que l'on peut entendre ainsi : laissez les gens qui ne m'ont pas écouté se confiner dans la morale officielle. La *sienne, par essence, ne peut devenir* une morale établie. Ni un code civil : « *Qui m'a désigné pour être votre juge ou pour faire vos partages ?* » (Luc, XII, 14).

L'Ancien Testament et l'islam, au contraire, sont au plus haut degré des religions de société. Point de distinction entre une morale de César et une morale divine. Et pas question de se haïr soi-même. Les bons seront récompensés, les méchants seront punis : cela manque peut-être de romantisme, mais c'est simple et efficace. « *Qu'on précipite dans l'enfer ceux qui ont empêché le bien, violé les lois et douté de la religion sainte.* » (Coran, L, 23). L'un des noms d'Allah est Er-Razak, celui qui enrichit. La *richesse est une bénédiction*. A celui qui l'a reçue on demande de faire l'aumône, et non de passer le chas d'une aiguille.

Ce n'est pas un hasard si le marxisme a échoué en terre musulmane, alors qu'il a profondément atteint les chrétiens — hormis peut-être les protestants, nourris d'Ancien Testament. Se disant chrétienne, et ne pouvant l'être, notre civilisation était condamnée à chercher ailleurs. *De l'autre côté de la Méditerranée*; à l'inverse, et malgré bien des insuffisances, la société vit en accord profond avec elle-même. Cette solidité, cette harmonie, permet à l'Islam, petit à petit, de conquérir l'Afrique.

Mais les temps de la contradiction sont révolus pour nous. Notre Occident ne prétend plus imiter le royaume de Dieu. Alors les *chrétiens, redevenus minoritaires*, redevenus des étrangers dans la cité, ont repris leur marche, incertaine, comme au temps de la bande à Jésus, portant le feu de la charité à travers le pays des morts.

(*) Auteur du *Maître des fontaines*, roman (*le Monde* du 18 août).

FEUILLETON 35 — 19 AOUT 1978

ADIEU CALIFORNIE

par Alistair MacLean

Sous prétexte de distraire ses hôtes, les quatre physiciens éminents qu'il a pris en otage, Morro *leur propose de visiter ses ateliers*. Les quatre hommes sont pétrifiés d'horreur en constatant que le chef terroriste disait vrai et qu'il possède bien dix bombes à hydrogène d'une forte puissance. Mais ils seront encore *plus horrifiés en constatant* l'état de délabrement auquel on a réduit par la torture les six techniciens qui avaient été enlevés avant eux. La visite n'est cependant pas finie.

LA cellule à laquelle cette porte donnait accès n'était pas très bien éclairée, mais elle l'était suffisamment pour qu'on pût y voir un vieil homme affalé dans un fauteuil éventré, seul meuble, au demeurant, qui évoquât, ici, la moindre idée de confort. Il avait des cheveux blancs crépus, un visage hagard et incroyablement ridé, et des vêtements en loques qui pendaient sur un corps aussi émacié que son visage. Ses yeux étaient fermés, et il paraissait endormi. Si l'on n'avait pas vu de temps en temps les veines bleuâtres de son poignet saillir sous l'effet des pulsations, on aurait pu croire qu'il était *mort*.

« Le reconnaissez-vous ? » demanda Morro avec un geste.

Les quatre hommes de science examinèrent attentivement le vieillard endormi sans le reconnaître, puis Burnett leva les yeux vers Morro et lui dit avec mépris :

« C'est donc là votre atout majeur ? Le maître d'œuvre qui a mis au point vos prétendues armes atomiques ? Je crois que vous avez oublié, Morro, que je connais *tous* les bons physiciens des Etats-Unis. Et je n'ai jamais vu cet homme de ma vie.

— Les gens peuvent changer », murmura Morro avec douleur.

Il pénétra dans la cellule et secoua l'épaule du vieillard jusqu'au moment où celui-ci ouvrit les paupières, révélant des yeux embués et injectés de sang. En passant une main sous son bras, Morro réussit à le persuader de *se lever de son fauteuil et il l'amena* pas à pas jusque dans la grande pièce, sous l'éclairage aveuglant des projecteurs.

« Peut-être le reconnaîtrez-vous, maintenant ?

— Qu'est-ce que c'est que ce nouveau bluff ? grogna Burnett après avoir examiné l'homme, puis secoué la tête. Je vous répète que je ne l'ai jamais vu de ma vie.

— Il est vraiment triste de constater que certaines personnes oublient leurs vieux amis, dit Morro. Vous le *connaissez pourtant très bien, professeur*. Représentez-vous simplement que ce monsieur pèse, disons 30 kilos de plus, qu'il n'a pas de rides et qu'il a les cheveux noirs. Et réfléchissez bien, professeur, réfléchissez bien. »

Burnett réfléchit. Soudain, son regard inquisiteur devint fixe, son visage perdit toute expression et il devint pâle comme la mort ; puis il empoigna le vieillard par les épaules. « Jésus tout-puissant ! Willi Aachen ! *Willi Aachen ! Au nom du ciel ! Que* vous ont-ils fait !

— Mon vieil Andy ! murmura le vieillard, dont la voix faible et tremblante ne démentait pas l'aspect. Quelle joie de vous revoir !

— *Que vous ont-ils fait, Willi ?*

— Eh bien, vous voyez, on m'a kidnappé, dit Aachen en *frissonnant*, mais en s'efforçant néanmoins de sourire. Et ils m'ont ... persuadé de travailler pour eux... »

Burnett voulut se jeter sur Morro, mais ils ne réussit pas à parcourir la moitié de l'espace qui le séparait de lui : les grosses pattes de Dubois *se reformèrent sur ses bras*. Burnett était solidement bâti et sa rage lui *conférait momentanément* une force herculéenne, mais il n'avait pas plus de chance d'échapper à l'étau des mains de Dubois que n'en aurait eu le pauvre Aachen lui-même.

« Cela ne sert à rien, murmura *tristement Aachen, cela ne sert à rien*, Andy. Nous sommes impuissants. »

Burnett cessa de se débattre, comprenant que c'était inutile, mais il demanda pour la troisième fois, en haletant d'émotion :

« Que vous ont-ils fait ? Comment ? Qui ? »

Sans doute en réponse à quelque signal invisible de Morro, Lopez apparut à ce moment, juste à côté d'Aachen. Celui-ci l'aperçut et, involontairement, fit un pas en arrière, en levant un bras comme pour protéger son visage, subitement convulsé de terreur. Morro, qui le tenait toujours par le bras, sourit à Burnett.

« *Comme les plus hautes intelligences peuvent être naïves et puériles !* Il n'existe, professeur Burnett, que deux exemplaires des plans de « tante Sally », qui ont été dressés par le professeur Aachen et par vous-même. Et ces deux exemplaires se trouvent à l'abri, dans les sous-sols de l'immeuble de la Commission de l'énergie atomique. Vous savez certainement qu'ils n'en ont pas bougé ; par conséquent, je ne puis avoir obtenu ces plans que de deux hommes en Amérique. En ce moment, ils se trouvent tous deux *avec moi. Vous comprenez ?* »

Burnett avait toujours de la peine à respirer.

« Je connais le professeur Aachen. Je le connais mieux que personne. Personne ne peut l'avoir forcé à travailler pour vous. Personne ! Personne ! »

Le sourire inaltérable de Lopez s'élargit un peu.

« Peut-être, señor Morro, peut-être que si j'avais une gentille petite conversation avec le professeur Burnett, dans ma chambre ?... Dix minutes suffiraient, je pense.

— Je suis d'accord. Dix minutes suffiraient à lui prouver que n'importe qui au monde accepterait de travailler pour moi.

— Non, non, non ! s'écria Aachen, soudain au bord de l'hystérie. N'y allez pas ! Pour l'amour du ciel, Andy, vous feriez mieux de croire Morro ! Ce monstre, murmura-t-il en regardant Lopez avec horreur, ce monstre est capable de tortures plus affreuses, plus diaboliques que celles qu'aucun homme sain d'esprit peut imaginer ! Au nom du ciel, Andy, ne soyez pas fou : cet individu vous brisera comme il m'a brisé !

— Je suis convaincu », dit brusquement Healey.

Il s'était avancé et avait saisi Burnett par le bras au moment précis où Dubois l'avait lâché. Il regarda Schmidt et Bramwell, puis posa à nouveau les yeux sur Burnett.

« Nous sommes convaincus, tous les trois. Nous le sommes absolument. A quoi bon vous faire écarteler sur l'équivalent moderne du chevalet médiéval, si cela ne sert plus à rien ? La preuve, hélas ; nous l'*avons*. Dieu du ciel ! Vous avez été incapable de reconnaître un vieil ami que vous avez vu pour la dernière fois il y a dix semaines... n'est-ce pas là une preuve suffisante ? Et ces six zombies de techniciens..., n'est-ce pas une autre preuve ? Mais, ajouta-t-il en regardant Morro, il doit y avoir une preuve *supplémentaire. Si ces « tantes Sally »* sont d'authentiques bombes, vous avez obligatoirement prévu un dispositif pour les faire exploser. Ce détonateur ne peut être actionné que par un mécanisme d'horlogerie ou par radio. J'exclus la première hypothèse, car un mécanisme d'horlogerie vous engagerait à une décision irrévocable, et je vois mal un homme comme vous acceptant de s'y soumettre : je suppose donc que vous avez choisi un détonateur déclenché par impulsions radio.

— Bien, bien, dit Morro avec un sourire. Cette fois, docteur Healey, vous ne vous êtes pas contenté d'un raisonnement superficiel. Et, bien entendu, vous avez raison. Suivez-moi, messieurs. »

Il les ramena au petit cagibi d'où il avait téléphoné un instant plus tôt ; la paroi sur laquelle il était édifié recélait une troisième porte métallique, mais celle-ci n'était pas commandée par un bouton : à côté de la porte se trouvait un petit panneau de laiton, très brillant, de 25 centimètres sur 15. Morro plaqua contre ce panneau la paume de sa main, doigts déployés, et la porte coulissa doucement.

Elle donnait accès à une toute petite pièce, d'environ 2 mètres sur 2 ; contre la paroi située en face de la porte se trouvait une petite table, qui supportait un émetteur de radio extrêmement simple, plus petit qu'une mallette, avec des cadrans à graduation et des boutons de réglage. Un bouton rouge protégé par un dôme de plexiglas surmontait l'appareil. A l'un des bouts de la table était fixé un cylindre de 20 centimètres de hauteur et de 10 centimètres de diamètre ; le haut en était muni d'une poignée pivotante.

L'autre extrémité du cylindre était raccordée par un conducteur isolé à une prise sur le côté de l'émetteur ; deux autres prises apparaissaient sur ce même côté, dont l'une était branchée par un fil à une batterie posée sur le sol et l'autre était raccordée à une prise dans le mur.

« *Dispositif* extrêmement simple, presque enfantin, messieurs, dit Morro. Un émetteur de radio tout à fait ordinaire pour le plus extraordinaire des objectifs. Il est programmé au moyen d'un code spécifique, sur une longueur d'ondes préétablie : le risque que n'importe qui retrouve ce même code sur la même longueur d'ondes est donc d'une probabilité si astronomiquement faible qu'on peut le *qualifier de nul. Par ailleurs*, comme vous pouvez le voir, nous nous sommes garantis contre toute coupure de courant : nous avons une prise sur le secteur, une batterie et un générateur à manivelle. »

Ce disant, il désignait le cylindre surmonté d'une poignée pivotante. Puis il toucha du doigt le plexiglas qui protégeait le bouton rouge.

« Pour mettre le dispositif en marche, il suffit de déviser ce dôme de plastique, de tourner le bouton de 90 degrés et d'appuyer. »

Il fit sortir les physiciens de la petite pièce, posa à nouveau la main sur le panneau de laiton, et regarda la porte coulissante se refermer.

« Pour ouvrir une porte aussi essentielle, fit-il remarquer, on ne peut guère se contenter d'un simple bouton : une personne négligente pourrait s'appuyer dessus par accident.

— Seule l'empreinte de votre main peut ouvrir cette porte ? demanda Healey.

— Vous ne vous imaginez tout de même pas que cette plaque n'est qu'un simple bouton plus élaboré ? Eh bien, messieurs, à présent... notre petit enregistrement !

— Un dernier point, dit Burnett en désignant la rangée de « tantes Sally ». Il y a au bout de ce rayon deux places vides. Pourquoi ?

— J'étais certain que vous me poseriez cette question », dit Morro avec son éternel sourire

Les quatre physiciens étaient assis autour d'une table dans la chambre de Burnett, contemplant leurs verres de cognac et l'avenir d'un même regard attristé...

« Je l'avais annoncé, n'est-ce pas ? dit pesamment Burnett. Notez bien ce que je vous dis, c'est ainsi que je me suis exprimé, non ? »

Personne ne lui répondit. Il ne semblait pas qu'il y eût quoi que ce soit à ajouter.

« Même cette salle de commandes pourrait faire partie d'une énorme canular », dit Schmidt, qui se raccrochait à n'importe quel fétu de paille.

Personne ne répondit à Schmidt davantage qu'à Burnett, et pour la même raison.

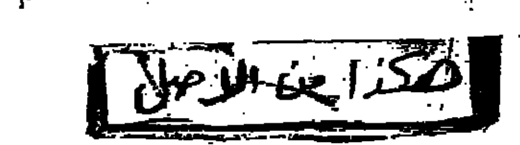
« Quand je songe que nous avons dit qu'il n'était pas aussi amoral qu'un véritable fou, reprit Burnett. Que, s'il était vraiment fou, il ferait exploser sa bombe atomique sur Wilshire Boulevard ! »

Personne, une fois de plus, n'émit la moindre réponse. Burnett se leva et dit :

« Je reviens dans un instant, messieurs. »

(A suivre.)

Traduit de l'anglais par Paul Alexandre.



Le Monde

étranger

LES TROUBLES EN IRAN

Le chah annonce que son programme de « libéralisation » pourrait être modifié si la situation devenait grave

Téhéran (A.F.P.). — Le chah d'Iran a rejeté la responsabilité des émeutes dans le pays sur les « marxistes-islamiques », au cours d'une conférence de presse jeudi 17 août, à Téhéran. « *Mais* le processus de démocratisation se poursuivra », a ajouté le souverain iranien, qui avait regagné deux heures plus tôt Téhéran après avoir pris quarante-deux jours de vacances au bord de la mer Caspienne.

Le chah a déclaré, en réponse à une question, que son programme de libéralisation pourrait cependant subir quelques altérations si la situation devenait grave. « On va voir, a-t-il dit, comment les choses vont maintenant se développer. »

La conférence de presse était réservée aux seuls journalistes iraniens. Le texte officiel devait en être donné ce vendredi par l'agence iranienne Pars. Selon quelques-uns des vingt journalistes présents au palais de Niavaran, le chah a repris pour l'essentiel les déclarations qu'il avait faites huit jours plus tôt à un groupe de cinq journalistes occidentaux dans sa *résidence d'été de Nowshahr* (« le Monde » du 12 août).

En début d'après-midi, de nouveaux incidents avaient éclaté sur la place Fawzieh, à Téhéran, où un cinéma — symbole de la « corruption » occidentale — a été attaqué. L'armée est intervenue et a dispersé la foule. Les soldats, bayonnette au canon, ont pris position dans les rues qui mènent à la place, puis se sont retirés en fin de journée. Le « bazar », devenu un foyer de contestation presque autant que le cœur commercial de la vieille ville, était totalement fermé pour la deuxième journée consécutive.

L'armée et la police ont renforcé leurs *dispositifs dans la capitale en prévision* des manifestations qui pourraient se dérouler à l'occasion des cérémonies qui marqueront, le samedi 19 août, le vingt-cinquième anniversaire du coup d'Etat contre Mossadegh.

IL Y A 25 ANS A TÉHÉRAN

La C.I.A. joue et gagne...

« L'Iran est-il devenu tranquillement communiste, tandis que l'Ouest s'occupe d'affaires plus vastes? La réponse, à quelques nuances près, est oui... » Ce cri d'alarme lancé en août 1953 par l'hebdomadaire américain *Newsweek* reflétait une opinion très répandue à l'époque dans les milieux dirigeants de Washington. Depuis la nationalisation du pétrole, en mai 1951, le prestige de Mossadegh avait progressivement baissé en Occident. Héros du petit peuple iranien, le chef du gouvernement de Téhéran était devenu, pour les compagnies pétrolières internationales, l'*« homme à abattre »*, et l'Iran, le pays à châtier pour éviter que son *« mauvais exemple »* ne soit suivi par les pays producteurs du Proche-Orient. Le boycottage du cartel international s'était révélé d'une redoutable efficacité plaçant le gouvernement iranien face à de graves difficultés économiques. En juin 1953, Mossadegh avait réclamé une aide urgente au président Eisenhower, qui avait répondu solennellement qu'il n'accorderait aucune assistance à Téhéran *tant que ne serait pas réglé* le litige pétrolier opposant l'Iran à *l'Anglo-Iranian Oil Company*.

Dès le mois de juillet, le conflit avait rapidement pris une tournure politique. Tout fut mis en œuvre pour faire présenter Mossadegh comme un dangereux agent soviétique. Les événements se précipitèrent lorsque les opposants du Majlis (Parlement) passèrent à l'offensive, l'accusant de vouloir former un régime *« dictatorial et communiste »* inféodé à Moscou. Pour faire face à la fronde des députés, Mossadegh organisa un référendum qui lui donna, début août, le droit de dissoudre le Parlement, sans l'aval du chah. Accusé d'avoir remporté la partie grâce aux voix communistes, il prit alors ses distances à l'égard du tout-puissant Toudeh (parti communiste) en s'affirmant anticommuniste, *« même si les communistes se sont prononcés pour la dissolution »*.

Peine perdue. Le 15 août, vers minuit, *le* général Nassiri, commandant la *garde impériale, et* plusieurs officiers dévoués au chah tentent de s'emparer de la personne *de Mossadegh. Ils ne réussissent* qu'à arrêter le ministre des affaires étrangères, M. Hussein Fatemi, avant d'être désarmés à l'aube par les forces demeurées fidèles au gouvernement. Voyant la partie perdue, le chah, accompagné de l'impératrice Soraya, quitte Téhéran pour Rome, via Bagdad. Dans la capitale irakienne, il annonce qu'il a destitué, avant son départ, Mossadegh, *« coupable d'avoir violé la Constitution au mépris des intérêts du pays »*, et nommé à sa place le général Zahedi, personnage ambigu que les alliés *avaient fait enlever en 1941, en raison* de sa collaboration avec les nazis.

« Je savais bien qu'ils m'aimaient »

Le 18 août, Mossadegh annonce la création imminente d'un conseil de régence destiné à remplacer le chah, tandis que les partisans du Toudeh envahissent les rues, exigeant la proclamation de la République. Le gouvernement, qui avait d'abord toléré *ces manifestations*, donne par la suite l'ordre aux forces de police *de s'opposer à leur extension*. Soucieux de se démarquer des communistes, Mossadegh hésite à mener jusqu'au bout la répression anti-royaliste et tente de mettre sur pied une opposition hétéroclite capable de disputer la rue à l'extrême gauche. Ces hésitations, qui encouragent les monarchistes, lui seront fatales.

Le 19 août, vers minuit, lorsque le général Zahedi investit les bâtiments officiels de Téhéran, pas un manifestant d'extrême gauche ne descend dans la rue pour défendre le régime de Mossadegh.

A Rome, mis au courant de la *« bonne nouvelle »*, le chah, ému, déclare aux journalistes : *« Je savais bien qu'ils m'aimaient. »* Il faudra attendre quelques années encore pour apprendre que « ils », désignait surtout les « agents de la C.I.A. », et que toute l'opération du 15 au 19 août avait été minutieusement préparée depuis la Suisse par le chef de la C.I.A., Allen Dulles, l'ambassadeur des Etats-Unis à Téhéran, Loy Henderson, et la princesse *Achraf, sœur du chah*. Sur place, le général Schwertskopf, notoirement connu pour son appartenance à la C.I.A., avait présidé *« à la dépense avisée de plus de 10 millions de dollars de la C.I.A. »* (1), *notamment pour recruter* dans les bas quartiers de Téhéran les *« coupeurs de bourse, hommes au couteau et autres forbans professionnels et impunis »* (2) qui aidèrent le général Zahedi à renverser le gouvernement Mossadegh.

De retour à Téhéran, le chah réclame une aide urgente aux Etats-Unis pour restaurer l'équilibre économique du pays. Dès septembre, il recevra une allocation exceptionnelle de 45 millions de dollars et des promesses d'assistance militaire et technique. Mossadegh, pour sa part, sera condamné à trois ans de prison, *pour avoir essayé de renverser le* régime et dissout illégalement le Parlement. Libéré en 1956, il sera astreint à résidence très surveillée jusqu'à sa mort, en mars 1967. Son souvenir est cependant toujours vivant dans le petit peuple. Le nom de l'homme qui osa nationaliser les pétroles d'Iran symbolise aujourd'hui la lutte contre la dynastie des Pahlevi.

JEAN GUEYRAS.

(1) Andrew Tully, Central Intelligence Agency, Stock 1962.

(2) *Le Monde* du 7 mars 1967.

L'échec de la réunion du Camp David pourrait provoquer un nouveau conflit

déclare le président Carter

Au cours de sa conférence de presse de jeudi 17 août, le président Carter a déclaré qu'il avait pris un « grand risque politique » *en organisant la réunion au sommet qui aura lieu le 5 septembre à Camp David.* « En cas d'échec, *a-t-il dit*, je devrais en assumer en partie la responsabilité », *précisant qu'un insuccès* « pourrait provoquer au Proche-Orient un nouveau conflit qui ne manquerait pas d'affecter la sécurité des Etats-Unis ».

Le chef de la Maison Blanche a reconnu qu'il n'avait reçu aucune assurance de la part de l'Egypte et d'Israël, que ces pays feraient preuve de plus de souplesse, et a ajouté que le succès de la réunion n'était nullement assuré.

La crise au sein du Dash ne met pas en danger le gouvernement de M. Begin

De notre correspondant

Jérusalem. — Alors que les commentateurs israéliens continuent de s'interroger sur la véritable signification de la nouvelle et étrange formule employée le 16 août par M. Bégin *(« un accord de paix partiel et permanent »)* leur attention s'est portée, dans la soirée du 17 août, sur un nouvel épisode de la crise qui affecte le parti Dash (Mouvement démocratique pour le changement), deuxième formation, après le Likoud, de la majorité gouvernementale, dont l'actuel président est le vice-premier ministre, M. Yadin.

Lors de la première réunion du nouveau conseil national du parti, élu en juin dernier (*le Monde* du 5 juillet 1978), M. Yadin a essuyé une défaite dans l'épreuve de force qui l'oppose à ceux qui, *depuis plusieurs mois souhaitent* que le Dash se retire de la coalition au pouvoir, afin de ne plus cautionner la politique *« intransigeante »* de M. Begin. M. Yadin voulait que le conseil national élise ses dirigeants avant que ne commence le débat sur la politique du parti. Mais le conseil a finalement décidé, par 59 voix contre 57, de différer le vote après la discussion sur les orientations du parti. M. Yadin espérait pourtant que son leadership ne serait pas remis aussi nettement en cause avant le sommet de Camp David auquel il doit participer aux côtés de M. Begin.

Le Dash est plus que jamais menacé de scission. Les dirigeants des deux tendances qui s'affrontent semblent néanmoins vouloir éviter toute décision grave avant la fin des entretiens de Camp David, ceci pour ne pas affaiblir outre mesure la position du gouvernement israélien.

La crise au sein du Dash, de toute façon, ne met pas directement en danger l'existence du gouvernement de M. Begin. Même si les quinze députés du parti quittaient tous la coalition gouvernementale — hypothèse pour le moment improbable — le premier ministre conserverait encore une majorité de deux voix à la Knesset. D'autre part, le Dash a beaucoup perdu de son poids politique au cours des derniers mois, notamment au sein du cabinet et dans l'opinion publique.

Le revers que vient de subir M. Yadin n'est pas étranger aux remous causés par la récente révélation du projet gouvernemental de créer cinq nouvelles implantations dans la vallée du Jourdain *(le Monde* des 15 et 16 août). Informé de cette décision depuis le mois de juin, le vice-premier ministre est accusé d'avoir *« menti »* à son parti en *ne le tenant pas au courant*.

La réalisation de ce projet, vivement critiqué à Washington, a été certes différée par M. Begin, pour ne pas alourdir le climat avant les négociations de Camp David. Pourtant, l'inauguration officielle de deux implantations préparées depuis le début de l'année à Haris et à Tapuah, en Cisjordanie, a bien eu lieu le 17 août avec, il est vrai, une grande discrétion.

FRANCIS CORNU.

● *Deux charges explosives* ont été découvertes et désamorcées dans la matinée du 17 août au marché Carmel à Tel-Aviv, à quelques dizaines de mètres l'une de l'autre. La police a effectué plusieurs arrestations.

Le 3 août, une charge placée *dans* ce marché, *sous* la devanture d'un marchand de lingerie, avait explosé en faisant un mort et plusieurs dizaines de blessés. — *(A.F.P.)*.

Liban

Les dirigeants palestiniens souhaitent mettre un terme aux règlements de comptes au sein de la résistance

De notre correspondant

Beyrouth. — Un dialogue interpalestinien est engagé à Beyrouth pour tenter de mettre un terme aux sanglants règlements de comptes qui opposent depuis des semaines les différentes organisations de la résistance. Le traumatisme provoqué par l'attentat meurtrier de dimanche dernier — le nombre des cadavres retirés des décombres s'élevait ce vendredi matin 18 août à 175 — paraît avoir incité les dirigeants palestiniens à stopper l'escalade de la violence. Les deux hypothèses avancées jusqu'à présent pour expliquer cet attentat sont en effet lourdes de conséquences pour l'avenir de la résistance. S'il s'agit d'un règlement de comptes entre Palestiniens on peut craindre un nouvel acte de vengeance et des représailles. S'il s'agit d'une opération des services secrets israéliens, elle implique un noyautage de la résistance palestinienne d'une rare efficacité propre à semer le doute et la confusion. Le fait que les deux versions soient plausibles et le silence gardé par Israël aggravent les suspicions.

Le chef du Fath, M. Yasser Arafat, a convaincu M. Aboul Abbas, chef du F.L.P. pro-irakien, de sa bonne foi, affirmant que s'il avait voulu l'éliminer il n'avait nullement besoin de faire sauter tout un immeuble, précisément au moment où lui-même se trouvait à moins de 200 mètres du lieu de l'explosion. Le F.L.P. ayant fait machine en arrière dans ses accusations, le dialogue s'est instauré à différents niveaux.

Le Fath vient de répondre par un contre-projet au mémorandum du Front du refus datant du mois de mai, auquel s'était associé le F.D.L.P. de M. Hawatmeh, et qui mettait en cause l'autorité personnelle de M. Arafat réclamant une direction collégiale au sein de l'O.L.P. Mercredi, M. Arafat a rencontré M. Mohsen, chef de la Saika prosyrienne, et s'est mis d'accord avec lui pour condamner la violence et recommander un dialogue démocratique. Jeudi, pour la première fois depuis juin 1976, la Saika et le F.P.L.P. de M. Georges Habache ont tenu une réunion pour régler leur différend, qui remonte à la guerre du Liban.

Une réunion du comité central de l'O.L.P. doit faire le point sur tous ces contacts lundi 21 août, à Damas, mais il n'est pas impossible qu'elle soit ajournée pour permettre de plus amples entretiens préparatoires. Tout en suscitant chez les « sages » de l'O.L.P. l'espoir d'un apaisement, ces démarches ne leur font pas perdre de vue que l'engrenage de la violence peut à tout moment reprendre le dessus. L'assassinat, jeudi, d'un diplomate irakien en Libye en est la preuve.

LUCIEN GEORGE.

A TRAVERS LE MONDE

Chili

● L'AMBASSADEUR DES ETATS-UNIS A SANTIAGO, M. George Walter Landau, a été rappelé à Washington le jeudi 17 août. On ne précise pas à quelle date il regagnera son poste. Ce départ coïncide avec les développements de l'affaire Letelier, l'ancien ministre des affaires étrangères de Salvador Allende, assassiné à Washington en septembre 1976. Un grand jury (chambre de mise en accusation) américain a inculpé trois officiers chiliens, accusés d'avoir organisé l'attentat et on s'attend que les Etats-Unis demandent leur extradition. — *(A.F.P.)*

Espagne

● LE GROUPE SOCIALISTE a demandé jeudi 17 août une réunion extraordinaire des Cortès à la suite de l'annonce de la visite du roi Juan Carlos en Argentine fin novembre.

Le secrétaire du groupe, M. Gregorio Peces Barba, a déclaré que cette visite du roi équivaudrait à un soutien de l'Espagne au régime du général Jorge Videla, accusé de violer systématiquement les droits de l'homme. — *(A.F.P.)*

Iles Salomon

● LE CONSEIL DE SECURITE des Nations unies a recommandé, jeudi 17 août, à l'unanimité, l'admission des îles Salomon dans l'organisation ; cette recommandation sera certainement approuvée par l'Assemblée générale qui se réunit à New-York le mois prochain. Cet ancien protectorat britannique, indépendant depuis le 7 juillet, deviendra le cent cinquantième membre de l'ONU. — *(Reuter.)*

Mozambique

● QUATRE PERSONNALITES DU FRELIMO, le parti unique au pouvoir à Maputo, *parmi lesquelles le* ministre de l'agriculture M. Joaquim de Carvalho, ont été exclus du comité central, a rapporté jeudi 17 août la radio nationale. M. de Carvalho a été évincé notamment en raison de *« ses conceptions du développement incompatibles avec le socialisme »*, de son comportement *« égoïste, individualiste, libéral et de son interprétation immorale de l'émancipation de la femme »*. — *(A.P., Reuter, U.P.I.)*

Panama

● LE GUATEMALA ET PANAMA ont rétabli jeudi 17 août leurs relations diplomatiques. Les deux pays avaient rompu leurs relations le 19 mai 1977, après que Panama eut accordé son soutien aux revendications d'indépendance du territoire de Belize, que revendique le Guatemala. — *(A.F.P.)*

République démocratique allemande

● MILLE CINQ CENT SOIXANTE DIX-HUIT RESSORTISSANTS EST-ALLEMANDS se sont enfuis à l'ouest pendant le premier semestre 1978, et 3 764 ont émigré légalement vers la R.F.A. durant le même laps de temps, a annoncé vendredi 11 août, à Berlin-Ouest, le Comité du 13 août, dont le nom rappelle l'érection du « mur » par la R.D.A. en 1961. Les chiffres correspondants du premier semestre 1977 avaient été respectivement de 1 572 et de 3 823. Au total, selon ce comité, 175 287 Allemands de l'Est ont fui la R.D.A. depuis l'édification du « mur de Berlin ». — *(A.F.P.)*

République Sud-Africaine

● TROIS POLICIERS SUD-AFRICAINS, deux blancs et un noir, vont être inculpés pour le meurtre d'un détenu noir, Paulos Ncame, a indiqué jeudi 17 août *le* procureur général de la province du Natal. Ces inculpations porteront à neuf le nombre des policiers sud-africains actuellement poursuivis pour le même motif. — *(A.P.)*.

Roumanie

● POUR LE PRESIDENT CARTER, la visite de M. Hua Kuo-feng à Bucarest montre que les Chinois *« s'ouvrent vers l'extérieur dans un esprit d'amitié »*. « *Cela étant*, a-t-il ajouté, *je réagirai avec bonne foi*. » Mais M. Carter a refusé de dire quand les relations sino-américaines seront entièrement normalisées. Le président chinois se rend vendredi et samedi en province et regagnera dimanche soir Bucarest pour recevoir à dîner ses hôtes roumains dans les locaux de l'ambassade. — *(Reuter.)*

Union soviétique

● LE GENERAL D'ARMEE IVAN TIOULENEV est décédé le 15 août, à l'âge de quatre-vingt-six ans, des suites d'une longue maladie. Pendant la seconde guerre mondiale, il avait commandé les armées du front sud, puis du front caucasien. Depuis 1958, il était conseiller du groupe d'inspecteurs du ministère de la défense de l'U.R.S.S.

Vietnam

● LA BANQUE MONDIALE a accordé au Vietnam un prêt de *60 millions de dollars sans* intérêts pour améliorer l'irrigation dans le Sud. Il concerne un projet qui permettra d'accroître la production annuelle de riz de 100 000 tonnes et bénéficiera à plus de vingt mille familles d'agriculteurs.

Zambie

● LE PRESIDENT KENNETH KAUNDA sera le seul candidat à l'élection présidentielle qui se déroulera à l'automne prochain, a déclaré jeudi 17 août, à Lusaka, M. Chona, secrétaire général du parti unique, l'UNIP (parti uni pour l'indépendance nationale. Trois autres personnalités, dont l'ancien vice-président Simon Kapwepwe, avaient songé à se présenter (*le Monde* du 4 août 1978). — *(Reuter.)*

● QUELQUES DEUX MILLE PERSONNES ont été arrêtées en moins d'une semaine dans la région de Lusaka et dans la province minière du *Copperbelt* au cours d'une opération de police visant à lutter contre la criminalité et les immigrants en situation illégale, a déclaré mercredi 16 août, un porte-parole des forces de l'ordre. — *(A.F.P.)*

AFRIQUE

Rhodésie

L'un des dirigeants noirs de Salisbury accepte le principe d'une conférence « élargie »

Les réticences suscitées à Salisbury par la perspective d'une réunion « *élargie* » regroupant — à l'initiative de Londres et de Washington — toutes les parties au conflit rhodésien semblent progressivement se dissiper. Pour la première fois, l'un des quatre membres du Conseil exécutif intérimaire mis en place à Salisbury en vertu de l'accord de règlement interne, le chef Jeremiah Chirau, s'est déclaré, jeudi 17 août, partisan d'une telle réunion.

« *Que nous le voulions ou non, le peuple, dans sa majorité, souhaite la réunion d'une telle conférence*, a-t-il observé, *et nous devons écouter sa voix.* » Il a toutefois ajouté qu'à ses yeux l'acceptation d'une réunion « élargie » ne devrait pas rendre caduque l'accord interne. Jusqu'à présent, le chef Chirau, qui dirige l'Organisation unie du peuple du Zimbabwe (ZUPO), avait toujours rejeté l'idée de négocier avec les responsables du Front patriotique. Son changement d'attitude est d'autant plus significatif que son organisation est considérée, à juste titre, comme la plus hostile aux thèses de la guérilla et la plus « *alignée* » sur la politique de M. Smith.

A Lusaka, M. Mugabe, co-président, avec M. Nkomo, du Front patriotique, a mis en garde jeudi la Grande-Bretagne contre toute tentative d' « *arbitrage* » entre le Front et le gouvernement intérimaire rhodésien. Après avoir rappelé que son organisation avait entériné le principe d'une conférence élargie, il a ajouté : « *Nous ne pouvons accepter d'être mis sur l'orbite du règlement interne.* » Quant à M. Nkomo, il a précisé jeudi que la conférence devrait se tenir dans la brousse rhodésienne. — *(A.F.P., U.P.I.)*

Tunisie

APRÈS LA DÉCISION DES JUGES DE SOUSSE

L'organe du parti destourien met l'accent sur l'« indépendance de la justice »

La décision du tribunal de Sousse de se déclarer incompétent pour juger 101 syndicalistes et travailleurs de la région, arrêtés après les émeutes du 26 janvier (*le Monde* du 17 août), a suscité, jeudi 17 août, de nouvelles réactions.

● A TUNIS, l'*Action*, organe officiel du parti socialiste destourien (P.S.D.), considère que ce jugement « *prouve qu'en Tunisie, la justice est réellement indépendante* ». Si la cour criminelle « *avait voulu désavouer l'action publique*, ajoute-t-il, *c'est un jugement de relaxe qu'elle aurait dû prononcer* ». Or, tout en se désistant, les magistrats ont rejeté la demande, présentée par la *défense, de mise en liberté* provisoire des quarante-deux accusés actuellement détenus.

● A BRUXELLES, *Me Charles* Goffin, secrétaire général de la Ligue belge des droits de l'homme, qui a effectué au début du mois d'août une mission d'information en Tunisie, a estimé, dans une conférence de presse, que le renvoi du procès devant la Cour de Sûreté de l'État soulignerait le caractère politique du dossier, et pourrait entraîner de nouvelles restrictions aux droits de la défense.

● A LONDRES, « Amnesty International » a relevé, dans un communiqué, que la décision des juges de Sousse faisait de cette affaire « *un procès politique plutôt qu'un procès ordinaire* ». L'organisation dénonce, elle aussi, les tortures infligées aux accusés et estime que trop d'irrégularités de procédure ont entaché jusqu'à présent l'instruction des procès des centaines de syndicalistes arrêtés après les événements du 26 janvier.

● A PARIS, le Mouvement d'Unité populaire tunisien (M.U.P.), formation clandestine d'opposition animée par M. Ben Salah, affirme que la décision des magistrats de Sousse constitue « *un désaveu du gouvernement par des juges qui ont refusé d'être les instruments inconditionnels d'un pouvoir répressif*. — *(A.F.P.)*

ASIE

Pakistan

L'épreuve de M. Bhutto

Ancien avocat, ancien premier ministre, orateur de talent redouté par ses adversaires, M. Ali Bhutto est soumis à une épreuve peu ordinaire : se voir refuser le droit à la parole dans un procès où sa vie est en jeu. Détenu dans la prison civile de Rawalpindi, l'accusé peut s'entretenir une heure par jour avec les trois avocats pakistanais assurant sa défense dans la procédure d'appel engagée depuis le 20 mai devant la Cour suprême du Pakistan. Bien qu'elle en ait le pouvoir, cette juridiction n'a pas jugé bon, jusqu'à présent, de laisser M. Bhutto s'exprimer en personne devant elle.

L'appel concerne un jugement de la Haute Cour de Lahore, en date du 18 mars, condamnant à mort l'ancien premier ministre pour avoir ordonné un attentat contre un adversaire politique, M. Kasuri, en novembre 1974. Classée en 1975, cette affaire avait été confiée à une juridiction de droit commun après que M. Bhutto eut été écarté du pouvoir par l'armée.

L'accusé voulait confier sa défense devant la Cour suprême à trois avocats étrangers, dont un français, Me Badinter. Cela a été refusé, mais, sans pouvoir plaider, ces avocats ont été autorisés à se rendre au Pakistan en tant que « conseillers de la défense ».

« Je ne sais si M. Bhutto sera pendu, mais je pense qu'il sera condamné », *vient de nous déclarer Me Badinter à son retour de Rawalpindi. L'avocat estime que toute autre décision que la confirmation du verdict de mort serait un échec politique pour le pouvoir.* « Quand on se lance dans une affaire comme celle-ci, c'est qu'on veut aller jusqu'au bout », *dit-il. Selon lui, on est en présence d'une* « construction qui, en France, ne tiendrait pas un instant », *mais qui révèle les intentions du général Zia, au pouvoir.*

L'accusation repose sur les déclarations de M. Mahmood, ancien commandant des forces de sécurité qui, arrêté en vertu de la loi martiale, a été relâché après avoir « spontanément » *adressé aux nouvelles autorités un mémoire accusant l'ancien premier ministre. Un des quatre hommes de main condamnés en première instance en même temps que M. Bhutto, l'inspecteur Hussain, est devenu* « témoin à charge » *devant la Cour suprême et bénéficie maintenant de l'impunité. Les huit juges de la Cour suprême ont été nommés par le général Zia. Le président de la Cour, M. Anwar el Uq, a été chef de l'Etat par intérim pendant quelques jours entre le premier procès et le début de la procédure d'appel. Un neuvième juge, connu pour son indépendance, a* « atteint l'âge de la retraite » *en juillet et ne siège plus.*

L'avis de Washington

En principe les débats se termineront en septembre, et les juges auront quinze jours pour se prononcer. M. Bhutto a indiqué à ses avocats qu'il ne demanderait en aucun cas sa grâce au général Zia. Celui-ci a évidemment le pouvoir de commuer la peine, sans que le condamné l'ait demandé. Il est probable que les avis des deux gouvernement auprès desquels le général Zia tient à rester en grâce — ceux des Etats-Unis et de l'Arabie Saoudite — seront pris en considération.

Selon ses avocats, M. Bhutto est persuadé que Washington ne l'avait plus en haute estime au moment de sa chute. Lors de leur dernière rencontre, M. Kissinger lui aurait dit qu'il s'exposait à de « sérieux ennuis » *s'il persistait dans son projet de doter le Pakistan d'une usine de retraitement de combustibles nucléaires irradiés, avec l'aide de la France. Il est donc possible que le général Zia — sachant cela — ne se sente pas tenu par les appels américains à la clémence.*

Pour des accusés de moindre importance, le Pakistan a en tout cas adopté les méthodes d'un autre islam. Des cours militaires spéciales condamnent un nombre croissant de voleurs à la peine du fouet ou à l' « amputation de la main gauche pour les droitiers et de la main droite pour les gauchers, par un chirurgien qualifié ». *Les bazars pakistanais sont remplis de posters représentant de façon colorée ces supplices. C'est dans un tel climat que les huit juges de la Cour suprême, très britanniques d'allure, très courtois, fort méticuleux, poursuivent leurs audiences en s'attachant à ne faire aucune entorse à une procédure qui, dans l'affaire Bhutto, permet de sauver la forme.*

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Tiers-monde : réforme et révolution

(Suite de la première page.)

Après « Chroniques de la décolonisation », publiées en 1965, au temps des grandes illusions « tiers-mondistes » et de la « tricontinentale », quand le socialisme afro-asiatique faisait figure de panacée *miraculeuse, Jean Rous propose ici* un bilan critique des expériences marxistes sous les tropiques et des révolutions équatoriales. Sa bonhomie naturelle le retient de juger, avec la férocité requise, les trahisons cyniques du socialisme perpétrées *dans deux Guinées au moins* sur trois, et s'il parle, à propos du Cambodge, de « répression délirante », il évoque aussi *ses* expériences communautaires à la base : c'est trop laisser croire qu'un génocide pourrait comporter des aspects positifs : en fait de communautés, le « Kampuchea démocratique » connaît surtout la fosse commune.

Richesse d'expérience et courage tranquille

Mais il faut lire ce recueil de textes de Rous, pour la richesse d'expériences qu'inspire la moindre réflexion, et pour le courage tranquille avec lequel ce vieux militant révolutionnaire, qui n'a jamais renié ses convictions ni ses combats de la guerre d'Espagne, ni l'esprit *cataloniste qui l'inspirait déjà*, sait retrouver, au terme d'un itinéraire tragique et lourd de déceptions, cette voie doublement axée sur la réforme et la révolution qui fut celle de Jean Jaurès. Non, le réformisme n'est pas liquidateur. *Oui, la révolution est bien l'objectif* fondamental d'un socialiste qui ne peut voir de limite à son action qu'une société sans classe. Non, dans le domaine social, il n'y a pas de frontière entre réforme et révolution, entre qualitatif et quantitatif. La *transformation de la condition* féminine en Tunisie (si elle est fermement *préservée*) est plus révolutionnaire que la prise du palais impérial par un colonel barbouillé de slogans marxistes, fusilleurs d'étudiants.

En rappelant que la loi peut être, elle aussi, porteuse de révolution, que la paix est plus riche en potentiel d'évolution sociale que la guerre, et que l'homme est le capital le plus précieux, Jean Rous propose à ses amis du tiers-monde, sur le ton le plus modeste — *le seul tolérable*, — les mots d'ordre les moins démagogiques, et donc les plus fructueux.

Il n'est pas si facile de soutenir aujourd'hui que la coopération entre l'Europe et l'Afrique n'est pas, par essence, néo-colonialiste, et que les accords de Lomé ouvrent pour de tels rapports une voie possible — *dont les Africains* peuvent tirer parti pour peu qu'ils assurent entre eux une solidarité indispensable à leur efficacité négociatrice, face à l'Europe. Il n'est pas vain non plus de rappeler qu'au cours d'une polémique fameuse avec la populiste russe Vera Rassoulitch Marx avait reconnu que les communautés de *base des sociétés traditionnelles* (slaves en l'occurrence, mais aussi bien africaines) pourraient servir d'assises, ou de cellules, à la société socialiste, sans passer par le processus de luttes des classes et d'accumulation capitaliste. Vérités *simples* ? Encore faut-il, pour les formuler, les connaître et ne pas mépriser leur simplicité.

Ainsi va, de son pas de paysan catalan familier des marchés d'Afrique et des foules d'Asie, ce Jean Rous dont l'expérience est avant tout riche de cette leçon : qu'il n'est pas de situation qui n'exige une analyse spécifique, ni de crise qui ne comporte une solution originale.

JEAN LACOUTURE.

★ *Tiers-monde : réforme et révolution*, de Jean Rous. Les Nouvelles Editions africaines, 296 pages, 42 F.

EUROPE

Deux nationalistes croates prennent en otage huit personnes au consulat allemand de Chicago

Ils se rendent au bout de dix heures

Le consulat général de la République fédérale d'Allemagne à *Chicago* a été occupé pendant plus de dix heures, dans la journée du 17 août, par deux nationalistes croates qui avaient pris en otages huit personnes qui s'y trouvaient. Après en avoir libéré deux à la fin de la matinée, ils se sont finalement rendus dans la nuit, à la suite de négociations menées par l'entremise d'un représentant de l'ambassade de la R.F.A. à Washington.

Les deux terroristes menaçaient de « faire tout sauter » si *le gouvernement fédéral ne libérait pas* Stephan Bilandzic, exilé croate actuellement détenu à Cologne et menacé d'extradition, à la demande de la Yougoslavie.

Le gouvernement fédéral allemand avait constitué un « état-major de crise » pour suivre la situation. Dès que les nouvelles de Chicago furent connues, l'avocat de Bilandzic a fait savoir que celui-ci n'approuvait pas l'opération, d'autant qu'il espère que *le tribunal constitutionnel de Karlsruhe empêchera son* extradition, accordée par le tribunal de Cologne.

Notre correspondant à Bonn nous indique qu'on ne s'attendait pas à une réaction aussi rapide des organisations croates et qu'on la redoutait plutôt sur le territoire fédéral qu'à l'étranger.

Une longue tradition de terrorisme

Le contentieux entre Bonn et Belgrade sur la situation des exilés croates dans la République fédérale est d'autant plus difficile à régler que ces exilés sont environ douze mille répartis en une quinzaine d'associations, en liaison avec des organismes analogues dans d'autres pays d'accueil, notamment les Etats-Unis. Les militants politiques capables d'aller jusqu'au terrorisme ne sont qu'une petite minorité, mais, *depuis vingt ans, ils n'ont* pratiquement jamais cessé leurs activités auxquelles les services secrets yougoslaves ont riposté *sur le territoire ouest-allemand.*

A l'origine de cette violence, on trouve l'hostilité des Croates à la centralisation du gouvernement de Belgrade et à l'hégémonie serbe en Yougoslavie, née du traité de Versailles. En 1929, un agitateur issu du parti paysan croate, Ante Pavelitch, quitte le pays et anime, en exil, l'Oustacha, organisation *terroriste* qui *fomentera* l'assassinat du roi Alexandre de Yougoslavie, à Marseille, en 1934.

Lorsque les armées allemandes envahissent les Balkans, au printemps 1941, Ante Pavelitch devient chef du gouvernement de la Croatie indépendante. Le massacre des Serbes (plus d'un demi-million), des musulmans qui ne veulent pas se convertir au catholicisme et des juifs constitue la principale activité des oustachis. A la fin de la guerre, plusieurs milliers de militants se retrouvent sur le territoire allemand. Pavelitch, après s'être réfugié en Argentine et avoir été jugé comme criminel de guerre, meurt à *Madrid* le 28 décembre 1959.

Il n'est pas d'année, dès lors, où les exilés croates en Allemagne fédérale ne se manifestent par la violence, attaquant à la bombe les bâtiments diplomatiques yougoslaves, assassinant des membres des missions diplomatiques de Belgrade. Le 21 juin 1969, le représentant yougoslave à Berlin-Ouest est grièvement blessé ; en juin 1972, le consul général à Munich est victime d'un attentat ; le 7 février 1976, le vice-consul à Francfort est tué.

Belgrade multiplie les protestations, affirme qu'il existe en République fédérale des centres d'entraînement, que des commandos sont expédiés clandestinement en Yougoslavie. Mais l'absence d'accord d'extradition entre les deux pays empêche le règlement du problème. Pour Belgrade, il s'agit d'ailleurs de crimes de droit commun. Pour la police allemande, ce n'est pas toujours le cas.

Lorsque, le 29 mai 1978, quatre *extrémistes ouest-allemands sont* arrêtés en Yougoslavie et soupçonnés d'avoir participé à l'assassinat de M. Schleyer, le président du patronat allemand, leur extradition demandée par Bonn est immédiatement liée, par Belgrade, à celle de huit exilés croates résidant en Allemagne de l'Ouest, dont Stephan Bilandzic, chef de l'organisation dite de « résistance populaire croate », dissoute en juin 1976 par Bonn. Seule l'extradition de ce dernier avait été déclarée recevable, les tribunaux allemands en rejetant trois autres et n'ayant pas encore examiné les suivantes.

Mais les avocats de M. Bilandzic entendent déposer une plainte pour anticonstitutionnalité et saisir la Cour des droits de l'homme de Strasbourg. L'un d'entre *eux* a déclaré *que* si l'extradition de M. Bilandzic était finalement accordée, « *la haine amassée par les Croates pourrait exploser, et les actions du groupe Baader-Meinhof apparaîtraient en comparaison comme une plaisanterie* ».

DIPLOMATIE

M. LOUIS DE GUIRINGAUD SE RENDRA EN SEPTEMBRE A BANGKOK, A HANOÏ ET A DJAKARTA

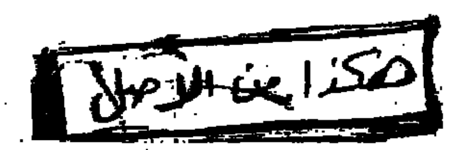
M. de Guiringaud fera en septembre un voyage en Asie du Sud-Est. Il se rendra en visite officielle en Thaïlande du 3 au 5, au *Vietnam* du 6 au 8, et en Indonésie du 9 au 12. Le ministre français des affaires étrangères répond ainsi à la visite qu'avait faite en France, en avril 1977, M. Pham Van Dong, premier ministre vietnamien. Par ailleurs, le président indonésien Suharto avait été reçu à *Paris* en 1972.

M. de Guiringaud avait annulé une première fois, en janvier, une visite à Hanoï et à Bangkok, « *en raison d'impératifs de calendrier* » selon le Quai d'Orsay. Il semble cependant que le conflit khméro-vietnamien n'avait pas été étranger à cette décision, Paris n'ayant pas voulu paraître cautionner la position vietnamienne. Le mois dernier, dans une interview au *Monde* (numéro daté 30-31 juillet), M. Ieng Sary, vice-premier ministre cambodgien chargé des affaires étrangères, s'était félicité de cette annulation.

Il n'est pas certain que le ministre français rencontre M. Pham Van Dong ; il est en effet possible que ce dernier parte le 6 septembre pour Bangkok et d'autres capitales de la région.

● *M. Louis de Guiringaud* rencontre ce vendredi 18 août, à Brigue, dans le Valais, M. Pierre Aubert, chef du Département politique fédéral. Intervenant moins de deux mois après la visite de M. Barre à Berne, cette rencontre est un nouveau signe de la volonté manifestée de part et d'autre d'entretenir des contacts plus suivis.

● *Les élections européennes à Berlin-Ouest.* — Les trois commandants occidentaux de Berlin (américain, britannique, français) ont donné leur aval au système d'élection des trois députés qui représenteront Berlin-Ouest au futur Parlement européen. Une ordonnance parue *dimanche 13 août* au journal officiel local précise que ces parlementaires seront désignés par la Chambre des députés (Diète) de la ville. L'U.R.S.S. et la R.D.A. ont régulièrement, durant les derniers mois, mis en garde contre une participation de Berlin-Ouest aux élections européennes en invoquant le statut quadripartite de la ville. Les Occidentaux, par contre, considèrent que le mode de désignation choisi est conforme à ce statut. — *(A.F.P.)*



Les ennuis de l'agence Tass

Une leçon pour la France

1963 : le gouvernement américain interdit la vente d'un grand ordinateur au Commissariat français à l'énergie atomique. Motif : il devait servir à la mise au point de la bombe H française ;

1978 : le gouvernement américain bloque la vente d'un ordinateur à l'agence Tass et demande — ce, pour la première fois — à ses « alliés » d'en faire autant. Motif : représailles contre les condamnations de dissidents en U.R.S.S.

Le temps passe, les hommes et les motivations changent, les méthodes demeurent. Elles causent quelque embarras dans les capitales intéressées, car, derrière les mâles déclarations, les affirmations officielles et officieuses, il y a les contraintes de la réalité : la France continue à dépendre largement du bon vouloir des Etats-Unis en matière de grands ordinateurs, des accords très contraignants liant les deux pays.

A l'origine, les autorités françaises devaient demander une autorisation au Département américain du commerce pour l'achat de chaque grand ordinateur à une firme des Etats-Unis. Cette procédure jugée « humiliante » a été légèrement modifiée à l'issue d'une négociation entre M. Michel Debré, alors ministre de l'économie et des finances, et M. Fawler, son homologue américain. La procédure « Debré-Fawler », toujours en vigueur, stipule que l'importation de grands ordinateurs américains doit faire l'objet d'une « déclaration de destination » de la part du ministère français des affaires étrangères. Celui-ci y explique aux autorités américaines l'usage qu'aura la machine importée.

C'est, en fait, Washington qui définit la notion de « grand » ordinateur. Or, avec l'évolution rapide de la technologie et des performances, le plancher est assez bas. Ainsi, toute la nouvelle gamme d'I.B.M. (303 X), y compris les matériels montés à l'usine de Montpellier, relève de la procédure Debré-Fawler. Celle-ci concerne également directement C.I.I. - Honeywell - Bull. La compagnie franco-américaine (53 % de son capital est détenu par des intérêts français et 47 % par l'américain Honeywell) a dans son catalogue deux séries de produits.

La première est un reliquat de la gamme de l'ancienne C.I.I. ; la seconde, sur laquelle la compagnie fait le plus gros effort commercial, provient d'Honeywell-Bull (pour les moyens ordinateurs notamment) et d'Honeywell pour les grandes machines (modèle 66). La majeure partie de la ligne 66 est soumise à la procédure Debré-Fawler, ces machines étant fabriquées aux Etats-Unis par Honeywell pour être revendues par C.I.I.-Honeywell-Bull en France et dans certains pays.

L'histoire a parfois de ces ironies... Ne pouvant proposer à l'U.R.S.S. des ordinateurs « 66 », en raison de leur origine américaine, C.I.I. - Honeywell - Bull espère répondre à une offre de Tass avec... la bonne vieille machine qu'est l'Iris 80, développée par la C.I.I. en 1970 dans le cadre du « plan calcul » tant décrié, à l'époque, par les dirigeants d'Honeywell - Bull. Les Soviétiques connaissent bien l'Iris 80. Ils en ont acheté deux exemplaires, il y a quelques années. Reste à savoir s'ils voudront acquérir une machine qui prend de l'âge. L'Iris 80 était un grand ordinateur en 1974-1975. Face aux nouveaux produits des autres constructeurs, il l'est de moins en moins. Même si, on l'a « prolongé », il vit ses dernières heures.

Si demain une autre « affaire Tass », voire même une « affaire C.E.A. » se reproduit, les possibilités de réponse de la France risquent d'être fort limitées. Certes, les « 66 » doivent être, en principe, fabriqués en France; alors la procédure Debré-Fawler ne s'appliquerait plus. Mais, cela ne se fera pas avant quelque temps. La technologie n'aura-t-elle pas relégué d'ici là ces modèles au rang de moyens ordinateurs ?

Quant à l'Iris 80, il n'aura pas de véritable successeur. Du moins au sens où l'entendaient les anciens dirigeants de la C.I.I. En abandonnant les prototypes « X 4 », « X 5 », qui devaient prendre la relève, en 1977-1978, des Iris 80, C.I.I.-Honeywell-Bull et les pouvoirs publics ont, en fait, délibérément choisi d'abandonner la course aux grandes machines. Au risque de se retrouver un jour dans la même situation qu'en 1963. Une hypothèse que l'on s'était refusé à envisager en 1975, lors de la fusion C.I.I.-H.-B. De même qu'on avait considéré à l'époque comme une hypothèse d'école ce qui vient d'arriver avec Tass...

J.-M. QUATREPOINT.

UNE PLAQUETTE SUR « LE MONDE »

« Le Monde » a réalisé pour ses lecteurs une plaquette de trente-deux pages où se trouvent décrits et expliqués le fonctionnement du journal, l'organisation et le travail des différents services de rédaction, les principaux mécanismes de l'information, ainsi que les caractéristiques économiques de l'entreprise (gestion, fabrication, publicité).

Ce supplément aux « Dossiers et documents » est disponible à nos bureaux, service de la vente au numéro, au prix de 3 F l'exemplaire. Des réductions sont consenties pour les achats groupés : 20 % de cinq à dix exemplaires et 25 % au-delà.

Les déclarations de M. Sakharov

(Suite de la première page.)

Tous les courants de l'opposition que je connais ont une chose en commun : ils ne reconnaissent que la lutte à visage découvert. La défense publique et non violente des droits de l'homme tels qu'ils sont exprimés dans la déclaration internationale des droits de l'homme de l'organisation des Nations unies, voilà l'idéologie qui peut regrouper et qui regroupe dans notre pays des gens venus d'horizons politiques, nationaux et religieux différents.

— A l'issue des récents procès, un quotidien français a écrit que, dans la mesure où les autres formes d'opposition pacifique étaient impossibles, il fallait s'attendre à l'apparition du terrorisme en U.R.S.S. Qu'en pensez-vous ?

— Les buts et les méthodes du terrorisme sont diamétralement opposés à ceux du combat pour les droits de l'homme dont le trait essentiel est de se dérouler ouvertement. C'est pourquoi le terrorisme ne peut pas se développer à partir du mouvement démocratique, quelles que soient les difficultés que ce mouvement rencontre et quelle que soit l'injustice du pouvoir. Le terrorisme international contemporain s'efforce de détruire les fondements légaux d'Etats démocratiques et il est, dans une grande mesure, le fruit de l'idéologie, de la stratégie et de la tactique du totalitarisme ; dans de nombreux cas, il est directement soutenu par les services secrets de puissances totalitaires.

La proclamation d'une certaine vérité

— De nombreux dissidents ont dû émigrer ou ont été arrêtés et se trouvent en prison ou dans des camps. Peut-on pour autant parler de la fin du mouvement démocratique en U.R.S.S. ?

— Les autorités ne cessent de porter des coups très durs au mouvement démocratique et s'efforcent d'étrangler la liberté de pensée où qu'elle apparaisse. Je suis persuadé que la lutte pour les droits de l'homme se prolongera tant qu'ils seront violés, tant qu'il y aura atteinte à la liberté d'opinion et d'information, à la liberté de religion, au droit de choisir le pays de sa résidence et le lieu de résidence dans son propre pays. (...) L'essentiel est que toutes les répressions qui peuvent frapper des êtres forts et fiers et tous les abandons ou les renonciations de quelques personnes plus faibles ou terrorisées, ne pourront jamais effacer ce que le mouvement démocratique en U.R.S.S. a apporté au monde entier, à savoir la proclamation d'une certaine vérité.

» Mais les répressions et les violations des droits de l'homme se poursuivent effectivement en U.R.S.S... Je voudrais évoquer quelques faits récents, moins connus que les derniers procès : en Crimée, le tatar Moussa Mamoud s'est immolé par le feu, pour protester contre l'interdiction faite à son peuple de vivre sur sa terre natale.

» Au consulat américain, à Moscou, depuis sept semaines, sept pentecôtistes occupent les lieux après avoir tenté vainement pendant quinze ans d'émigrer d'un pays où la religion est persécutée et après avoir subi toutes les répressions et humiliations possibles. (...)

» Dans le camp numéro trente-sept à Perm, le biologiste Serge Kovaliev, arrêté en 1974, pour avoir participé à la publication clandestine de la *Chronique des événements courants* et à la défense de la liberté de conscience en Lituanie, vient d'être condamné à six mois de cachot. Kovaliev doit rester au camp jusqu'en 1981, puis en exil jusqu'en 1981...

» Après avoir purgé sa peine de quatre ans de détention et deux ans d'exil pour avoir diffusé la *Chronique des événements courants*, le mathématicien Alexandre Bolonkine vient, à nouveau, d'être condamné à trois ans de camp à régime sévère, sous l'accusation mensongère et inepte de « *détournement de fonds publics* » après avoir été battu dans la prison où il attendait son procès. La véritable raison de ce nouveau procès est la demande d'émigration du professeur Bolonkine.

— Vous êtes pratiquement le plus connu des représentants du mouvement démocratique et le dernier encore en liberté. N'avez-vous pas peur ?

— Avant tout et en permanence, j'ai peur pour mes proches, amis et parents. En ce qui me concerne personnellement, on ne peut être sûr de rien, mais je m'efforce de ne pas y penser.

Pour un boycottage temporaire

— Après les procès d'Orlov, de Guinzbourg et de Chtcharanski, de nombreux savants occidentaux ont décidé de boycotter leurs collègues soviétiques, de ne pas participer aux rencontres internationales et à toute autre forme de contact. Qu'en pensez-vous ?

— Je salue la suspension temporaire et partielle des contacts en tant que l'une des formes de la lutte pour les droits de l'homme. Cette forme de protestation, choisie par les savants occidentaux, me semble être un moyen efficace de faire comprendre aux autorités soviétiques que la détente est inséparable du respect des droits de l'homme et que cette exigence n'est ni un caprice ni une mode fugitive ni un jeu politique, mais le reflet profond des aspirations de toute l'opinion occidentale. Je profite d'ailleurs de l'occasion pour m'adresser aux participants des congrès internationaux (de mathématiques à Helsinki, de génétique à Moscou notamment), afin qu'ils saisissent cette occasion pour prendre la défense des savants soviétiques. J'ai souligné le terme « *suspension temporaire des contacts* » parce que j'estime qu'à long terme les échanges entre les hommes, y compris entre les savants de pays différents font intégralement partie de la détente et peuvent contribuer à renforcer la confiance mutuelle entre les pays.

— Que pensez-vous de l'attitude de l'Occident (les Etats-Unis, les pays européens et notamment la France) sur la question des droits de l'homme ?

— Il ne fait pas de doute qu'au cours de ces dix dernières années, depuis les événements de Tchécoslovaquie, l'intérêt porté aux question des droits de l'homme s'est considérablement accru. Je pense que la poignée de dissidents en U.R.S.S. et dans d'autres pays de l'Europe de l'Est y a joué un rôle important : les auteurs de la *Chronique des événements courants*, le premier groupe de défense des droits de l'homme, le groupe d'Helsinki en U.R.S.S., le Comité de défense des ouvriers en Pologne, et, bien sûr, la Charte 77 en Tchécoslovaquie.

» Je pense que la ligne suivie par le président des Etats-Unis est capitale. Il est essentiel de suivre une approche équilibrée, basée sur des critères égaux à l'égard de toutes les violations des droits de l'homme dans toutes les parties du globe sans tenir compte des relations politiques ou des oppositions. Je suis convaincu que cette politique ne saurait avoir un caractère conjoncturel, qu'elle ne peut pas être une manœuvre visant tel ou tel objectif, mais qu'elle traduit les principes fondamentaux de la nation américaine et les aspirations de la majorité du peuple d'un grand pays courageux et fier, qui souhaite la paix et la liberté...

» Bien sûr, il est arrivé que cette ligne politique ait été contredite, voire contrée dans certains cas, ou que certaines inconséquences l'aient démentie. Des conséquences tragiques en ont découlé à chaque fois. C'est pourquoi il faut faire des efforts afin que de telles situations ne se reproduisent plus.

» J'apprécie hautement la position de l'opinion publique de l'Europe de l'Ouest en matière de défense des droits de l'homme. Il est très important que les forces de gauche et notamment les partis communistes se soient engagés dans ce combat. J'espère maintenant que ces forces s'engageront encore plus dans cette direction, qu'elles élargiront le champ de leurs préoccupations à toutes les victimes de l'injustice et qu'elles participeront à l'aide matérielle aux familles des persécutés.

» Ce qui est important, c'est que la défense des droits de l'homme ne soit jamais la victime de divergences entre groupes, partis ou nations... Elle doit traduire au contraire les aspirations de l'humanité dans un monde déjà si cruellement divisé.

» Je m'adresse aux nations et aux gouvernements des pays de l'Europe de l'Ouest, qui portent, avec les nations et les gouvernements d'autres pays, une lourde responsabilité dans l'avenir de l'humanité. Il est impossible de résister à cette attaque sans défendre les droits de l'homme dans le monde entier. C'est pourquoi leur défense devrait, au même titre que la lutte pour le désarmement, constituer la ligne dominante de la politique de tous les Etats occidentaux au-delà des manœuvres tactiques de politique intérieure ou étrangère. Profitant de cette interview à un quotidien français, j'adresse cet appel directement au gouvernement français. »

LA SUÈDE SANS GOUVERNEMENT SOCIALISTE

III. — L'« individualisme moderne » et le « bon sens »

De notre correspondant ALAIN DEBOVE

Dans les précédents articles (« le Monde » des 17 et 18 août), Alain Debove a indiqué que les problèmes économiques ont été le principal souci du gouvernement « bourgeois » au pouvoir en Suède depuis 1976. Il a montré aussi ce qui a changé après l'échec des sociaux-démocrates.

Stockholm. — A un peu plus d'un an des élections législatives, on peut déjà deviner les thèmes principaux qui animeront la campagne : la situation économique, le nucléaire, la fiscalité, l'emploi. Il est peu probable que les trois partis de la coalition présentent une sorte de programme commun. Certes, les conservateurs de M. Bohman souhaiteraient que les trois formations signent une « *déclaration d'intentions* » à la veille du scrutin, mais leurs partenaires y sont opposés. Les libéraux, en particulier, espèrent secrètement que la prochaine consultation permettra de rééquilibrer les forces au sein de l'actuelle majorité, et sous la direction de leur nouveau leader M. Ola Ullsten, ministre de la coopération, ils remontent nettement le courant. M. Ullsten est un homme politique très « *suédois* », qui laisse volontiers les portes « *ouvertes* » ; il est favorable à la concertation et au compromis, respecté des sociaux-démocrates.

« La démocratie économique » de M. Palme

Ceux-ci définiront les grandes lignes de leur campagne lors du congrès national de l'automne, dont un des points les plus importants sera la démocratie économique et le projet de « *fonds salariaux* » tendant à rendre, à terme, les salariés copropriétaires des entreprises. Présenté pour la première fois en 1976 par la Confédération générale du travail LO, il a été depuis remanié par un groupe de travail mixte (syndicat-parti). Ce projet comprend deux éléments principaux :

1) La création de fonds de développement régionaux alimentés par une taxe prélevée sur les salaires des employés. Le but de ces fonds serait de financer des investissements industriels, la priorité étant donnée aux industries exportatrices.

2) Le partage obligatoire des bénéfices. Le cinquième des bénéfices des entreprises de plus de cinq cents employés et cotées en bourse serait transformé chaque année en actions détenues collectivement par les syndicats, ce qui leur assurerait un droit de regard et de vote dans les assemblées d'actionnaires.

Dans cette nouvelle version, il est beaucoup moins question de « *pouvoir des travailleurs* ». On insiste plus sur les notions de « *formation du capital* », d'épargne collective et sur les besoins financiers de l'industrie : les salariés, estime le mouvement ouvrier, sont prêts à renoncer à une partie de leurs salaires pour permettre le développement de l'industrie, à condition de recevoir en échange un droit de regard sur la gestion.

Ces propositions ont été examinées par soixante-cinq mille membres du parti et du syndicat au cours du printemps. Plus de 80 % y sont favorables, mais le leader du parti est prudent et indique que le projet, sous une forme détaillée, ne pourrait être prêt avant les élections. Pour sa part, le président de la centrale syndicale LO, M. Gunnar Nilson, a déclaré devant les jeunesses social-démocrates : « *Je comprends la ferveur et l'empressement de la jeunesse, mais celle-ci doit aussi comprendre les réalités. Il ne faut pas aller plus vite que l'opinion. Nous devons d'abord bien ancrer nos idées, gagner une majorité à nos idées, dans la meilleure tradition réformatrice.* »

Apparemment, les socialistes ne tiennent pas à voir s'engager lors de la prochaine campagne un nouveau débat sur le socialisme, qui avait profité à leurs adversaires politiques, notamment aux conservateurs champions de « *l'individualisme moderne* ».

Les centristes, de leur côté, jouent volontiers sur les sentiments et la nostalgie qu'éprouvent de nombreux Suédois, quelle que soit leur opinion politique, d'une société paisible, rurale, gérée par « *le bon sens* », moins engagée politiquement, en harmonie avec la nature. Ce parti, purement agrarien à l'origine, s'est implanté progressivement dans les villes, au cours de ces dix dernières années. En 1976, il comptait 19 % d'ouvriers parmi ses électeurs. Il a probablement attiré des citoyens mécontents ou inquiets de l'évolution centraliste, et surtout technocratique, de la social-démocratie

Selon certains commentateurs, cela expliquerait pourquoi la Suède est, des cinq pays nordiques, le seul qui n'ait pas de véritable « *parti de mécontents* » de type poujadiste. Le parti centriste a également séduit, au début des années 70, des jeunes engagés dans la lutte pour la protection de l'environnement, sensibles à une certaine philosophie du retour à la nature, et, plus récemment, une partie des adversaires de l'énergie nucléaire.

Pourtant, le parti du centre perd du terrain et cela s'explique certainement par le caractère extrêmement flou de son programme : une sorte de politique très vague du juste milieu, où chacun peut trouver sa place, qui lui a certainement profité au temps où il était dans l'opposition, mais qui devient de plus en plus difficile à clarifier et à appliquer depuis que le parti partage les responsabilités gouvernementales.

Lors des assises nationales centristes qui se sont déroulées du 18 au 21 juin à Eskilstuna, plusieurs orateurs, jeunes pour la plupart, et plus radicaux que leurs aînés ont préconisé un rapprochement avec les sociaux-démocrates et réclamé l'ouverture d'un débat idéologique, l'analyse du recul du parti dans les sondages d'opinion. Mais la discussion a vite tourné court, les dirigeants se contentant de souligner les points où l'accord se fait à l'unanimité : la sauvegarde de l'emploi, la politique sociale, la décentralisation des décisions, la régionalisation.

Bien qu'une fraction des membres du parti du centre n'approuvent pas entièrement la ligne antinucléaire de M. Fälldin, aucune voix contestataire ne s'est élevée au cours du congrès, et la position du premier ministre paraît très forte. Les centristes veulent, semble-t-il, être les garants d'une société traditionaliste où le Suédois moyen, de souche modeste et souvent paysanne, avec ses défauts et ses qualités, peut être sûr qu'il est écouté et qu'il a droit à la parole. Ils rendent hommage à cette vieille génération de sociaux démocrates qui sont devenus ministres après avoir milité dans les usines, sans avoir fait d'études supérieures. Ils condamnent la génération présente, « *qui ne sait pas ce qu'est le travail* ».

Le ministre de l'agriculture, M. Anders Dahlgren, a déclaré, par exemple, lors des assises : « *Lorsque M. Olof Palme déverse sa colère sur la politique du gouvernement, qu'il accuse de trop avantager les agriculteurs, on peut se poser la question : que sait-il vraiment de la condition de nos concitoyens qui vivent dans les fermes, les villages, et qui, jour après jour, à longueur d'années, matin et soir, trayent et soignent les vaches. J'ai le sentiment qu'à Ostermalm et Djürsholm* (les banlieues riches de Stocholm) *et dans les quartiers où M. Palme a été élevé, il n'y avait pas beaucoup de vaches, et je suppose que les personnes de son entourage avaient bien peu à lui raconter sur les conditions de travail de la femme d'un paysan ou de la femme d'un pêcheur.* »

Durant leurs assises, les centristes ont insisté sur la nécessité de protéger les plus faibles, de lutter contre le chômage, d'aider les familles et les personnes âgées.

La gauche en tête des sondages

Ce sera probablement un point important de leur campagne électorale et il n'est pas impossible que l'on assiste à une compétition entre les sociaux-démocrates et le mouvement paysan sur le thème : quelle catégorie sociale est la plus défavorisée en Suède ? Les ouvriers ou les agriculteurs ? Un débat qui pourrait gêner M. Palme, « l'intellectuel », et qui permettrait au centre, temporairement peut-être, de faire oublier la confusion de sa politique énergétique.

Depuis janvier 1977, les sondages d'opinion donnent la gauche nettement majoritaire. Selon l'institut SIFO, aujourd'hui, 48,5 % des intentions de vote vont aux sociaux-démocrates, 18,5 % auxe centristes, 15 % aux conservateurs, 11,5 % aux libéraux et 4,5 % aux communistes qui paraissent avoir profité de la scission avec les « orthodoxes ». Autrement dit, M. Palme et ses amis pourraient actuellement gouverner seuls, sans l'appui des voix communistes au Parlement. Pourtant, la prochaine consultation s'annonce serrée. L'amélioration de la situation économique joue en faveur de la coalition. Si les trois partis réussissent à trouver, cet automne, une plate-forme d'entente sur la politique énergétique, si, comme on le pense, ils proposent prochainement une baisse de l'impôt sur les tranches supérieures de revenus, ils auront alors rempli une partie de leurs « promesses électorales » et leurs chances de regagner la confiance de l'électorat s'en trouveront accrues.

FIN

LE DIXIÈME ANNIVERSAIRE

A l'aube du 21 août 1968, le monde stupéfait apprenait que durant la nuit les troupes de l'Union soviétique et de ses alliés orthodoxes (Allemagne de l'Est, Bulgarie, Hongrie, Pologne), avaient occupé la totalité du territoire de la Tchécoslovaquie. L'agence Tass publiait une déclaration autorisée pour justifier cette intervention par le fait que « des hommes d'Etat et du parti communiste tchécoslovaque ont demandé à l'U.R.S.S. et aux autres Etats alliés de venir en aide au peuple tchécoslovaque frère en lui apportant une aide militaire. Cet appel a été suscité par la menace, de la part des forces contre-révolutionnaires agissant en accord avec des forces ennemies du socialisme, contre le régime socialiste instauré en Tchécoslovaquie... ». On cherche encore en vain à ce jour à savoir qui a pu appeler l'U.R.S.S. à l'aide. Si ces hommes ont vraiment existé, dix ans après ils n'osent pas encore l'avouer.

Le parti communiste français exprima aussitôt sa surprise et sa « réprobation », tandis qu'à Rome le bureau politique du parti communiste italien déclarait « injustifiée l'intervention militaire » et réaffirmait sa solidarité avec les dirigeants de Prague. Le rêve d'un socialisme « à visage humain » né du « printemps de Prague », c'est-à-dire d'un socialisme respectant les libertés démocratiques et individuelles, librement accepté par la population, venait de mourir, tué par la fameuse doctrine Brejnev qui peut se résumer ainsi : seul ce qui est bon pour la puissance de l'U.R.S.S. est tolérable dans les pays situés dans son orbite.

L'indignation dans le monde fut grande et totalement impuissante. En fait, Moscou pensait pouvoir rapidement régler son problème tchécoslovaque en faisant constituer par des inconditionnels un « gouvernement révolutionnaire ouvrier et paysan » qui aurait aussitôt pris la situation en main. Alors, M. Dubcek et ses amis, emmenés de force à Moscou, auraient pu disparaître à jamais dans l'archipel du Goulag...

Mais il y eut un grain de sable : l'étonnante et admirable résistance passive de tout un peuple, serrant les coudes autour de ses dirigeants, désorientant l'occupant, empêchant

D'un révisionnisme stérile à la défense des droits civiques et humains

par PAVEL TIGRID (*)

LE « printemps de Prague » écrasé *sous les chenilles des chars* soviétiques. Telle est la vérité historique. Mais peut-elle se réduire à ce simple constat ?

Parmi les tentatives d'auto-réforme d'un parti communiste, l'entreprise du parti tchécoslovaque n'a pas été la moins applaudie dans le monde entier. Dans les rangs de la gauche, surtout intellectuelle, elle souleva même une vague d'euphorie fort *compréhensible : la déception grandissante* devant l'évolution des pays socialistes, U.R.S.S. en tête, avait stimulé la quête fébrile d'un modèle *différent* de socialisme, plus conforme à l'idéal originel.

Comment ne pas s'émerveiller en constatant qu'après vingt années d'endoctrinement stalinien, l'écrasante majorité du peuple tchécoslovaque et surtout sa jeunesse — *cible privilégiée de l'intoxication* idéologique officielle — épousait soudain avec ferveur des idées authentiquement démocratiques ? Il *avait suffi d'un timide feu vert pour* que les valeurs civiques, qu'on croyait noyées dans les absurdités doctrinales, se manifestent aussitôt. A la faveur de ce débat sur le système social *réellement* souhaité par les Tchèques et les Slovaques, les citoyens avaient amplement montré leur volonté de connaître la vérité sur leur passé, le reste du monde, eux-mêmes. Les journaux avaient perdu *leur uniformité, les salles de spec*tacle leur ennui, les frontières s'étaient ouvertes et même dans les usines, le silence circonspect à l'heure du casse-croûte avait cédé la place à des discussions animées.

Comment un tel revirement avait-il pu se produire ? Dans un premier temps, le parti avait dû lâcher du lest, accepter de soulever un coin du rideau qui dissimulait la vérité. *Mais le peuple exigea qu'on lève* le rideau complètement.

Même la direction du parti, rénovée par l'élection de Dubcek et de ses amis, fut prise de court par cette renaissance explosive des vertus civiques. Le comité central, maintenu en place dans son ancienne composition à majorité stalinienne, ainsi *que l'appareil pléthorique du parti*, furent, eux, franchement saisis de panique.

Tout cela se situait au début du processus et ne concernait encore que le passé. D'autres problèmes allaient surgir. Au seuil de l'été, tout le pays fut soulevé par un processus auquel participait l'ensemble de la société, grâce aux moyens d'information libérés, grâce aux clubs politiques qui se créaient spontanément, grâce aussi aux cellules reconstituées du parti social-démocrate. Les revendications se résu*maient à ceci : exiger non pas la* démocratisation qu'offrait le parti dirigeant mais une démocratie véritable donc pluraliste.

Portée par ce courant d'une impétuosité imprévisible, la direction du parti se montrait hésitante et gentille à la fois — comme le sourire proverbial de Dubcek, — et ne sut qu'offrir une liste de mesures aussi vagues que louables dans son programme d'action promulgué au début d'avril 1968. Ce texte, empli des bonnes intentions accueillies dans l'indifférence générale, confiait au futur congrès *du parti le soin d'« aborder les questions fondamentales du développement du système politique selon la conception répondant aux besoins de la vie... »* Quoi d'étonnant, dans ces conditions, que des dizaines de milliers de signatures — communistes et non communistes, — se soient bientôt retrouvées au bas du manifeste des *Deux Mille Mots* qui constatait que *« le processus de renouveau n'apporte, en fait, rien de très neuf »*... La direction de Prague, quelque peu choquée par tant de témérité, lança à plusieurs *reprises des mises en garde timides* contre tout excès. Mais pour les inconditionnels de Moscou, les *Deux Mille Mots* constituaient déjà un *« programme contre-révolutionnaire »* et le parti de Dubcek n'était plus qu'un *« club de discussion »* incapable d'agir pour jouer son *« rôle dirigeant »* dans un pays qui, paraît-il, était définitivement livré aux *« forces désireuses de restaurer le capitalisme »*. La suite est bien connue.

Brejnev avait raison

Cette évolution appelle deux remarques qui sortent du cadre des notices nécrologiques qu'on publie à chaque anniversaire des occasions historiques ratées.

La première de ces observations ne saurait soulever d'objections : du point de vue de la superpuissance soviétique, fidèle à la stricte application du principe doctrinal qui interdit tout partage du pouvoir après sa conquête, c'est Brejnev qui avait raison et non Dubcek. Ce que Moscou exigeait c'était le maintien pur et simple de la totalité de ce pouvoir entre les mains d'un parti communiste docile, prêt à accepter sans hésitation les *« recommandations »* qui lui parvenaient de Moscou. C'est donc en vain que Dubcek et les autres dirigeants de Prague affirmaient que, loin d'être affaibli, le parti s'était renforcé, que l'autorité de sa nouvelle politique allait croissant, que la direction serait capable de conduire la politique autrement qu'à l'aide des *« méthodes bureaucratiques discréditées du passé... »* C'est précisément de cela dont les Soviétiques ne voulaient à aucun prix. C'est pourquoi cette tentative d'auto-réforme devait être liquidée coûte que coûte. Et si les successeurs de Brejnev ne parviennent pas à *reconsidérer ce principe* de la ligne politique qui régit les rapports de Moscou avec ses alliés en Europe, il est certain que toute tentative *d'une véritable révision des struc*tures existantes du système en place dans cette région sera écrasée avec la même brutalité que le fut le « printemps de *Prague* ».

L'autre conclusion sera plus discutée, voire âprement contestée par ceux qui pratiquent une approche émotionnelle de la cause du socialisme. Elle pourrait se résumer à peu près ainsi : la réforme du *« socialisme réel »*, qui prend pour point de départ la même idéologie, bien que révisée, que le système d'origine, est impossible — *même si les chars ne viennent pas l'écraser*. En d'autres termes : l'idée d'auto-réforme porte en elle-même le germe de sa perte, et ce processus de destruction se met en marche parallèlement aux tentatives d'application de la réforme. Car les efforts des révisionnistes ont quelque chose de contradictoire : ils veulent démocratiser un système dont la force réside précisément dans la négation de la démocratie ; ils rêvent d'introduire l'égalité dans une société qui codifie la prééminence de certains groupes ou organismes ; ils désirent libéraliser un régime qui, par définition, ne saurait être libéral.

C'est pourquoi les tentatives de révision du système périssent plus souvent sous la roue d'une logique politique implacable que sous les chenilles des chars. Ainsi, pendant la période de 1917 à la mort de Staline en 1953, on a vu échouer tous les procès en révision intentés au léninisme et au stalinisme. Par la suite, Khrouchtchev et Gomulka ont, eux aussi, vainement tenté d'apporter au système quelques retouches, avant d'être forcés de se replier sur leurs positions de départ. Le titisme, après une série d'élans libéralisateurs, n'en demeure pas moins un régime autoritaire de parti unique. Les révoltes ouvrières en Allemagne de l'Est, en Tchécoslovaquie et en Pologne ont été ou bien matées ou bien diluées dans le compromis du *« socialisme du goulash »*. A cette liste incomplète, il convient d'ajouter aussi les innombrables tentatives individuelles des intellectuels communistes réclamant la révision du stalinisme et de ses dérivés.

La conclusion qui s'impose est catégorique : dans aucun des pays qui se disent socialistes, il ne fut *jamais réalisé de révision, ni même* de rectification des *structures* propres au système établi. Ces pays restent encore aujourd'hui soumis à un *système strictement centralisé de* parti unique, dirigé par une bureaucratie qui prétend détenir la vérité historique et politique ; le pouvoir est sans partage et ne saurait être contesté. Ce qui n'exclut pas quelques améliorations fort appréciables, intéressant la vie quotidienne, dans un certain nombre de ces pays, notamment en Hongrie et, partiellement, dans la Tchécoslovaquie *« normalisée »*. *Tirant la leçon des révoltes* ouvrières, grèves et autres manifestations du mécontentement populaire, les dirigeants ont, en effet, compris qu'en satisfaisant ces désirs de consommation dans la mesure du possible, ils achètent du coup la paix sociale et, avec elle, l'immobilisme politique et civique de la population. Ainsi, le socialisme du *goulash va-t-il de pair avec le socialisme de caserne.*

Puisque les chars se tiennent prêts à intervenir à tout moment et que le révisionnisme est mort sans espoir *de résurrection, faut-il en déduire* qu'il est inutile d'entreprendre quoi que ce soit en Europe orientale ?

Un processus parallèle

Certainement pas. Car c'est justement le choc consécutif à l'application de la doctrine Brejnev, ainsi que le travail des réformistes et des révisionnistes, qui ont préparé l'évo*lution à laquelle nous assistons* aujourd'hui dans tous les pays du bloc soviétique. Ce processus ne constitue ni une tentative de ren*verser le régime, ni un effort pour* le *réformer*, ni même une velléité d'opposition. Il se déroule parallèlement au pouvoir, et lui rappelle qu'il bafoue les lois et la Constitution dont il est l'auteur, qu'il n'applique pas les conventions internationales dont il est signataire. En même temps, les citoyens qui exercent ces pressions sur le pouvoir ne se font guère d'illusions ; ils comptent *avant tout sur leurs propres moyens*, qui bien que très limités ne sont pas négligeables, pour mettre sur pied certaines activités civiques parallèles et indépendantes. Ainsi *s'est formée* une morale qui définit des rapports nouveaux entre individus ; ainsi ont vu le jour divers clubs, *un enseignement universitaire, une* production littéraire et artistique parallèles, des journaux et même des syndicats indépendants.

Ce *« nouvel évolutionnisme »* peut certes enregistrer des échecs, des reculs, mais jamais une défaite totale : il ne s'est pas fixé un but précis et unique (comme par exemple le démantèlement du système par la révolte) mais, au contraire, une multitude d'objectifs divers, qui peuvent varier selon les résultats obtenus. N'étant pas dirigé à partir d'un centre unique, il ne saurait être *abattu d'un seul coup. Sa source* d'énergie est aussi insaisissable qu'inépuisable, puisqu'elle réside dans la volonté des citoyens d'être *enfin responsables.*

Ainsi le mouvement de la Charte 77 n'est pas un prolongement du *printemps* de Prague mais le résultat d'une *initiative* à laquelle les communistes révisionnistes se sont joints après avoir constaté l'échec de leurs propositions. Il faut rendre cet honneur à certains anciens partisans de l'expérience réformiste tchécoslovaque : ayant reconnu la vanité de leurs efforts, ils ont reconnu leur échec. De leur côté, leurs partenaires (et souvent anciennes victimes) non communistes les ont accueillis sans *récriminations. Ils partagent avec eux* l'espoir d'une désagrégation rapide du *régime* totalitaire. Ils n'excluent pas non plus le maintien (si telle est *la volonté de la majorité du pays*) de certaines conquêtes du *« socialisme réel »*, celles justement que les révisionnistes désiraient conserver et approfondir. Avec une noblesse digne de respect, ils permettent donc à ces derniers de se considérer toujours comme des communistes, avec tout ce que cela implique.

Telle semble être la leçon fondamentale du printemps de Prague dix *ans après son écrasement. Elle ne* s'applique d'ailleurs pas à la seule Tchécoslovaquie. C'est d'une mutation morale et politique de premier *ordre qu'il s'agit. En Occident* — notamment à gauche — on ne l'a pas encore bien compris ou alors on ne veut pas le comprendre. Pourtant, les faits sont là, *indiscutables : dans un* laps de temps relativement bref, des groupes de citoyens, appartenant à toutes les couches de la société, sont parvenus non seulement à dresser l'acte d'accusation du système stalinien et néo-stalinien, mais aussi à apporter des preuves irréfutables, accablantes, sur son caractère immuable. Ces preuves ont à leur tour passablement ébranlé l'équilibre poli*tique interne du régime, sensibilisé* l'opinion publique occidentale, secoué ses partis communistes, les résultats des élections et mille et un principes *idéologiques, rendu au problème des* droits humains et civiques dans le monde soviétique la place qui lui revient.

Le sort de cette expérience en Union soviétique et en Europe de l'Est dépend dans une large mesure *du soutien et de la compréhension* qu'elle rencontrera en Occident. Les citoyens des pays démocratiques ont un rôle éminent à jouer ; comme la paix, la liberté est indivisible.

(*) Journaliste d'origine tchèque.

La fin des illusions

Durant le printemps de Prague, M. Zdenek Mlynar fut secrétaire du comité central et membre du présidium du parti. Il tenta de démissionner en octobre 1969, ne voulant pas sanctionner l'accord légalisant la présence des troupes *soviétiques en Tchécoslovaquie ; devant les prières de ses* amis, il se mit en congé pour un mois. Puis cet idéologue en vue du « nouveau cours », retourna à l'entomologie. Il se manifesta à nouveau en 1977 lors de la constitution de la Charte 77. Depuis un an, il vit en exil en Autriche et est l'un *des animateurs de l'opposition socialiste tchécoslovaque.*

par ZDENEK MLYNAR

LE 22 août 1968, alors que je refusais de participer au *« gouvernement révolutionnaire ouvrier et paysan »* qui devait être formé à l'ambassade d'U.R.S.S. à Prague, l'ambassadeur soviétique S. Tchervonenko me dit : *« Il faut voir les choses dans une perspective à long terme : aujourd'hui cela vous semble impossible, mais dans cinq ans, comme pour la Hongrie, tout le monde aura oublié les événements actuels. »* Il n'en a rien été. Dix ans après, le « printemps de Prague » n'est pas une affaire morte, et deux questions essentielles demeurent d'actualité : le « printemps » devait-il être supprimé ? S'agit-il de la mort de tout espoir démocratique pour la Tchécoslovaquie ?

En tant que collaborateur de Dubcek, j'ai participé activement au « printemps de Prague ». J'étais de ceux qui voulaient réformer le système politique d'une manière plus prudente qu'il ne le fut parfois. Je pensais que nous aurions à faire face à une attaque des forces staliniennes, tant intérieures qu'extérieures, et qu'il fallait assurer chaque position avant de s'attaquer à une autre. Je voulais qu'un congrès extraordinaire du parti se réunisse au mois de mai et que des élections législatives et municipales aient lieu en juin pour légaliser et stabiliser les changements déjà effectués. J'étais contre une liberté illimitée de parole et de presse, et je voulais conserver la possibilité d'imposer des limites pour éviter des conflits de plus en plus forts avec Moscou. Je me rendais compte que cela entraînait une limitation du vaste mouvement démocratique qui commençait à se développer ; mais cela me semblait indispensable pour conserver ce qui avait été atteint.

Aujourd'hui, je ne pense plus qu'une telle méthode aurait pu sauver le « printemps de Prague ». Car les raisons pour lesquelles l'U.R.S.S. a eu recours à l'intervention militaire étaient tout autres.

Le communisme réformateur tchécoslovaque de 1968 était un enfant tardif du vingtième congrès du parti communiste de l'U.R.S.S. et de la politique de Khrouchtchev qui s'en ensuivit. Mais lorsque ce communisme réformateur s'appliqua pleinement, un tournant essentiel avait été déjà opéré en U.R.S.S. : la bureaucratie avait limogé Khrouchtchev, car ses réformes menaçaient la stabilité du *système. Certes, Khrouchtchev n'était pas* vraiment un communiste réformateur, mais il croyait indubitablement en la possibilité de renforcer le système soviétique par des changements *économiques, politiques et idéologiques*, tout en sous-estimant le rôle du complexe politico-militaire.

Le temps des « réalistes politiques »

Ce n'est pas un hasard si les forces qui ont pris le pouvoir après Khrouchtchev ont créé un nouveau vocabulaire pour la propagande officielle : leur argument principal est que leur système *« existe réellement »*, non pas qu'il est idéal. C'est une équipe *« de réalistes politiques »* qui voit, dans la force politico-militaire, la garantie la plus fidèle du modèle *soviétique « de socialisme réaliste ». En* matière de politique intérieure, ces « réalistes » ne sont pas revenus à la terreur stalinienne classique : la répression policière directe ne frappe que des milliers d'opposants et non *plus des millions. Mais le système de dictature* politique et policière n'a pas disparu. Il s'appuie sur les nouveaux besoins de consommation qui se développent ; seul celui qui est loyal à l'égard du régime peut avoir la perspective d'une vie matérielle décente pour lui-même et ses enfants. Bien que tous les opposants ne soient pas emprisonnés, chaque citoyen est placé devant le choix suivant : soit mener une vie privée tranquille et manifester extérieurement sa loyauté politique, soit être privé d'un niveau de vie décent, ne pas connaître la sécurité du travail et exposer à la discrimination ses enfants et ses parents, etc.

Les « réalistes » *soviétiques* ne cherchent même plus à ce que les citoyens croient à l'idéal et aux mots d'ordre de la propagande officielle. Il suffit de faire semblant d'y croire et de ne pas se révolter. Peu importe que ce soit par peur ; l'important, c'est que personne ne mette en danger le système de gouvernement qui *« existe réellement »*. En matière de *politique étrangère, les choses ont changé* aussi : les temps sont passés où la direction stalinienne de l'U.R.S.S. refusait de signer la *Déclaration universelle des droits de l'homme* ; les « réalistes » d'aujourd'hui signent n'importe quoi, quitte ensuite à dénoncer de prétendues ingérences dans les *« affaires intérieures »* et à faire ce qu'ils veulent. Alors que Khrouchtchev pensait encore que l'U.R.S.S. remplirait son rôle de grande puissance, surtout grâce à son influence politique, idéologique et économique, les souverains contemporains du bloc soviétique ont compris qu'ils n'en avaient pas la force. C'est pourquoi ils comptent surtout sur la puissance militaire qui maintient le bloc soviétique et qui assure l'influence *soviétique* dans le monde.

Le « printemps de Prague », fruit tardif de l'ère khrouchtchévienne, s'est donc trouvé en conflit avec toutes ces nouvelles tendances qui étaient déjà imposées en U.R.S.S. Une prudence plus grande de la part des réformateurs n'aurait donc probablement pas pu empêcher le conflit avec Moscou. Mais, en 1968, Dubcek et ses partisans n'avaient pas su deviner le développement politique réel à l'intérieur du *bloc soviétique. Les illusions idéologiques* prévalaient encore chez eux, chez nous, les communistes *réformateurs* du « printemps de Prague ».

Dix ans plus tard, malgré tout, ce reproche n'est pas prépondérant chez les Tchécoslovaques. Ils vivent certes encore sous le choc d'août 1968, respectant, dans un certain sens, la réalité imposée par la violence et estiment qu'il serait insensé de susciter un conflit ouvert. La dictature restaurée n'a toutefois pas effacé du souvenir de la population ce qu'elle avait vécu pendant quelques mois. Et ce qu'elle a vécu montre indubitablement que l'absolue *majorité du peuple reconnaît les valeurs et* l'idéal de la démocratie politique et rejette le régime totalitaire.

A la dure école de la vie quotidienne, les populations des pays du bloc soviétique perdent effectivement leurs illusions et apprennent le réalisme politique. Si, à l'époque du « printemps de Prague », une grande partie *de la population croyait vraiment qu'une* évolution démocratique était possible dans le cadre du pacte de Varsovie, tel n'est plus le cas aujourd'hui. L'idée d'un Etat souverain et *indépendant*, en dehors de tout bloc militaire, est à présent plus forte que jamais en Tchécoslovaquie. De même, l'idée que ce sera le parti communiste tchécoslovaque qui instaurera un système démocratique dans le pays ne retrouverait plus aujourd'hui qu'une fraction infime des partisans qu'elle avait en 1968. Au contraire, l'idée que la démocratie politique est liée à une alternative au régime communiste tel qu'on le connaît est également plus forte que jamais.

L'aspiration à la démocratie

Le *régime actuel* fait semblant de croire que *tout est en ordre, mais il se rend compte* de la réalité des changements. C'est pourquoi il a réagi d'une manière aussi disproportionnée au *mouvement* de la *Charte 77*, qui ne menace pas le régime et qui est impuissant contre les chars, l'armée et la police. Les dirigeants sentent à juste titre que ce *mouvement* est la manifestation de quelque chose contre quoi ils sont presque impuissants : l'aspiration à la *démocratie politique*. Et c'est précisément de quoi il s'agit à long terme : la dictature de type soviétique parviendra-t-elle ou non à *briser*, dans des pays de tradition démocratique, les fruits de cette tradition ? La société gérée par la dictature se transformera-t-elle en une masse d'habitants à la mentalité d'esclaves ou demeurera-t-elle une société de citoyens intérieurement libres ?

Il est difficile de prévoir aujourd'hui quand et dans quelles conditions les systèmes dictatoriaux des pays du bloc soviétique en arriveront à nouveau à des crises semblables à celles des années 50 et du début des années 60. Mais il est certain que les contradictions intérieures et économiques non résolues mènent à *nouveau* ces pays vers des crises semblables. Lorsqu'une telle crise se manifestera, il sera essentiel de voir *si* la société, qui a vécu des années durant sous un régime dictatorial, aura ou n'aura pas suffisamment de forces intérieures pour parvenir à *une solution démocratique de toutes les* contradictions amassées. C'est à cela que se résume aujourd'hui la lutte à long terme menée en Tchécoslovaquie.

Après les expériences de l'année 1968, il est certain qu'une évolution démocratique n'a aucune chance si elle est menée par les forces isolées d'un seul pays du bloc soviétique, et ce dans une situation où l'U.R.S.S., dans le cadre de sa sphère d'influence reconnue, peut réprimer directement une évolution intérieure. Mais, dans d'autres conditions, *elle pourrait* avoir sa chance. L'intervention soviétique en Tchécoslovaquie en août 1968 a contribué à ce qu'apparaisse au moins l'une des conditions *indispensables : la mort des illusions qui* mythifiaient la réalité de la dictature totalitaire de type soviétique.

DE L'INVASION DE LA TCHÉCOSLOVAQUIE

même les fidèles de Moscou de constituer un gouvernement fantoche. Moscou dut donc, dans un premier temps, composer avec M. Dubcek et ses amis avant de parvenir à ses fins en trouvant dans l'ambitieux Gustav Husak l'homme-lige qui allait « normaliser » la situation et épurer à outrance tous les secteurs de la vie publique.

Les conséquences de cette consolidation de l'empire soviétique — que personne ne menaçait en réalité — sont incalculables. Elle a gagné à l'U.R.S.S. la haine farouche d'un peuple qui avait retrouvé sa dignité et qui, avec le peuple bulgare, était le seul, pour des raisons historiques, à nourrir une amitié sincère pour la Russie. Elle a causé un grand tort aux partis communistes occidentaux et à leur crédibilité en tant que partenaires politiques, quelles que soient les distances qu'ils aient pris avec Moscou. Enfin, en Tchécoslovaquie même, elle a appauvri le pays d'un personnel politique et de plusieurs générations d'intellectuels talentueux, naïfs et brouillons parfois, mais qui au moins croyaient en ce qu'ils faisaient. Le personnel en place aujourd'hui est d'un pragmatisme cynique. Et même ceux qui seraient tentés de faire sortir le pays de l'ornière dans laquelle il s'enlise n'oseraient sans doute pas se manifester. C'est pourquoi on « normalise » encore. D'autant que, depuis la conférence d'Helsinki et en raison sans doute des quelques mois de liberté vécus en 1968, le mouvement de la Charte 77, né il y a un an et demi et qui lutte pour des droits civiques, n'est pas près de juger sa tâche terminée.

Les événements d'il y a une décennie n'ont pas fini de susciter des discussions passionnées à l'intérieur du bloc soviétique et dans le monde occidental. On trouvera ci-dessous quelques-unes de ces réflexions sur le sort de cette République, créée au lendemain de la première guerre mondiale, sacrifiée par les puissances occidentales à la veille du second conflit mondial, et dont la population souhaite seulement malgré les chars, vivre dans la justice sociale et la liberté pour pouvoir jouir des fruits de sa culture muselée et de son économie, qui a trop longtemps servi de réservoir aux pays « frères ».

Qu'est-ce qui a été atteint le 21 août 1968 ?

par PIERRE DAIX (*)

DIX ans plus tard les faits ont tranché entre ceux qui ne voulurent voir dans l'invasion de la Tchécoslovaquie qu'un incident de parcours, un expédient provisoire, une erreur des dirigeants soviétiques, et ceux qui considérèrent que l'occupation du pays appartenait à la logique même, à la structure du système soviétique. Dix ans plus tard, aucun des prétextes invoqués pour justifier l'intervention n'est désormais retenu, même par ses plus chauds partisans. On n'a jamais songé à honorer les communistes tchécoslovaques alarmés au point de faire appel à l'armée rouge et, quand le président Husak se rend à Bonn, que reste-t-il du prétendu danger d'agression de la part de la République fédérale ?

Le débat se résume maintenant à une seule question : le système socialiste était-il mis en péril par le printemps de Prague ? Tout ce que nous connaissons à présent de ce processus de réforme appelle une réponse négative. A aucun moment ni les nationalisations, ni la collectivisation des terres, ni le contrôle de l'Etat sur l'ensemble de l'activité économique et sociale n'ont été mis en cause. Le gouvernement Dubcek a scrupuleusement respecté ses obligations vis-à-vis du pacte de Varsovie ou du Comecon et a laissé manœuvrer sur son territoire, des semaines durant, les forces soviétiques.

Il en va tout autrement du point de vue qu'ont sur le système socialiste ceux qui en assument la charge.

Pour Lénine comme pour M. Brejnev, le pouvoir de la révolution ne se partage pas. D'une part, cela découle de la conception même du « socialisme scientifique » — comment partager la science avec ceux qui s'en excluent ? D'autre part, c'est la pratique même qui a fait — ce que ne prévoyait pas la doctrine — du parti communiste au pouvoir le parti unique. C'est l'expérience de la révolution qui a conduit le parti communiste à se confondre avec l'Etat, à assumer le contrôle absolu de toutes les institutions sociales au point de se substituer à la société civile.

Quand tous les congrès du parti communiste soviétique proclament qu'il faut renforcer le « *rôle dirigeant du parti* », ce n'est pas, en effet, une répétition rituelle, c'est la constatation que le parti ne peut laisser nulle part se développer un processus social, économique, culturel indépendant. Le rôle dirigeant du parti doit être total sous peine de ne plus être. Il n'est ni négociable ni réductible.

Or, du point de vue du « socialisme existant », que s'est-il passé en Tchécoslovaquie au printemps de 1968 ? Il avait été décidé — avec l'accord de M. Brejnev — d'enlever au président Novotny le pouvoir qu'il possédait sur le parti pour ne lui laisser que la présidence de la République. La désignation d'Alexandre Dubcek comme premier secrétaire mettait d'autant moins en cause le « *rôle dirigeant du parti* » que c'est Antonin Novotny lui-même qui dut introniser son successeur devant le comité central le 5 janvier 1968. Et, d'ailleurs, il fallut que la nouvelle direction, par des articles dans l'organe central du parti, fasse appel au soutien des militants en leur laissant entendre qu'elle ne lancerait pas la police politique contre eux s'ils critiquaient ce qui n'allait pas, pour que se répande peu à peu, d'abord au sein du parti unique, puis dans la population, le sentiment qu'il n'y avait pas seulement un remaniement de la direction du P.C., mais un changement politique.

C'est lors des élections dans les organismes locaux du parti qui se tenaient en vue du prochain congrès que, courant février, les bouches s'ouvrirent. Ce processus fit-il boule de neige. En quelques semaines, il aboutit au renversement des directions des syndicats officiels, de l'organisation de la jeunesse et des principales « organisations de masse ». Des pans entiers de l'appareil bureaucratique s'effondrèrent, la censure pour commencer.

Menace mortelle contre la révolution

Le 22 mars, ce processus produisit l'explosion du compromis initial : M. Novotny dut démissionner de la présidence de la République. Ce qui apparaissait en Occident comme la consécration du processus de réforme signifiait pour les dirigeants soviétiques la perte par le parti communiste tchécoslovaque de son *rôle dirigeant* et, par là même, une menace mortelle contre la Révolution. L'irruption des masses tchécoslovaques dans l'organisation du pouvoir à Prague ne constituait pas seulement un exemple intolérable — et que dénonçaient déjà avec véhémence MM. Ulbricht en R.D.A. et Gomulka à Varsovie, — mais une entorse au fonctionnement même du système socialiste.

La presse tchécoslovaque, enquêtant sur les « *violations de la légalité socialiste* », ne révélait-elle pas la dépendance des juges devant la section *ad hoc* du comité central ? Et, plus grave encore, la dépendance de la direction du P.C.T. devant les « *conseillers soviétiques* » lors de l'organisation du procès Slansky ? Non seulement de telles révélations détruisaient les secrets les mieux gardés, mais encore elles constituaient la transgression surprême en faisant n'importe quel citoyen tchécoslovaque juge du pouvoir de la Révolution.

Or, ce renversement du système politique ne pouvait plus connaître de limite. C'étaient toutes les relations entre la Tchécoslovaquie et le système socialiste qui allaient devenir l'objet de discussions publiques : l'inégalité des relations économiques, le fonctionnement du pacte de Varsovie. Les ouvriers mettaient en cause les productions exigées par l'Union soviétique, les prix payés pour les exportations ou les importations.

Quand les dirigeants communistes tchécoslovaques répondaient que toutes les craintes pour le système socialiste étaient sans fondement, puisqu'ils possédaient, comme jamais encore, l'entière confiance du peuple, aux yeux des dirigeants soviétiques, ils ne faisaient que reconnaître le renversement du pouvoir de leur parti, puisqu'au lieu de détenir ce pouvoir de la Révolution, ils se targuaient de le détenir du consensus du peuple. Le comble fut atteint quand apparurent des forces politiques extérieures au parti : association des sans-parti, pis encore, des victimes des illégalités.

Les socialistes qui n'avaient pas accepté la fusion forcée avec le P.C. en 1948 acceptèrent de ne pas reconstituer leur parti et de soutenir Dubcek, manifestant ainsi malgré tout une autonomie intolérable. L'irrémédiable fut la publication du *Manifeste des deux mille mots*. Le pluralisme passait dans les faits. Le pouvoir de la Révolution était battu en brèche.

Ce qui est stupéfiant dix ans après, c'est que ces évidences ne soient pas apparues à l'époque comme telles ni aux dirigeants du P.C. tchécoslovaque, ni à ceux des partis occidentaux, et encore moins aux observateurs de la quasi-totalité des moyens d'expression, voire aux dirigeants occidentaux eux-mêmes.

L'invasion du 21 août est pourtant devenue un révélateur politique remarquable. Elle n'a pas seulement mis fin au processus de réformes modérées du printemps de Prague, elle a porté un coup décisif au « révisionnisme », c'est-à-dire à l'espoir que le système soviétique pouvait être réformé de l'intérieur, par un retour aux sources du marxisme. Elle a atteint la croyance que le léninisme pouvait être un remède aux errements du stalinisme. D'où l'aggravation de la crise entre le P.C.U.S. et les P.C. occidentaux. L'occupation militaire persistante et

Il faut cependant observer que, P.C.E. mis à part, aucun de ces partis n'a condamné comme « *manquement à la légalité socialiste* » le renversement de la direction du parti communiste du printemps de Prague. Mieux, le P.C.F. l'a reconnu comme « *affaire intérieure tchécoslovaque* » à la conférence des partis communistes à Moscou en 1969. C'est que, ce qui est en jeu, c'est aussi la structure des partis léninistes : le centralisme démocratique. C'est ce centralisme qui avait été retourné au profit de la démocratie par le printemps de Prague.

Il y a un parallélisme entre la crise ouverte dans le P.C.T. fin 1967 par la découverte de l'étendue de la catastrophe économique et sociale après vingt ans de pouvoir, et celle provoquée dans le P.C.F. par l'échec de l'union de la gauche. Chez nous aussi, brusquement, c'est le « *rôle dirigeant* » de la hiérarchie qui a été mis à nu, même si c'est seulement à l'intérieur du parti et non de l'ensemble de la société. Or ce qui s'est joué et perdu à Prague en 1968 demeure plein d'enseignements. Et si l'on ne se paye pas de mots, la transformation du fonctionnement du P.C.F. apparaît comme indissociable de sa rupture avec le système du « *socialisme existant* ». En outre, tout ce que le P.C.F. dénonce comme « *manquements à la démocratie socialiste* » là où ses partis frères sont au pouvoir ne peut plus à présent être disjoint du léninisme opératoire, c'est-à-dire de la pratique politique du léninisme doctrinal.

Ce sont ces illusions qui ont été perdues le 21 août 1968.

(*) Ancien rédacteur en chef des *Lettres françaises* jusqu'à leur disparition en octobre 1972, M. Pierre Daix a quitté le P.C.F. en octobre 1974 après une longue polémique portant aussi bien sur l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie que sur l'affaire Soljenitsyne.

Un bilan plutôt positif

par JEANNETTE THOREZ-VERMEERSCH (*)

SITUEE au cœur de l'Europe, confinant aux frontières de deux mondes différents par leur système économique, politique, la Tchécoslovaquie nous intéresse au plus haut point, nous les Français. Pour les communistes s'ajoute à l'intérêt national l'intérêt de l'avenir du socialisme.

Dans la compétition gigantesque entre les systèmes capitaliste et socialiste, les impérialistes ont longtemps espéré que les régimes socialistes s'effondreraient sous le poids à la fois des difficultés inhérentes à toute transformation révolutionnaire et sous le poids de la subversion, voire des interventions extérieures, ou la combinaison de ces divers éléments. La Tchécoslovaquie fut une de leurs plus grandes espérances.

Cependant, tous les espoirs et calculs se sont heurtés à la réalité vivante du socialisme, qui a surmonté les difficultés une à une, les épreuves, dont la plus terrible, celle de la seconde guerre mondiale.

Il est vrai qu'au cours des années il n'y eut pas que des succès en Tchécoslovaquie. Des fautes, des erreurs, furent commises dans le secteur économique et social tout comme dans le secteur politique. De graves atteintes furent portées à la démocratie prolétarienne, socialiste, ce qui entrava les taux de croissance de l'économie, du niveau de vie et porta atteinte à la confiance entre gouvernants et gouvernés. Elles portaient atteinte, à la longue, au prestige du socialisme lui-même.

Le parti communiste, bien qu'un peu tardivement, voulut remédier aux fautes, aux erreurs, s'adapter aussi à l'étape nouvelle de la construction du socialisme. Mettant à profit cette entreprise de correction, y compris la correction des injustices, les éléments révisionnistes, les droitiers, les anciens bourgeois et les éléments de leurs anciens partis se mirent en branle pour la dévoyer, et, bientôt, il ne s'agissait plus de corriger les fautes et erreurs, de réparer les injustices, de s'adapter à une nouvelle étape de la construction du *socialisme*, *mais de la mise en cause du* socialisme lui-même depuis 1948.

Les impérialistes, eux, ne s'y étaient pas trompés. Dans un grand journal du capital, *la Vie française*, du 30 août 1968, on pouvait lire à propos des événements de Tchécoslovaquie : « *Ce pays, partenaire naturel des nations industrialisées occidentales, et tout particulièrement de son dynamique voisin, la République fédérale allemande..., risquait de basculer dans le camp occidental.* »

Les spéculations allaient bon train. On pouvait lire dans *le Monde* du 25 avril 1968 : « *Il est même déjà question de réorienter les fournitures d'uranium jusque-là entièrement réservées à l'U.R.S.S.* » Chacun peut imaginer le danger qu'aurait représenté la livraison d'un produit stratégique d'une telle importance aux revanchards allemands.

Le même journal *le Monde*, du 20 septembre, publiait le point de vue du général Tonny Albord : « *J'ai gardé* — disait-il — *le mauvais esprit de 1939 et, en bon militaire, j'ai observé le côté stratégique de l'événement que personne ou si peu n'a mis en relief. Bismark a écrit, il y a fort longtemps : « Qui tient la Bohême, tient l'Europe. » Hitler, tout caporal stratège qu'on le qualifiât, le savait : la plate-forme tchèque se prête à toutes les manœuvres.* »

Le général de Gaulle quant à lui, soucieux de l'intérêt national, s'était bien gardé d'entrer dans ce concert « européen ». Il craignait une Allemagne réunifiée aux mains des revanchards.

Des hommes en Tchécoslovaquie, conscients de ce danger mortel, en ont appelé aux pays du traité de Varsovie, afin d'éviter la catastrophe. Et certains ne se consolent pas d'avoir vu leurs plans brisés.

Les oiseaux de malheur avaient prédit une aggravation de la situation en Europe. C'est le contraire qui s'est produit. La République fédérale d'Allemagne a dû tenir compte de la réalité.

Des traités conformes aux relations pacifiques ont été conclus entre l'U.R.S.S. et la R.F.A., entre cette république et la Pologne socialiste, entre les deux Etats allemands. La République fédérale a enfin reconnu la République démocratique allemande comme un Etat souverain ayant tous les droit de la souveraineté, y compris au plan international.

Enfin, la R.F.A. a conclu des accords avec la République socialiste de Tchécoslovaquie et a reconnu caduc le traité de Munich jusqu'alors en vigueur.

Plus récemment encore, la conférence d'Helsinki fut une victoire des forces de paix.

En somme, le bilan des dix années est plutôt positif.

Cependant, loin de se résigner devant la réalité, de tirer les leçons de l'histoire, notamment que ni la force ni la subversion ne peuvent venir à bout du socialisme, les impérialistes cherchent de nouveaux moyens d'empêcher la création d'une zone de paix en Europe, dans le respect de chaque peuple à choisir le système qui lui convient. Ils ont enfourché un nouveau cheval de bataille, les droits de l'homme.

Il serait dérisoire, si ce n'était si grave, de voir les Carter, les Schmidt, les Callaghan, les Giscard d'Estaing, se faire les champions des droits de l'homme, même quand ils trouvent l'appui inattendu d'hommes de gauche. Les Noirs, et en général les hommes de couleur, aux Etats-Unis savent quelque chose des droits de l'homme dans leur pays, sans compter le droit au travail pour les millions de chômeurs.

Les fonctionnaires en Allemagne de l'Ouest savent aussi qu'il en coûte leur gagne-pain d'avoir des opinions communistes.

En France, les jeunes sans emploi, les objecteurs de conscience, les militants antinucléaires savent aussi ce que sont les droits de l'homme. Sans compter les peuples d'Afrique qui connaissent l'aide apportée par le gouvernement français sous forme de bombardements.

Mais, là encore, la vie se chargera d'éclairer la lanterne de millions de gens qui, depuis dix ans, n'entendent qu'un seul son de cloche.

(*) Ancien membre du bureau politique du P. C. F.

DANS « L'HUMANITÉ »

M. Raymond Guyot (P.C.) : la plaie reste béante

« L'Humanité » publie en première page un article de M. Raymond Guyot et, en page intérieure, une chronologie des événements d'août 1968. M. Guyot, aujourd'hui âgé de soixante-quinze ans, a siégé au comité central depuis 1937 et au bureau politique du P.C.F. de 1945 à 1972 et était chargé des relations avec l'Internationale communiste ou le mouvement communiste international et l'U.R.S.S. Il rappelle que le bureau politique du P.C.F. avait exprimé, le 21 août, sa réprobation à la suite de l'intervention militaire en Tchécoslovaquie et que le comité central avait, le lendemain, fait sienne cette déclaration en employant toutefois le verbe désapprouver. M. Guyot, qui est le beau-frère d'Arthur London (l'un des trois survivants du procès Slansky en 1952), fut mêlé de près à d'autres événements dramatiques de l'histoire de ce pays.

M. Guyot écrit : « *Minuit... Il y a dix années, la nuit du 20 au 21 août 1968. Gaston Plissonnier et moi, répondant à l'invitation de l'ambassadeur, nous étions à l'ambassade de l'Union soviétique pour prendre connaissance d'une communication « importante » du parti communiste de l'Union soviétique au parti communiste français.*

» *Nous attendions depuis 22 heures. Quelques minutes avant minuit, l'ambassadeur, de retour d'un entretien avec le général de Gaulle, nous lit un long pensum sur les rapports entre l'Union soviétique et la Tchécoslovaquie pour arriver enfin au fait : les troupes soviétiques et celles de quatre autres pays socialistes sont entrées en Tchécoslovaquie.*

» *Notre stupéfaction était d'autant plus grande que, quelques jours auparavant, un accord avait été signé entre les dirigeants de l'Union soviétique et la Tchécoslovaquie. Nous en avons fait la remarque en rappelant que notre parti avait déjà fait connaître son opposition à toute utilisation de la force pour régler les problèmes politiques entre pays socialistes. Nous avons pris congé en ajoutant que nous informerions immédiatement le camarade Waldeck Rochet alors dans sa famille en Saône-et-Loire. Ce que nous avons fait dans la nuit même.*

» *On connaît la suite... Le lendemain même, le bureau politique, réuni d'urgence adopte une déclaration dans laquelle il exprime « sa surprise et sa réprobation à la suite de l'intervention militaire » et décide de convoquer le comité central.*

» *Ce dernier, réuni le lendemain 22 août, adopte à l'unanimité moins une voix une résolution dans laquelle il se prononce contre toute ingérence dans les affaires intérieures d'un parti frère et fait sienne la déclaration du bureau politique du 21 août.*

» *Tous les événements qui ont suivi ont montré que notre parti a eu raison. C'est notre honneur de l'avoir dit clairement aux partis communistes concernés, comme à notre peuple.*

» *Dix années se sont écoulées..., la plaie ouverte au flanc de l'Union soviétique et des quatre autres pays socialistes, comme au cœur du peuple frère tchécoslovaque, la plaie ouverte jusqu'au plus profond du mouvement communiste et ouvrier international reste béante...*

» *Rien jusqu'ici n'a été fait pour la cicatriser. Et pourtant, pour notre bel idéal et pour l'Union soviétique, il le faudrait.*

» *Que faire aujourd'hui, dix années après ?*

» *Proclamer l'amnistie pour tous les citoyens tchécoslovaques victimes de ces tragiques événements et leur rendre leurs droits pour qu'ils prennent toute leur part à la construction de la Tchécoslovaquie socialiste à laquelle ils proclaments leur attachement.*

» *Il est un autre problème qu'on ne peut oublier, c'est la présence de forces militaires. Georges Marchais l'a posé il y a quelques jours devant des millions de téléspectateurs : mettre un terme à la politique des blocs et aboutir au retrait de toute troupe étrangère dans tous les pays européens.*

» *Peut-être ai-je rêvé, et pourtant si cela était, quel bel été pour la cause du socialisme dans le monde, quel magnifique été 1978.*

» *L'auteur de ces lignes n'a pas besoin de dire ici l'amour qu'il porte à l'Union soviétique et au peuple tchécoslovaque. C'est aussi au nom de cet amour que ces lignes sont écrites.* »

Du « printemps » à la « normalisation »

1968

5 JANVIER. — Le comité central sépare les fonctions de président de la République de celles de premier secrétaire du P.C. M. Dubcek remplace M. Novotny à la tête du parti.

23 MARS. — Réunion à Dresde des dirigeants d'U.R.S.S., Pologne, Hongrie, Bulgarie, R.D.A. et Tchécoslovaquie.

28 MARS. — Le général Svoboda est élu président de la République.

8 MAI. — Les dirigeants d'U.R.S.S., de Pologne, de Hongrie et de R.D.A. se concertent à Moscou.

20 JUIN. — Début des manœuvres du pacte de Varsovie en Tchécoslovaquie.

25 JUIN. — Vote de la loi sur la réhabilitation des prisonniers politiques.

27 JUIN. — Publication et signature dans les rues du manifeste des « deux mille mots ».

14 JUILLET. — A Varsovie les dirigeants du pacte de Varsovie se concertent à nouveau.

17 JUILLET. — Le P.C. français propose une conférence des partis communistes européens pour étudier l'affaire tchécoslovaque.

18 JUILLET. — La direction tchécoslovaque rejette les critiques que lui adressent les partis frères.

29 JUILLET-1er AOUT. — Rencontre soviéto-tchécoslovaque à Ciernа.

3 AOUT. — Réunion à Bratislava des cinq pays du pacte de Varsovie avec les dirigeants tchécoslovaques.

Dans la nuit du 20 au 21 AOUT. — Répondant à l'« appel à l'aide » de personnes non identifiées à ce jour, les armées de cinq pays du pacte de Varsovie envahissent la Tchécoslovaquie. M. Dubcek est emmené de force avec plusieurs de ses collaborateurs en U. R. S. S.

23 AOUT. — Le quatorzième congrès du parti communiste tchécoslovaque se tient à la barbe de l'occupant dans une usine de Prague. Le président Svoboda se rend à Moscou pour réclamer la libération des dirigeants emmenés de Prague.

26 AOUT. — Signature des accords de Moscou établissant un compromis boiteux entre l'occupant soviétique et les dirigeants tchécoslovaques.

16 OCTOBRE. — Signature à Prague d'un accord légalisant la présence des troupes étrangères sur le sol tchécoslovaque à titre « temporaire ».

7 NOVEMBRE. — Les manifestations organisées pour l'anniversaire de la révolution soviétique donnent lieu à quelques incidents : les étudiants occupent leurs universités pour manifester leur mécontentement.

1969

1er JANVIER. — Les institutions du nouvel Etat fédéral de Tchécoslovaquie sont mises en place.

16 JANVIER. — Suicide par le feu de l'étudiant Jan Palach.

21 et 28 MARS. — Incidents à Prague et manifestation de liesse populaire après les victoires de l'équipe tchécoslovaque sur celle d'U.R.S.S. au championnat mondial de hockey sur glace. Le bureau de la compagnie soviétique Aeroflot est saccagé le 28 mars.

17 AVRIL. — M. Gustav Husak remplace M. Dubcek au poste de premier secrétaire. La « normalisation » commence. Il ne faudra qu'un mois pour l'achever dans la presse.

19 AOUT. — M. Husak attribue la responsabilité de l'intervention aux « faiblesses » de la direction du P.C. tchécoslovaque de 1968 et désavoue la résolution du presidium du parti du 21 août 1968 condamnant l'invasion.

25 SEPTEMBRE. — M. Dubcek est exclu du presidium du parti ; il sera nommé le 15 décembre ambassadeur à Ankara, poste qu'il perdra dans le courant de 1970.

16 OCTOBRE. — L'Assemblée nationale tchécoslovaque « apprécie l'aide internationale désintéressée de cinq pays frères au moment des journées critiques d'août 68 ».

1975

27 MAI. — M. Husak, secrétaire général du P.C. tchécoslovaque, remplace le général Svoboda démis de la présidence de la République grâce à un amendement de la Constitution. Il cumulera les deux fonctions.

1977

5 JANVIER. — La « Charte 77 » lance un mouvement pour la défense des droits civiques et humains.

Le Monde

politique

RÉPONDANT A M. ELLEINSTEIN

M. Marchais rejette l'idée d'une « troisième voie » entre la social-démocratie et le socialisme soviétique

M. Georges Marchais, qui était l'invité du journal de 13 heures, sur France-Inter, le jeudi 17 août, a déclaré que l'article publié par M. Jean Elleinstein dans *Paris-Match* (*le Monde* du 18 août) est *« affligeant, pour plusieurs raisons, et d'abord parce qu'il contient des contre-vérités »*. Le secrétaire général du P.C.F. a cité les propos qu'il avait tenus à la télévision, le 9 août dernier, se référant au vingt-deuxième congrès de sa formation et au *« socialisme aux couleurs de la France »* tel que l'avait défini cette instance, alors que, selon M. Elleinstein, *« cette idée était absente des réponses de Georges Marchais aux journalistes »*.

M. Marchais a affirmé d'autre part que lors de l'entretien qu'il avait eu avec M. Elleinstein, celui-ci avait admis s'être *« sans doute »* trompé sur *« un certain nombre de points »* et avait convenu de prendre un nouveau rendez-vous avec le secrétaire général, ce qu'il n'a pas fait. Enfin, M. Marchais a rappelé la condamnation du dogmatisme *que comportait le rapport* qu'il avait présenté au 22ᵉ congrès. *« Il faut vraiment*, a-t-il dit, *que Jean Elleinstein soit peu assuré de sa position politique pour avoir recours à la fois aux contre-vérités, aux falsifications et à l'ignorance. »*

Pour M. Marchais, *« il n'est pas question d'une troisième voie »* entre la social-démocratie et le socialisme de type soviétique. La *social-démocratie, estime-t-il*, n'est qu'un mode de gestion de la société capitaliste ; à celle-ci *s'oppose* la société socialiste, que le P.C.F. veut construire sans se fonder sur les *« modèles existants »* et en tenant compte de *« cet héritage qui a forgé la classe ouvrière, le peuple de France, la France elle-même, et qui est l'acquis des travailleurs et du peuple »*.

La campagne d'explications que le parti communiste entretient sur la rupture de l'union de la gauche a pour but de *« reprendre et poursuivre le combat pour l'union, mais de le faire en mettant davantage d'atouts, si je puis dire, dans notre jeu pour gagner, cette fois »*, a déclaré M. Marchais ; il faut rendre l'union *« plus solide »*, puisque *« les socialistes sont parvenus à la briser »* en septembre 1977. Le dirigeant communiste estime que *« le fait que Robert Fabre se soit, qu'on le veuille ou non, dans une certaine mesure, rallié à la majorité actuelle (...) ç'a été, pour ceux qui ne voyaient pas encore clair, un véritable coup de phare dans la nuit »*.

Le secrétaire général du P.C.F. a ajouté : *« Nous avons voulu faire la clarté, et il faut encore la faire pour certains. Cela est nécessaire pour repartir au combat sur des bases nouvelles, car nous, nous n'avons pas changé de stratégie. L'union reste notre stratégie. »*

La mission proposée à M. Fabre, qui a affirmé que l'union de la gauche est « finie », et les déclarations des dirigeants socialistes sur le « carcan » que représentait le programme commun, prouvent, selon M. Georges Marchais, que, dès avant les élections de mars dernier, *« le parti socialiste et les radicaux de gauche ne voulaient plus de l'union de la gauche, ni du programme commun »*.

M. Marchais a évoqué d'autre part la journée d'action organisée par le parti communiste, le 29 août, sur le problème de l'emploi. *Cette manifestation* doit réunir un millier de personnes, selon le secrétaire général du P.C.F., qui a indiqué que des parlementaires communistes avaient demandé à être reçus par le premier ministre et que la fête de *l'Humanité* sera, elle aussi, placée sous le signe de la lutte pour l'emploi.

M. Marchais a rappelé la position du parti communiste sur l'entrée des pays méditerranéens dans le Marché commun. *« On nous reproche*, a-t-il dit, *d'être fidèles à une position concernant l'élargissement du Marché commun, qui a toujours été la nôtre, et qui figure dans le programme commun signé en 1972. »*

S'il reconnaît que les régimes politiques de l'Espagne, du Portugal et de la Grèce ont changé, M. Marchais estime que ces pays *« ne sont pas des modèles de démocratie »*. *« Mais surtout*, a-t-il ajouté, *on ne peut pas accepter l'entrée dans le Marché commun de pays dont la situation économique et sociale va mettre en cause les intérêts des travailleurs et des paysans français. »*

C'est pourquoi le P.C.F. entend montrer *« tous les dangers que présente l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun »* car, a déclaré M. Marchais : *« La situation sociale est telle, dans ce pays, le niveau des salaires est tel, l'absence d'avantages sociaux est telle que cela risque de causer un grave préjudice à l'économie française et, par conséquent, aux travailleurs français, qui connaissent le chômage, et aux petits et moyens paysans français qui voient leur pouvoir d'achat baisser pour la cinquième année consécutive. »*

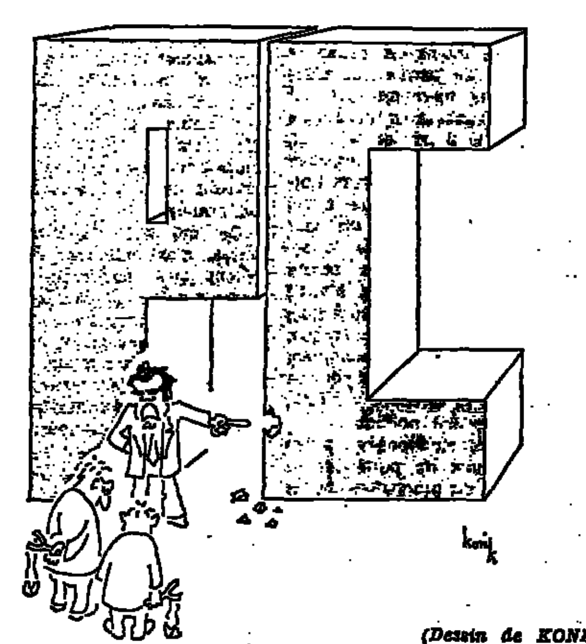
Enfin, M. Marchais a critiqué le *« diktat insolent de M. Carter »* qui, dans l'affaire de la vente d'un ordinateur à l'Union soviétique, *« prétend retirer à la France son droit de vendre ou de ne pas vendre telle ou telle production à tel ou tel pays »*. Le secrétaire général du P.C.F. a insisté, d'autre part, sur la revendication d'une baisse immédiate du prix de l'essence, rendue possible, selon lui, par la dépréciation du dollar.

M. POPEREN (P.S.) : les socialistes regardent devant eux.

M. Jean Poperen, député du Rhône, membre du secrétariat national du P.S., a accusé M. Georges Marchais de *« consacrer l'essentiel de ses interventions à attaquer le reste de la gauche »*. Répondant, le jeudi 17 août, aux propos tenus le même jour, sur France-Inter, par le secrétaire général du P.C.F., M. Poperen a répété que, *« sans Georges Marchais, la gauche* serait aujourd'hui au pouvoir ».

« Georges Marchais s'obstine à regarder en arrière, ajoute le député du Rhône. *Les socialistes regardent devant eux. Ainsi que François Mitterrand l'a annoncé, ils feront, dès la rentrée, des propositions permettant d'unir les travailleurs dans l'action contre le pouvoir, contre l'aggravation du chômage, contre les mesures qui, au nom du libéralisme économique, rognent encore sur le pouvoir d'achat des salariés. C'est cela qui compte, c'est cela notre préoccupation. »*

Au sujet de l'élargissement du Marché commun, M. Poperen a déclaré : *« Est-il besoin de rappeler que notre position à cet égard a été clairement définie voici déjà un an, dans les propositions que nous avons annoncées pour l'actualisation du programme commun à savoir : « Le gouvernement examinera les candidatures qui pourraient être proposées par des gouvernements démocratiques, en tenant compte, par priorité, de l'intérêt des productions agricoles et industrielles françaises. » Notre position n'a pas changé. »*



(Dessin de KONK.)

Ouverture ou faux-semblants ?

(Suite de la première page.)

A cette confusion s'ajoutent désormais un certain nombre de manœuvres qui se veulent plus subtiles. Le but évident en est de préparer des ralliements dont l'objectif ne peut tromper que ceux qui veulent bien l'être.

Machiavel a depuis longtemps expliqué comment le prince doit exercer sa magnanimité à l'égard des vaincus et pourquoi le reniement de certains d'entre eux est le plus sûr moyen qu'il a d'étendre sa victoire.

En général la réussite exige que le vainqueur soit suffisamment patient pour ménager les transitions et les étapes ; suffisamment habile, aussi, pour faire entendre à tous qu'il n'agit que pour l'intérêt général, en tout désintéressement, dans un esprit louable de dialogue et d'ouverture.

C'est dans ce contexte, et à la lumière de cet enseignement, *qu'il convient* d'apprécier la péripétie de la mission proposée à Robert Fabre. Et, chose beaucoup *plus* importante, d'examiner ce qui devrait être fait, sans tarder, pour donner à l'opposition les moyens sans lesquels elle ne peut normalement jouer son rôle, ni même se transformer.

N'est-il pas d'abord tout à fait clair que dans une démocratie, même de *caractère présidentiel*, c'est le Parlement qui doit être la structure privilégiée de la *confrontation, du dialogue et du* travail en commun entre l'opposition et la majorité. Si un parlement *ne sert pas à cela, il ne* sert plus à rien.

La gauche eût donc été malvenue à se plaindre si une commission parlementaire avait été désignée pour examiner le problème de l'emploi et si un parlementaire de l'opposition — Robert Fabre, pourquoi pas — avait été élu pour en diriger et coordonner les travaux avec les moyens d'action nécessaires.

Par contre, une mission donnée à un membre de l'opposition, à titre personnel, *par le président* de la République, en dehors du Parlement, contre l'avis des *instances responsables de son parti*, dans un tumulte tout à fait disproportionné avec l'importance de l'événement, ne peut être que suspecte. C'est à tout le moins un faux pas. Et des deux côtés. A moins qu'il ne s'agisse d'accréditer les démonstrations stupéfiantes du parti communiste et de l'inciter davantage encore à s'enfermer dans son ghetto stalinien.

Ne voit-on pas les suspicions, les divisions, les crispations qui en résultent ?

A moins qu'il ne s'agisse d'une *nouvelle évolution du régime qui*, après avoir minoré le rôle du Parlement, tendrait à diminuer celui des ministres et du gouvernement...

Avouons que tout cela n'est pas clair et n'est pas sain non plus.

En tout cas, si Valéry Giscard d'Estaing et Robert Fabre voulaient rendre la reconstitution d'un véritable centre gauche plus difficile, ils ne s'y prendraient pas autrement.

A cet égard, la corruption du langage illustre parfaitement la confusion des esprits. On nous dit que la France veut être gouvernée au centre gauche, mais encore faudrait-il que ce centre gauche existe en tant que formation réellement organisée et structurée. Car, qu'elle le veuille ou non, l'U.D.F. est avant tout l'expression politique de la droite conservatrice et bourgeoise, comme le R.P.R. l'est de la droite *autoritaire et bonapartiste. Les* radicaux valoisiens et le C.D.S. ne sont que l'expression, bien *diminuée*, du centre droit.

Par conséquent, si un centre gauche doit exister, c'est donc bien autour du M.R.G. qu'il faut le chercher et le reconstituer. Mais un centre gauche est par nature à gauche. Il ne peut se développer et s'épanouir que dans la gauche, avec la gauche, et non au sein de l'actuelle majorité présidentielle qui, pour l'essentiel, restera *sociologiquement, historiquement*, électoralement et pour de multiples raisons d'intérêts une majorité *de droite*. Si à droite même, que si on l'élargissait, sa nature n'en serait pas substantiellement *changée*. Et sa politique encore moins.

Le centre droit est à sa place avec la droite. Le centre gauche est à la sienne avec la gauche.

A partir du moment où l'élection du président de la République se fait au suffrage universel direct, la bipolarisation est inscrite dans les faits politiques de notre temps. On ne peut à la *fois admettre le fait* majoritaire et refuser de reconnaître l'opposition comme nécessaire *avec les conséquences qui* en découlent, aussi bien dans le paysage politique que dans le *fonctionnement des institutions*.

***

Or dans ce domaine, malgré toutes les promesses qui en furent *faites*, rien de vraiment significatif et probant n'a été entrepris depuis que M. Valéry Giscard d'Estaing règne à l'Elysée.

L'expérience de la dernière session *parlementaire* montre que les choses iraient même plutôt en régressant : des rapports budgétaires importants ont été retirés à l'opposition, qui ne détient par exemple aucun de ceux qui concernent la défense ou la santé ; aucune proposition de loi *émanant de l'opposition* n'a été admise à figurer à l'ordre du jour ; de grandes options nationales, telles par exemple que l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun, ou encore l'importance du déficit budgétaire pour 1979, sont décidées et annoncées sans que le Parlement soit le moins du monde consulté.

Même la circonstance — après tout secondaire — de l'élection des bureaux des commissions a montré la limite réelle de la volonté d'ouverture dont on se pare *volontiers* dans une partie de la majorité.

Il n'est donc guère surprenant que ceux-là mêmes qui, dans l'opposition, souhaiteraient pouvoir jouer le jeu se refusent à n'être que des figurants ou des otages.

Un président novateur et soucieux de réformes utiles ne devrait-il pas prendre les initiatives qui s'imposent pour que le travail parlementaire se déroule plus normalement en supprimant ces invraisemblables séances de nuit, en ne limitant pas à six mois par an la durée des sessions, en dotant les élus de la nation de véritables moyens de contrôle et d'investigations là où se prennent les décisions et là où elles s'exécutent ?

Car face au déclin, évident, de notre institution parlementaire, le nouveau rite qu'on tend à instaurer de la visite à l'Elysée ne peut être un remède. Ni même un palliatif.

Solliciter une audience ou répondre à une invitation, *voilà qui, certes*, n'a rien de scandaleux, ni même de condamnable, en soi. Certaines circonstances *font même* que pareilles rencontres puissent satisfaire aux convenances comme à l'intérêt *qui s'attache aux contacts directs*.

Mais ça ne va guère au-delà. Etre reçu au palais n'est pas le signe le plus évident de la démocratie : quiconque disposait d'assez d'argent pour louer une épée pouvait pénétrer à Versailles et s'adresser au roi.

La mise en œuvre d'une telle pratique, même si elle fut à tort abandonnée du temps du général de Gaulle et de G. Pompidou, même si elle est accompagnée, en maints domaines, d'un pittoresque retour à l'étiquette ancienne, ne suffit certainement pas à rendre à l'opposition les moyens d'action dont on la prive.

Et ce n'est pas en acceptant des offices de cour qu'elle pourra jouer son rôle.

***

Enfin, comment ne serions-nous pas inquiets de la mise en tutelle, de plus en plus évidente, de tous les moyens d'information et de dialogue, par l'argent, par le parti et par les hommes du *président*.

Car il est vrai que depuis longtemps le débat politique a déserté l'enceinte du Palais Bourbon et les préaux d'écoles. Il se déroule *décormais sur les écrans* de la télévision, à la radio et, dans une certaine mesure encore, dans les journaux.

Or il n'est pas de semaine où l'on ne nous *annonce* que tel ou tel, connu comme giscardien notoire, se voit confier tel ou tel poste dans une agence de presse, une *station périphérique, une* société de télévision.

A moins qu'il ne s'agisse du rachat à coup de milliards de tel ou tel quotidien. Peu importe qu'il s'agisse d'un épicier ou d'un pilleur d'épaves, pourvu qu'en fin du compte il soit, aussi, un homme du *président*.

Et lorsqu'on sait qu'une campagne de dimension nationale, *quelle qu'elle soit*, exige que l'on rassemble des milliards, que des sommes considérables doivent être investies dans les sondages, le marketing politique, l'impression d'affiches et de documents, voilà qui, loin d'être décrispant et rassurant, est profondément dramatique pour la démocratie française. Pour la démocratie tout court.

Que ces manœuvres de *grand* style soient dirigées plus contre le R.P.R. et son chef que contre la gauche ne change rien à l'affaire. Que les giscardiens fassent aujourd'hui ce que les gaullistes ont *fait* pendant quinze ans ne peut non plus être une excuse. Dans un cas comme dans l'autre, ce sont nos libertés qui sont en cause. Et notre dignité.

Et si une mission d'enquête, de réflexion et de proposition, devait être sollicitée par l'opposition et lui être confiée, c'est probablement dans ce domaine là qu'elle serait opportune. Comme il serait opportun que la *proposition* de loi que les radicaux de gauche ont déposée sur le bureau de l'Assemblée *en vue de normaliser* et de moraliser le financement des campagnes électorales puisse *être votée dès la prochaine session*.

Nous offrir régulièrement le spectacle de Georges Marchais déversant du vinaigre sur les plaies béantes de la gauche peut passer pour habile. Tenter de débaucher, ici ou là, un politicien ambitieux ou naïf paraît l'être aussi. Pour un temps.

Par contre, comment ne pas voir qu'une politique qui consisterait à normaliser le *fonctionnement* du Parlement, à doter l'audiovisuel d'un statut véritable, tel qu'il existe en Angleterre, à faire appliquer la loi sur la presse qui interdit les cumuls, à réduire le rôle de l'argent et des groupes de pression, aurait une dimension tout autre.

Une ouverture véritable qui ne serait pas une accumulation de faux-semblants est en effet bien nécessaire. Et qui peut douter que ce soit la meilleure façon de contraindre l'opposition à se transformer ?

Au moment où, partout dans le monde, les libertés reculent, la France n'a-t-elle pas quelque chose à dire, quelque exemple à donner ?

Notre démocratie en sortirait grandie. Le président de la République aussi.

MICHEL CREPEAU.

M. Chirac : comment imaginer que les agriculteurs français pourront supporter la concurrence espagnole

Venu soutenir M. Maurice Mességué, candidat unique de la majorité dans la deuxième circonscription du Gers, M. Jacques Chirac a prononcé, jeudi soir 17 août à Condom, un long discours dans lequel il a notamment critiqué l'attitude de l'opposition. *« Nos adversaires*, a-t-il déclaré, *manifestent une certaine audace. Il y a un an, socialistes et communistes faisaient du programme commun une véritable bible. Tout y était prévu. Mais, depuis les élections de mars dernier, il n'est pas de jour que ne soient établies les plus graves désunions entre ces mêmes partis. Le programme commun devait tout régler. Aujourd'hui il n'existe plus. Il ne se trouve plus personne pour le parrainer. »*

Tout en reconnaissant que *« la majorité avait aussi des problèmes »*, M. Chirac a noté que les familles politiques qui la composent, *« si elles diffèrent sur le cheminement et les modalités, sont unies sur l'essentiel : le type de société qu'elles souhaitent. Elles ont des tactiques différentes*, a-t-il précisé, *mais une stratégie commune »*.

Après avoir évoqué *« la politique aberrante des Etats-Unis sur le plan monétaire »*, le chef du R.P.R. s'est montré très préoccupé par la situation actuelle de la France. Il a déclaré : *« Des pans entiers de notre économie s'effondrent, la recherche piétine, les investissements sont de plus en plus faibles, la situation de notre démographie est catastrophique. Il nous faut une véritable politique volontariste, car nous ne pouvons accepter que le chômage soit inéluctable. » « Nous devons dire non au chômage avant même d'assurer les grands équilibres, car il y va de l'avenir de notre jeunesse*, a ajouté M. Chirac avant d'estimer que *« l'on ferait mieux de créer des emplois* [plutôt] que *de donner autant d'argent pour payer les chômeurs »*.

Un « raz de marée »

Le député de la Corrèze a ensuite demandé que soient réalisés les investissements nécessaires en faveur de l'agriculture — *« le pétrole de la France »* — observant à ce sujet : *« Les pays qui ont une vocation agricole ont une carte extraordinaire à jouer. Notre puissance agricole est la seule à soutenir le franc à l'étranger. »*

M. Chirac a réaffirmé à cette occasion sa position sur l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun : *« Comment peut-on imaginer que demain les agriculteurs et producteurs français pourront supporter la concurrence espagnole ? Il s'agirait d'un raz de marée, et nous n'aurions aucune chance de l'endiguer. Pour ma part, je suis hostile à cet élargissement sur le plan agricole. »* Il a toutefois ajouté : *« Je n'ai rien contre l'Espagne. J'ai beaucoup d'amis dans ce pays et d'admiration pour son processus de démocratisation. Hostile à l'élargissement sur le plan agricole, je n'ai jamais dit que j'étais hostile à l'association politique de l'Espagne à la C.E.E. »*

Après avoir exprimé son opposition à *« un conglomérat où se diluerait la force française »* et critiqué *« les Eurocrates de la commission de Bruxelles »*, M. Chirac a déclaré : *« S'il est nécessaire d'aller de l'avant dans la Communauté européenne, il ne suffit pas de dire Europe... Europe pour que les choses se fassent. Les vrais problèmes n'arrivent plus aujourd'hui à trouver une solution. Il ne faut pas que le Parlement européen soit formé d'irresponsables bavards. »*

L'« affaire » du Conseil constitutionnel

M. MITTERRAND RÉPOND A MM. DEBRÉ ET BLANC

M. François Mitterrand, qui présidait jeudi soir 17 août, à l'Isle-Jourdain (Gers), une réunion de soutien à M. André Cellard (P.S.), candidat unique de la gauche à l'élection législative partielle *de dimanche*, a renouvelé ses critiques vis-à-vis du Conseil constitutionnel.

Le premier secrétaire du parti socialiste a notamment précisé que, dès 1963, il avait critiqué cette « baroque institution ».

« La réforme du Conseil constitutionnel, a-t-il ajouté, *est inscrite au programme commun et au programme du parti socialiste. Ce n'est donc pas nouveau et ce n'est pas parce qu'un de nos amis* (M. Cellard) *est frappé que nous élevons la voix. C'est parce que l'occasion nous en a été donnée par son invalidation. Il nous faut un tribunal au-dessus de tout soupçon, et je continuerai à le dire sans crainte de MM. Blanc et Debré. »*

M. Jacques Blanc, secrétaire général du P.R., avait accusé M. Mitterrand de s'être laissé entraîner par son éloquence et d'avoir *« perdu les pédales »* (*le Monde* du 17 août). Quant à M. Michel Debré, il avait lui aussi reproché au leader du P.S. de s'être *« laissé aller »* au cours d'une réunion publique (*le Monde* du 16 août).

● *Dans la première circonscription de la Meurthe-et-Moselle*, le premier tour de l'élection législative partielle, destinée à pourvoir le siège de député, vacant depuis l'annulation de l'élection de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, U.D.F.-rad., décidée par le Conseil constitutionnel, le 28 juin dernier, est fixé au dimanche 17 septembre. En cas de ballottage, il sera procédé au second tour le dimanche 24 septembre.

● *M. Henri Caillavet*, sénateur du Lot-et-Garonne (gauche démocratique), a déposé sur le bureau de son Assemblée une proposition de loi tendant à proroger jusqu'à octobre 1979 le mandat des conseillers généraux de la série renouvelable en mars prochain. *« Les élections européennes devant intervenir en juin 1979, il est souhaitable*, estime-t-il, *que l'opinion publique reste mobilisée pour cette consultation et ne subisse pas, en quatre mois, le coup de deux campagnes électorales. »*

● Le cent quatre-vingt unième numéros des *Cabinets ministériels* vient de paraître. Il contient la liste des membres des cabinets de la présidence de la République, du gouvernement de M. Barre, du Sénat, de l'Assemblée nationale, des conseils économique et constitutionnel ainsi que du maire de Paris et des préfets de l'Ile-de-France et de police (25, rue d'Aboukir, 75002 Paris).

Le Monde

société

Cent trente-huit heures pour traverser l'Atlantique en ballon

Les trois aérostiers se sont posés près d'Evreux dans un champ de céréales

On les a vu passer au-dessus du Havre. On les attendait au Bourget, comme Charles Lindberg, puis quelque part entre Houdan et Paris Ils se sont posés à 19 h. 38 dans un champ de céréales de Miserey, à 4 kilomètres d'Evreux. Ils, les trois aérostiers américains qui ont réalisé la traversée de l'Atlantique en ballon libre, les héros du jour.

Qui sont -ils ? Le contraire de « fous volants ». Des hommes mûrs, diplômés, mariés et pères de plusieurs enfants. Le plus âgé est Ben Abbruzo, quarante-huit ans : il a un brevet de pilote et dirige trois sociétés spécialisées dans l'immobilier et le matériel de ski. Maxie Anderson, quarante-quatre ans. Il a, lui aussi, une longue expérience du pilotage des avions et préside une société spécialisée dans l'exploitation de gisements d'uranium et *de cuivre. Le plus jeune est Larry* Newsman, trente et un ans, ancien pilote de ligne. Il préside une firme fabriquant des « delta plane ». Tous les trois travaillent à Albuquerque (Nouveau Mexique) qui est la véritable capitale des aérostats aux Etats-Unis avec deux cents personnes titulaires d'une licence et au moins quatre-vingt-cinq ballons.

Après cent trente-huit heures et six minutes de vol, leur *Double Eagle II* a donc retouché terre. Le grand voyage par-dessus l'Atlantique était terminé. En quelques minutes à peine, plusieurs centaines de personnes qui, à bord de leur véhicule, suivaient depuis le début de l'après-midi, sur les petites routes normandes, l'évolution du ballon, se sont précipitées dans l'orge et ont très vite entouré la nacelle. Certaines étaient en maillot de bain, d'autres n'avaient pas pris le temps d'arrêter le moteur de leur voiture abandonnée en tous sens sur la RN 12 toute proche.

Bientôt, c'était un gigantesque embouteillage sur toutes les routes, les chemins, les sentiers mêmes, menant au *Double Eagle II*. Au centre de cette toile d'araignée où s'activaient bientôt en vain quelques dizaines de gendarmes, une foule compacte se pressait autour des trois aérostiers, visiblement très émus d'abord, puis très inquiets de cette ovation populaire, que le service d'ordre ne pouvait contenir. Très vite, des acclamations, puis des applaudissements saluaient cette « première ».

« C'est formidable. Nous sommes heureux de toucher le sol de France, déclarait Ben Abbruzo, coiffé d'une casquette de GTS vert et d'un blouson publicitaire. *Nous n'avons jamais douté de notre victoire. La nuit dernière a été très belle. Nous savions à ce moment là que nous touchions au but. Nous n'avons pas pu rejoindre Le Bourget. Hélas ! »* Puis, il a ajouté, en anglais, en tapant dans le dos de ses deux coéquipiers : *« Il était temps que nous arrivions car il n'y a plus de conserves. »*

Une heure après l'atterrissage de *Double Eagle II*, une foule immense continuait à se ruer dans le champ de blé proche d'Evreux où les trois aérostiers s'étaient posés à 19 h. 48, pour contempler, ou mieux, pour toucher la nacelle jaune et le ballon replié en une longue spirale de plastique, semblable à un gros reptile noir. Pourtant les trois hommes étaient presque immédiatement partis pour Paris en hélicoptère.

Episode « administrativo-comique » : les aérostiers américains n'ont pu débarquer à l'héliport d'Issy-les-Moulineaux, très proche de Paris, parce qu'ils ne pouvaient souscrire aux formalités douanières. Ils ont dû faire un premier arrêt au Bourget. Ils ont néanmoins échapé à l'amende qui, théoriquement, sanctionne l'atterrissage illicite d'aéronef.

Après quoi les trois hommes ont pu se rendre à la résidence de l'ambassadeur des Etats-Unis, rue du Faubourg-Saint-Honoré à Paris. Au moment où ils montaient les marches du perron avec leurs épouses, une certaine confusion a régné devant la porte d'entrée de l'ambassade : les Blue-Bell Girls du Lido, en tenue vert pâle et parées de toutes leurs plumes, qui étaient venues accueillir les trois hommes, se *faisaient refouler par le service* d'ordre américain qui ne semblait pas être au courant de cet accueil de charme.

Puis les trois hommes ont tiré au sort l'honneur de coucher dans le lit de Lindberg. C'est Larry Newsman qui a gagné. Et en attendant d'autres honneurs ils ont reçu des télégrammes de félicitation du président Carter, du Sénat américain, la médaille de la jeunesse et des sports.

DEPUIS LES FRÈRES MONTGOLFIER

5 JUIN 1783. — Première ascension d'un aérostat à air chaud lancé par Joseph et Etienne Montgolfier en Avignon.

20 NOVEMBRE 1783. — Pilâtre de Rozier et le marquis d'Arlandes s'élèvent à bord d'une montgolfière captive, à Paris. C'est la première ascension d'un homme.

19 SEPTEMBRE 1784. — Les frères Robert et Colin Hulin parcourent *les 186* kilomètres qui séparent Paris de Beuvry (Nord) en six heures quarante.

23 SEPTEMBRE 1870 - 28 JANVIER 1871. — Pendant le siège de Paris, un service postal aérien est assuré par soixante-six ballons entre Paris et la province.

26 MAI 1931. — Le professeur Auguste Piccard atteint pour la première fois la stratosphère en montant en ballon libre à 15 781 mètres.

11 NOVEMBRE 1935. — Les savants américains Stevens et Anderson établissent à bord du premier « Explorer » le record d'altitude en ballon avec 22 066 mètres...

Lindbergh, le 21 mai 1927

Le 21 mai 1927, c'était aussi un jeudi, toute la capitale était en haleine : un aviateur américain, encore inconnu de la plupart des Français, Charles Lindbergh, seul à bord d'un monomoteur, était en passe de réaliser l'impossible : la traversée de l'Atlantique nord.

Treize jours plus tôt, Nungesser et Coli n'avaient pu réaliser l'exploit. Et voilà que le pilote solitaire, après avoir survolé les côtes d'Irlande et d'Angleterre, était signalé à basse altitude au-dessus du cap de La Hague. Il volait en direction du Bourget.

Aussitôt une fièvre collective s'emparait de la capitale. Dans le jour déclinant, le phare du mont Valérien s'allumait, la foule se pressait sur les boulevards, montait à l'assaut de la butte Montmartre avec l'illusion d'apercevoir Le Bourget.

Vingt mille fanatiques, peut-être plus, déferlaient vers la porte de La Villette, et bientôt un encombrement monstre paralysait une nuée de voitures en route pour l'aérodrome. A 22 heures, tout était bloqué aux alentours du Bourget. Il allait atterrir ! Un souffle de folie passait. A 22 h. 22, Lindberg se posait.

Parti le mercredi 20 mai à 12 h. 52 de Roosevelt-Field, il venait de réaliser, en 33 h. 30, le raid inaugural New-York - Paris sans escale : 6 000 kilomètres à la moyenne de 179 km/h.

Le lendemain, Charles Lindbergh et son Spirit of Saint-Louis *étaient mondialement célèbres. Pendant une semaine, les Parisiens allaient fêter ce héros au sourire juvénile, aux cheveux fous, ficelé dans un méchant costume de confection...*

LES HAVRAIS LE NEZ EN L'AIR

Le Havre. — Si la radio avait annoncé au début de l'après-midi le survol des côtes normandes par les aérostiers américains, un quotidien du Havre avait titré le matin même : « Le *Double-Eagle-II* aujourd'hui à Brest ? L'Atlantique en ballon : une vingtaine d'échecs. » Aussi les Havrais s'attendaient peu à voir apparaître à l'horizon, vers 16 heures, un minuscule point argenté.

Le ciel était d'un bleu limpide et la visibilité parfaite. Peu à peu, dans les rues, les têtes se levèrent et les index se tendirent. Pendant une vingtaine de minutes, le spectacle se trouva davantage sur les trottoirs que dans le ciel. Les serveurs des cafés quittèrent leurs comptoirs et les employés leurs bureaux. Des automobilistes passaient la tête par leur portière.

Bien vite l'information circula : *« Ce sont les Américains ! »* Une rumeur aussi : les aérostiers allaient atterrir dans le centre ville, place Gambetta. Le ballon sembla en effet perdre de l'altitude et on put mieux distinguer la nacelle. Mais les curieux étaient surtout intrigués par les trois petits avions de tourisme qui tournaient autour de *Double-Eagle-II* : des appareils de l'aéroclub du Havre-Octeville accompagnèrent quelques instants le ballon.

Enfin, vers 17 heures, *Double-Eagle-II* se perdit derrière le rideau de brume qui s'élève au-dessus de la Seine. — *(Corresp.)*

A la télévision

LES DIFFICULTÉS DU DIRECT

La télévision a eu beau mobiliser ses grands moyens (avion, motos, voitures, moyens HF), les aérostiers ne lui ont pas facilité la tâche en atterrissant moins d'un quart d'heure avant le journal télévisé en un lieu que les caprices des vents rendaient imprévisible. Le résultat est qu'il n'a pas été possible aux chaînes françaises de transmettre en direct l'arrivée du ballon, ni même en léger différé dans le journal.

Si les équipes étaient bien sur place, après avoir suivi toute la journée l'évolution de l'appareil, elles ne pouvaient pas émettre en direct, faute des relais indispensables : dès que la tour Eiffel n'est plus en vue, il est nécessaire en effet d'installer des relais sur des points élevés ; faute de savoir par avance où se poserait le ballon, les techniciens étaient donc dans l'incapacité de mettre en place leurs équipements. La seule solution restait le film, mais le délai était insuffisant pour que la pellicule fût rapportée et développée avant la fin du journal de 20 heures. C'est finalement à 22 heures passées que l'on vit sur les deux chaînes le film de l'atterrissage.

En raison de l'état sanitaire des animaux

Le zoo de Gujan-Mestras en Gironde est fermé provisoirement

De notre correspondant

Bordeaux. — Un arrêté du préfet de la Gironde en date du 16 août vient d'ordonner la fermeture provisoire du zoo de la Hume, à Gujan-Mestras (Gironde), en raison de « l'état sanitaire des animaux » et du « fonctionnement de l'établissement ». Cette décision a été prise à la suite de plusieurs interventions de M. Michel Bezian, maire de Gujan-Mestras (div. modéré) et de plusieurs articles de presse dénonçant la sous-alimentation des animaux, leur mortalité anormale et la non-observation des règles de sécurité.

Situé dans un bois de pins, le parc zoologique de la Hume constitue l'un des principaux centres d'attrait touristique des rives du bassin d'Arcachon. Chaque année, cent mille personnes environ viennent le visiter. Il était considéré comme une affaire saine lorsque sa nouvelle propriétaire, Mme Barthélémy, l'a acheté le 1er janvier 1975, après avoir réalisé ses biens et notamment un gros élevage de chiens danois qu'elle dirigeait dans le Pas-de-Calais. *« C'est le moyen que j'avais trouvé d'offrir une situation à mon plus jeune fils. Il n'y a rien d'anormal à cela. D'autres le font bien pour entretenir leur château. »*

L'attention a d'abord été attirée sur ce zoo par une incroyable série d'évasions d'animaux parfois dangereux et plusieurs décès suspects Chimpanzés, bisons lâchés dans la nature. Lions évadés dont la capture s'est soldée par un massacre parfaitement inutile au dire de certains témoins. Otarie retrouvée morte. Ours empoisonné avec de la mort-aux-rats, tigresse volée et retrouvée dans une décharge de la banlieue bordelaise.

« Malveillance ! Quelqu'un veut que je parte », dit Mme Barthélémy, qui a déposé plainte à la gendarmerie. En avril dernier, à la suite d'un ou deux accidents spectaculaires, le maire puis la préfecture étaient intervenus. La directrice du zoo avait été mise en demeure de renforcer ses clôtures. De fait, il était évident qu'en certains points, celle-ci était par trop insuffisante. Mme Barthélémy le reconnaissait volontiers, mais ajoutait : *« Comment voulez-vous que je puisse surveiller une telle surface* (5 hectares) ? *Quelqu'un qui connaît parfaitement les lieux doit pénétrer chez moi la nuit pour nous faire du tort. »*

La directrice du zoo de la Hume est-elle aux prises avec des difficultés financières trop sérieuses pour pouvoir assurer parfaitement la surveillance et l'entretien de son établissement ? La chose paraît certaine. N'a-t-elle pas respecté la mise en demeure officielle ? Elle affirme que si et avoir même été contrôlée : *« On m'a dit que tout était bien. Maintenant, on me reproche quelque chose, on veut me faire fermer alors que la saison a été bonne et que j'ai encore un mois de travail »*.

Si la mise en demeure du mois d'avril n'avait pas été appliquée, pourquoi avoir attendu aussi longtemps pour fermer le zoo ? Les services vétérinaires de la Gironde se sont-ils montrés indifférents et incompétents comme l'affirme le maire de Gujan-Mestras ? Si les animaux étaient aussi mal nourris, on comprend mal que pas un seul des cent mille visiteurs ne l'ait remarqué et ne s'en soit ému.

Négligence, incompétence, malveillance ? Il y a peut-être de tout cela. Quant à la vigilance des pouvoirs publics, elle a sans doute été quelque peu réveillée par des gens à qui l'actualité n'offre pas grand-chose. De fait, il est probable que passé les vacances, on regardera cette affaire avec un peu plus de sérénité.

PIERRE CHERRUAU.

Aux Etats-Unis

L'ÉGLISE DE SCIENTOLOGIE EST INCULPÉE DE VOL DE DOCUMENTS FÉDÉRAUX

Washington *(A.P.)*. — Un grand jury fédéral vient d'inculper de vol de documents fédéraux onze membres de l'Eglise de scientologie, dont l'épouse de son fondateur, Mme Ron Hubbard.

Cette inculpation fait suite au raid que le F.B.I. effectua l'an dernier dans les bureaux de la secte à Washington et à Los Angeles et au cours duquel des centaines de milliers de documents furent saisis, et notamment des documents que le ministère de la justice avait rédigés dans le cadre d'une enquête sur les activités de l'organisation.

● *Vente d'emblèmes nazis interdits en Haute-Savoie.* — Le préfet de la Haute-Savoie a pris jeudi 17 août un arrêté interdisant l'exposition et la vente sur la voie publique d'emblèmes rappelant le régime nazi, à la demande des associations d'anciens combattants et résistants du département. Chaque dernier samedi du mois, un commerçant proposait de tels objets à la brocante des vieux quartiers d'Annecy.

DÉFENSE

LA SUISSE VEND SES VIEUX CHARS A.M.X. A SINGAPOUR

Berne *(A.P.)* — La Suisse va vendre cent cinquante chars français AMX à Singapour. Ce sera, sans doute, la première vente de ce genre faite par ce pays à un gouvernement étranger, a déclaré jeudi 17 août un porte-parole du gouvernement helvétique.

Il a ajouté que ces chars légers, construits vers la fin des années 40, étaient maintenant *« démodés et inutilisables par l'armée suisse »*. Ce même porte-parole a indiqué qu'il ignorait l'usage que Singapour allait faire de ces engins.

Cette vente, dont la première livraison est déjà en cours de préparation, comprend la presque totalité des chars AMX dont dispose l'armée suisse, les engins invendus devant servir à l'entraînement.

Le porte-parole du gouvernement helvétique a encore précisé que l'armée suisse allait être dotée de chars « Centurion » de fabrication britannique.

● *Un insoumis* de vingt-trois ans, M. Robert del Santo, originaire de Toulouse, qui a commencé, jeudi 17 août, son trente-deuxième jour de grève de la faim, a été transféré au service médical de la prison de Fresnes, annonce un communiqué de son comité de soutien.

Insoumis après s'être vu refuser le statut d'objecteur de conscience, M. del Santo a été arrêté le 6 avril 1978. Jugé le 11 juillet 1978 par le tribunal permanent des forces armées de Bordeaux (Gironde), il a été condamné à dix-huit mois de prison ferme.

Un autre insoumis, M. Florent Jullien, 24 ans, originaire de Versailles, a commencé une grève de la faim le 4 août et a été transféré à la prison de Gradignan (Gironde) le 8 août, indique, d'autre part, le communiqué.

● *Plus de trois mille réservistes en manœuvres.* — Du 4 au 9 septembre, des réservistes de la 115e division d'infanterie seront rassemblés à Souge (Indre), Caylus (Tarn-et-Garonne) et La Courtine (Creuse) afin de participer à des manœuvres dans la région de Sarlat (Dordogne). Les effectifs convoqués pour cet exercice représentent 180 officiers, 360 sous-officiers et 2 700 hommes du rang, soit au total 3 240 hommes. — *(Corresp.)*

L'armée britannique va accroître ses effectifs de 4000 hommes

De notre correspondant

Londres. — Le ministère britannique de la défense vient d'annoncer que 4 000 hommes allaient être recrutés pour renforcer les forces armées. Ces quatre mille hommes, qui s'ajoutent aux mille neuf cents militaires recrutés en février dernier, ne représentent, en fait, qu'à peine la moitié des effectifs licenciés en 1974 par mesure d'économie. Ces coupes sombres effectuées dans la défense britannique, il y a quatre ans, pour économiser 10 millions de livres sterling, n'ont cessé de provoquer de violentes critiques. La Grande-Bretagne, disait-on, risque de manquer à ses engagements envers l'OTAN et ne dispose pas de troupes de réserve à envoyer, par exemple, en Rhodésie. Le moral de l'armée du Rhin s'en ressent : il a fallu mettre au garage une cinquantaine de chars, faute de personnel, et la semaine de travail s'est étendue à soixante-dix heures dans certaines unités. La moitié des nouvelles recrues, précise le ministère de la défense, sont justement destinées à l'armée du Rhin. Parmi les deux mille hommes, six cent cinquante composeront une unité spéciale au rôle tenu secret, dont l'arrivée libérera un bataillon d'infanterie pour l'Irlande du Nord.

Commentant ces mesures, le ministère de la défense a précisé ainsi le but de l'opération : *« Elle accroîtra de façon significative la capacité opérationnelle de l'armée, elle sera bien accueillie par nos alliés et s'accorde avec l'esprit des initiatives du président Carter, telles qu'elles sont définies dans le programme de défense à long terme de l'OTAN. »* Un membre du « cabinet fantôme » conservateur, M. Michael Heseltine, a déclaré : *« Enfin notre ministère de la défense a entendu la cloche d'alarme qui le parti conservateur sonnait depuis quatre ans. »*

Il reste maintenant à trouver ces quatre mille hommes. Le gouvernement a, il est vrai, accordé cet été aux militaires une augmentation exceptionnelle de solde de 14 %, car leur niveau de rémunération était nettement inférieur à celui des fonctionnaires.

Les effectifs qui ont été recrutés pendant le trimestre d'avril à juin ont été supérieurs à 26 % à ceux de la même période de 1977. D'autres candidats seront peut-être tentés par la hausse de 32 % des soldes prévue pour les deux années à venir. L'armée britannique compte actuellement cent soixante mille hommes.

(Intérim.)

LE PRÉSIDENT CARTER OPPOSE SON VETO A LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU PORTE-AVIONS

Washington *(A.F.P.)*. — Le président Carter a opposé son veto au budget d'équipement de la défense, qui comporte 2 milliards de dollars de crédits pour un porte-avions dont ne veut pas la Maison Blanche.

M. Carter avait informé jeudi matin 17 août les *leaders* parlementaires de sa décision. A leur sortie de la Maison Blanche, ces derniers ont déclaré que le Congrès ne pourrait sans doute pas passer outre au veto présidentiel en votant ce budget de 37 milliards de dollars à la majorité des deux tiers.

Le président américain est hostile à la construction de ce nouveau porte-avions, non seulement parce qu'il l'estime inutile, mais aussi parce que pour compenser en partie son coût, le Congrès a procédé à de sérieuses coupes dans d'autres chapitres : 1 milliard de dollars pour les forces conventionnelles, 500 millions pour l'entretien des avions et de la flotte et 200 millions pour la recherche et le développement.

L'administration considère que la réduction des crédits destinés à l'équipement des forces conventionnelles des armées de terre et de l'air compromet ses efforts de modernisation de ces forces, notamment en Europe.

Soignés depuis deux mois à l'Institut Curie

LES SIX ALGÉRIENS IRRADIÉS SONT DÉSORMAIS HORS DE DANGER

Les six Algériens soignés depuis deux mois à l'Institut Curie à la suite d'une grave irradiation par un métal radioactif (*le Monde* du 22 juin), l'iridum 192 (1), sont désormais hors de danger ; quatre d'entre eux vont quitter l'Institut Curie pour entrer en maison de convalescence.

Vingt-deux personnes au total, dans la région de Constantine, avaient été irradiés pendant cinq semaines, au printemps dernier, par des bâtonnets d'iridium 192, découverts dans des circonstances mal définies par des enfants, qui avaient rapporté le métal radioactif dans leurs familles. Les sept malades les plus atteints (cinq femmes, deux enfants) devaient être admis à l'Institut Curie à partir du 14 juin pour y être soignés ; l'un d'entre eux est mort une semaine après son admission.

Les six malades, désormais hors de danger, présentaient soit des brûlures radiologiques, soit une irradiation générale de l'organisme entraînant une réduction considérable des capacités de reconstitution sanguine. Dans ce dernier cas, les malades ont été isolés en chambre stérile, soumis à une réanimation médicale lourde et traités par transfusion répétée des différentes lignées des cellules sanguines.

Une reconstitution des conditions d'exposition a permis de déterminer les niveaux d'irradiation qui peuvent être évalués de 700 à 800 rems chez les plus atteints. Actuellement, la dose maximum admissible est de 5 rems et on estime qu'avec 500 rems l'irradié a une chance sur deux de survivre.

(1) L'iridium 192 est un noyau radio-actif qui émet des rayons gamma très pénétrants ; il est utilisé pour la radiographie des soudures afin de vérifier leur étanchéité.

MÉDECINE

En Haute-Vienne

TROIS PERSONNES ONT ÉTÉ CONTAMINÉES PAR DES BREBIS ATTEINTES DE BRUCELLOSE

(De notre correspondant.)

Limoges. — Un foyer de brucellose ovine est apparu dans la région de Flavignac (Haute-Vienne) : il s'agit d'après les services vétérinaires départementaux de la forme la plus contagieuse pour l'homme, celle qui provoque la fièvre de Malte. Cette affection est caractérisée, après une incubation d'une durée variable et difficile à établir (une semaine à plusieurs mois), par une fièvre irrégulière, des sueurs nocturnes abondantes, des douleurs diverses et une asthénie très marquée. Cette maladie peut entraîner des séquelles importantes.

Le premier cas de fièvre de Malte a été décelé, ces jours-ci, chez un jeune éleveur, M. Alain Boudet, âgé de vingt-trois ans, auquel un certificat d'incapacité de travail de deux mois a été délivré. Il restera en observation pour une période d'un an. Son troupeau, composé de cent cinquante brebis et de soixante-dix agneaux, sera abattu en totalité. D'autres cas ont été enregistrés dans un élevage voisin, où un berger âgé de vingt-neuf ans et une bergère stagiaire âgée de dix-huit ans ont été contaminés.

Les services vétérinaires recommandent de soumettre d'urgence au dépistage sérologique les troupeaux voisins de ceux qui ont été déjà contaminés, ainsi que tous ceux qui pourraient être affectés à distance à la suite de transferts d'animaux.

MARCEL SOULÉ.

JUSTICE

La réforme des études d'avocat en question

« La réforme de l'accès à la profession d'avocat ne doit pas être mise en place tant que nous n'avons aucune garantie sur son financement », estime Mᵉ Eric Boyer, président de la Fédération nationale des unions de jeunes avocats (FNUJA). Cette réforme, le ministère de la justice souhaite la faire appliquer dès la rentrée universitaire, « la rédaction du projet devant être terminée, et le décret publié, au début de l'automne ». Elle allonge d'une année la durée des études nécessaires à l'obtention du certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA). Les étudiants devront désormais, après la maîtrise, passer un examen d'entrée dans un « centre de formation professionnelle des avocats » — il en existera un par cour d'appel. Un an plus tard, les étudiants admis à l'examen de sortie seront titulaires du CAPA.

Les organisations professionnelles, tout autant que le ministre de la justice, souhaitaient depuis longtemps une modification de l'accès à la profession d'avocat. « *On constatait une stagnation de la formation professionnelle des avocats* », indique M. Rocca, directeur des affaires civiles au ministère de la justice. « *Par rapport aux magistrats qui passent deux ans dans une école spécialisée, l'Ecole nationale de la magistrature (E.N.M.), les avocats avaient pris du retard. Cette réforme répond donc à une demande de la profession ; elle a été élaborée en collaboration avec elle.* »

Le projet de réforme a été préparé par un groupe d'une vingtaine de personnes, comprenant des magistrats, des professeurs d'université, des représentants de la profession conviés à titre personnel, ainsi que les délégués des organisations professionnelles.

Sur le fond, la réforme suscite peu d'opposition dans la profession. « *Nous approuvons le principe de cette réforme, dont l'avant-projet nous a été soumis, et qui tend à assurer une égalité de formation avec les magistrats* », nous a déclaré Mᵉ Eric Boyer, au nom de la FNUJA.

La difficulté tient au financement des centres de formation. *La profession souhaite que l'Etat prenne en charge leurs frais de fonctionnement,* au moins en partie, et attribue un salaire aux étudiants. Faute de quoi, pour accéder à cette année d'études supplémentaires, la sélection se ferait, une fois encore, par l'argent. Selon Mᵉ Rocca, « *la profession d'avocat est libérale et doit le rester. Elle doit donc prendre en charge cette revalorisation des études. Il n'est pas raisonnable d'envisager que l'Etat puisse prendre en charge la rétribution d'élèves privés de centres de formation privés.* »

« *On cite toujours le cas de l'E.N.M.*, ajoute-t-il, *j'indique une fois encore qu'il s'agit d'une école nationale, qu'on y entre par concours et non par examen, que les élèves y sont considérés comme des fonctionnaires déjà au service de l'Etat, rétribués en tant que tels. Ils ne sont pas de futurs membres d'une profession libérale, sur laquelle la mainmise de l'Etat serait une menace.* »

Une barrière d'argent

La participation de l'Etat au fonctionnement des centres est, certes selon M. Rocca, acquise. Toutefois le montant de l'aide qu'il accordera n'a pas encore été fixé et « *le reste devra être pris en charge par la profession* ». La Caisse des règlements judiciaires effectués par les avocats à la cour d'appel de Paris (CARPA) ainsi que les autres caisses de règlements existant en France devraient participer au financement du fonctionnement des centres. Pour ce qui concerne les stagiaires ayant besoin d'une aide, « *des bourses leur seraient attribuées par l'Etat ou des institutions plus ou moins étatiques* ».

La FNUJA « *rappelle que l'Etat, par la loi du 31 décembre 1971, a l'obligation de participer financièrement à la formation professionnelle des futurs avocats ; (...) que le ministère de la justice, se disant favorable au respect par l'Etat de ses engagements, aurait demandé à plusieurs reprises l'arbitrage de M. le premier ministre, demandes auxquelles il n'aurait jamais été fait réponse* ».

A ces inquiétudes, M. Francis Terquem, délégué étudiant au conseil d'administration de l'Institut d'études judiciaires de l'Université de Paris-I, membre du mouvement de la jeunesse socialiste, ajoute que « *l'accès* [de la profession] *était en principe très ouvert. Le bac et quatre années. En fait tout se jouait après et il fallait avoir des relations. Maintenant il faudra avoir de l'argent. Une sélection sur la capacité de résistance au temps, par l'argent, est tout aussi regrettable* ». Les étudiants s'interrogent également sur la rapidité de la mise en place de la réforme. « *Nous pensons*, dit M. Rocca, *que cette réforme est indispensable, qu'elle va rendre les avocats plus opérationnels et qu'il n'est pas bon d'en retarder l'application. Il faut dès la rentrée que les universités soient en mesure de préparer à l'examen d'entrée dans les centres. Il nous restera toute l'année scolaire pour résoudre la question du financement.* »

Mᵉ Boyer, au contraire, fait du financement, le préalable à l'approbation par la F.N.U.J.A., de cette réforme. « *Nous prenons acte*, explique-t-il, *de la modification apparente de la volonté politique des pouvoirs publics. Nous affirmons que nous ne saurions approuver une réforme créant une barrière d'argent nouvelle à l'accès à la profession d'avocat.* » La F.N.U.J.A. considère que la concertation doit reprendre avant que la réforme ne soit l'objet d'un décret, faute de quoi elle se verrait obligée d'organiser des actions de protestation. Elle renouvelle à ce sujet son « *appel à l'unité d'action syndicale* ». Elle demanderait à tous les responsables actuels de la formation professionnelle des avocats de démissionner.

JO. S.

AVANT DE POUVOIR PLAIDER

● Après avoir obtenu une maîtrise en droit les candidats se présenteront à l'examen d'entrée d'un centre de formation professionnelle. Cet examen pourrait se composer d'abord d'une épreuve sur les principes fondamentaux du droit et de la rédaction d'une note de synthèse en cinq heures. Après admissibilité, les étudiants auront à passer une dernière série d'épreuves avant leur admission définitive. Nul ne sera autorisé à se présenter plus de trois fois à cet examen.

● L'année sera partagée entre des stages dans des cabinets d'avocats, et des sessions d'enseignement théorique au centre.

● L'examen de sortie se veut « pratique » : deux rédactions d'actes, une plaidoirie, une interrogation orale sur le statut des avocats, une discussion avec le jury sur les rapports de stage. Cet examen ne pourra pas être présenté plus de deux fois. Les étudiants qui l'auront réussi seront titulaires du CAPA et pourront commencer leur stage, qui pourrait être réduit de trois à deux années.

Faits et jugements

Pour la punir, il asperge sa fille d'essence et met le feu.

M. Abdel Ghazi, d'origine algérienne, demeurant à Grand-Charmont (Doubs), ne voulait pas que sa fille Nadia, âgée de quatorze ans, aille près de l'immeuble de la Sonacotra. « Si tu y retournes, je te brûle », avait-il menacé. Mercredi 16 août quand il aperçut sa fille près du bâtiment interdit, il l'entraîna au domicile familial puis l'enferma dans la salle de bains. Pour la punir, il l'aspergea d'essence et mit le feu.

Affolée par les cris de la jeune fille, la famille alerta les voisins, qui enfoncèrent la porte de la salle de bains. Nadia qui porte des brûlures au deuxième degré au visage, au thorax et aux mains, a été transportée au centre hospitalier de Montbéliard.

« Il fallait que je la corrige, qu'elle obéisse », a déclaré M. Ghazi aux gendarmes. Il a été inculpé jeudi 17 août de « coups et blessures sur une mineure de moins de quinze ans, par ascendant » et écroué.

Arrestation d'un couple de fabricants de faux chèques.

Un couple d'escrocs, spécialisé dans la fabrication de faux chèques, Horst Muller dit « *Tony* », âgé de trente-huit ans, originaire de Dresde (R.D.A.), et Gisèle Greiss, vingt ans, originaire de Montréal (Canada), tous deux sans profession, ont été arrêtés jeudi 18 août à Nice (Alpes-Maritimes), inculpés de faux et usage de faux et écroués à la maison d'arrêt de Nice.

Les enquêteurs du S.P.R.J. de Nice ont découvert dans leur appartement sur la promenade des Anglais une panoplie complète destinée à la falsification et à la fabrication de faux documents. Les policiers ont également trouvé de fausses cartes d'identité et des permis de conduire allemands, de faux passeports vierges ainsi que des chèques de voyage « Euro-chèques », entièrement fabriqués, au nom de deux banques ouest-allemandes, l'Offenbacher Volks Bank à Offenbach (R.F.A.) et la Commerz Bank à Hambourg (R.F.A.). Une somme de 100 000 F en dollars, francs français et pesetas espagnoles a également été saisie.

● *L'attentat contre le bureau parisien de l'O.L.P.* — La veuve de M. Adnan Hammad, qui était chargé des affaires administratives au bureau de l'O.L.P. à Paris et qui a été tué le 3 août dernier avec Ezzedine Kalak, le représentant de cette organisation, s'est constituée partie civile auprès de M. *Claude Hanoteau*, le juge d'instruction chargé de l'enquête.

loterie nationale — Liste officielle DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	GROUPES	SOMMES A PAYER (F.)
1	31	tous groupes	100
	71	tous groupes	100
	061	tous groupes	200
	6 921	tous groupes	1 000
	7 661	tous groupes	1 000
	29 931	groupe 3	10 100
		autres groupes	2 100
	61 241	tous groupes	10 000
	98 291	tous groupes	10 000
2	2	tous groupes	50
	29 932	groupe 3	10 050
		autres groupes	2 050
	43 612	tous groupes	10 050
	69 542	tous groupes	10 050
3	293	tous groupes	200
	583	tous groupes	200
	953	tous groupes	200
	5 413	tous groupes	1 000
	29 933	groupe 3	10 000
		autres groupes	2 000
	72 593	tous groupes	10 000
	87 923	groupe 5	100 000
		autres groupes	2 000
	98 913	groupe 3	100 000
		autres groupes	2 000
4	424	tous groupes	200
	604	tous groupes	200
	6 414	tous groupes	1 000
	3 184	tous groupes	2 500
	29 934	groupe 3	10 000
		autres groupes	2 000
	31 544	tous groupes	10 000
5	95	tous groupes	100
	0 085	tous groupes	1 000
	5 875	tous groupes	1 000
	6 275	tous groupes	1 000
	29 935	groupe 3	10 000
		autres groupes	2 000
	84 805	groupe 1	100 000
		autres groupes	2 000
6	316	tous groupes	200
6	29 936	groupe 3	10 000
		autres groupes	2 000
	40 706	tous groupes	10 000
	80 366	tous groupes	10 000
	55 376	groupe 2	100 000
		autres groupes	2 000
7	7	tous groupes	50
	17	tous groupes	150
	967	tous groupes	250
	5 727	tous groupes	1 050
	29 937	groupe 3	10 050
		autres groupes	2 050
8	48	tous groupes	100
	328	tous groupes	200
	1 098	tous groupes	1 000
	6 748	tous groupes	2 600
	36 758	tous groupes	10 000
	77 648	tous groupes	10 100
	92 118	tous groupes	10 000
	29 938	groupe 3	2 000 000
		autres groupes	20 000
9	9 329	tous groupes	1 000
	29 939	groupe 3	10 000
		autres groupes	2 000
	34 669	groupe 4	100 000
		autres groupes	2 000
0	30	tous groupes	100
	660	tous groupes	500
	08 350	tous groupes	10 000
	29 930	groupe 3	10 100
		autres groupes	2 100

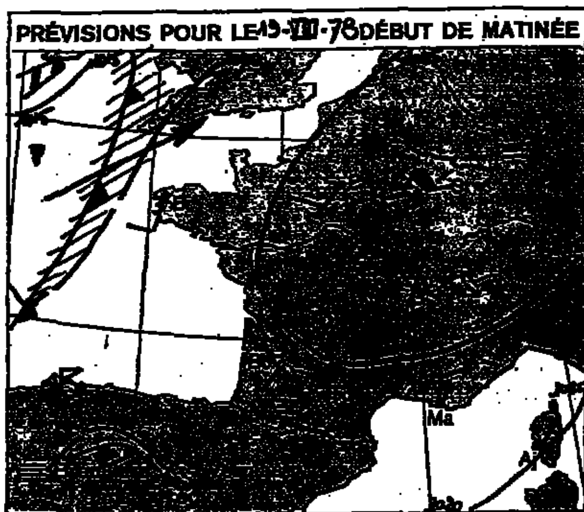
TRANCHE DES HORTENSIAS
TIRAGE DU JEUDI 17 AOUT 1978
PROCHAIN TIRAGE LE 23 AOUT 1978 à GERARDMER (Vosges)
78 — 37ᵉ

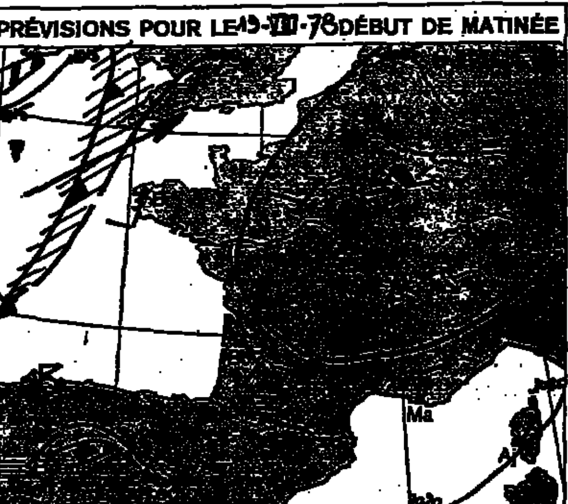
LOTO — TIRAGE No 33
18 21 27 30 31 45
NUMERO COMPLEMENTAIRE 28

PROCHAIN TIRAGE LE 23 AOUT 1978 VALIDATION JUSQU'AU 22 AOUT APRES-MIDI

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le vendredi 18 août à 6 heure et le samedi 19 août à 24 heures :

Les hautes pressions de l'Europe occidentale se déplaceront lentement vers l'est et continueront à protéger une grande partie de notre pays des perturbations qui circulent sur le proche Atlantique. Cependant, la partie méridionale atténuée de ce courant commencera à toucher l'ouest de la France.

Samedi, le beau temps, bien ensoleillé et un peu plus chaud, persistera sur la majeure partie de la France. Quelques brouillards, peu épais et isolés, seront temporairement observés dans les premières heures de la matinée dans certaines vallées.

Cependant, les nuages deviendront plus abondants par l'ouest, sur la Bretagne et le Cotentin, avec quelques faibles pluies éparses ou ondées orageuses isolées, tandis qu'une tendance orageuse pourra se développer, surtout le soir, près des côtes de l'Atlantique.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 18 août, à 8 heures, de 1 025,4 millibars, soit 769,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 17 août ; le second, le minimum de la nuit du 17 au 18) : Ajaccio, 26 et 14 ; Biarritz, 23 et 11 ; Bordeaux, 24 et 10 ; Brest, 19 et 10 ; Caen, 20 et 8 ; Cherbourg, 17 et 9 ; Clermont-Ferrand, 22 et 7 ; Dijon, 24 et 12 ; Grenoble, 25 et 10 ; Lille, 21 et 8 ; Lyon, 23 et 9 ; Marseille, 27 et 15 ; Nancy, 21 et 7 ; Nantes, 22 et 11 ; Nice, 24 et 18 ; Paris-Le Bourget, 22 et 8 ; Pau, 23 et 10 ; Perpignan, 27 et 13 ; Rennes, 23 et 11 ; Strasbourg, 22 et 10 ; Tours, 22 et 10 ; Toulouse, 24 et 9 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 19 ; Amsterdam, 18 et 8 ; Athènes, 29 et 20 ; Berlin, 21 et 12 ; Bonn, 20 et 7 ; Bruxelles, 20 et 9 ; îles Canaries, 26 et 19 ; Copenhague, 20 et 8 ; Genève, 22 et 8 ; Lisbonne, 29 et 15 ; Londres, 23 et 12 ; Madrid, 32 et 15 ; Moscou, 19 et 8 ; Palma-de-Majorque, 29 et 15 ; Rome, 29 et 18 ; Stockholm, 22 et 10.

Service national

APPEL SOUS LES DRAPEAUX

La fraction de contingent 1978/10 comprendra, s'ils ont été reconnus aptes au service, les jeunes gens :

a) Dont le sursis ou la prolongation de sursis arrivera à échéance avant le 1ᵉʳ octobre 1978 ;

b) Dont le report d'incorporation arrivera à échéance avant le 1ᵉʳ octobre 1978 ;

c) Dont l'appel avec une fraction de contingent antérieure a été, pour des motifs divers, annulé et fixé à l'échéance du 1ᵉʳ octobre 1978 ;

d) Volontaires pour être appelés le 1ᵉʳ octobre 1978 et qui, à cet effet, ont, avant le 1ᵉʳ août 1978, déposé une demande d'appel avancé ou fait parvenir leur résiliation de sursis ou de report d'incorporation.

Les jeunes gens destinés à l'armée de terre, à la marine ou à l'armée de l'air seront appelés à partir du 2 octobre 1978. Leurs services prendront effet à compter du 1ᵉʳ octobre 1978.

Toutefois :

1) Les jeunes gens résidant dans les départements et territoires d'outre-mer seront appelés le 11 septembre 1978, le point de départ de leurs services est fixé au 11 septembre 1978 ;

2) Les jeunes gens destinés à la marine et ayant accepté un appel décalé pourront, dans la limite des besoins, n'être incorporés dans cette armée qu'à partir du 2 novembre 1978, le point de départ de leurs services étant alors fixé au 1ᵉʳ novembre 1978.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 155

HORIZONTALEMENT

I. *Doivent faire des provisions de biscuits.* — II. *Souvent tordue* par de fortes explosions ; Donne du travail suplémentaire à la troupe ; Localité de France. — III. Un rude soutien dans l'existence ; Il n'est pas nécessaire d'être très fort pour le rouler ; Article de foie. — IV. N'est parfois qu'un trou quand il est écarté ; Grecque ; Unique. — V. Est fourni par la défense ; Sont sujets aux chutes ; Peut nous donner la main. — VI. Pronom ; Résume collectivement un programme de totale destruction ; Supprime. — VII. Pour les Romains, c'était ainsi... et pas autrement ; Lança ; ; Dans un vieil alphabet. — VIII. Assassine parfois ; Ne dure qu'un temps. — IX. Utile pour distribuer des grains ; Source parfois très salée. — X. Fait une conduite ; Se fait prier. — XI. Fleuve ; Prénom ; Ce qui permet d'éviter de patauger trop longtemps. — XII. Galilée ou Victoria ; Atome ; Se règle avant le départ. — XIII. A donné naissance à une architecture citadine réservée à un usage particulier ; Vient un jour ou l'autre à expiration. — XIV. Ancien moyen de communication ; Ne s'accommode de conserves qu'en cas de nécessité ; Presque brisé. — XV. Plus que satisfait ; Ne poursuit pas ; Dans l'Orne.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

VERTICALEMENT

1. *Qualificatif familier à ceux qui ont le beau rôle* ; Fait la valeur de bien des titres. — 2. Mère d'une détestable postérité ; Point du jour. — 3. Note ; Bienheureux ; Enviée quand elle est *honnête*. — 4. Symbole ; *Reste* au fond de la pièce ; Est cousu d'or ; Endroit pour sauter. — 5. Point de mire des tire-laine ; Pousse un cri de bête. — 6. Pronom ; Comme des cousins ; La preuve que l'on n'a rien inventé. — 7. Etait d'abord touchée par ceux qui allaient payer ; Allégée dans sa tâche ; Rivière de France. — 8. Futur optimiste ; Elément de décoration florale ; Permet de ranger avec l'espoir d'obtenir un peu d'ordre. — 9. Arrivé ; Déesse ; En sont peut-être réduits à mâcher leurs mots. — 10. Aiment le son du canon ; Fit les frais d'un plaisir essentiellement divin ; Temps. — 11. Participe ; Bien disposé. — 12. Moins solide quand il est maigre ; Molle créature ; Vit sur un grand pied. — 13. Abréviation ; Boîte que l'on n'ouvre qu'exceptionnellement. — 14. Belle quand elle est grosse ; Ancien ordre de départ. — 15. Pas timbré ; Ce ne sont pas des paniers percés.

Solution du problème n° 2 154

Horizontalement

I. Rapiéçage. — II. Ecervelés. — III. Déserter. — IV. Ort. — V. Née ; Natte. — VI. Ré ; Léon. — VII. As ; *Lac* ; Na. — VIII. Naturel. — IX. Tièdes ; Pé. — X. En ; Entrée. — XI. Tarée ; Us.

Verticalement

1. Redondante. — 2. Acéré ; Saint. — 3. Pester ; Te. — 4. Ire ; Eluder. — 5. Evron ; Arène. — 6. Cet ; Alceste. — 7. Alerte. — 8. Ger ; Ton ; Peu. — 9. Es ; Ménagées.

GUY BROUTY.

Concours

● P.M.I. — Un concours sur titres est ouvert à la préfecture de la Manche pour le recrutement d'un médecin à temps complet au service départemental de protection maternelle et infantile à Saint-Lô. Les candidatures sont à adresser avant le 1ᵉʳ septembre à la préfecture de la Manche, 50009 Saint-Lô.

Environnement

● *La chasse dans le parc des Cévennes.* La chasse et la destruction des lièvres, lapins, faisans, cailles, bécasses, sangliers, renards, grives, pigeons, corneilles et chats harets sera autorisée dans le parc national des Cévennes du 10 septembre prochain au 7 janvier 1979. On pourra chasser tous les jours fériés, le dimanche, le mercredi et le samedi.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 18 août 1978 :

DES ARRETES

● Portant promotion, nomination et acceptation de démission, conférant l'honorariat et relatifs à des sociétés civiles professionnelles :

Ecole nationale de la magistrature ;

Officiers publics ou ministériels ;

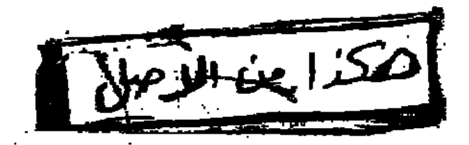
Personnels des services judiciaires ;

Services extérieurs de l'administration pénitentiaire.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.



Le Monde des loisirs et du tourisme

Vacances pour un été pas ordinaire

LES SCIENCES

Le plaisir de poser les questions et de chercher les réponses

Littéraire ou scientifique : peu importe. Il ne viendrait à l'idée d'aucun de ces deux tempéraments de consacrer ses vacances aux sciences. Fait-on, pour le plaisir, des camps et des stages de français ou de géographie ?

D'antant que la science, le savoir par excellence, n'a pas été rendue particulièrement vivante par l'école. Certes, l'élève de 1978 la reçoit les bras un peu moins croisés et la bouche moins close que ses aînés. Mais de là à faire des sciences ses loisirs...

***M. Guy Préaux*, animateur scientifique, explique ci-dessous ce qu'on peut attendre de ces stages à dominante scientifique qui séduisent d'année en année plus de jeunes et de moins jeunes.**

« CONSACRER une partie de ses vacances à une science ou à une technique semble, au premier abord, saugrenu. Les sciences renvoient à l'école. Les vacances, à la liberté. Les unes et les autres sont-elles compatibles, surtout dans un camp de jeunes ?

— Il est vrai qu'un camp à dominante scientifique n'est pas comparable à un séjour voué aux bains de mer. Il exige un effort intellectuel important. Toutefois, il ne s'agit pas de noyer les jeunes dans une science ou dans une technique. Nous cherchons d'abord à les familiariser avec la technologie qui les entoure quotidiennement. Les fusées, l'écologie terrestre ou marine, l'énergie solaire la volcanologie et la géologie représentent des biais, des moyens. Nous souhaiterions qu'après un camp le jeune prenne l'habitude de se dire, en présence d'un problème : « En réfléchissant et en discutant avec des camarades, je dois pouvoir trouver une solution. »

— Quelles sont les sciences accessibles, l'espace d'un été ?

— Nous choisissons bien sûr nos thèmes en fonction des compétences des animateurs disponibles. Ce qui détermine le sujet d'un camp, c'est d'abord le côté un tant soit peu spectaculaire d'une science. La météorologie a été éliminée, car un jeune peut difficilement regarder passer les nuages à longueur de journée. L'astronomie souffrirait du même handicap, s'il n'y avait la photo qui permet au novice d'être actif et d'être motivé. Notre problème reste de trouver des applications aux sciences que nous abordons. La géologie est enrichie par la cartographie et la maquettisation. Avec l'énergie solaire et les fusées, pas de difficultés : le bricolage est permanent.

— Pourquoi existe-t-il si peu de stages d'été scientifiques pour les enfants et pour les adultes ? Et pourquoi ceux qui fonctionnent ont-ils été créés depuis si peu de temps ?

— Il faut trouver des régions adaptées à chaque activité, des hébergements, des sites et du matériel. Mais ces préoccupations ne sont pas propres aux camps à dominante scientifique. Plus difficile est la mise sur pied d'un encadrement efficace, c'est-à-dire composé d'animateurs formés d'un point de vue pédagogique et scientifiquement à la hauteur. Or le scientifique qui progresse dans sa discipline se spécialise et devient, par là même, incapable de vulgarisation...

— L'expérimentation est donc la voie royale qui mène aux sciences ?

— Nous avons commencé nos camps autour du thème des fusées, modèle de recherche appliquée. Pourquoi un moteur à réaction pousse-t-il ? Pourquoi tout objet tourne-t-il autour de son centre de gravité ? Lorsque les enfants trouvent les réponses eux-mêmes, on peut être sûr que celles-ci seront solidement acquises. Nous ne supprimons pas pour autant la documentation et le dialogue avec l'animateur. Il suffit d'expériences simples pour comprendre la lumière, mais il est impossible sans chromatographie en phase gazeuse de trouver la chlorophylle dans les feuilles. Dans ce cas, l'animateur apporte la réponse toute faite. Sur une trame d'expérimentations, nous donnons aux enfants l'explication ou l'analogie qui restera gravée dans leur tête.

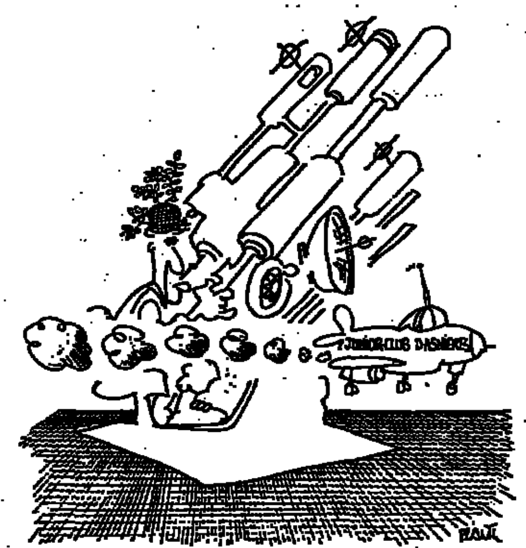
— Peut-on dire qu'il est aussi profitable de participer, l'hiver, aux activités d'un club scientifique que de consacrer trois semaines estivales à la découverte d'une science ?

— Apparemment les effets sont identiques. Mais, l'été, en camp, tout est plus facile pour les jeunes. Ils apprennent la géologie et, le soir, ils acquièrent des rudiments d'astronomie le nez dans les étoiles. En période scolaire, c'est la croix et la bannière pour convaincre les parents de nous les confier une partie de la soirée pour leur montrer l'étoile polaire ou la Grande Ourse. En fait, le club forme mieux le jeune chercheur parce que celui-ci est moins protégé par l'animateur. En stage, les enfants ou les adolescents risquent d'avoir l'impression fallacieuse qu'ils ont fait le tour de la question. »

Propos recueillis par
ALAIN FAUJAS.

Tirs à blanc à Cap Corbigny

« CINQ, quatre, trois, deux, un, zéro... » Avec un bruit de jet d'air comprimé, le moteur — un A 8-3 — propulse la fusée de balsa à 50 mètres d'altitude. « *Gaffe !* » Les jeunes s'égaillent pour éviter la chute de l'engin, qui n'a pas déployé la banderole prévue. « *Nous, on n'a pas eu de chance,* disent Grégoire, Jean-Luc et Philippe. *Notre fusée a explosé à 1 mètre au-dessus de la rampe de lancement : la charge de dépotage...* » C'est-à-dire ? « *C'est la charge qui permet au parachute de se déployer. D'ailleurs, nous nous étions trompés. Nous pensions que l'accélération était beaucoup moins forte qu'elle ne l'a été. Regardez ce que ça a donné.* » Ils présentent un ressort lamentablement étiré par l'effort excessif.



(Dessin de PLANTU.)

Vingt-sept Von Braun en herbe s'activent dans les locaux du collège d'enseignement technique du bâtiment à Corbigny, dans la Nièvre, autour des moteurs, des ailerons et des transistors. « *L'espace, c'est nous* », proclame une affiche placardée sur la porte d'entrée d'un des labos. A quelques kilomètres, quinze autres novices arpentent une carrière, marteau au poing. Traquant le nautile (mollusque des mers chaudes) fossilisé et le gisement de oolite, ils reconstituent l'histoire de la géographie de ce coin du Nivernais.

Mini-fusées et géologie : deux des trente camps organisés, cet été, par l'Association nationale sciences techniques jeunesse (A.N.S.T.J.) pour les jeunes âgés de dix à dix-neuf ans. Le prix de ces vacances à thème est relativement élevé et atteint 1 470 F pour trois semaines de séjour, voyage non compris. Les caisses d'allocations familiales, certains comités d'entreprise et des communes aident les enfants à participer à ce qui est beaucoup mieux qu'une colonie de vacances.

Le coût d'un camp scientifique tient d'abord à la quantité importante des matériels requis par les expériences. Les jeunes amateurs font une grande consommation d'outils, de balsa, de transistors et de papier millimétré. Dépenses inévitables que ne suppriment pas les prêts d'un enregisteur graphique par le Centre national d'études spatiales ou d'une soufflerie par un club scientifique. Il convient d'ajouter la présence d'un encadrement important — un animateur pour cinq enfants — et compétent — étudiants en sciences par exemple.

L'A.N.S.T.J. organise pour les dix-douze ans des stages de « micro-fusées ». Il s'agit de petites fusées équipées de moteurs à poudre avec mise à feu électrique. Pour les treize-quinze ans, les engins deviennent plus sophistiqués. Ces « mini-fusées » emportent des charges de 50 grammes jusqu'à 250 mètres d'altitude et disposent d'étages. Les seize-dix-neuf ans ont droit aux « fusées expérimentales » qui montent aussi haut, mais avec des charges de 500 grammes.

Chaque camp se déroule selon le même canevas. Les enfants sont d'abord conviés à assister à une démonstration. Commence ensuite une phase « sauvage » où il leur est demandé de construire et de lancer un engin sans le secours des animateurs. Le résultat est en général assez catastrophique et ouvre la voie à des séances d'autocritique (y compris sur le dos du voisin). Exemple : « *Lui, on l'a viré de notre équipe parce qu'il commettait sans arrêt des gaffes. Il avait imaginé sur notre fusée une porte latérale pour l'éjection du parachute. Cette porte a supprimé la compression* ».

Dans une troisième phase, l'engin prend des proportions plus importantes et acquiert des étages. Les jeunes bricoleurs doivent se soucier de balistique, de pénétration dans l'air et de stabilité. C'est le moment où ils profilent l'ogive et où ils cherchent à imprimer des mouvements de rotation à leurs fusées.

Projectile haut-parleur

Au cours de l'ultime étape de leur apprentissage, les enfants doivent concevoir et réaliser un programme cohérent, comme Jean-Luc qui dessine avec application la partie mécanique de la fusée. « *Nous voulons la récupérer grâce à un parachute, car nous étudierons les effets de l'accélération sur la limace, l'araignée, la mouche et la fourmi que nous y aurons placées* », précise-t-il. A côté, une équipe essaie de concevoir un projectile avec haut-parleur qui redescendrait des nuages en hurlant. Dominique et Didier, eux, inventent une aile en delta pour remplacer le parachute de récupération. « *Il nous manque les renseignements concernant la résistance des matériaux et la surface de l'aile.* » Tous se familiariseront avec le tour, la perceuse et, au moment des lancements, avec le théodolite et avec les *téléphones* de campagne.

AL. F.

(Lire la suite page 12.)

REPÈRES

L'AMATEUR de stage à dominante scientifique aura fort à faire pour découvrir les vacances de son choix. Une poussière de clubs et d'associations organise des camps dont il est difficile d'apprendre l'existence et les caractéristiques si l'on n'est pas membre actif du groupement concerné.

Les vacances scientifiques séduisent de plus en plus de monde, mais l'engouement n'a pas encore atteint celui dont bénéficie la randonnée à cheval ou la poterie. Il est donc préférable de ne pas attendre de tomber par hasard sur une adresse de camp nichée dans les listes d'information pratiques d'un périodique ou d'un quotidien.

Ceux qui ne bénéficieraient d'aucun contact dans le monde des sciences et des techniques consulteront avec profit l'Association nationale sciences, techniques, jeunesse (A.N.S.T.J.) qui est née, en décembre 1977, de la fusion de l'Association nationale des clubs aérospatiaux (A.N.C.S.) avec la Fédération nationale des clubs scientifiques (F.N.C.S.).

L'association renseigne sur les activités des clubs scientifiques dans les différentes régions. Elle propose aussi, chaque été, des camps de trois semaines à dominante scientifique pour les jeunes de dix ans à dix-neuf ans autour des thèmes suivants : découverte d'un milieu naturel (écologie, géologie), astronomie, énergie solaire, techniques aérospatiales (micro ou mini-fusées, fusées expérimentales).

Ces camps sont organisés à Camaret (Finistère), Celle-sur-Belle (Deux-Sèvres), Chinon (Indre-et-Loire), Corbigny (Nièvre), Dinard (Ille-et-Vilaine), Florac (Lozère), La Courtine (Creuse), et La Pesse (Jura).

Par exemple, deux camps seront organisés, pour les seize-*dix-neuf ans, à Chinon et à Or*cival, du 21 août au 10 septembre. Prix : 1 470 francs, voyage non compris. Thème : astronomie.

La Maison des sciences de Triel-sur-Seine (Yvelines) sera, elle aussi, d'un secours précieux puisque ses activités ne se limitent pas aux jeunes et aux adolescents.

En effet, elle est gérée par l'Institut français des scientifiques amateurs, qui édite la revue « Recherche et nature ». Cet institut revendique l'adhésion de deux mille cinq cents clubs comptant cent mille personnes. Il compte notamment parmi ses membres les fédérations françaises de géologie, de photographes amateurs, de cinéastes amateurs, le centre de malacologie, l'Association française d'astronomie, le GAREF (fusées), le Musée de la spéléologie, le réseau du sport de l'air, l'Office pour l'information entomologique, l'Association française de cybernétique et le groupe des ornithologues parisiens.

★ Association nationale sciences, techniques, jeunesse. Palais de la Découverte, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 Paris. Tél. : 359-16-65. 906-82-20.

★ Maison des sciences - Château de la Tour - 78510 - Triel-sur-Seine - Téléph. : 974-75-10.

Des propositions de vacances, sinon pour cet été, du moins pour le prochain. Pas n'importe quelles vacances, mais celles qui sortent des sentiers battus ; pour combien de temps encore ?

La semaine dernière, les cultures régionales ; aujourd'hui, les sciences ; la semaine prochaine, l'histoire.

Cap Corbigny

(Suite de la page 11.)

La démarche est identique en géologie. « *Corbigny a été choisie, parce qu'on y trouve un contact exceptionnel entre le Massif central — le Morvan est granitique — et le Bassin parisien, sédimentaire* », explique M. Jean-Luc Stalin, directeur adjoint du camp et animateur géologue. « *Au cours de la phase de découverte, ils partent dans la nature avec des marteaux, des burins, des cartes d'état-major et géologiques, des boussoles, des jumelles et une bouteille d'acide chlorydrique, pour voir si le terrain est calcaire ou non.* » Une journée en carrière, une autre en laboratoire avec l'aide d'un livre pour déterminer les roches et les fossiles, et le secours des animateurs pour répondre aux questions très techniques... « *Certains participants ont formé des hypothèses très proches des dernières découvertes des professionnels en ce qui concerne la formation des massifs granitiques et des étendues sédimentaires.* »

Coup de chance, les jeunes géologues ont découvert une superbe ammonite fossilisée de 50 centimètres de diamètre. De quoi exciter l'imagination. Il a fallu l'arracher au rocher, numéroter les morceaux et reconstituer la bête d'autrefois sur un lit de sable. De quoi se familiariser avec les techniques et avec la méthodologie de la science de la terre.

« *Nous allons commencer la phase ultime du « projet »*, poursuit M. Stalin. *Chacun cherchera à travers l'étude d'une carrière à reconstituer les conditions de la mer qui baignait la région, sa température, sa pression, ses animaux, etc.* » Après cette réflexion, il restera à en raconter les conclusions en bande dessinée.

Géraldine tourne dans sa main une roche rousse. De l'autre, elle griffonne sur son carnet. « *Les points brillants, ce doit être du quartz... ou du mica. Les noirs là... du feldspath. Je l'ai trouvée dans le bas de la carrière... C'est peut-être volcanique.* » Lorsqu'elle se sera lassée de scruter le passé gravé dans la roche et de suivre le gigantesque signe de piste de l'histoire, elle aura la ressource de saisir une buse dans sa paire de jumelles ou d'interroger une couleuvre de passage sur sa raison de vivre. Parce que roches ou fusées ne sont que des prétextes pour se demander d'où vient le monde et où il va.

AL. F.

Hippisme

Un week-end inquiétant

KENMARE et *Sauvage* sont jusqu'à présent, les deux noms qui se détachent de l'été deauvillais.

Kenmare, manifestement, aime la côte normande. C'est là qu'il s'était révélé, l'an passé. Il nous avait alors paru excellent. Des performances effacées à Longchamp avaient fait tempérer le jugement. L'arrivée du prix Le Marais le replace dans son enthousiasme *premier*.

Kenmare devance facilement *Sanedtki* — qui n'a plus tout à fait la pointe de vitesse qu'on *lui* a connue à trois ans, mais reste excellente, — *Faraway Times* — dont la place chez les grands n'est *plus contestée*, — *Cosmopolitain* et *Carwhite*. Celui-ci est le grand battu de l'affaire. Les 2 100 mètres du prix Gamay lui avaient, semble-t-il, paru un peu longs. Les 1 600 mètres du prix Le Marais sont un peu courts. Son registre est-il fixé exactement à 1 850 mètres, la distance sur laquelle il a jusqu'ici, accompli sa meilleure performance : sa victoire du *prix* d'Ispahan ? Il existe une autre hypothèse : que, à l'inverse de *Kenmare*, il apprécie peu le climat et la piste de Deauville où il n'avait pas encore couru. Personnellement, nous lui ferons crédit lorsque nous le retrouverons à Longchamp.

Cinq longueurs

Sauvage est un ancien « Dupré » qui avait échappé aux gargantuesques appétits hippiques de l'Aga Khan lorsque, l'an passé, *celui-ci* avait réalisé son O.P.A. sur la totalité des effectifs de la casaque grise. Il avait été acheté dans une *première vente (fragmentaire) par* Albert Klimsha, dernier entraîneur de feu Mme Dupré. Klimsha a été aussi, un temps, l'entraîneur de *l'écurie* Wildenstein, maintenant basée, pour l'essentiel, en Angleterre et aux Etats-Unis. Comment, pour un entraîneur, se rappeler plus efficacement au bon souvenir d'un grand propriétaire qu'en lui cédant un cheval dont on est certain qu'il est bon ? Albert Klimsha, en tout cas, a considéré que c'était la meilleure voie pour d'heureuses retrouvailles. *Sauvage* court maintenant sous la casaque Wildenstein. C'est trop peu de dire qu'il court : il vole. Il a mis *cinq longueurs* — qui auraient pu tout aussi bien être sept ou huit — entre lui et son suivant immédiat, dans le prix de *Menneval. Il va maintenant pour*suivre de plus hautes ambitions. Ses prochaines sorties seront, en principe, le Grand Prix de Deauville et, si tout va bien, le Saint-Léger de *Dancaster*. *Sa réussite peut-elle* jeter un pont par-dessus la Manche et faire reprendre la direction de Chantilly à l'écurie Wildenstein, qui, *simultanément, vient en Angleterre* de changer d'entraîneur ? Dans l'entourage du propriétaire, on dément, mais mollement. Allons, les *courses françaises ont encore* quelque attrait...

La santé économique des places

Pour combien de temps ? Les *prochaines heures vont fournir un* élément de réponse. Ce week-end est celui des principales ventes de yearlings à Deauville. La conjonc*ture générale laisse-t-elle place* à suffisamment d'espoir chez les propriétaires existants et peut-elle susciter suffisamment de vocations nouvelles pour ranimer un marché qui n'a cessé de s'étioler depuis quatre ans ? Si la réponse est négative, il faut s'attendre à voir de nouveaux élevages disparaître et les courses françaises passer un peu plus sous domination américaine. Deux chiffres qui donnent une image de la vigueur des marchés, et, par conséquent, de la santé économique des places en cause : en France, le prix moyen d'un yearling, en 1977, a été de 53 466 F. *A Keeneland (Kentucky), lors d'une* récente vente de trois cent cinquante sujets (il est vrai triés sur le volet), il s'est établi à 120 000 dol*lars (environ* 530 000 *F)*.

LOUIS DÉNIEL.

Plaisirs de la table

FAIMS D'AOUT

QUELQUES « papiers » *dithyrambiques* à l'ouverture saluèrent ce *Galion* qui me parut surfait en diable. Puis il disparut et sur ses ruines, vient de s'installer Gérard Besson (élève du prestigieux Georges Garin, chef en dernier lieu du bon Jamin). Nous sommes ici en terrain sûr. La *salle*, transformée (avec des tables rondes bien séparées) est parfaite. La cuisine, ce qui m'importe plus, et *vous aussi j'espère*, également. Une compote de queue de bœuf à la cuillère, une piccata de turbot sur lit de nouilles fraîches dites florentines parce qu'accompagnées d'une poignée d'épinards hachés crus, une soupe d'écrevisses au cerfeuil, une fricassée savoureuse de lapereau au vinaigre de cerises, etc. La cave ne pourra que s'améliorer, mais le jeune sommelier est qualifié. Bonne adresse pour les aoûtiens, donc.

Gérard Besson, 5, rue du Coq-Héron (1er). Téléph. : 233-14-74. (Fermé samedi midi et dimanche.)

Ces enthousiasmes de primeurs sont inquiétants. Je me souviens d'une dame Augustine, installée rue de Ponthieu, qui fit parler beaucoup d'elle (et pourtant ce n'était guère fameux !). Elle disparut sans crier gare puis réapparut *au* Terroir d'Augustine, rue Thérèse, méritant un 12/20 au dernier Gault-Millau. Je refusai d'en parler à juste titre. Augustine et son terroir de pacotille viennent de sombrer. En place un *Bœuf du Palais-Royal* (selon la formule classique : salade, pièce de bœuf-frites pour une trentaine de francs, desserts et boisson en plus. Ici les desserts *sont* bons. L'adresse peut être utile pour se nourrir dans le quartier. Exit Augustine, suivez le bœuf...

Mais dans le quartier, en revanche, je suis retourné à la *Barrière Poquelin* (17, rue Molière, téléph. : 296-22-19, fermé samedi midi et dimanche). Voilà encore une bonne adresse pour août. Patrice Dard, fils de « San Antonio » et lui-même auteur de « polards », est aussi gourmand que son papa. Son violon d'Ingres l'a conduit ici où le jeune Marc Besson, sans liens avec le Gérard Besson en question) se révèle un *excellent cuisinier*. J'ai merveilleusement dîné d'un foie gras au poivre vert (foie gras cuit « au froid » et travaillé « au *torchon* »), d'une salade de homard à la menthe fraîche, de petites côtes d'agneau aux girolles. Ma voisine rêvait devant une palette du pêcheur : écrevisses, saumon sauvage, homard, turbot, avec un beurre de noilly au citron vert.

Cervelas de boudoir

Jean-Claude, savoureux maître de céans après le « pacha Patrice », sait à quelle température j'aime boire mon vin d'Hermitage (Chapoutier) et que le pain grillé et le beurre, en début de service, sont tentation à laquelle je résiste mal. Cette « Barrière », petite sœur de celle de Clichy. Claude Verger lui-même vous dira qu'elle est digne de l'aînée. Et qu'elle a trouvé en Patrice Dard l'animateur qui lui convenait.

Mais puisque l'on peut tout demander à Marc Besson, pourquoi n'ajouterait-il pas à sa carte, à la rentrée, un plat lyonnais à sa façon, une sorte d'évocation sublimée des traboules... Je rêve d'un cervelas pistaché de boudoir, et, après tout, Molière est passé par Lyon pour aller à Pézenas !

LA REYNIÈRE.

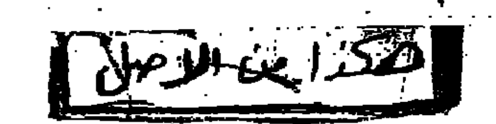
P.-S. — Et voici une quatrième adresse. Pour l'instant cela s'appelle *les Belles Vénitiennes*, mais cette enseigne absurde va devenir le *Clos Dombasle* (6, rue Dombasle, *téléph. : 531-59-09*). J'en reparlerais, mais « tastez » la maison en août. Cuisine honnête, prix honnête, accueil courtois.

Ainsi qu'une cinquième et dernière, pour faire bon poids. Ce sera la meilleure peut-être puisque celle du *Timgad* (21, rue Brunel, téléph. : 574-23-70) qui, cette année, sera ouvert en août (sauf dimanche). Régalez-vous des tajines et du couscous, commandez la bastella qui est une merveille !

● *On pourra reprocher* à ce *Saint-Germain de la Mer* (nouveau restaurant au 2, rue du Sabot) son nom (ridicule), son décor et ses fresques marines (laides), mais du moins pas de ne pas annoncer la couleur : il aura une carte de poissons et crustacés surgelés. Du moins cet aveu nous permettra d'aller manger ailleurs en remerciant la maison de sa franchise !

● *C'est la marque allemande Gründig* qui a acheté le *Vistaero* (perché à Roquebrune-Cap-Martin et de médiocre réputation gourmande). On y fait, notamment en cuisine, d'importants travaux. Le tout sera de trouver aussi un bon cuisinier...

INDEX DES RESTAURANTS PAR QUARTIER



Jeux

échecs N° 775

KARPOV EN DÉSÉQUILIBRE

Onzième partie du match
Baguio, août 1978
Blancs : V. KORTCHNOÏ
Noirs : A. KARPOV

1. g3(a)	ç5(b)	25. Tç2 !	b3(r)
2. Fg2	Cç6	26. a×b3	T×b3
3. é4(c)	g6	27. Dç1 !(s)	Tb7(t)
4. d3	Fg7	28. Fa6	Tç-b8
5. f4	d6	29. F×b7	T×b7(u)
6. Cf3	Cf6(d)	30. Ta3	h5(v)
7. 0-0	0-0	31. Ta-ç3	Cb5
8. ç3(é)	Tb8(f)	32. Tç8+	Rh7
9. Dé2	Cé8	33. Tç2-ç6	f5
10. Fé3	Cç7	34. Rg2	Df7
11. d4	ç×d4	35. Dç2	a5
12. ç×d4	Fg4	36. g4(w)	f×é5
13. Td1(g)	d5(h)	37. f×é5	a4
14. é5(i)	Dd7	38. Ta8	Ca7
15. Cç3	Tf-ç8(j)	39. Ta6	Dé7
16. Df1 !(k)	b5	40. T×a4	Tç7
17. h3	F×f3(l)	41. Db3	Cç6
18. F×f3 !(m)	b4(n)	42. Ta1	Cb4
19. Fg4	é6	43. Tç1	Tç4(x)
20. Ca4	Ca5	44. Tb8 !	T×ç1
21. Cç5	Dé8	45. F×ç1	Dç7
22. Fé2 !	Cb7	46. T×b4	D×ç1
23. C×b7 !(o)	T×b7	47. Dd3	h5
24. Td-ç1 !(p)	Dd7(q)	48. Tb6	Fh6
		49. g×h5	Dg5+
		50. Dg3	abandon (y)

NOTES

a) Refusant d'entrer dans les schémas du « Gambit-D » pratiqués par son adversaire, le challenger choisit le fianchetto-R, cher à Reti. En changeant ainsi d'ouverture dans ce match, il entend surprendre le champion du monde sans dévoiler ses intentions pour la suite.

b) Après une profonde réflexion. 1..., d5 et 1..., Cf6 sont naturellement jouables, mais aussi 1..., é5 ; 2. Cf3, é4 et ce sont les Blancs qui jouent la « défense Alekhine » avec un temps de plus ; par exemple, 3 Cd4, d5 ; 4. d3, é×d3 (ou 4..., ç5 ; 5. Cb3, f5) ; 5. D×d3, Cf6 ; 6. Fg2 (Reti-Alekhine, Baden, 1925).

c) Retrouvant la « variante fermée » de la « défense sicilienne ».

d) La méthode de Botwinnik (6..., é5 suivi de Cg-é7-0-0 et Cd4). semble rester le meilleur moyen de contrôler énergiquement les cases centrales. Le champion du monde y renonce à juste titre, les Blancs n'ayant pas développé leur C-D en ç3 et pouvant, par conséquent, chasser au moment opportun — ou interdire — un C noir en d4 par l'avance du pion ç2 en ç3.

e) En construisant une chaîne de pions (ç3-d4-é5), les Blancs veulent neutraliser le Fg7.

f) Une réaction normale. La T-D est soustraite à l'action du Fg2 et prépare un contre-jeu sur l'aile D.

g) Et non 13. d5 ? à cause de 13..., F×f3 ; 14. D×f3, F×b2 ou 14. F×f3, Cd4.

h) Bloquant le centre ennemi.

i) 14. é×d5 serait positionnellement désastreux après 14..., C×d5 pour les Blancs.

j) Les Noirs ont entièrement développé leurs forces, assez harmonieusement, mais éprouvent quelques difficultés à trouver un plan d'attaque effectif même si leur adversaire ne dispose pour le moment d'aucune menace précise.

k) Jolie récupération de la case h3, qui fait soudainement apparaître un plan d'envahissement de l'aile - R par h3, et, après l'échange du F-D noir, par g4-f5.

l) Si 17..., Fé6? ; 18. Cg5.

m) Si 18. D×f3, é6 ; 19. g4, Cé7 suivi de 20..., b4 et de 21..., Cb5.

n) Cette avance paraît risquée. A considérer était 18..., é6 ; 19. Fé2, Cé7 ; 20. Td-ç1, a6 ; 21. Tç2, Ca8 ; 22. Ta-ç1, Cb5.

o) Si 23. Td-ç1, C×ç5 ; 24. T×ç5, Ff8.

p) Profitant du déséquilibre des T noires et menaçant de gagner simplement par le doublement des T sur la colonne ç après 25. Tç2 et 26. Ta-ç1.

q) 24..., Tb-b8 sauvait encore la situation : si 25. Tç2, Ca8 ; 26. Ta-ç1, T×ç2 ; 27. T×ç2, Tç8. Ou 25. Tç5, Ca8 ; 26. Ta-ç1, Ff8.

r) Certainement une erreur alors que 25..., Tb-b8 était encore possible : 26. Ta-ç1, Ca8 ; 27. Fa6, T×ç2 ; 28. T×ç2, Ca8 ; 29. Fé2, Ff8.

s) Défendant le Fé3 et clouant irrémédiablement la Tç8 tout en menaçant également 28. T×a7.

t) Si 27..., Tb-b8 ; 28. T×a7 et les Blancs gagnent.

u) Après la perte sèche de la qualité, la partie des Noirs est sans espoir.

v) Si 30..., Cb5 ; 31. Tç8+, Ff8 ; 32. f5 !

w) Menace 37. f5

x) Un petit piège : si 44. T×ç4?, d×ç4 ; 45. D×ç4, Db7+ suivi de 46..., D×a8.

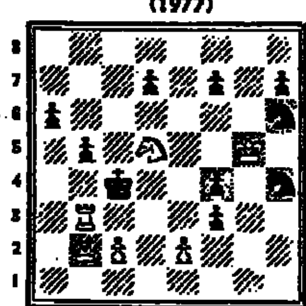
y) Le champion du monde abandonna après avoir joué 50..., Dd2+. Il était inutile d'attendre la suite 51. Df2, Dg5+ ; 52. Rh2, g×h5 ; 53. T×é6 ou 53. Tb7+.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 774
Y. SEMLIANSKY (1978)

(Blancs : Ra1, Tb4 et b8, Pa2, ç4, ç5, d6, é6, é4. Noirs : Rç3, Tg7, Fg5, Pa3, a4, ç6.)

1. é7, Fé3 ; 2. d7, Fd4 ; 3. d8=T ! (et non 3. d8=D, Tg1+ ; 4. Tb1, Rç2+ ; 5. D×d4, T×b1+ ; 6. T×b1, pat), Tg1+ ; 4. Tb1, Fé5 ; é8=T ! et les Blancs gagnent.

V. LYZOUNOV
(1977)



BLANCS (6) : Rg5, Db2, Tb3, Cd5, Pç2, é2.

NOIRS (10) : Rç4, Ch6, et h4, Pa6, b5, d7, f7, f4, f3, h7.

Les Blancs jouent et font mat en quatre coups.

CLAUDE LEMOINE.

(Lire page 22 la treizième partie du championnat du monde.)

bridge N° 772

LE CHOIX D'UN PLACEMENT

Ce chelem joué au cours d'un tournoi en Autriche montre l'avantage de jouer à l'atout, mais le champion autrichien Babsch est arrivé quand même à gagner le chelem à Sans Atout.

Ouest	Nord / Sud	Est
	♠ D 8 3 ♥ R D 6 4 ♦ A D V 10 ♣ A 3	
♠ V 7 4 ♥ 7 ♦ R 8 7 5 3 ♣ D 9 8 5	N / O E / S	♠ R 9 8 5 ♥ 8 5 3 2 ♦ 9 ♣ V 10 6 2
	♠ A 10 2 ♥ A V 10 9 ♦ 6 4 2 ♣ R 7 4	

Ouest ayant entamé le 7 de cœur pour le 2 d'Est, *comment Sud a-t-il joué* pour gagner le PETIT CHELEM A SANS ATOUT contre toute défense ?

Réponse:

Si le chelem est à CŒUR, la conduite du coup est la suivante : après avoir joué le 10 de cœur au second coup d'atout (Ouest ne fournissant plus), Sud fait l'impasse à carreau, tire l'as de trèfle, puis le roi de trèfle et coupe un trèfle avec la dame de cœur. Il reprend la main avec l'as de cœur, tire le quatrième atout (le valet), et refait l'impasse à carreau. Il ne concède qu'un pique à la treizième levée (après avoir tiré l'as de pique et refait encore l'impasse à carreau).

Pour le petit chelem à SANS ATOUT, la réussite du contrat semble encore plus simple. Il s'agit de faire deux levées à pique, et il paraît normal soit de jouer le 3 de pique du mort et de fournir le 10 en espérant le valet en Est, soit de jouer le 2 de pique de la main en escomptant le roi de pique en Ouest pour que la dame puisse se faire.

Or, regardez la donne complète: les piques étaient mal placés, et le déclarant a quand même gagné son chelem ! Il a commencé par reconstituer la distribution en tirant quatre fois cœur et quatre fois carreau, *obligeant chacune des deux mains à se défausser à trèfle*. Il a ensuite joué as et roi de trèfle et trèfle. Ouest a pris et il a dû contre-attaquer le 7 de pique. Mais le déclarant devina bien la situation : il fournit un petit du mort et fit les deux dernières levées à pique...

L'IMPASSE INTERDITE

Ouest	Nord / Sud	Est
	♠ V 4 3 ♥ 7 ♦ A R 10 4 2 ♣ A R 4 3	
♠ R D 10 7 2 ♥ 10 9 5 3 ♦ 6 3 ♣ 9 6	N / O E / S	♠ A 9 8 6 ♥ 8 4 ♦ D 8 5 ♣ V 10 8 2
	♠ 5 ♥ A R D V 6 2 ♦ V 9 7 ♣ D 7 5	

Avant de faire une impasse, il faut vérifier s'il n'y a pas moyen de l'éviter comme dans cette donne d'un match de sélection de l'équipe de France.

Ann. : S. donne. Personne vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Delmouly	Lebel	Bourch.	Chemla
1 ♥	passe	2 ♦	passe
2 ♥	passe	3 ♣	passe
3 ♦	passe	3 ♠	passe
4 ♣	passe	4 ♦	passe
4 SA	passe	5 ♠	passe
6 ♥	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le roi de *pique et rejoué pique pour l'as d'Est, comment Delmouly, en Sud, a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

Note sur les enchères :

L'enchère de « 3 ♠ » ne pouvait être qu'une couleur de trois cartes. Son but était de rechercher éventuellement un complément chez le partenaire pour jouer « 3 SA ». La réponse de « 5 ♠ » indiquait 3 as ou 2 as et le roi de la couleur d'atout qui semble agréée (carreau).

A l'autre table, le chelem n'a pas été déclaré :

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Poubeau	Wertans	Stoppa	Meyer
1 ♥	1 ♠	2 ♦	passe
3 ♥	passe	4 ♣	passe
4 ♦	passe	5 ♦	passe

En fait, l'enchère de « 1 ♠ » a été payante. Elle élève le palier des enchères, et Nord n'a pu déclarer ses trèfles qu'au palier de quatre. A la fin, sur « 5 ♦ », Sud aurait pu dire « 5 ♥ ».

PHILIPPE BRUGNON.

dames N° 74

COMBINAISON DE FEMME

Championnat féminin des Pays-Bas, 1978
Blancs : B. GRAAS
Noirs : J. VERHAAF-LOEN
Ouverture Roozenburg
Formations classiques centrales.

1. 33-39(a)	17-21(b)	26. 34-29	23×34
2. 31-26	20-24(c)	27. 40×29	19-23
3. 29×20	15×24	28. 47-42	23×34
4. 26×17	12×21(d)	29. 33-28	22×33
5. 37-31	10-15(e)	30. 38×49	14-19(q)
6. 31-26	7-12(f)	31. 32-28	8-12
7. 26×17	12×21	32. 37-32	26×37
8. 41×37	1-7	33. 42×31	25-30(r)
9. 39-33	7-12	34. 43-39	3-8
10. 44-39	18-23(g)	35. 27-21!(s)	16×38
11. 50-44	13-18(h)	36. 49-43	38×49
12. 34-30(i)	8-13	37. 48-43	49×28
13. 30-25	2-8	38. 46-34	28×40
14. 37-31	14-20(j)	39. 45×3!	19-23
15. 25×14	9×20	40. 3×21	23-28
16. 31-27	5-10	41. 21-43(t)	6-11
17. 46-41	10-14	42. 43-48(u)	28-32*(v)
18. 33-28	4-9	43. 48-43(w)	32-37
19. 41-37(k)	20-25(l)	44. 31×42	11-16
20. 39-33(m)	14-20	45. 39-33(x)	18-22
21. 44-39	9-14	46. 43-48!(y)	24-29*(z)
22. 37-31(n)	21-26	47. 33×24	16-21
23. 42-37	12-17(o)	48. 48-30	22-28(aa)
24. 39-34	17-22!(p)	49. 24-20!	15×24
25. 28×17	11×22	50. 30-16!	aband.

NOTES

a) Cette ouverture Roozenburg consiste à mobiliser rapidement les pions de l'aile droite, afin de préparer une ruée latérale contre la grande diagonale adverse par le pionnage 30-24 (19×30) 35×24, installant à la case 24 un pion taquin épaulé ! L'occupation de cette case vitale du dispositif défensif adverse est suivie d'une attaque en règle contre ace centre.

b) Les Noirs refusent la partie Roozenburg ; ils l'auraient acceptée s'ils avaient répondu par (19-23) puis (20-25) [partie Guilmar-Vigné dans *le Monde* du 16 juillet 1977].

c) Réplique inhabituelle, destinée sans doute à faciliter le développement de l'aile gauche.

d) Si (11×22), les Blancs pourraient développer en toute facilité leur aile gauche par 32-27 (22×31) 36×27 et ensuite 37-32, 41-37, 46-41, etc.

e) Sur (21-26), la continuation la meilleure serait évidemment 32-28! (26×37) 41-32 et le développement de l'aile gauche des Blancs serait alors assuré.

f) On semble, de part et d'autre, désirer avant tout d'écarter les complications. L'installation d'un pion taquin par (21-27) 32×21 (16×27) eût été peut-être préférable, les Blancs restant alors avec un pion faible à la bande [pion à 26].

g) (19-23?) étant interdit à cause de 34-29 (23×34) 39× 10 B+1.

h) Par 33-29 (24×33) 38×7 et renforce l'aile droite, la moins forte numériquement.

i) Meilleur que 34-29 (23×34) 40×20 (15×24) offrant ainsi aux Noirs la possibilité de développer leur aile gauche.

j) Si (21-26) 31-27 et si :

j1) (5-10) 47-41 tentant (12-17?) qui livrerait un coup de dame classique mais spectaculaire par 35-30! (24+35) 33-29 (23×34) 39×30 (35×24) 25-20 (14×25) 27-21 (16×27) 32×5!+

j2 (26-31 27-21 (16×27) 32×21 (11-17) 36×27 (17×26) égalité numérique.

k) Ou encore 40-34 (11-17) interdisant, entre autres, 44-40? les Noirs damant par (17-22) 28×26 (23-29) 34×23 (19×46) N+

l) (24-29) était également envisageable avec la suite [parmi d'innombrables] possible suivante : 39-33 (11-17) 33×24 (20×29) 47-41 (14-20) 44-39 rendant concevable le coup du revenez-y par (18-22) 27×7 (8-12) 7×18 (13×44) mais 43-39 (44×33) 40-34 (29×40) 38×18 (3-8) 45×34 (8-13) égalité numérique après ce vaste pionnage.

m) Formations classiques de part et d'autre. A noter pour les Noirs l'existence du puissant losange avec pour côtés les pions à 3, 8, 12, 18, 23, 19, 14 et 9. Les Blancs disposent de la tour constituée par les pions à 27, 28, 32, 37, 38, 42, 47 et 48.

n) Meilleur peut-être que 39-34 qui toutefois, aurait interdit le coup de la bombe (24-30?) 35×24 (19×39) 28×10 (39×28) 32×23 (21×41) 10-5 (18×29) 5×46!+.

o) Meilleur positionnellement que (11-17), les Blancs pouvant alors parer l'enchaînement de leur aile gauche par l'échange 27-22 (18×27) 31×11 (6×17).

p) Coup positionnel très dynamique : l'aile gauche des Blancs est temporairement réduite à la passivité et il y a en outre la menace de + par (24-30).

q) (18-23) eût encore retardé le dégagement de l'aile gauche adverse 32-28 puis 37-32 mais les Noirs auraient alors dangereusement affaibli leur aile droite.

r) Menace du gain du pion par (30-34) 40×29 (24×22).

s) Le début d'une combinaison en cinq temps avec envoi à dame à la case 49, prise de la dame et coup de dame à la case 3 (les belles combinaisons réalisées par des femmes ne sont d'ailleurs pas rares).

t) La stratégie choisie par les Blancs consiste à placer la dame à une case de laquelle, au prix du sacrifice préalable d'un pion, elle menace de rafler plusieurs pions adverses.

u) Menace du gain immédiat par 39-33 (28×39) 48×16!+.

v) La seule parade.

w) Aux tentatives de rafles les Blancs substituent un travail d'usure.

x) Meilleur que 39-34 car interdit (18-23?) 33-28 (23×32) 43×9...+.

y) Avec beaucoup de précision les Blancs tirent parti de leur dame. Le coup du texte est fort pour deux raisons :

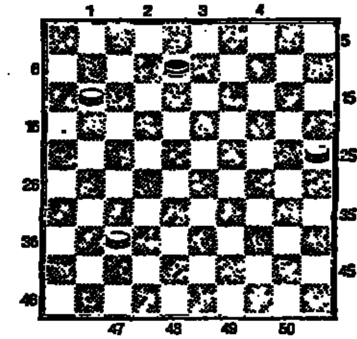
— Si (13-19) ou (22-17) ou (16-21) ou encore (15-20) B+ par 33-29 (24×33) 42-38 (33×42) 48×9...

— Si (13-18) 48-30 et les Noirs sont mat, car après le sacrifice (24-29) surgit la menace 24-20.

z) Inévitable conséquence de ce travail d'usure basé sur un placement judicieux de la dame blanche.

aa) Tout autre coup était également perdant.

ÉTUDE
BLONDE
(1708)



Les Blancs jouent et gagnent en trois temps.

SOLUTION DU PROBLEME N° 73

[Noirs : pions à 12, 13, 14, 16, 17, 19, 22 et 24 — Blancs : pions à 28, 33, 35, 38, 39, 40, 42 et 50] : 35-30! (24×44) 33-29! (44+24) [si (22×24) suite identique] 50-45 (22×33) 38×7!+.

JEAN CHAZE.

les grilles du week-end

ANA-CROISÉS (*)

N° 7

Les ana-croisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par des lettres dans le désordre, mais toutefois aucune indication n'est donnée pour les mots de moins de sept lettres. Il s'agit donc de remplir, à partir de ces éléments, la totalité de la grille dans les deux sens. La solution de ce problème, qui figurera avec le prochain, comportera les mots qu'il fallait trouver, et, entre parenthèses, leurs anagrammes s'il en existe.

NOTA. — Comme au scrabble, le joueur peut conjuger tous les verbes. Tous les mots à trouver figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré (les noms propres ne sont pas admis).

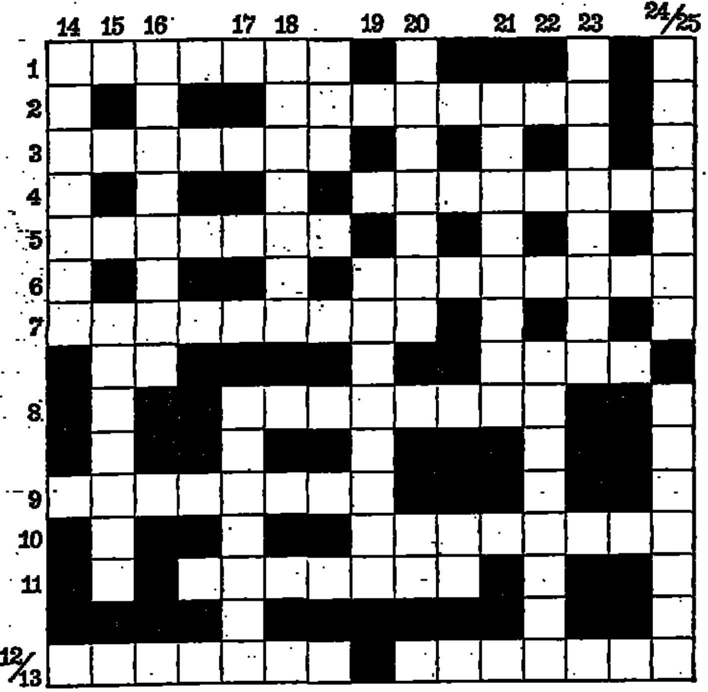
Horizontalement

1. EMLOORT. — 2. ABEILRS. — 3. EEIRSST. — 4. CDEILSTU. — 5. AAEISTX. — 6. EERMPRTU. — 7. ACEENORRS. — 8. AACDERSV. — 9. ACEEGLOU. — 10. EEEILNNO. — 11. AEENNRY. — 12. CEELJST. — 13. AIIPSTW.

Verticalement

14. ADENORT. — 15. CDEOSTU. — 16. AEGNORST. — 17. CEORSTU. — 18. EEILRS. — 19. AAEEMNNP. — 20. AEMPSSU. — 21. ABEGIMTU. — 22. AEIINRSU. — 23. ABEELLRT. — 24. ABEIRRS. — 25. CEELSST.

(*) Jeu déposé.



SOLUTION DU PROBLÈME N° 6

Horizontalement

1. CONFIRE (FONCIER, CONFIER). — 2. NATTERA (TARTANE). 3. NETTOIE (NEOTTIE). — 4. AORISTE (OSERAIT, OTARIES, OTERAIS, TOISERA, TORRAIS). — 5. ALGERIEN (GALERIEN, GRENELAI, LANIGERE, REGALIEN). — 6. BARYTONS. — 7. VRILLER. — 8. LANDTAG (GLANDAT). — 9. PISSATS. — 10. COPINER (PIONCER, PORCINE). — 11. MARATRE (REARMAT, TRAMERA). — 12. SURJETS.

Verticalement

13. CHAGRIN. — 14. ALESERAI (REALESAI, SALARIEE). — 15. NORDISTE (NORDITES, DETIRONS, ENDROITS, RETONDIS, TENDOIRS). — 16. MOLESTA (MOLETAS, MALTOSE) — 17. INSEMINA (INANIMES). — 18. WELTERS. — 19. NOBLIAUX. — 20. PETIOLE (PILOTEE, LEPIOTE). — 21. TELETYPE. — 22. TARGUIES (ARGUTIES, GUETRAIS, GUITARES). — 23. EPSILON (PELIONS, SINOPLE, EPILONS). — 24. NULLARDE. — 25. AHANASSE.

M. CHARLEMAGNE et C. TOFFIER.

MOTS CROISÉS

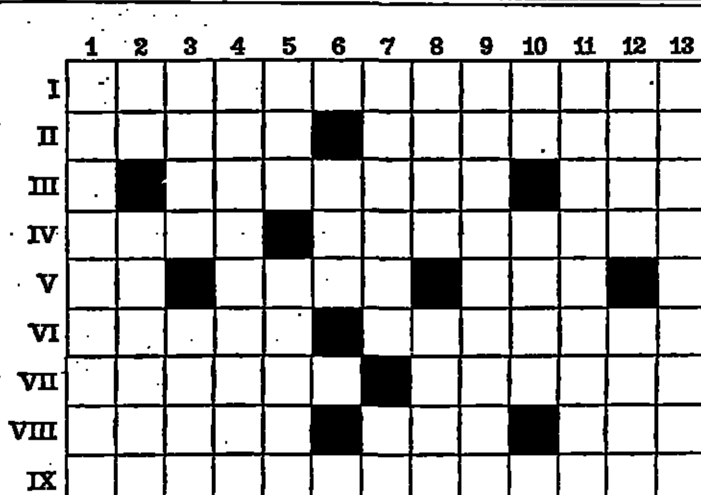
GRILLE N° 7

Horizontalement

I. Ceux-ci le sont. — II. Il en faut pour naviguer ; Sans queue ni tête. — III. Gère ; Alerte quand il est redoublé. — IV. On peut préférer le caviar iranien ; Ici c'est un I. — V. Exclamation ; Cher ou a coûté cher à Bécaud ; Positif ou négatif. — VI. Vieille russe ; Des têtes peu fréquentables. — VII. Il peut être court s'il est bon ; Tiercé dans le désordre. — VIII. Ses cerises sont célèbres ; Mauvaise conseillère ; Précédé de ça quand ça ne va pas. — IX. L'eau et l'air sont ses éléments.

Verticalement

1. Kif-kif kif. — 2. Mer phonétique ; Si on y cherche des crosses, on les trouve. — 3. Vieux peintre niçois ; Mal rodé. — 4. Changer de ton. — 5. Direction ; Première page. — 6. Rejeta. — 7. Il vaut mieux l'être à l'étude qu'à la boisson ; Article. — 8. Au stade ou au bistrot ; Plus sérieux pour saint Philippe que pour saint Jean. — 9. Des vins comme ça, pouah ! — 10. La plus célèbre des vaches ; Hèraklès la ravit. — 11. Faite pour les petits marquis. — 12. Une soubrette sens dessus dessous ; Brut. — 13. Nova.



SOLUTION DE LA GRILLE N° 6

Horizontalement

I. Récipiendaire. — II. Eminent ; Ogres. — III. Nitouche ; Iraq. — IV. Drap ; Oyat ; Elu. — V. Es ; Engluais. — VI. Irone ; Snobs. — VII. Vitaminés ; Las. — VIII. Onan ; Terrifuge. — IX. US ; Too ; Ill ; UE. — X. Supersoniques.

Verticalement

1. Rendez-vous. — 2. Emirs ; Insu. — 3. Cita ; Ita. — 4. Inopérante. — 5. Peu ; Nom ; Or. — 6. Incognitos. — 7. Ethylène. — 8. Eau ; Enin. — 9. Do ; Tassili. — 10. Agi ; In ; FLQ. — 11. Irrésolu. — 12. Real ; Bague. — 13. Esquissées.

FRANÇOIS DORLET.

Philatélie N° 1549

FRANCE : Imprimerie nationale



Parmi les timbres « divers » du programme des émissions de l'année, il a été prévu une figurine postale soulignant l'ancienneté de l'Imprimerie nationale. Ce timbre ci-contre reproduit sera en vente générale le 25 septembre (58°/78). — Retrait probable le 6 avril 1979.

1,00 F, turquoise, bleu et noir.

Format 22 ×36 mm. Dessin et gravure de Pierre Gandon. Tirage : 7 000 000 d'exemplaires. Impression taille-douce ; Atelier du timbre de France.

Mise en vente anticipée :

— Les 23 et 24 septembre, de 9 h. à 18 h., pour le bureau de poste temporaire ouvert à l'Imprimerie nationale, 27-29, rue de la Convention, Paris 15e. — Oblitération « P.J. ».

— Le 23 septembre, de 8 h. à 12 h., à la R.P., 52, rue du Louvre, Paris 1er et au bureau de poste de Paris 41, 5, avenue de Saxe, Paris 7e ; de 10 h. à 17 h., au Musée postal, 34, boulevard de Vaugirard, Paris 15e. — Boîtes aux lettres spéciales pour « P.J. ».

ADALBERT VITALYOS.

Le Monde

culture

Rock

« Le Sergent Poivre et la fanfare des cœurs solitaires »

En 1968, les Beatles enregistraient *Sgt. Peppers 's Lonely Hearts Club Band*, un disque que beaucoup devaient considérer comme l'œuvre maîtresse de leur carrière et qui allait marquer de façon décisive l'évolution du rock. Dix ans plus tard, Michael Schultz met en images l'histoire du *Sergent Poivre et de la fanfare des cœurs solitaires* qui vient d'apparaître sur les écrans américains et dont la bande sonore, constituée uniquement de morceaux des Beatles interprétés par d'autres musiciens, fait l'objet d'un double 33 tours. Une comédie musicale, dirigée par George Martin, l'ancien producteur des Beatles et arrangeur de *Sgt. Pepper's*, entièrement chantée, dont les principaux acteurs et interprètes sont les Bee Gees et Peter Frampton.

Encore une fois, Robert Stigwood, le producteur de *Saturday Night Fever* et *Grease* avec John Travolta ainsi que des Bee Gees, ne part pas à l'aventure puisque, outre la renommée internationale des Beatles et de la matière musicale qui est la base du film, les Bee Gees et Peter Frampton sont, avec Fleetwood Mac, les plus gros « vendeurs » de disques des deux dernières années dans les pays anglo-saxons.

Il semble que le citron n'a pas fini d'être pressé, chaque année l'occasion d'une spéculation commerciale sur les Beatles, disques de compilation de toutes sortes et de tous horizons, rééditions, comédies musicales, ouvrages biographiques, films, tee-shirts, badges, gadgets et cuisinières.

Il reste que ce double 33 tours n'est pas aussi mauvais que l'on pouvait s'y attendre, comme la bande sonore de *Tommy* par exemple (produite par le même Stigwood) ; certaines versions, *Come Together* par Aeromith, *Got To See You My Life* par Earth Wind & Fire et d'autres par Peter Frampton et les Bee Gees, sont écoutables, simplement elles ne sont d'aucun intérêt dès l'instant où l'on ne peut s'empêcher de penser avec dépit aux merveilles que sont les originales. Peut-être gagnent-elles à être replacées dans l'action du film ? De toute façon, la réunion de grandes stars n'a jamais provoqué de chef-d'œuvre discographique, au mieux des succès retentissants, des événements éphémères souvent trop décousus, en tout cas rien d'inoubliable. Quand cessera-t-on de mélanger du vieux pour faire du neuf ? Quand comprendra-t-on que les Beatles appartiennent aux années 60 et que leur rayonnement n'est tel que placé dans son contexte ?

ALAIN WAIS.

★ Discographie : Sgt Pepper's Lonely Hearts Club Band Polydor 2658128.

■ Le premier concours international de guitare de Carpentras a attribué le premier prix au Japonais Shinichi Fukuda et le deuxième à l'Américain Michael Dezavelle. Un troisième prix a récompensé le Français J.-M. Ankri.

■ *Le clown français* Culbuto a emporté (dans le rôle d'Auguste) les prix du Grand Jury et de la presse internationale au Festival de clowns qui s'est tenu les 11, 12 et 13 août, à *Blankenbergue, en Belgique.*

■ Le Conservatoire national de Nantes organise un concours en septembre pour le recrutement d'un *professeur* de chant oral. Dépôt des candidatures avant le 31 août, au Conservatoire de région, 3, rue Harouys, Nantes (tél. : 71-72-12), ou au bureau du personnel de la mairie *de Nantes* (tél. : 47-09-18).

Archéologie

RELEVÉ DES FRESQUES COPTES EN EGYPTE

L'abbé Jules Leroy, chargé de recherches au Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) et auteur notamment de *Moines et monastères du Proche-Orient* (Horizons de France, Paris, 1957) a entrepris sous l'égide de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire (IFAO) de publier en quatre volumes les relevés des peintures murales des couvents et églises coptes d'Egypte. Cette entreprise inédite porte sur des œuvres à thèmes religieux, souvent d'une haute qualité et très peu connues, datant surtout du dixième au treizième siècle, période où la chrétienté d'Egypte, malmenée par les califes fatimides, se réfugie dans la recherche artistique. Les fresques de Farras (Nubie chrétienne) exposées depuis quelques années au musée de Khartoum sont de la même période *et de la même veine.*

Le travail de l'abbé Leroy s'imposait, car les fresques coptes d'Egypte, situées pour la plupart dans des monastères toujours habités *et dans des chapelles mal* ou pas du tout éclairées, ne sont pas toujours d'un accès facile. Les relevés, accompagnés d'une reconstitution des peintures endommagées, seront également précieux le jour où des crédits seront dégagés pour restaurer les fresques. Longtemps dirigé par des moines totalement indifférents aux œuvres humaines, le monachisme copte prend à peine conscience aujourd'hui des trésors d'art de ses monastères.

Le premier volume déjà publié par l'IFAO porte sur les couvents abandonnés du désert d'Esna, en Haute-Egypte ; le second tome, actuellement sous presse, a trait aux peintures des églises d'Abou-Makar et Deir-Souriani, au Ouadi-Natroun, dans le désert libyque ; la troisième livraison, pour laquelle l'abbé Leroy et son *équipe franco-égyptienne* viennent d'achever les relevés, sera consacrée à Saint-Antoine et Saint-Paul, ces ermitages surplombant la mer Rouge, qui virent naître le *monachisme* chrétien au quatrième siècle, et connaissent aujourd'hui un renouveau des vocations. Le dernier volume prévu portera sur les fresques des couvents *Blanc et Rouge* de Sohag, en Haute-Egypte, à la préservation desquelles des archéologues français s'étaient déjà employés ces dernières années. — J.-P. P.-H.

■ Une importante découverte en Macédoine grecque a été annoncée jeudi 17 août à Athènes. Il s'agirait d'un tombeau royal intact, probablement celui d'Antigone Ier Gonatas, roi de Macédoine. Ce tombeau se trouve juste à côté de celui qui appartiendrait à Philippe II (382-336 avant J.-C., père d'Alexandre-le-Grand) et qui a été mis au jour en novembre dernier.

■ L'association pour la promotion *et le développement de la télévision* et de cinéma occitan (Tecimeoc) a fait paraître pour l'été 1978 son troisième bulletin d'information. Il propose un bilan des activités de l'association, une réflexion en plusieurs articles sur existence et pratique de cinéma occitan, et enfin, une filmographie. (TECIMEOC (bulletin n° 3 : 10 F), 22, rue Molière, 13200 Arles.)



Expositions

Fenêtres sur... à Saint-Tropez

Quarante-sept tableaux au musée de l'Annonciade, à Saint-Tropez, ouvrent et ferment des fenêtres. Fenêtres figurées donnant sur le dehors et montrant combien le jardin est plus vert de l'autre côté, fenêtres de verre qui font entrer la lumière dans l'espace clos et le transforment. Les œuvres choisies de *cette* exposition, qui va de Matisse à Bioulès, Moninot et Hockney en passant par Dufy, Marquet, Robert Delaunay, Klee et Hélion, n'ouvrent, hélas ! qu'une lucarne sur le thème de la fenêtre, qui a depuis toujours été un centre de préoccupation pour la peinture. Beaucoup d'artistes qui ont peint des fenêtres sont absents.

Une fenêtre dans un tableau est un paradoxe, puisque le tableau est lui-même une fenêtre, dont il a la *forme* et *l'encadrement*. En ouvrant une des premières fenêtres dans un tableau, Alberti inventa, au début du quinzième siècle, la première théorie de l'art. *C'est à travers elle et la mise* en perspective de l'espace réglé par une pyramide renversée à partir d'un point de fuite que la peinture s'est mise à feindre *l'espace réel et à imiter le monde* au lieu de le symboliser, à passer de l'expression primitive au langage savant. Un chef-d'œuvre du Louvre, *la Vierge au chancelier Rolin*, de Van Eyck, illustre la pyramide d'Alberti, qui, d'un point de fuite à l'avant du tableau, s'ouvre de la fenêtre à la ville qui s'étend et au fleuve qui coule.

Depuis qu'ils copient ou imaginent la réalité, les peintres n'ont cessé de faire de la fenêtre un relais de communication d'un espace à l'autre : du monde clos de l'atelier où repose un nu (Marquet), repose une nature morte (Braque), ou bien joue un violoniste face au grand large (Matisse), c'est chaque fois la coexistence de deux mondes, l'un, rapproché et réel, l'autre, lointain et rêvé.

Toutes les fenêtres n'ouvrent *pas sur le romantisme. Celle de* Gaspar-David-Friedrich, qu'imite de nos jours le réaliste Claesson, passe d'une rêverie sur le lointain à une rêverie sur le travail *du dessin en soi et sur celui des* formes, de leur ombre et de leur lumière. Avec *le Violoniste à la fenêtre*, de Matisse (1917-1918), regardant le ciel, s'installe le jeu entre l'intérieur *et* l'extérieur, tournant également le dos à l'illusionnisme et s'ouvrant à la composition abstraite quasi géométrique. Il faut rapprocher ce tableau de celui de Vincent Bioulès, *Fenêtre rose sur Saint-Tropez* (1973), qui, parti de l'abstraction retourne au travail pictural sur le support — la toile — et sur la surface — l'aire d'un port rose et bleu, qu'encadre une fenêtre rectangulaire et qui s'ouvre à nous frontalement.

Ouvrir sur le dedans

De la figuration à l'expression, ce changement de perspectives avait, chez Robert Delaunay, abouti à ouvrir des fenêtres par le jeu pictural de couleurs lointaines et proches en dehors de l'imitation. Chez les surréalistes, elle était de rigueur. Et, pour eux, les *fenêtres, vraies ou fausses*, donnent toujours accès à un monde intérieur où le promeneur André Breton aimait aaaler voir si « *la vue est belle* ». Est-elle belle ? Magritte, qui a fait le plus large usage de la fenêtre ouvrant sur l'espace du rêve, lui, n'y croyait pas. Pour ce qui le concerne, la fenêtre, dans un tableau, c'est l'ocasion de mettre plus radicalement en doute la réalité des choses. Que montre sa *Condition humaine* exposée à Saint-Tropez ? Un tableau sur un chevalet reproduisant à l'identique le paysage que l'on voit au-delà de la fenêtre, le « faux » paysage superposé au vrai et se confondant avec lui. Ce paysage n'est pas un paysage, semble dire Magritte, qui brouillait toujours les cartes et semait la confusion sur les apparences.

Il revient à Marcel Duchamp d'avoir opéré par l'ironie ce passage du visuel au mental. On montre ici les pyramides « albertiennes » : « *A regarder l'autre côté du verre, lui, avec un œil de près pendant presqu'une heure* » Ce n'est qu'une reproduction apparentée à la série du *Grand Verre*. Il aurait fallu pouvoir montrer son *Chef-d'œuvre inconnu*, auquel il avait travaillé secrètement pendant vingt ans, de 1946 à 1966 à Philadelphie, s'aménagant une salle fermée où l'on ne peut regarder qu'en voyeur à travers le trou d'une serrure.

Les fenêtres de l'art n'ouvrent pas toutes sur des mondes nouveaux. *Le Chef-d'œuvre inconnu*, de Duchamp, c'est la réactualisa*tion satirique du cabinet magique* du dix-septième siècle. Et aujourd'hui un artiste tel Hofkunst rend un double hommage à Duchamp et à Magritte à travers la maquette lilliputienne de *son* atelier, dont l'intérieur, parfaitement simulé par un illusionnisme de peintre surréaliste, se découvre d'un regard de voyeur gulliverien.

Aujourd'hui, les *fenêtres* n'ont plus la simplicité de celles qu'ouvrait un Bonnard pour s'extasier sur le paysage qu'il trouvait plus beau que les artifices de la peinture. Elles fonctionnent comme des miroirs au-delà ou en de cà desquels chaque peintre donne à voir son petit monde. Mais aucun — en tout cas l'exposition ne le montre pas — n'a encore tenté de peindre le monde à rebours à travers le miroir mouvant qui symbolise notre temps : le rétroviseur d'une automobile en marche.

JACQUES MICHEL.

★ D'un espace à l'autre : la fenêtre. Musée de l'Annonciade, Saint-Tropez. Exposition organisée par Alain Mousseigne.

MISÈRE ÉCOLOGIQUE

« *Rétrospective de la misère écologique.* » Sous ce titre volontairement rebutant a lieu, pendant toute la durée du mois d'août, à la cité médiévale de Pérouges (Ain), une exposition consacrée au dessinateur, journaliste et militant Pierre Fournier, fondateur en France de la contestation écologique. Mort en février 1972, à l'âge de trente-cinq ans, cet homme secret et paisible a consacré l'essentiel de son talent de dessinateur et de polémiste à dénoncer — et à tenter d'éviter — notre entrée dans l'ère nucléaire. Des dessins, sobrement exposés, des citations extraites de ses principaux textes (chroniques de *Charlie-Hebdo* puis de *la Gueule ouverte* qu'il fonda en 1970), se dégage une double impression : la mort nucléaire plane sur tout, mais, en arrière du décor, il y a la petite fleur vivace de l'espérance.

Organisateur des premières manifestations antinucléaires dans cette région de l'Ain qui lui rend aujourd'hui un discret hommage (en 1970, il avait réuni plusieurs milliers de manifestants sur le site de la centrale de Bugey), Pierre Fournier était, au sens qu'on donne aujourd'hui à ce mot : « irrécupérable ». « *Réac, peut-être*, écrivait-il. *M'en fous. Droite ou gauche, je ne me sens pas tenu de choisir entre deux folklores.* » Et l'écologie, pour ce prophète, n'était pas du folklore.

Br. F.

★ Maison des activités culturelles *de Pérouges* (Ain).



ARTS ET SPECTACLES

Notes

Cinéma

« Vas-y maman » de Nicole de Buron

Deux enfants comme on en souhaite à tous les parents de milieu respectable : mignons, juste assez malins, délurés dans leurs habits « décontract ». Un papa pédégé *dans la lunetterie*, qui souffre, bonhomme gentil, du stress propre à sa condition. Une mamant bien sous toutes les coutures, qui laisse tomber son métier pour se consacrer davantage à la famille. Avec son ennui confortable, elle fabrique un roman libéré, et féministe il va de soi : un succès, un grand prix. La gloire commerciale. Papa jaloux (Pierre Mondy taillé sur mesure), fâché tout rouge d'être devenu le mari de madame (Annie Girardot telle qu'en elle-même le cinéma l'a figée) quitte maman, non sans avoir injurié belle-maman, celle qui « gardienne » les gosses le dimanche.

Les petits bateaux ont-ils des jambes ? Mais oui, mes gros bêtas, car s'ils n'en avaient pas, « Vas-y maman », le gros film français que propose Nicole de Buron, ne marcherait pas. N'y courez pas, ce serait pour rien. Pour rien du tout. Aucun des gags aménagés en guise d'observations réalistes ne méritait qu'on en fasse un tel cinéma. Ecoutez plutôt la radio : Alain Souchon fait un tube avec « Allô ! Maman Bobo ».

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Voir les exclusivités.

Disques

René Urtreger : *Récidive*

Ce n'est plus un secret, René Urtreger fait un retour enthousiaste sur la scène du jazz. Ce qui est encore un secret, c'est qu'aujourd'hui, avec Barry Harris, Dolo Cocker et quelques autres, il règne dans sa spécialité, le piano bebop. Un style ingrat très complexe d'exécution et qui fut rapidement abandonné après la mort de Charlie Parker. Ces doubles et triples croches qui jalonnent des thèmes qui n'en finissent pas symbolisent bien ce refus de la facilité, cette rage de forcer toutes les barrières musicales qui ont toujours animé les musiciens de cette école. Bud Powell n'est pas mort pour rien. Il aura laissé des fils spirituels — cet album en témoigne — qui ne sont pas encore guéris d'une fièvre attrapée autrefois, comme le dit Pierre Lafargue, dans les caves du Saint-Germain de la légende.

★ Sonopresse.

Egberto Gismonti : *Sol do meio dia*

Aujourd'hui compositeur, et des plus cotés, de musique de films, Egberto Gismonti, multi-instrumentiste, n'oublie pas pour autant d'écrire des mélodies et des arrangements qui se suffisent à eux-mêmes. Une musique très modale, superbement exécutée, où Gismonti, Brésilien d'origine, chante parfois, sur des rythmes empruntés aux vileros, conteurs populaires des marchés.

★ E.C.M. (distribution Phonogram).

Mac Coy Tyner : *Inner Voices*

Chaque disque de Mac Coy Tyner élargit un peu plus un monde musical qu'il a su se créer, courageux, depuis la mort de John Coltrane, dont il fut l'un des partenaires. Ici, les chœurs marquent ce goût qu'on lui connaît bien pour le grandiose, le solennel et les « gospel songs ».

★ Milestones (distribution Musidisc).

■ Le chanteur américain Caleb Gynjard, connu sous le nom de Big J, est mort vendredi 11 août à Bâle, à l'âge de soixante-neuf ans. Il avait fondé le groupe The Jubeleers, avant d'entrer, en 1952, dans le Golden Quartet qu'il avait quitté dans les années 60. —

Photo

Faire revivre un village

Les photographes amateurs du Club des Francs-Viseurs de Montreuil ont prospecté dans un village de l'Aveyron, Montézic, qui ne compte que cent habitants en hiver. Prospection autour du *passé proche* : ils sont allés dans les maisons collecter les photos de famille et les vieilles cartes postales. Ils ont eux-mêmes photographié les lieux, les objets et les habitants du village. Les plus âgés se souvenaient encore du temps où l'on tendait des draps de chaque côté des rues lors des processions religieuses. Leurs pères, parfois, avaient été porteurs d'eau. Les photos de famille agrandies ainsi que les photos « présentes », dont certaines sont vraiment belles, vraiment touchantes, seront exposées dans une grange du village, les 20 et 21 août, à l'occasion de la fête communale de la Saint-Roch.

HERVÉ GUIBERT.

SPORTS

TENNIS

Guillermo Vilas n'a pas pris sa « revanche » sur Björn Borg à Fréjus

De notre envoyé spécial

Fréjus. — Les arènes romaines de Fréjus par une chaude nuit d'été, sous un ciel zébré d'éclairs. Comment rêver d'un décor plus pathétique pour l'affrontement de quatre tennismen professionnels : le Suédois Bjorn Borg, l'Argentin Guillermo Vilas, l'Italien Corrado Barazzutti et le Français Patrice Dominguez.

Pourtant, l'orage a éclaté, libérant des trombes d'eau. Et le charme était déjà rompu. Ce tournoi des as, violemment combattu par M. Philippe Chatrier, président des fédération française et internationale de tennis, était-il réellement maudit ? Deux jours plus tôt, à Menton, le revêtement provisoire mis en place dans le théâtre de verdure avait fondu sous l'effet de la trop forte chaleur. Cette fois, les organisateurs ont longtemps craint qu'il ne se gondole après avoir absorbé trop d'eau et se révèle inutilisable pour les finales du lendemain.

Il n'en a rien été. Jeudi 17 août, près de quatre mille spectateurs ont prolongé leur soirée jusqu'à 1 h. 30 du matin pour vibrer aux victoires de Barazzutti sur Dominguez (4-6, 6-4, 6-3) et surtout de Borg sur Vilas (7-6, 7-5) après deux heures vingt minutes de jeu.

Le public venu en nombre malgré le prix exorbitant des places (54 à 110 francs) pour assister à la *« revanche »* de la finale de Roland-Garros promise sur les affiches, a-t-il été déçu ?

A priori non. Les deux champions ont trop d'orgueil et de tempérament pour ne pas se livrer à fond chaque fois qu'ils s'affrontent.

Dès lors, M. Chatrier a-t-il tort de s'indigner de cette organisation en accusant les joueurs de dénaturer le tennis en acceptant de disputer ces matches, et en menaçant de radiation tous les clubs où les arbitres et juges de ligne qui prêteront leur concours à cette opération ? Pour avoir été mise en péril dans un passé récent par les initiatives d'un promoteur américain, M. Lamar Hunt, la Fédération internationale de tennis se doit désormais d'étouffer dans l'œuf toutes les épreuves qui échapperaient à son contrôle.

Polémiques

En fait, présenté comme un spectacle dans les arènes de Fréjus, entre une corrida avec Paloma Linarès le 15 août et le récital de Michel Sardou le 19, ce tournoi des as est au tennis ce que les critériums d'après Tour de France sont au cyclisme. Sur les 175 000 dollars mis en jeu dans trois tournois de deux jours, à Menton les 14 et 15 août, à Fréjus les 16 et 17, et au Cap-d'Agde les 18 et 19, les quatre joueurs touchent essentiellement une garantie liée à leur notoriété et un petit intéressement aux résultats.

Hôte de ce tournoi, M. François Léotard, député et maire de Fréjus, pense qu'il favorisera l'essor du tennis en permettant à ses administrés de voir Borg ou Vilas sans devoir se déplacer à Roland-Garros ou Wimbledon. Toutefois, contrairement au cyclisme où aucune grande course n'est organisée pendant la période des critériums, les tournois d'exhibition entrent en concurrence directe avec les épreuves du grand prix de la Fédération internationale et les privent souvent de la participation des meilleurs éléments, comme c'est le cas cette semaine pour *Toronto*.

Les principaux intéressés dans cette polémique restent bien sûr les joueurs eux-mêmes. Ces exhibitions leur apportent de substantiels avantages financiers qu'ils ne trouvent plus dans les tournois officiels où les « enveloppes » pour la participation sont bannies. Borg, qui rentrait de trois semaines de vacances en Roumanie, pense qu'il se préparera mieux pour les championnats des Etats-Unis en s'entraînant quotidiennement avec Vilas et en le rencontrant tous les deux jours plutôt qu'en affrontant des joueurs de second plan dans les premiers tours des autres tournois.

En fait, la responsabilité la plus engagée dans cette affaire semble être celle de l'Association des tennismen professionnels. En n'intervenant pas dans le débat, elle laisse ses membres les plus notoires tirer un profit immédiat de la situation au plan financier. Mais ne risque-t-elle *pas* aussi de saboter ainsi tous les patients efforts entrepris depuis plusieurs années pour développer et assurer en collaboration avec la Fédération internationale l'avenir du tennis traditionnel ?

GÉRARD ALBOUY.

Voile

LES FRANÇAIS EN BONNE POSITION DANS LE CHAMPIONNAT DES HALF TONNERS

A Poole, sur la côte sud de l'Angleterre, dans la première régate du Championnat du monde, parcours olympique *disputé sur 22 milles* entre *cinquante* concurrents appartenant à quinze nations, les half-tonners français se sont honorablement comportés en enlevant les troisième et cinquième places. *Mélancolie*, à Patrick Constant, dessiné par Jean Berret, devance ainsi *Anke*, prototype dû à Michel Joubert. Aux mains d'un des meilleurs barreurs britanniques, Phil Crebbin, *Indulgence*, dessiné par Stephen Jones prend la deuxième place.

Détaché avec *trois minutes* d'avance, l'unique représentant de la Nouvelle-Zélande enlève cette première épreuve et affiche ses ambitions. Il s'agit de *Waverider*, confié à Tony Bouzaid, maître voilier à Auckland, dont le nom est associé à plusieurs victoires dans la One Ton Cup. Son bateau est un dériveur dû au jeune architecte néo-zélandais Laurie Davidson, présent à Poole.

Faible au début de l'épreuve, le vent est monté ensuite à la force 4. Les concurrents doivent encore disputer deux autres parcours olympiques et deux courses au large, dont la plus longue (300 milles) et la plus importante clôturera mercredi prochain le championnat. — (Y. A.)

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 18 août

théâtres

Athénée, 21 h. : les Fourberies de Scapin.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : le Bateau pour Lipaia.
Daunou, 21 h. : les Bâtards.
Ecole de l'acteur Florent, 21 h. : Il faudra toujours dire ce qu'on a vécu.
Eglise Saint-Merri, 20 h. 30 : les Derniers Hommes.
Essaïon, 20 h. 30 : les Lettres de la religieuse portugaise ; 22 h. : L'empereur s'appelle Dromadaire.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve, la Leçon.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : Théâtre de chambre ; 20 h. 30 : Amédée ou Comment s'en débarrasser ; 22 h. : C'est pas moi qui ai commencé. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec F. Garcia Lorca ; 20 h. 30 : Lady Pénélope.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre Marie-Stuart, 21 h. : Je suis resté longtemps sur les remparts de Chypre.
Variétés, 20 h. 30 : Boulevard Feydeau.

Les théâtres de banlieue

Sceaux, dixième Festival, orangerie du château, 20 h. 45 : Ph. Pélissier, hautbois d'amour ; O. Bensa, guitare (Corelli, Telemann, Haendel, Campra, Couperin, Vivaldi, Beethoven, Ravel, Newsidler, Hotteterre).

Les concerts

Lucernaire, 19 h. : Manoujon O. Said, cythare, et M. Taha, tabla (musique classique indienne) ; 21 h. : Paul Chetail et François Alano, guitare (Bach, Vivaldi, Scarlatti, Corelli, Albéniz).
Eglise Saint-Louis d'Antin, 18 h. 30 : Georges Lartigau, orgue.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Y a du va-et-vient dans l'ouverture.
Deux-Anes, 21 h. : Le con t'es bon.

Jazz, pop', rock et folk

Caveau de la Huchette, 21 h. : Hal Singer, saxophone.
Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : Didier Lockwood, François Faton Cahen.

La danse

Cour de la mairie du IVe, place Baudoyer, 21 h. : les Ballets historiques du Marais.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : J'accuse, d'A. Gance ; 18 h. 30 : Païsa, de R. Rossellini ; 20 h. 30 : Hiroshima mon amour, d'A. Resnais ; 22 h. 30 : la Chute d'un corps, de M. Polac.
Beaubourg, Les maîtres du grand cinéma muet de l'école russe, 15 h. : l'Arsenal, d'A. Dovjenko ; 17 h. : Débris d'un empire, de F. Ermler ; 19 h. : le Cuirassé Potemkine, de S. M. Eisenstein.

Les films nouveaux

LE CONVOI, film américain de Sam Peckinpah (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75).
LES NAUFRAGES DE L'ILE PERDUE, film américain de S. Raffill (v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97). — V.f. : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
MERCREDI APRES-MIDI, film angl. de Waris Husein (v. o.) : Colisée, 8e (359-29-46) — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ;
LE CONTINENT FANTASTIQUE (A., v.f.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Calypso, 17e (754-10-68).
A PARTIR DU VENDREDI 18 DAMIEN ou la MALEDICTION, *film américain de Don Taylor* (**) : v.o. : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Quintette, 5e (033-35-40). — V.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70).

Les exclusivités

ADIEU, JE RESTE (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR (A., v.o.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70).
ANNIE HALL (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), Broadway, 16e (527-41-16).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v. o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
AROUND THE STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e.
ASSAUT (A., v.f.) (**) : Richelieu, 2e (233-56-70), jusqu'à jeudi.
BOB MARLEY (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
BRIGADE MONDAINE (Fr.) (**) : Rex, 2e (236-83-93), Danton, 6e (329-42-62), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Helder, 9e (770-11-24), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-15), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Secrétan, 19e (206-71-33).
CAPRICORNE ONE (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72), Ambassade, 8e (359-19-08), jusqu'à jeudi. — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Con-

(Lire la suite page 16.)



SPECTACLES

(Suite de la page 15.)

vention, 15e (828-42-27), jusqu'à jeudi, Wepler, 18e (387-50-70), jusqu'à jeudi.
LE CERCLE DE FER (A., v.f.) : ABC, 2e (236-55-54), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
COOL (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), jusqu'à jeudi. — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) jusqu'à jeudi.
LA CONSEQUENCE (All., v.f.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
DELICIA (All., v.f.) (**) : Richelieu, 2e (233-56-70), France-Elysées, 8e (723-71-11), Fauvette, 13e (331-56-86), jusqu'à jeudi, Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), jusqu'à jeudi.
L'ETAT SAUVAGE (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19), Haussmann, 9e (770-47-55)
EXHIBITION II (Fr.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Capri, 2e (073-95-48), Saint-Ambroise, 12e (508-11-69), U G C -Odéon, 6e (325-71-08), Paramount-Galaxie, 14e (580-18-04), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34).
LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59), Le Parnassien, 6e (329-83-11), à partir de vendredi, Marignan, 8e (359-92-82), P.L.M. Saint-Jacques, 14e (539-68-42) — V f Balzac, 8e (359-52-70), Gaumont - Opéra, 9e (700-89-16), H. Sp., Athéna, 12e Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), jusqu'à jeudi.
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) (*) . Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : U G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02)
GOOD - BYE EMMANUELLE (Fr.) (**) . Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (All., v.o.) : la Pagode, 7e (705-12-15) (4 parties).
ILS SONT FOUS, CES SORCIERS (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
INTERIEUR D'UN COUVENT (It., v.o.) (**) · Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
JESUS DE NAZARETH (It., v.f.) (2 parties) : Madeleine, 8e (073-56-03).
LE JEU DE POMME (Tch., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
JEUNE ET INNOCENT (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
JULIA (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
LAST WALTZ (A., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Gaumont-Elysées, 8e (359-04-67).
LE MATAMORE (It., v.o.) : St-Germain-Village, 6e (633-87-59), Le Parnassien, 6e (329-83-11), à partir de vend ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : Nations, 12e (343-04-67).
MESDAMES ET MESSIEURS, BONSOIR (It., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U G C Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v f. : Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE MERDIER (A., v.o.) : Publicis-St-Germain, 6e (222-72-80) : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f : Paramount - Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
MŒURS CACHEES DE LA BOURGEOISIE (It., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U G C Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00)
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS ? (It., v o) : Palais des Arts, 3e (272-62-98)
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C. - Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U G C. Opéra, 2e (261-50-32).
OUTRAGEOUS (A., v.o) : Bilboquet, 6e (222-87-23)
LA PETITE (A., v o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) · (v.f) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32)
PORTRAIT D'ENFANCE (Angl. v.o.) . Olympic, 14e (542-67-42).
PROMENADE AU PAYS DE LA VIEILLESSE (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
RETOUR (A v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
LE RETOUR DU CAPITAINE NEMO (A., v.o.) : Omnia, 2e (233-39-36). (v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) : Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
REVE DE SINGE (It., v. angl.) (**) : Studio de a Harpe, 5e (033-34-83), (v.f.) : Athéna, 12e (343-07-48).
LES RISQUE-TOUT (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93)
ROBERT ET ROBERT (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse - Pathé 14 (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
UNE NUIT TRES MORALE (Hong., (v.o.) (*) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U.G C. - Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59).
VAS-Y MAMAN (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; U.G C.-Odéon 6e (325-71-08) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) , Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).
VIOLETTE NOZIERE (Fr.) (*) : Concorde, 8e (359-92-84) : Français, 9e (770-33-88)
XICA DA SILVA (Brés., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) : Olympic, 14e (542-67-42) ; Studio Raspail, 14 (320-38-98) : (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52), jusqu'à J. ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
LES YEUX BANDES (Esp., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

Les grandes reprises

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Le Parnassien, 6e (329-83-11), à partir de vend. ; Action-Christine, 6e (325-85-78).
L'AUTRE (A., v.o.) (**) : Quintette (033-35-40) ; Le Parnassien, 6e (329-83-11), à partir de vend.
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE COUTEAU DANS L'EAU (Pol., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
L'ESPION AUX PATTES DE VELOURS (A. v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66).
FLESH (A., v.o.) : Vinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
GO WEST (A. v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA GRANDE BOUFFE (It., v.o.) : Cinoche-St-Germain, 6e (633-10-82).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
LE JARDIN DES FINZI-CONTINI (It., v.f.) : Styx, 5e (633-08-40).
L'ILE DE LA TERREUR (A.) (**) (v.o.) : J.-Renoir, 9e (874-40-75) D à mardi.
L'ILE NUE (Jap., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) . Cambronne, 15e (734-42-96)
KING CREOLE (A., v.f.) : Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36); Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41)
LE LAUREAT (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LAUREL ET HARDY AU FAR-WEST (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LENNY (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LET IT BE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
MA FEMME EST UN VIOLON (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
MEAN STREETS (A., v.o.) ; Studio Cujas, 5e (033-39-19).
LA MONTAGNE ENSORCELEE (A., v.f.) · Marignan, 8e (359-92-82)
ORANGE MECANIQUE (A.) (**) (v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38); Monte-Carlo, 8e (225-09-83); v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-57-34) ; Lumière, 9e (770-84-84) ; Nations, 12e (343-04-67)); Gaumont-Convention 15e (828-42-27).
PARADE (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85)
LA PASSION DE JEANNE - D'ARC (Dan.) . 14 - Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00).
PETER PAN (A., v.f.) : Gaumont-Sud 14e (331-51-16)
PHARAON (Pol., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LE POINT DE NON-RETOUR (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) à partir de V., Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75), jusqu'à jeudi.
RAPT A L'ITALIENNE (It., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39)
ROCKY HORROR PICTURE SHOW (Ang., v.o.) Studio des Acacias 17e (754-97-83).
ROMEO ET JULIETTE (It.-Ang., v.o.) · Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Concorde, 8e (359-92-84)
LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Grands - Augustins, 6e (633-22-13)
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77)
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint - Germain, 6e (633-10-82) ; Saint - Ambroise, 11e (700-89-16) H. Sp
UN ETE 42 (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) : v.f. : U.G.C. - Opéra, 2e (261-50-32).
UNE FEMME DANGEREUSE (A., v.o.) : Action - Ecoles, 5e (325-72-07).
UNE RAISON POUR VIVRE UNE RAISON POUR MOURIR (Fr.-It., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86)
VENEZ DONC PRENDRE LE CAFE CHEZ NOUS (It., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) : le Parnassien, 6e (329-83-11) à partir de V
20 000 LIEUES SOUS LES MERS (A., v.f.) : Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).

Les festivals

CLASSIQUES DU CINEMA FRANÇAIS, Action République, 11e (805-51-33) : l'Histoire d'Adèle H. — La Pagode, 7e (705-12-15) : L'affaire est dans le sac.
J. NICHOLSON (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Missouri Breaks.
AMERICAINES STORY (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Trois femmes.
AMOUR, EROTISME ET SEXUALITE, Le Seine, 5e (325-95-99), I., 12 h. 20 (sf dim.) : Je, tu, il, elle ; 14 h. : Anatomie d'un rapport ; 16 h. : Dehors, dedans ; 18 h. : Cet obscur objet du désir ; 20 h. : Une petite culotte pour l'été ; 21 h. 30 : Casanova de Fellini. — II., 14 h 30 : le Regard ; 16 h. 20 : Bilitis ; 18 h 20 : Malicia ; 20 h 20 : Vices privés, vertus publiques ; 22 h. : Valentino.
MYTHOLOGIES ET MERVEILLES (v.o.), Palais des Glaces, 10e (607-49-93) : le Septième Voyage de Sindbad.
COMEDIES MUSICALES AMERICAINES (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Tous en scène.
J. FORD, Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Qu'elle était verte ma vallée.
H. BOGART (v.o.), Action-Christine, 6e (325-85-78) : Casablanca. — Action La Fayette, 9e (878-80-50) : La mort n'était pas au rendez-vous.
M. BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles 5e (325-72-07) : Monnaie de singe.

Les séances spéciales

A L'EST D'EDEN (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar 21 h
L'ARRANGEMENT (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
LE BAL DES VAURIENS (A., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h (sf S., D.).
LA CICATRICE INTERIEURE (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33), 19 h.
LES DESARROIS DE L'ELEVE TOERLESS (All., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h (sf S., D.).
EN ROUTE POUR LA GLOIRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h., 24 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h
INDIA SONG (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30 (sauf D.).
LE KNACK (A., v.o) : Lucernaire, 6e, 12 h., 24 h.
NE VOUS RETOURNEZ PAS (Angl., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sauf S., D.).
LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : La Pagode, 7e (705-12-15), 14 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e, 12 h., 24 h.
LA SALAMANDRE (Suisse) : Olympic, 14e 18 h., (sauf D.).
UNE SALE HISTOIRE (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33), 18 h.

RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 18 AOUT

CHAINE I : TF 1

18 h. 15, Documentaire : L'échappée belle ou les sports nouveaux ; 19 h. 10, Jeunes pratique ; 19 h. 40, Caméra au poing ; Face aux buffles ; 20 h., Journal ;

20 h. 30, Variétés : Musique en tête, avec A. Cordy, W. Sheller, A. Dona, M. Dibango ; 21 h. 20, Ciné première.

21 h. 50, Retransmission théâtrale · La Nuova Colonia, de L. Pirandello, mise en scène : A. Delbee, au Nouveau Carré Silvia Monfort, avec R. Vatier, Y. Coudray, M. Trevieres, J.-C. Dreyfus.

« On ne se sauve pas et on ne sauve rien par les apparences », disait Pirandello qui devait aussi penser que la nature n'a pas fait l'homme bon... puisque la société est corrompue. Même sur une île déserte.

23 h. 30, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 40, C'est la vie : Lettre ouverte à l'an 2000 ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club ; 20 h., Journal ;

20 h. 30, Feuilleton : Bergeval et fils, de J.-L. Roncorini, réal. H. Colpi, musique : G. Delerue, avec : R. Lefèvre, M. Cuvelier, H. Vallier, C. Titre, A. Abbadie, G. Staquet, etc. (Rediffusion.)

21 h. 30, Émission littéraire · Ah ! Vous écrivez ?

Comme chaque année au mois d'août, Bernard Pivot propose, au lieu des vifs débats d'Apostrophes, des entretiens tranquilles avec des écrivains. Ce soir, Marie Cardinal (« Une vie pour deux »), Roger Blondel (« les Fontaines pétrifiantes »), André Rollin (« Cortège dans la ville »), et Jacques Almira (« le Passage du désir »).

22 h. 30, Journal.

22 h. 35, FILM (Aspect du jeune cinéma français) LE BOUGNOUL, de D. Moosmann (1974), avec M. Zinet, G. Geret, R. Dumas, E. Huppert, S. Rebbot, P. Préjean.

Trois croquis de la vie d'un travailleur nord-africain qui subit le « racisme ordinaire ».

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Émissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, Le nouveau vendredi : la Tchécoslovaquie.

Mille trois cents intellectuels signaient, en 1977, la Charte 77. L'enquête menée par Michel Thierry permet d'entendre un historien devenu pusatier, un philosophe gardien de zoo... Quelques uns des dix mille intellectuels « prolétarisés » qui refusent l'exil vers lequel ils sont poussés.

21 h. 30, Communiquer, réal. P. Chabartier (III. — De Gutenberg à Goebbels).

D'une invention capitale, celle de l'imprimerie, aux méfaits de la propagande, en passant par les prémices du journalisme. Des historiens et des professionnels de l'image commentent.

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, La vie entre les lignes : « la Fosse au renard » (rediffusion) ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance : la chasse et l'érotique ;

20 h., Panorama du roman policier noir : les genres ; 21 h 30, Musique de chambre par le Quatuor de percussion de Paris, le Quatuor Margand et le Quatuor Deffayet (rediffusion) ; 22 h. 30, Pages entomologiques de J.-H. Fabre ; 23 h. 30, Histoire de la médecine occidentale : médecine arabe et discipline universitaire.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musiques de charme : Dekobra, Silbert, Strauss, Eulenberg, Fall ; 19 h. 30, Kiosque ; 19 h. 40, Informations festivals ;

21 h. 10, Musique pour tous : « Quatre études pour orchestre » (Stravinski) ; « Concerto pour piano en sol majeur » (Ravel) ; « Petrouchka », version originale 1911 (Stravinski), par le Nouvel Orchestre philharmonique, direction G. Amy, soliste J.-F. Heisser ; 23 h. 15, Aux quatre coins de l'Hexagone... Sud-Est : Rossini ; 0 h. 5, France-Musique la nuit : Rites.

SAMEDI 19 AOUT

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Pourquoi ? ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Le monde de l'accordéon ; 13 h. 50, Restez donc avec nous ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 10, Trente millions d'amis : les animaux à travers la bande dessinée ; 19 h. 40, Caméra au poing ; 20 h., Journal ;

— VU —

Les corps abstraits

« La société inscrit son identité dans nos corps et dans ses attitudes. » *Ils ont, d'un pays à l'autre, une autre façon d'habiter l'espace, de se théâtraliser.* « Le corps et son image », *émission sociologique d'André Akoun sur TF 1, dédramatise l'individu, le montre comme une bizarre machine maladroite, ou plutôt comme une machine tellement compliquée que l'on ne sait pas bien s'en servir. L'effort des sportifs en mouvement ralenti révèle la lourdeur des muscles crispés.* « Retrouver la souplesse d'expression de l'enfant, être bien dans sa peau. » *On nous emmène visiter rapidement ces groupes de thérapie, avatars physiologiques de la psychanalyse : relaxation, yoga, bioénergie. Des professeurs inexpressifs dictent le premier commandement : vider son esprit. C'est la religion du corps-instrument que l'on doit soigner pour qu'il ignore la faiblesse, pour qu'il roule d'un mouvement régulier et s'inscrive harmonieusement dans la foule.*

« La mode du corps impose un corps à la mode », *et nous voilà dans une salle de gymnastique où* « s'investit un imaginaire technologique ». *Des femmes (seulement des femmes, pourquoi ?) utilisent des appareils sophistiqués. Impression d'absurde : sont-elles là pour les faire fonctionner ou pour exercer, malaxer leur corps ?* « Il ne s'agit pas de santé, mais d'apparence. » *Dans les salles de gymnastique on traque l'effort, dans les instituts de beauté on s'abandonne aux mains des fées. Elles demandent de fermer les yeux tandis qu'elles modifient, adoucissent les traits. C'est la religion lénifiante d'une vie sans aspérité.*

Les clients masculins sont de plus en plus nombreux. Ils se confient, avec un sourire béat et parfaitement hypocrite, aux caresses des jolies jeunes filles qui massent leurs doigts et leur nuque. Elles sont conformes aux modèles fabriqués par les photographes publicitaires et les couturiers. Le corps est une simple charpente destinée à faire tenir verticalement du tissu pour en faire une robe et à la promener devant les acheteurs. Regard vide — vider son esprit là aussi. Un mannequin est interviewé. Elle débite des niaiseries stéréotypées. Sont-ils pervers ou puritains, ces sociologues moralistes qui disent : « Mythifier le corps, c'est inventer un nouveau leurre » *? Ils maintiennent la distance scientifique. Comment la science s'inscrit-elle dans leur corps ? Ils ne se montrent pas. Ils ne sont qu'une voix « off », neutre, une abstraction.*

***

Abstraite également la « Caméra-Je », de Babette Mangolte, dans la série de l'INA, intitulée précisément « Caméra Je », et diffusée sur TF 1. Elle est à New-York et photographie des ombres et des lumières, des dessins qui représentent des nez, des lèvres... Elle se veut subjective et son regard voit la chair en formes plaquées sur du papier glacé. Elle ne se montre pas non plus. Sa voix a une douceur inquiétante qui évoque l'euthanasie. Un des modèles résiste, se crispe, et cela la gêne. Elle cherche à fixer des souvenirs en train de s'évanouir, à capter la dernière image avant l'oubli.

Il y a chez Babette Mangolte un côté obsessionnel irritant et fascinant. Elle se promène dans une rue où la foule n'a pas de visages. La société n'a pas inscrit son identité dans les corps. Seule la taille des voitures indique l'Amérique, elles semblent rouler sans conducteurs. Le regard de Babette Mangolte visite un appartement désert, y introduit deux silhouettes en contre-jour. Montre des grandes baies qui donnent sur le vide, sur des volets fermés. De hauts murs avec des fenêtres opaques. Chez Babette Mangolte, photographe de théâtre, chef opérateur de Chantal Ackerman, la vie est anonyme comme la mort.

COLETTE GODARD.



Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS
3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE - D.O.M. - T.O.M.
115 F 210 F 305 F 400 F

TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE
205 F 390 F 575 F 760 F

ETRANGER (par messageries)
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE
143 F 265 F 388 F 510 F
II. — TUNISIE
180 F 340 F 500 F 660 F

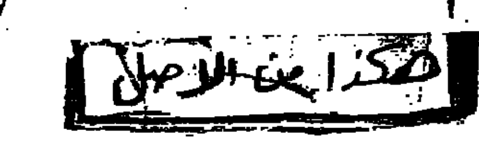
Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



RADIO-TÉLÉVISION

20 h. 30, Variétés : Festival de la magie ; 21 h. 30, Série américaine : Starsky et Hutch (dixième épisode : Jojo) ; 22 h. 30, Histoire de la musique populaire : Tin Pan Alley.

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

14 h. 45, Journal des sourds et des malentendants ; 15 h., Série documentaire : Le jardin derrière le mur (l'Epervier) ; 15 h. 30, Document de création : Les fous de Saint-Pierre (René Fallet, pêcheur de Lune) ; 16 h., Sport : Cyclisme et athlétisme ; 18 h. 20, La grande parade du jazz (Barney Bigard), réal. J.-C. Averty ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club ; 20 h., Journal ;

20 h. 30, Théâtre : les Femmes savantes, de Molière ; mise en scène : J.-P. Roussillon ; réal. A. Flédérick ; avec F. Chaumette, D. Gence, F. Seigner, etc.

Une histoire de famille dans une maison cossue, isolée du monde par ses vitres teintées. Les désirs s'y étouffent. La poésie, la science-fiction y servent d'échappatoire. Et le mariage, qui remplace « bonheur » par « tranquillité ». Dirigés par Jean-Paul Roussillon, les comédiens-français atteignent la perfection.

22 h. 30, Documentaire : L'odyssée sous-marine du commandant Cousteau (Le poisson qui a gobé Jonas).

Le poisson qui a gobé Jonas n'était peut-être pas une baleine, mais un mérou géant appelé « loche », comme on en dénombre des dizaines de milliers, tous les ans, à date fixe, au large de la péninsule mexicaine du Yucatan.

23 h. 20, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, Téléfilm (cinéma 16) : UNE VIEILLE MAITRESSE, de Barbey d'Aurevilly, adapt. et dial. D. Lemaresquier, réal. J. Trébouta, avec J. Sorel, N. Bengell, L. Vincendon, J.-F. Poron, etc. (première partie) (rediff.).

Une histoire vraie, celle de l'auteur des Diaboliques avec une Espagnole « chaude et perverse ». Le diable s'en mêle et Jacques Trébouta s'amuse.

22 h. 10, Aspects du court métrage français : « la Nativité », d'A. Girard, avec D. Gélin.

De la lanterne magique à la télévision : André Girard peint sur une boîte de lumière, il évoque Venise et raconte aussi une histoire à suspense.

22 h. 35, Journal.

22 h. 50, Championnat du monde d'échecs aux Philippines.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Le festival au village : Hédé (Ile-de-France) ; 8 h., Les chemins de la connaissance : la mythologie du loup ; 8 h. 30, Enfance première : « Non-être », avec Bernard This (rediffusion) ; 9 h. 7, L'Inde ; 11 h. 2, Autoportrait par Robert Pfeiffer ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h., Polymnie, voix de Grèce : de la musique avant toute chose ; 16 h. 20, Quatre siècles de musique de chambre : « Trio no 2 » (Rachmaninov) ; « Pièces pour piano » (Tchaïkovski) ; 17 h. 30, Billy le Kid, Prix Italia 1978 ; 18 h., Pour mémoire : Araignée du soir (M comme morale et métaphysique) ; 19 h. 25, Les étonnements de la philosophie ;

20 h., Science-fiction : « le Pêcheur », de C.-D. Simak (rediffusion) ; 21 h. 35, Disques ; 21 h. 55, Ad lib. avec M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi ou mi-fugue, mi-raisin.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Estivales ; 12 h. 35, Radio à roulettes, la philharmonie de la mort : le chef ;

13 h. 15, Quatre cartes postales de Bourges : du duc Jean de Berry au groupe de musique expérimentale de Bourges (les Marais...) ; 14 h., Estivales ; 17 h. 30, Il était une fois dans l'Ouest (musique médiévale, musique extra-européenne) ; 18 h. 2, Musiques de charme : Dekobra, Sibert, Chaplin, Ferstl, Strauss ; 19 h. 30, Kiosque ; 19 h. 40, Informations festivals ;

21 h., Festival de Salzbourg... « la Belle Meunière » (Schubert), avec P. Schreier, ténor, et K. Ragossnig, guitare ; 23 h., Aux quatre coins de l'Hexagone... Sud-Est : Accardo ; 0 h. 5, France-Musique la nuit... Jazz forum : Don Pullen, G. Lewis Sextet, Sam Rivers, Big Band.

DIMANCHE 20 AOUT

CHAINE I : TF 1

9 h., Emissions philosophiques et religieuses : Judaïca (cent mille livres) ; 9 h. 30, Orthodoxie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe célébrée en l'église de Langrune-sur-Mer (Calvados), préd. Père Marc Joulin.

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, La bonne conduite ; 13 h., Journal ; 13 h. 20, Cirque (les Chipperfield) ; 14 h. 10, Série : Primus ; 14 h. 30, Variétés : Musique en tête (C. Nougaro, S. Grapelli, J. Slyde) ; 15 h. 35, Science-fiction : Le voyage extraordinaire (troisième épisode : Une place au soleil) ; 16 h. 25, Sports première.

18 h. 10, Téléfilm : la Justice du pendu, de K. Trevey, réal. M. Caffey.

Devlin, tueur implacable, condamné au gibet pour un crime qu'il n'a pas commis, réchappe de la pendaison et s'enfuit. Considéré comme mort, il a pourtant autour du cou des cicatrices...

19 h. 25, Les animaux du monde.

20 h. 30, FILM : LE CARNAVAL DES TRUANDS, de G. Montaldo (1967), avec J. Leigh, Ed. G. Robinson, R. Hoffmann, G. Rigaud.

Un vieux professeur, en retraite, organise le cambriolage d'une compagnie brésilienne de diamants.

Un bon film italien de série B, où l'on trouve des souvenirs du Rififi chez les hommes, de Jules Dassin.

22 h. 5, Portrait : Henri Sauguet ou le musicien des songes.

23 h. 20, Journal.

CHAINE II : A 2

15 h., Sport : Championnat du monde cycliste ; 16 h. 30, La télévision des spectateurs en super-8 ; 17 h. 5, Série : Têtes brûlées ; 17 h. 50, Dessin animé ; 18 h. 5, Cirques du monde (Grand Cirque Bush, R.D.A.) ; 19 h., Sport : Stade 2 ; 20 h., Journal ;

20 h. 30, Jeux sans frontières ; 21 h. 50, Document de création : D'un pays l'autre (Lourdes Castro de Madère), réal. J.-M. Berzosa.

Première émission d'une série, proposée par J.-M. Berzosa et M. Chapuis, qui veut suivre, sur le chemin de leur pays natal, des artistes « exilés ». Retour à Madère d'une femme peintre qui travaille à Paris.

22 h. 40, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 5, Transversales : Voyage entre Seine et Loire.

Itinéraire bourguignon avec un écrivain imaginaire.

20 h. 30, Emission de l'INA : On dirait qu'ils vont parler (Allô ! papa, ici Bruno.).

Cinquième épisode du feuilleton d'André Campana : Bruno Laffond, son frère Jacques et sa mère Cécile dialoguent par caméra interposée.

21 h. 30, L'homme en question : Rémy Chauvin.

Professeur à la Sorbonne, biologiste, Rémy Chauvin a lancé il y a quelques années le débat sur les enfants surdoués. Sa réflexion sur les pouvoirs de la science prolonge cette controverse.

22 h. 30, Journal ;

22 h. 45, FILM (cinéma de minuit, cycle les stars féminines) : PARAMATTA, BAGNE DE FEMMES, de D. Sierck (1937), avec Z. Leander, W. Birgel, V. Staal, C. Höhn, E. Siegel, H. von Stolz (v.o. sous-titrée, N.).

Vers 1840, une chanteuse londonienne s'accuse d'un faux commis par l'homme qu'elle aime, pour le sauver du déshonneur. Elle est envoyée dans un pénitencier australien.

Grand mélodrame romantique où se rencontrèrent une nouvelle star suédoise et un réalisateur danois qui devient Douglas Sirk à Hollywood.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Le bout du monde : le monde de l'enfance ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 5, Disques ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : la Grande Loge de France ; 9 h. 55, Disques ; 10 h., Messe au monastère des Bénédictines de Rouen ; 11 h., La musique et les mots... Sept opéras de Mozart : « la Clémence de Titus » ; 12 h. 5, Le génie du paganisme : entretiens avec... Roger Peyrefitte ; 12 h. 37, La lettre ouverte à l'auteur ; 12 h. 45, Orchestre de chambre de Radio-France : « Sinfonia partita » (Mihalovici) ; « Fantaisie pour cor, orchestre à cordes, marimba et deux toms » (Casanova) ; « Concerto pour hautbois et orchestre à cordes » (Charpentier) ;

14 h., La Comédie-Française présente : « le Gendre de M. Poirier » ; 15 h. 35, Disques ; 16 h. 20, Orchestre philharmonique de Lille : « Simple » (A. Bancquart) ; « Arca 22 » (I. Malec) ; « Trois pièces de la Nouvelle Angleterre » (C. Ives) ; 17 h. 30, Jean Carteret ou la transparence : le livre du monde (rediffusion) ; 18 h. 20, Disques ; 18 h. 30, Voyages imaginaires : au-delà de l'espace du temps ;

19 h. 15, Festival de Bayreuth : « Tannhauser » (Wagner), par l'Orchestre et le chœur du Festival, direction : C. Davis. Avec H. Sotin, S. Wenkoff, B. Weikl... ; 23 h., Libre parcours jazz.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Le kiosque à musique ; 8 h. 32, Cantate ; 10 h., Cette semaine à France-Musique ; 12 h. 2, Rétrospective du Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France et de l'Orchestre National de France ;

14 h., Opéras français du dix-neuvième siècle : « Manon Lescaut » (Auber) ; 17 h., Portrait d'un chef d'orchestre, R. Kempe ; 19 h. 35, Jazz vivant : il y a un an à Nice : Dizzy Gillespie, C. Mingus ;

20 h. 5, Festival de Salzbourg..., « Ave Maria » (Palestrina) ; « Jauchzet dem Herrn alle Welt » (Schütz) ; « Frühlingsgesang » (Schubert) ; « Sehnsucht » (Schubert) ; « Das Dorfchen » (Schubert) ; « Der Widerspruch » (Schubert) ; « Nachthelle » (Schubert) ; « Der Gondelfahrer » (Schubert) ; « Trois Collages de Nestrou-Texton » (Zimmermann), par les chœurs du Staatsoper de Vienne (direct. W. Hagen-Groll, soliste J. Demus ; 23 h., Les riches heures musicales du Berry... Derrière la vitre : le studio ; 0 h. 5, France-Musique la nuit : « les Voyages de La Pérouse » (Banchieri, Rossini).

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	45,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

emplois internationaux

Filiale Groupe pétrolier important recherche pour exploitation raffineries à l'étranger :

— INGÉNIEURS CHEF PRODUCTION
— CONTREMAITRES FABRICATION
— CHEFS OPÉRATEURS

Ecrire à IPEDEX (n° 386) - B.P. 48
92503 Rueil-Malmaison



emplois régionaux



THOMSON-CSF

recherche pour ses

Laboratoires Electroniques de Rennes

INGÉNIEUR

GRANDES ÉCOLES (E.S.E., E.N.S.T. ...)

pour études avancées télévision et optronique

Ecrire avec curriculum vitae au
CENTRE ELECTRONIQUE DE RENNES
Avenue de Belle-Fontaine - 35510 Cesson-Sévigné

ORGANISME BANCAIRE RÉGIONAL recrute en vue de formation à des postes de responsabilité

JEUNES UNIVERSITAIRES

(Droit, Sciences Eco. Sup de Co., IEP, DUT, etc.) OU AYANT EXPÉRIENCE BANCAIRE D'AU MOINS TROIS ANS (B.P., I.T.B.)

AGE : 22 ans minimum

RÉGION D'AFFECTATION : Lorraine, Franche-Comté.

Adresser C.V. manuscrit et photo sous n° 7.777 à « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris (9e).

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

offres d'emploi

Centre de recherche pharmaceutique 100 kilom. Ouest Paris recherche
— Un toxicologue, de préférence vétérinaire ;
— Un anatomo-pathologiste.
Ecrire avec C.V. à SEP 251, B.P. 72, 27002 EVREUX, qui tr.

Entreprise de dimens. nation. sect. diffusion presse rech. ds toutes les villes universitaires et les universités de Paris

ÉTUDIANTS

dynamiques, ayant le goût de l'initiative et le sens des responsabilités pour leur confier le poste de

CHEF DE GROUPE

pour la campagne 1978-1979. REMUNERATION ELEVEE TRAVAIL (VOLUME DECROISSANT DE SEPTEMB. A MARS) COMPATIBLE AVEC LES ETUDES

Les candid. retenus bénéficieront de 2 jours de formation accélérée au siège de Paris. Envoy. rapidem. lettre manuscrite + C.V. + photo récente en précisant lieu d'études à FAYOLLE, 21, rue Rollin, 75240 PARIS CEDEX 05.
Profil apprécié : 22 ans, école de comm. ou 2e cycle Sciences éco, droit.

SOCIETE SITUEE PORTE DE BAGNOLET recherche

RESPONSABLE

SERVICE ADMINISTRATION COMMERCIALE

Ayant expérience pour gestion des commandes clients, gestion des stocks et ordonnancement. Connaissance anglais appréciée.
Ecrire avec C.V. manuscrit n° 24.756, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

Rech. spécialiste marché obligataire, poste à pourvoir à Paris immédiatement. Références ou diplômes exigés. Ecrire référ. n° T 7.360 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e

Sté ds Z.I MELUN leader ds sa profes. quincaillerie ameubl rech. ADJOINT DIRECTEUR MARKETING, min. 30 a., expér bricolage souhaitée. Env. C.V. photo et prétent. ss n° 2.392 à

demandes d'emploi

PROFESSEUR D'ANGLAIS NATIONALITE AMERICAINE
Cinq ans d'expérience cherche dans entreprise poste formation profess. ou continue.
Ecrire M. KAZOLIAS, 10, pl. de Vénétie, 75013 Paris.

DOCTEUR EN MEDECINE
30 ans, formation statistique et informatique, maîtrise de biologie humaine, recherche emploi dans l'industrie pharmaceutique. Ecr. n° 2.950, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SECRÉTAIRE BILINGUE ANGLAIS
24 ans, 5 ans expérience, cherche PETIT SECRETARIAT DE DIRECTION
5 × 8, libre 1er septembre.
Mlle BECHERBLUT, 20, Grande-Rue, 91 - JUVISY.

formation profession.

C. I. F. E. C. organise révision intensive du D. E. C. S. — Tél. 770-47-35.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

XIIe, Mo Saint-Mandé. Bel imm. 520-13-57, direct. propriétaire, 3 appts, confort, de 2 p. (42 m²), 3e étage, libre de suite, 135.000. 2e ét., occupé fme 82 a., 95.000. 1er ét., occupé fme 78 a., 95.000. 1er ét., 27 m², studio libre, 75.000. 16 à 18 h., samedi, dim., lundi, 33, aven. Quihou. Soleil, calme.

Immeuble pierre de taille ravalé beau 2 pces, entrée, cuis., conft, balcon, 245.000 F - 344-71-97.

SAINT-MANDE - 318.000 F
Tout confort, beau 3 pces, cuis., chauff. soleil - 346-63-85.

17e. 24, r. Capitaine-Lagache, imm. angle 52, r. Guy-Môquet, 3 appts cft de 3 pces (62 m²) : 2e étg., libre 1-10-79, 225.000 F; 3e occupé dame 80 a. 135.000 F; 4e occupé Mons. 70 a. 150.000 F. Propriétaire direct : 224-02-86.

BEAUX STUDIOS
SAINT-DOMINIQUE, 110.000 F.
AV. DE SUFFREN, 125.000 F.
SEGUR, 139.000 F.
LIBRES IMMEDIATEMENT.
Téléph. 322-15-89.

5e A SAISIR, STUDIO rez-de-ch. + cave voûtée, sur cour-jardin, 63 m², imm. 16e s. Prix 300.000 F à débattre. Tous les jours 14-19 heures, 28 bis, rue Cardinal-Lemoine.

289, RUE LECOURBE
Dans immeub. récent, charmant 2-3 p., 67 m², balc., terrasse, sur grand jardin, soleil, calme. Prix : 380.000 F.
Visite sur place samedi 19, 11 h. 30-15 h. - 766-01-69.

3 P., VAL-DE-GRACE, 56 M2. Liv. dble + 1 chbre, restauré avec goût. 365.000 F. Très bel immeub. avec ascens. 322-15-76.

CHOISISSEZ votre maison calmement

BÂTIR EST OUVERT EN AOÛT

bâtir

Hameau témoin ouvert à Chelles tous les jours de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h

5, AV. VAN-DYCK
Caractère exceptionnel, duplex 140 m² entièrement rénové, dans très belle rénovation.
S/place samedi, 10 h. à 17 h.

Beau studio avec mezzanine, tt conft, état neuf. Prix 140.000 F à débattre. Téléph. 828-26-25 ; — Me voir sur place samedi et dimanche, de 15 h. à 17 h., 13, RUE SAINT-BERNARD.

Paris Rive gauche

XVe. TRES BEAUX APPART, STUDIOS, 2, 3 et 4 PIECES, 6.500 F le m2 — Sur place 7, RUE DE LA SMALA, vendr., samedi, dim., 11 à 19 h. LOYER S.A., 277-97-26.

INVALIDES 705-39-10
2 pces, 40 m², confort, 2e étage, immeuble P. de T., 230.000 F, samedi, de 14 à 16 heures, 86, BD LATOUR-MAUBOURG.

MONTPARNASSE
6, RUE HUYGHENS
Grande rénovation, studio 2 p. en duplex, 5 pièces en duplex.
S/place samedi 10 h. à 17 h.

Propr. vd gd 3 p. neuf, rez-de-jardin, cave, parking. 345.000 F, crédit. Téléph. matin : 583-98-03.

Région parisienne

PARTICULIER VEND BOUSSY-SAINT-ANTOINE
Beau F4, très bien situé dans résidence. CALME. 300 m. gare et centre commercial. Téléphone, salle de bains, cave, séchoir. 172.000 F.
Téléph. 900-99-42, de 17 heures à 20 heures en semaine, ou écrire J.-P. DEGRUELLE, LES BUISSONS, LA MEPRISE, 91800 BOUSSY-SAINT-ANTOINE.

CHATOU Partic. vend 5 pièces + box + parking. 450.000 F + C.F. 25.000 F, à débattre. URGENT.
Téléph. bureau 602-12-85, p. 23, et après 20 h. + sam. + dim. 976-99-19.

SENLIS
Immeuble neuf dans la ville, 6 PCES, 114 m², grand standing, 230.000 F. — De 14 h. à 19 h., 16 (4) 453-19-64.

Province

Cause départ, particulier vend F2 tout confort, bien situé à Aix-en-Provence. Prix 125.000 F. *Téléph. 23-07-04. Adr.* MOTTA, 9, Parc Beauregard, 13100 AIX-EN-PROVENCE.

Vds HUEZ appart. 80 m² + terrasse, pl. Sud 30 m², gren. aménageable. Téléph. (76) 80-31-20.

locations non meublées Offre

Région parisienne

SAINT-GRATIEN Villa 7 pces, jardin 500 m² sous-sol total, 4.200 F mensuel.

STUDIO Impecc., 850 F ch. c. Tél. : 989-31-74.

POISSY VILLA 9 PIECES confort, jardin, gd sous-sol, 5.000 net. 246-74-55.

locations non meublées Demande

Paris

Rech. 3 p., tél., s. de b., cuis., w.-c., loy. max. 1.200, de préf. 6e, 7e, 8e, 15e, 16e, 5e. Agence s'abst. Tél. 578-93-64 ou 266-20-30, poste 29/14, demander Eva.

Fonctionnaire offrant tte garantie ch. 3 pièces Paris. Calme. 1.500 à 2.000 F, charges compr. Agences s'abstenir - 533-51-42.

Etudes cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loy. garanti 4.000 F maxi. - 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

Cherchons apparts de standing pour locations 1 à 12 mois ou plus. Sérieuses référ. offertes.

PARIS PROMO - 325-28-77

appartem. achat

Médecin achète dans Paris pr loger deux fils étudiants appartement ancien, libre janvier. Px raisonnable. Ecrire Dr ROSSI, Méditer.-Club, 20130 CARGESE.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
18, r. La Michodière, Mo Opéra, 84, rue d'Alésia, Mo Alésia. Frais abonnem. 350 F. 266-52-04.

bureaux

Domicil. artisans et commerç. siège S.A.R.L., rédaction d'actes, statuts, informations juridiques, secrét., téléph., télex, bur. A partir de 100 F/mois.
PARIS (11e), 355-70-80.
PARIS (17e), 229-18-04.
PARIS (10e), 770-16-80.

terrains

Dans *Monts* du VAUCLUSE, à 7 kilom. de GORDES, 17.500 m² constructibles. Très belle VUE, bon accès. Viabilités à 150 m. PRIX 130.000 F.
Possibilité acquérir 35.000 m². C.-J. ROSIER, Gordes Immobil., 84220 GORDES. T. (90) 72-00-70.

villégiatures

SABLES-D'OLONNE. Locations septembre. — AGENCE DES PRESIDENTS, B.P. 153. Téléph. (51) 32-13-19.

ARDECHE. A louer septembre pavillons meublés, 2 ch., 1 s. de bns, 1 séj., toil., cuis. S'adres. M. PRANEUF, Chalencon par 07240 Vernoux. Tél. (75) 58-15-18.

pavillons

7 min. gare Enghien, pav. séj. *double, 3-4 chbres, tt cft, impec.* Jardin. Prix 500.000 F. 417-03-10.

viagers

MISE EN VIAGER
Villa 2 plans, sous-sol, 8 pièces dont *cuisine, sal. d'eau.* Aménagement isotherme, cour intérieure + gar. et dépendances, DANS VILLE TOURISTIQUE. AGNIEL, 23, rte des Brasseries, 07120 RUOMS.

fonds de commerce

A ST-DENIS-DE-LA-REUNION, vends fonds bar-restaurant, situé boulev. principal, bord de mer. Prix 220.000 F. Ecrire directeur bar-restaurant, 3 bis, Cité Ah-Soune, Saint-Denis. Tél. 21-49-41.

TOULOUSE. Ouverture centre commercial au cœur de la ville, baux commerciaux, sans pas-de-porte, magasins tous commerces, emplacement premier ordre, parking public assuré. Ecrire Société WINDSOR, 4, place Occitane, TOULOUSE. Téléphone 16 (61) 21-18-20.

ALPES STATION DE SKI CAB IMMOB (FNAIM) 1er ordre. Prix : 1.100.000 F. HAVAS 1221, B.P. 297 38044 GRENOBLE CEDEX

villas

NICE. Colline Parc Impérial, villa 220 m² + sous-sol habitable, jardin, garage, vue, construction 1920. — Téléph. 602-10-48.

PRES LAC ENGHIEN SEJOUR 50 m² + 4 chbr. 4 bains, jardin décoré, sous-sol total, 1.060.000 F - 989-31-74.

VÉSINET
Près belle VILLA, sur 1.000 m² séjour 45 m², 6 chbres, tt cft, parfait état. TRES URGENT. Prix intéressant. Vis. s/place sam. 19-8 de 14 à 18 heures, 80, boulevard CARNOT.

chasse-pêche

100 KM. PARIS-OUEST
Chasse, plaine et bois, 220 ha, *actions disponibles, 1.750 F.* Téléph. 16 (32) 40-34-88.

propriétés propriétés

A VENDRE
sur zone verte 75 km OUEST DE PARIS,
BELLE PROPRIÉTÉ 72 ha
AVEC PETIT CHATEAU
1902, dans parc de 12 ha clôturé de murs
Haras récent et moderne 40 boxes
Propriété d'agrément et de rentabilité par gros verger.
Ecrire sous n° 4.992 à L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cedex 02, qui transmettra.

15 KM. CHANTILLY
Dans cadre champêtre, sur 1.200 m² terrain, agréable maison ancienne, 3 p. + combles et dépendances aménageables. Excellente affaire, 390.000 F -
DEVIQ CONSEIL
Chantilly - (16-4) 457-12-02.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

Le Monde

équipement

ENVIRONNEMENT

APRÈS VINGT ANS DE TERGIVERSATIONS

Le parc du Mercantour est mis à l'enquête publique

Le premier ministre vient d'autoriser les préfets des Alpes-Maritimes et des Alpes-de-Haute-Provence à ouvrir une enquête publique sur le projet de création du parc national du Mercantour.

Les dossiers seront mis à la disposition du public dans les mairies des vingt-sept communes concernées, du lundi 28 août au samedi 7 octobre. Compte tenu de cette consultation, le décret déclarant le projet d'utilité publique pourrait être pris par le conseil d'Etat au cours du premier trimestre 1979.

« Vingt ans après », le titre du célèbre roman d'Alexandre Dumas pourrait s'appliquer à la douloureuse genèse du parc national du Mercantour. C'est en effet en 1960 que, pour la première fois, le conseil général des Alpes-Maritimes proposa de créer, autour d'une ancienne réserve de chasse couvrant le massif frontalier du Mercantour, un véritable parc national. Peu de régions de France méritaient autant d'être mises à l'abri des entreprises humaines.

Pour les montagnards comme pour les botanistes, pour les amateurs de faune sauvage comme pour les archéologues, ces pics et ces vallons parsemés de lacs glaciaires forment un ensemble d'une inestimable valeur. Non seulement par la beauté et la variété des paysages, qui rappellent ceux des Appalaches et des montagnes Rocheuses, non seulement par les milliers de chamois, de bouquetins et de mouflons qui y vivent, mais aussi par les cinquante mille figures énigmatiques gravées par les bergers de l'âge du bronze sur les rocs du mont Bégo.

Mais ces montagnes qui courent sur 100 kilomètres le long de la frontière italienne sont également, en plusieurs points, propices à l'installation de stations de ski. Et celles-ci sont à deux heures de voiture de la Côte d'Azur. L'exploitation de l'or blanc n'était-elle pas la dernière chance de ces hauts cantons vidés de la moitié de leur population en un siècle ?

Certains élus locaux l'ont pensé, qui ont ouvert leurs alpages aux promoteurs plutôt que d'écouter les protecteurs de la nature. La Colmiane, Isola 2000, Auron, La Foux d'Allos sont les premiers jalons de cette mise en valeur. Caramagne, Azur 2000, Sestrière, en Italie, voudraient faire partie de la seconde génération. Malgré l'appui des associations locales et nationales, tous les ministres de l'environnement se sont cassé les dents sur le projet Mercantour.



Cinq projets de parc ont été successivement proposés, mais ont toujours été refusés par les collectivités locales. On a proposé à celles-ci trois découpages différents, parfois extravagants tant ils ménageaient les futurs tracés de remonte-pente. Sans succès. Enfin, le 12 mai 1976, surmontant sa répugnance à faire prévaloir l'intérêt national sur les intérêts locaux dès qu'il s'agit de protection de la nature, le gouvernement se décidait à entamer la procédure de création du parc. On a cheminé depuis avec d'autant plus de lenteur et de circonspection que deux échéances électorales jalonnaient le parcours.

Entre le « oui mais » et le « non si »

Selon le projet actuel, la zone centrale du parc couvre les massifs du mont Pelat, du mont Mounier et du Mercantour : en tout, 72 000 hectares. La chasse, le camping, la cueillette, la circulation des véhicules particuliers, la construction, n'y seront plus possibles. Mais les agriculteurs, les bergers et les forestiers continueront leurs activités. Quarante propriétaires de maisons paysannes et de résidences secondaires déjà installées conserveront le droit d'y passer leurs vacances. Une centaine d'autres pourront remettre en état leurs bâtisses. Et, sur 74 kilomètres de routes départementales et de pistes existantes, on aura l'autorisation de rouler.

Pour ne pas froisser les ambitions locales, deux portions du futur parc — autour de Sestrière et de l'hypothétique station d'Azur 2000 — ne bénéficient que d'une protection provisoire. Ces territoires, couvrant 5 700 hectares, ne feront vraiment partie du parc que si, dans les dix ans qui viennent, aucune station des neiges ne s'y est édifiée. Dans le cas où les promoteurs parviendraient à leurs fins, le Mercantour ressemblerait alors à un serpent coupé en trois tronçons.

Les vingt-sept communes, dont une partie des hautes terres feraient partie du parc, formeront avec le reste de leurs vallées la zone périphérique, soit 152 000 hectares. On leur propose un programme de mise en valeur assorti d'aides financières exceptionnelles. Pour les amadouer, *le ministère de l'environnement* leur a déjà distribué 6 millions de francs de crédits en trois ans.

Les communes en ont profité pour se doter de piscines, de campings, de terrains de sport, de gîtes municipaux. Bien entendu, aucune interdiction ne pèse sur la zone périphérique, qui doit, au contraire, profiter de l'afflux des amateurs de nature.

Au cours des consultations préalables, qui ont duré deux ans, certains secteurs qui devaient faire partie du parc, comme le massif du Margareis, ont été carrément abandonnés. Et l'on ne compte plus les modifications de tracé à la demande de telle ou telle commune. Jamais sans doute la création d'un « équipement » d'intérêt public n'avait été préparée avec autant de révérence pour les préoccupations locales.

Pourtant, lorsqu'on leur a demandé de se prononcer par oui ou par non sur le principe du parc, les conseils généraux des deux départements se sont dérobés. Celui des Alpes-Maritimes a même assorti son éventuelle acceptation de conditions draconiennes. Il veut pouvoir déroger systématiquement à la loi de 1960 sur les parcs nationaux et à la directive de 1977 sur l'aménagement de la montagne. *La loi s'appliquerait donc* partout, sauf dans le haut pays niçois. Quant aux conseils municipaux, onze seulement se sont déclarés favorables au projet. Ailleurs, on oscille entre le « oui mais » et le « non si ». Ce sont les municipalités communistes qui sont le plus hostiles à l'intervention de l'Etat.

Autre difficulté : les prétentions du ministère de la défense nationale, qui veut continuer à faire tirailler ses chasseurs alpins, à faire évoluer ses engins et à faire survoler le terrain de ses hélicoptères. Nous sommes, il est vrai, dans une zone frontière encore truffée de blockaus de la dernière guerre.

Malgré près de vingt ans d'efforts, le projet du Mercantour aura encore bien du mal à sortir de sa chrysalide. Les associations de protection de la nature vont évidemment mobiliser leurs amis. Les six semaines d'enquête publique permettront au moins de porter le débat devant l'opinion. Mais l'affaire sera aussi un test pour le ministère de l'environnement et, au-delà, pour l'Elysée. La politique *de protection de la nature* constamment affirmée par l'exécutif et unanimement approuvée par le Parlement entrera-t-elle, ici, dans les faits ?

MARC AMBROISE-RENDU.

CONSTRUCTION NAVALE

Le président du directoire du groupe Terrin démissionne

De notre correspondant régional

Marseille. — Dans une lettre adressée aux membres du conseil de surveillance de Terrin, M. Guy Perès a annoncé le jeudi 17 août sa décision de se démettre de son mandat de président du directoire de la Société provençale des ateliers Terrin (SPAT) qui lui avait été confié en juin dernier par le juge-commissaire du règlement judiciaire du groupe de réparation navale marseillais, M. Christian Daher. M. Perès a également renoncé à ses mandats de P.D.G. de la Société des ateliers provençaux (SAP) et de gérant de la Société mécanique Etang. Il conserve néanmoins ses fonctions de responsable des activités de réparation navale du groupe Terrin qu'il exerce depuis le 5 mai.

Dans une lettre, M. Perès estime qu'il a accompli au mieux la mission dont il avait été chargé, et qu'il avait accepté d'assumer bénévolement. « *Avec l'ensemble du personnel et de ses représentants*, écrit-il, *nous avons pu montrer au cours des mois de juin et de juillet notre dynamisme, notre volonté de survie et de progrès et la profondeur de notre réputation. Le temps et les particularités de notre profession ne nous ont pas permis d'approcher l'équilibre d'exploitation, mais nous avons pu mettre en place un outil (...) qui permettra demain de mieux conduire les actions de gestion. Cependant, compte tenu de l'évolution actuelle de la situation de votre société, il ne m'apparaît plus possible, ni souhaitable, de continuer à exercer de mandat social.* »

Le tribunal de commerce de Marseille a autorisé le 27 juillet la continuation jusqu'au 15 septembre 1978 de l'exploitation des treize sociétés composant le groupe marseillais, mais la situation de celui-ci, faute d'un plan de charges suffisant, est de plus en plus précaire.

GUY PORTE.

TRANSPORTS

Reprise des discussions

LES CONTROLEURS AÉRIENS NE FERONT PAS GRÈVE EN CETTE FIN DE SEMAINE

Les négociations entre les pouvoirs publics et les contrôleurs qui ont décidé, le jeudi 17 août, de suspendre la grève du zèle, devaient reprendre, le vendredi après-midi 18 août, en présence de M. Claude Abraham, directeur général de l'aviation civile. Une autre *réunion* était prévue le samedi matin 19 août. Deux thèmes de discussions : les rémunérations et les conditions de travail.

La situation dasn les aéroports sera donc normale en cette fin de semaine, mais le dialogue entre les contrôleurs et l'adminsitation s'annonçant difficile, on ne peut présager de ce qu'il adviendra des grands retours de la fin du mois.

En annonçant les deux rendez-vous de cette fin de semaine, le ministre des transports avait évoqué « *les problèmes résolus ou en voie de l'être* » — effectifs et espace aérien — et ceux sur lesquels « *il n'était pas question de négocier* » : essentiellement le droit de grève dont les aiguilleurs sont privés depuis 1964. Les aiguilleurs du ciel ne parlent pas le même langage. Ils entendent à nouveau discuter d'un plan précis de revendications, à savoir la sécurité, les effectifs, l'intégration des primes dans les salaires et également le droit de grève.

Les organisateurs de voyages ont évalué les pertes dues aux grèves du zèle des deux week-ends du 1er et du 15 août. Ils estiment pour l'instant le manque à gagner entre 3 et 4 millions de francs pour l'ensemble de la profession.

CORRESPONDANCE

Trois jours pour décoller

Après la publication dans le Monde *du 5 août d'un article intitulé :* « Trois jours pour décoller » *qui relatait les péripéties du vol Quebecair 937 Paris-Montréal, M. Lucien Klat, directeur de l'agence de voyages Klat Travel, qui avait affrété une partie de l'appareil de la compagnie canadienne, nous apporte les précisions suivantes :*

Lorsqu'un affréteur a distribué les cartes d'embarquement et que la compagnie aérienne a enregistré les bagages, les passagers ne sont plus sous sa responsabilité mais sous celle du transporteur, qui, en l'occurrence, a fait des pieds et des mains pour trouver des places sur d'autres vols ! Héla, un 1er août, il est impossible de trouver cent quatre-vingt-un sièges, quelle que soit la destination.

Que peut faire la protestation des passagers, que nous comprenons fort bien d'ailleurs, contre cette situation et leur sécurité ? Que peut faire une agence qui est liée au transporteur par un contrat ? Que peut faire le transporteur, s'il n'a que deux avions qui peuvent traverser l'Atlantique et que ceux-ci sont occupés ?

Rien. Sinon attendre. Et surtout ne pas penser que les passagers sont traités ainsi parce qu'ils payent moins cher. A cette époque et, en plus, avec la grève des contrôleurs aériens, des passagers devant voyager à bord de vols réguliers, c'est-à-dire ayant payé le plein tarif, auraient été traités de la même façon... ce que nous déplorons sincèrement.

CARNET

Naissances

— Daniel et Julie-Ingrid HYMANS ont la joie d'annoncer la naissance de

Charles.

le 16 août.
9, boulevard Julien-Potin,
92000 Neuilly.

— Mme et M. le docteur George DELBOSC sont heureux de faire part à leurs amis de la naissance de leurs petits-enfants

Matthieu DELBOSC,

à Melbourne (Australie), le 25 juillet 1978, et

Flavie LACAULT,

à Grenoble, le 1er août 1978.
Le « Clos Salembier »,
38320 Brée et Angonnes.

— Yvette et Mario-Louis CRAIGHERO ont la joie de faire part de la naissance de

Coline.

le 15 août 1978, à Soissons (Aisne).

Décès

JEAN LEROY

— Les militants du parti de la Jeune République,
ont la tristesse d'annoncer le décès, le 10 août 1978 à Golbey (Vosges), de leur président d'honneur,

Jean LEROY,
fondateur,
avec Marc Sangnier,
de la Jeune République,
élu député des Vosges en 1936 dans la majorité de Front populaire.

[M. Jean Leroy était né le 31 mars 1887 à Charmois-L'Orgueil (Vosges). Conseiller municipal de Harol, président d'honneur de l'Union vosgienne des anciens combattants, il avait été élu député en mai 1936 avec la chambre du Front populaire comme candidat de la « Jeune République » fondée par Marc Sangnier. Son groupe avait soutenu Léon Blum à la tête du gouvernement de Front populaire. Lui-même avait milité au Parlement pour l'aménagement de la profession agricole et la création d'un Office national du blé. M. Leroy n'avait pas voté les pouvoirs constituants au maréchal Pétain, le 10 juillet 1940 à Vichy. Il ne s'était pas représenté à la députation après la Libération.]

— Mme Guy Debost,
M. et Mme Jean Debost et leurs enfants,
Le professeur et Mme Jean Civatte et leurs enfants,
M. et Mme Yves Debost et leurs enfants,
M. et Mme Alain Debost et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Debost et leurs enfants,
M. et Mme Henry Debost, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Hubert du Crest, leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Guy DEBOST,

survenu subitement le 31 juillet 1978, dans sa soixante-seizième année.
La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église de Daix (21).
Cet avis tient lieu de faire-part.

Bonvaux,
21370 Plombières-lès-Dijon.

— M. Albert Ficatier et sa famille, ont la douleur de faire part du décès de

Mme Albert FICATIER,
née Gilberte Bacquet,

survenu à Paris, le 13 août 1978.
67, boulevard Soult,
75012 Paris.

— Nous apprenons le décès, le 16 août, à l'hôpital Edouard-Herriot à Lyon, de

M. Henri LAPIERRE,
directeur de la rédaction
du « Progrès-Soir »,
scénariste et romancier,

mort à l'âge de cinquante-sept ans d'une hémorragie cérébrale.
L'inhumation aura lieu le samedi 19 août, à Saint-Benoît (Ain), dans l'intimité familiale. Auparavant une messe d'absoute sera célébrée en la basilique Saint-Martin-d'Ainay à Lyon, à 10 h. 15.

[Entré en 1940 au « Salut public » Henri Lapierre fut ensuite successivement chef des informations et rédacteur en chef technique du « Lyon libre » puis du « Soir Sud-Est » avant de rejoindre « le Progrès » en 1950. Correspondant pendant vingt ans de « France-Soir » à Lyon, il a en outre travaillé pour la radio, la télévision et le théâtre et fut notamment le scénariste des premières émissions « Les cinq dernières minutes ». Ses activités littéraires lui avaient valu le Grand Prix du roman d'aventures et le Prix de la nouvelle policière.
Il était chevalier de la Légion d'honneur et officier de l'ordre du Mérite.]

M. Michel LE GRAND,
administrateur-directeur général
de la Bénédictine
est décédé le 13 août dernier.

[Né le 12 mars 1922 à Fécamp, M. Michel Le Grand, diplômé de l'Ecole supérieure de commerce de Paris, avait pris en 1957 la direction technique de la société Bénédictine, dont son père, Marcel Le Grand, était le P.-D. G. En 1968, M. Michel Le Grand avait été nommé administrateur-directeur général de la société familiale. Il était, depuis 1974, président-directeur des liqueurs Garnier d'Enghien.]

— Nous apprenons le décès de

M. Alain LE MARC'HADOUR,
ancien député du Nord,
ancien maire de La Madeleine,

le 16 août, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, à Landeda (Finistère).

[Né le 17 juin 1896 à Landeda (Finistère), Alain Le Marc'Hadour a été chef de clinique à la faculté de médecine de Lille puis médecin généraliste et pédiatre à La Madeleine (Nord), commune où, gaulliste convaincu, il devait conduire aux élections municipales de 1947 la liste R.P.F. et dont il fut le maire jusqu'en 1971, date à laquelle M. Pierre Billecocq (U.D.R.) a siégé à l'Assemblée départementale (Lille-Nord) de 1951 à 1976. Proclamé député de la troisième circonscription du Nord en janvier 1970, en remplacement de *M. Liévin Danel* (U.D.R.), décédé, il siégea jusqu'en 1973, au Palais-Bourbon (M. Billecocq lui succéda) où il était inscrit au groupe U.D.R. Il a également été conseiller de la communauté urbaine de Lille.]

— Les familles Cohen, Masliah, Assous, Pierre, Saada,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme veuve Albert MASLIAH,
née Emma Hayat,

leur mère, grand-mère et sœur, décédée le mercredi 16 août 1978 en son domicile, 65, avenue du Général-de-Gaulle, à La Garenne-Colombes (Hauts-de-Seine).
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, dans le caveau de famille, au cimetière de Bagneux-Parisien.

— Mme Hugues Perrin-Doumer, son épouse,
M. et Mme Jean-François Perrin,
M. et Mme Jean-Loup Perrin,
Mme Marie-Catherine Perrin,
Mlle Marie-Caroline Perrin,
ses enfants,
Frédéric, Cécile, Laurent, Vanessa, Stéphan et Clémentine,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Hugues PERRIN,

survenu le 17 août 1978, à Neuilly-sur-Seine, dans sa soixante-huitième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée dans l'intimité le lundi 21 août 1978, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly.

Cet avis tient lieu de faire-part.

41, chemin du Cabaret,
78520 L'Etang-la-Ville.

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu, de

M. Michel DELAUNAY,

il est demandé à tous ceux qui restent fidèles à son souvenir de s'unir par la prière aux messes qui seront célébrées à son intention le 21 août 1978.

Visites, conférences

SAMEDI 19 AOUT

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 11 h., Grand Palais, entrée de l'exposition, Mme Zujovic : « La tenture de Scipion l'Africain ».
13 h. 30, place de la Concorde, grilles Tuileries, Mme Pennec : « Charme de la vallée de la Seine de Melun ».
15 h., entrée boulevard du Palais, Mme Zujovic : « La Sainte-Chapelle ».
15 h. 30, entrée hall gauche, côté parc, Mme Guillier : « Le château de Maisons-Laffitte » (Caisse nationale des monuments historiques).
14 h. 30, métro Saint-Denis-Basilique : « Les tombeaux des rois de France » (l'Art pour tous).
15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « *Les hôtels de l'Ile Saint-Louis* » (A travers Paris).
15 h., place du Puits-de-l'Ermite : « La mosquée de Paris » (Mme Ferrand).
15 h., 1, rue du Figuier : « L'hôtel de Sens » (Histoire et Archéologie).
15 h., 10, rue de Seine : « Nobles hôtels des quais Malaquais et Voltaire » (Paris inconnu).
15 h., portail de l'église Saint-Germain-des-Prés : « Jardins secrets » (Paris et son histoire).
15 h., métro Palais-Royal, M. R. Guérin : « Le Palais-Royal » (Templia).
17 h., Grand Palais, entrée de l'exposition : « Chefs-d'œuvre des musées soviétiques » (Visages de Paris).

DIMANCHE 20 AOUT

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 10 h. 30 : 1, quai de l'Horloge, Mme Pennec : « La Conciergerie ».
15 h., entrée de la basilique à Saint-Denis, Mme Guillier : « Suger à Saint-Denis ».
15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Meyniel : « Hôtel de Sully ».
15 h. 30, entrée hall gauche, côté parc, Mme Legregeois : « Le château de Maisons-Laffitte ».
16 h., entrée rue du Puits-de-l'Ermite, Mme Pennec : « La mosquée de Paris » (Caisse nationale des monuments historiques).
10 h., palais de Chaillot : « Musée des monuments français » (l'Art pour tous).
15 h., 93, rue de Rivoli : « Salons du ministère des finances » (Mme Camus).
10 h., place Denfert-Rochereau : « Les catacombes » (A travers Paris).
15 h. 15, 6, rue Férou : « Hôtels et belles demeures de la rue de Tournon » (Mme Barbier).
15 h., 92, avenue Denfert-Rochereau : « Les jardins secrets de la rue de l'Enfer » (Mme Ferrand).
15 h., 20, rue de Tournon : « Palais du Luxembourg » (Histoire et archéologie).
15 h., métro Glacière : « Les cités fleuries » (Paris inconnu).
15 h., place du Palais-Royal : « Les *salons du Palais-Royal* » (Paris et son histoire).
15 h. 15, façade de l'église : « A travers l'ancien quartier des Halles, de l'église Saint-Eustache au Centre Beaubourg (Visages de Paris).

Le Monde

économie

MATIÈRES PREMIÈRES

Froid et chaud sur les cours du café

Les principaux pays producteurs vont se concerter

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — La versatilité est décidément de mise sur le marché du café. Il y a quelques semaines à peine, la baisse continuelle de son prix sur le marché international inquiétait de manière croissante les pays producteurs. Aujourd'hui, une tardive gelée dans le sud du Brésil *renverse à nouveau la tendance* et ravive les préoccupations des consommateurs.

La gelée qui vient d'atteindre la partie méridionale du Brésil n'a certes rien à voir avec celle de 1975, restée historique, qui avait détruit la totalité de la production de l'Etat de Parana, le principal producteur du Brésil. Mais, si l'actuelle gelée est incontestablement de bien moindre intensité, elle n'en préoccupe pas moins les responsables de l'Institut brésilien du café (I.B.C.). D'une part, parce qu'elle a lieu plus tardivement que de coutume, alors que les plants de café en sont déjà à leur première floraison, une époque particulièrement sensible ; de l'autre, parce que la vague de froid venue d'Argentine *n'a pas seulement touché le Parana.* Continuant vers le nord, elle a affecté l'Etat de Sao-Paulo et le sud du Minas Gerais, soit, successivement, les trois principaux Etats producteurs de café du Brésil.

A l'I.B.C., on se refuse à chiffrer l'étendue des dégâts et à se prononcer sur les évaluations de l'ordre de 20 % de pertes avancées par la presse brésilienne. Ce qui est sûr, en tout cas, c'est que les effets de la gelée ne sont plus considérés de la même manière qu'en 1975, lorsqu'ils avaient conduit à une flambée des prix. Cette fois, les stocks du Brésil sont au plus bas, et le pays ne peut guère espérer profiter d'un nouveau « boom ». D'autant que la sécheresse, qui a récemment touché les Etats du Sud, a réduit le rendement des plants de café et affecté la récolte actuellement en cours. Malgré d'importants achats sur le marché intérieur, l'I.B.C ne posséderait actuellement que quelque trois millions de sacs en stock, niveau très faible, qui ne compensera pas la baisse probable de la production due à la gelée.

Une réaction d'inquiétude

En attendant une évaluation plus précise, l'I.B.C. a décidé, le 15 août, de suspendre les registres d'exportation. Cette mesure provoquera-t-elle une réaction d'inquiétude des pays consommateurs, qui pourraient s'empresser de s'adresser à d'autres fournisseurs ? Le vendeur tout indiqué dans la région serait, bien sûr, la Colombie, dont l'actuelle récolte devrait atteindre dix millions de sacs (10 % de plus que la moyenne de ces dernières années), et dont les réserves avoisineraient les cinq millions de sacs, un niveau très satisfaisant pour le pays.

Mais le poids spécifique du Brésil sur le marché international du café paraît toujours suffisant pour exclure toute politique concertée menée en son absence. D'autant que les pays producteurs paraissent décidés à essayer de s'entendre. Face à la baisse constante des prix, la politique de sauve-qui-peut individuel avait paru ces derniers mois à l'honneur. Aujourd'hui, cependant, la tendance s'est inversée, et les pays latino-américains exportateurs de café se réuniront, le mardi 22 août, à Bogota. Il s'agira de préparer une stratégie commune avant la réunion de l'Organisation internationale du café qui aura lieu en septembre à Londres.

THIERRY MALINIAK.

RETRAITE

La pension vieillesse des prêtres et des anciens prêtres

Une lettre du bureau d'information de l'épiscopat

A la suite de notre article « Des anciens prêtres parlent sur Antenne 2 » (le Monde *du 30 juin) l'abbé Jacques David, directeur du bureau d'information de l'épiscopat français nous fait parvenir les précisions suivantes concernant le régime d'assurance vieillesse pour les ministres du culte :*

La loi en date du 2 janvier 1978 a institué notamment un régime d'assurance vieillesse pour les ministres des cultes et pour les membres des congrégations et collectivités religieuses. Cette loi, dans son article 3, prévoit expressément que *les personnes qui* exercent ou qui ont exercé des activités cultuelles reçoivent une pension de vieillesse.

Il est éclairant de lire ce qu'exprimait le rapporteur de la loi devant le Sénat, M. Crucis ; il a fait adopter un amendement à l'article 3, dont il a expliqué clairement les motifs de la matière suivante :

« Le présent article, tel qu'il est rédigé, ne garantit pas que les clercs ayant quitté la vie religieuse verront prises en compte leurs périodes d'activité au sein de l'Eglise pour le calcul de leurs pensions. Leur sort est actuellement réglé de façon favorable par les organismes de prévoyance libre du clergé catholique. Il paraît souhaitable que cette pratique juste et humaine se perpétue dans le cadre du nouveau régime et qu'une activité religieuse passée confère un droit à pension. Votre rapporteur vous propose, au premier alinéa de l'article 3, un amendement en ce sens. » La proposition a été adoptée.

Dans les diocèses, directement ou par un prêtre mandaté par eux, ou sur le plan national grâce aux services diversifiés de l'Entraide sacerdotale, les évêques ont pu bien souvent aider efficacement à la solution de difficultés matérielles temporaires et permettre ainsi à des prêtres quittant leur ministère d'attendre l'obtention d'un contrat de travail leur fournissant des moyens décents d'existence ; cela toujours avec la discrétion qu'impose le respect des personnes.

[Même si les décrets que prendront les pouvoirs publics concernant les barèmes des retraites des membres du clergé n'ont pas encore été publiés, des calculs faits par l'Association pour une retraite convenable révèlent que le montant de la retraite sera très bas. Au mieux : après 37 ans et demi de ministère, environ 458 F par mois, alors que 20 ou 10 ans de ministère ne donneront, respectivement, que 214 et 92 F par mois.

Quoi qu'il en soit, les prêtres ayant quitté le ministère — mariés ou pas — bénéficient de la loi du 2 janvier 1978 comme les autres.]

● *Homonymie.* — M. Jean de Marcillac, rapporteur général du CERC (Centre d'étude des revenus et des coûts), nous prie de préciser qu'il n'est pas le signataire d'une lettre publiée, sous le même nom, dans *le Monde* du 4 août, sous le titre : « Parlez-nous plutôt des Etats-Unis. »

● *Légère atténuation de la fréquence et de la gravité des accidents du travail.* — Le nombre de ces accidents est passé de 40 à 39 pour 1 million d'heures travaillées, de 1975 à 1976, constate la dernière étude de la Caisse nationale d'assurance maladie.

Il y a eu 1 907 accidents mortels en 1976, contre 1 986 en 1975 et 2 402 en 1972 (ces chiffres étant toutefois infléchis par l'activité économique). Le bâtiment (taux de fréquence 75 contre 77 en 1975) et la métallurgie (53 contre 56) sont toujours les branches les plus meurtrières, et le risque des travailleurs originaires d'Afrique du Nord est très supérieur, aussi bien en gravité qu'en fréquence, à celui des travailleurs métropolitains.

L'AFFAIRE BOUSSAC ET LA CRISE DU TEXTILE

PORTRAIT

« Messieurs Willot »

Ils sont quatre. Antoine, Bernard, Jean-Pierre, Régis. Quatre bourgeois du Nord, massifs, carrés, bien plantés sur leurs jambes, toujours vêtus de sombre, bons maris, bons pères de famille. Quatre frères, unis comme les doigts de la main *qui, en vingt ans, ont su se tailler* un empire de dimension européenne dans le secteur du textile et de la distribution.

Le nom des Willot est sans doute l'un des plus connus de l'industrie française. Cela tient à la rapidité de leur ascension, comme à leurs méthodes, si peu orthodoxes — c'est un euphémisme — *qu'elles ont fait dresser les cheveux sur la tête des familiers du monde des affaires, où la tendresse n'est pourtant* pas une vertu cardinale.

Il est vrai qu'il fallait une bonne dose d'ambition, d'obstination et de brutalité — sinon de cynisme — pour, partant d'une petite affaire familiale, constituer un ensemble employant aujourd'hui trente mille personnes et réalisant 6 milliards de chiffre d'affaires environ.

L'aventure a commencé en 1953. Héritiers d'une petite affaire fabriquant non pas la fameuse bande Velpeau, comme on l'a dit souvent, mais un produit lui ressemblant et qui laisse un joli bénéfice, les Willot ont un avantage : ils sont riches, alors que bon nombre de firmes textiles du Nord, secouées par le *début de la décolonisation,* sont ébranlées. Les premiers, ils décèlent les richesses cachées de bon nombre d'entreprises : les terrains et les biens immobiliers. Ils entament alors une campagne de rachat de firmes petites et moyennes qui, loin de les appauvrir, leur permet, au contraire, d'accroître leur trésor de guerre. D'abord parce que, contrairement à la légende, ils achètent souvent des affaires viables mais mal gérées ; ensuite parce qu'ils n'hésitent pas, lorsqu'ils en ont pris la direction, à tailler dans le vif : ventes d'immeubles et de terrains, coupes sombres dans des états-majors pléthoriques et souvent familiaux, mais aussi parfois licenciements se succèdent.

Leur réputation grandit. Leur légende commence. Leur dureté en affaires, leurs manières, qui choquent la *grande* bourgeoisie du Nord, leur valent bien des inimitiés. Ils n'en ont cure : forts de la bienveillance des pouvoirs publics et de la majorité parlementaire, ils foncent.

En 1967, ils franchissent une étape décisive en rachetant une entreprise dont les actions sont cotées en Bourse : Agache. C'est un coup de tonnerre ; au point que, dans un premier temps, chacun croit qu'Agache a pris le contrôle de ce que l'on appelle déjà le groupe Willot. En fait, la vieille et *célèbre société Agache, devenue holding* Agache-Willot, est bel et bien tombée dans l'escarcelle des quatre frères. Leur accès, par ce biais, au marché financier, va leur donner un second souffle.

Dès 1969, ils s'intéressent à la distribution, en rachetant la *Belle Jardinière, puis* le Bon *Marché. Cette dernière opération* provoque la fureur de la commission des opérations de Bourse. Les actionnaires minoritaires n'ont, en effet, pas bénéficié des conditions qui étaient faites au propriétaire du Bon Marché. Les Willot passent outre, mais la COB aura sa revanche. Entre-temps, ils se sont attaqués au groupe Saint-Frères contrôlé par une puissante dynastie du Nord, les Saint, qui règne sur le marché du jute. L'affaire est menée tambour battant et dans des conditions qui restent aujourd'hui encore quelque peu obscures. Une chose est sûre, les frères Willot ont réalisé l'« exploit » de payer l'achat de Saint-Frères... avec la trésorerie de Saint-Frères !

Le premier groupe textile français

Les frères Willot ont gagné leur pari. En quinze ans, ils ont constitué le premier groupe textile français et le quatrième en Europe, derrière les trois mastodontes anglais : Courtaulds, Coats Paton, English Calico. Tout semble leur réussir. Mais ils sont allés vite, trop vite et trop fort. En 1973, la bombe éclate : les frères Willot sont inculpés, entre autres choses, d'abus de biens sociaux, lors de la prise de contrôle du Bon Marché et de Saint-Frères. Ils comparaissent devant la onzième chambre correctionnelle de Paris au début de 1974. Procès à sensation, *qui réjouit l'« establishment »,* et au cours duquel s'affrontent partisans et adversaires des quatre frères.

Sont-ils des industriels ayant su utiliser à fond les lacunes du droit des groupes ? De simples *marchands de biens uniquement préoccupés de profits financiers ?* Le tribunal ne tranchera *pas.* Il admettra que les *dirigeants des sociétés peuvent aller* très loin, mais à deux conditions : *que* leurs *opérations soient* transparentes et que les actionnaires en soient parfaitement *informés.* Pour n'avoir pas rempli ces conditions, les frères Willot sont condamnés à des amendes et à des peines de *prison avec sursis.*

Ils songent un moment à faire appel. Puis renoncent. La crise est là qui frappe le textile. Il leur faut consolider leur empire. En 1976, ils rachètent Conforama, confirmant ainsi qu'ils s'orientent de plus en plus vers la distribution, tout en se dégageant progressivement du textile. *Ils y reviennent aujourd'hui en* force en rachetant l'empire Boussac. Ont-ils voulu contrer un concurrent naissant en la personne de Maurice Bidermann ? Ont-ils décelé toutes les possibilités de transactions immobilières et autres que leur offrait l'ex-roi du coton ? On ne tardera pas à être fixé. On *s'attend simplement qu'une fois* encore ils aient su remarquablement négocier et « convaincre » ceux qu'effrayait encore leur légende.

Nul doute que les décisions du tribunal de commerce ne provoquent de vifs remous. Les syndicats, pour ne citer qu'eux, n'apprécient guère le *réalisme* des frères Willot. Mais ces derniers savent bien que le temps arrange les choses. Voilà belle lurette que, dans le Nord, on ne les appelle plus « les » Willot mais messieurs Willot... — Ph. L.

Un programme de rénovation de l'économie vosgienne

500 millions de francs pour le désenclavement routier
1 455 nouveaux emplois

Le programme de rénovation de l'économie vosgienne a été présenté, le vendredi 18 août, par M. André Chadeau, délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale. « Ce programme traduit une volonté gouvernementale », a déclaré M. Chadeau, qui a rappelé que le premier ministre s'était engagé, le 15 mars, à le faire établir.

Trois axes d'intervention ont été tracés par les services de l'aménagement du territoire : le renforcement des infrastructures routières pour mettre fin à l'enclavement des Vosges, le soutien des activités traditionnelles (textiles, bois, tourisme, artisanat), la création de nouvelles industries.

Ce dernier chapitre retiendra particulièrement l'attention puisqu'il devrait permettre théoriquement au département de compenser le déclin du secteur textile.

Le programme de rénovation de l'économie vosgienne comporte les mesures suivantes :

1) Renforcement des infrastructures :

— Amélioration de l'accès des vallées de la Moselle et de la Meurthe (507 millions dont 318 millions à la charge de l'Etat) ;

— Création de sept zones *industrielles à Epinal, Saint-Dié,* Cornimont, Rambervillers, Raon-l'Etape, Saint-Nabord, Thaon-les-Vosges (11 millions) ;

— Acquisition immédiate par les organismes H.L.M. et par l'Office public d'aménagement et de construction de cinq cents logements appartenant aux entreprises textiles ; possibilité d'acquisitions supplémentaires en *fonction des résultats* des négociations menées avec les entreprises concernées ; aide de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat pour rénover une première tranche de cinq cents logements.

2) Renforcement des activités économiques :

— *Industrie textile* : Aide spéciale *de l'ordre de 5 % des investissements* aux entreprises faisant, avant la fin de 1979, un effort particulier pour se moderniser ou se convertir ; subvention des activités commerciales et de recherche menées en commun ;

— *Industrie du bois :* Mise en place d'une « filière-bois » pilote grâce aux mesures suivantes : création de deux périmètres d'action *forestière ; incitations* financières au regroupement forestier ; création d'un centre de façonnage et de commercialisation ; aide au développement de deux parcs de conditionnement de sciage ; étude du développement des industriels du meuble en bois vosgiens ; aide à la mise en place d'une chaîne pilote de transformation.

possibilités de prêts du F.D.E.S. pour financer les investissements des artisans créateurs d'emplois ; aide à la recherche de marchés et de développement de l'artisanat.

— *Artisanat :* doublement des *possibilités de prêts du F.D.E.S.* pour financer les investissements des artisans créateurs d'emplois, aide à la recherche de marchés et de développement de l'artisanat.

— *Activités touristiques :* dotations au Fonds départemental d'hébergement touristique pour le développement des gîtes ruraux ; extension aux Vosges de la prime spéciale d'équipement pour les camping-caravaning jusqu'à la fin de 1979 ; subvention à la création de camping-caravaning ; action de promotion du thermalisme vosgien ; mise en place d'une centrale de réservation et de vente des produits touristiques des Vosgesd ; octroi en priorité des aides à l'hôtellerie de préfecture.

3) Création de nouvelles activités :

— *Incitations à la création d'emplois :* classement au taux maximum pour la prime de développement régional de l'ensemble du « bassin textile » du département ; extension des concours spéciaux prévus pour le bassin sidérurgique lorrain, au bénéfice des *petites et moyennes* entreprises du « bassin textile » jusqu'à la fin de 1979 ; octroi du taux maximum de la prime d'orientation spéciale aux entreprises vosgiennes susceptibles d'en bénéficier ; nomination d'un responsable de la conversion industrielle des Vosges : M. Villemin.

— *Formation professionnelle :* extension du Centre de formation des apprentis de l'association pour la formation permanente dans les industries de l'ameublement à Liffol-le-Grand ; extension du Centre de *formation* des apprentis d'Arches ; équipement des lycées techniques (Saint-Dié, Remiremont, Epinal et Raon-l'Etape) ; modernisation de l'Ecole supérieure des industries textiles d'Epinal ; création d'une maîtrise de science et technique du bois au collège scientifique et universitaire d'Epinal.

— *Nouveaux engagements de création d'emplois* (1 455 acquis à ce jour) : installation des sociétés Garret (société américaine fabriquant des turbo-compresseurs pour moteurs d'automobiles dans la région d'Epinal, 450 emplois), Cémoi (fabrique de chocolat à Epinal, 300 emplois), MAP (société allemande fabriquant des appareils pour microfilms à Saint-Dié, 30 emplois), WOCO (fabrique allemande de pièces en caoutchouc pour automobiles, 250 emplois) ; extension des société Injecta (société suisse construisant des machines à bois à Anoulet, près de Saint-Dié, 100 emplois), Le Profil (entreprise fabriquant des pièces pour l'automobile à Fraize, près de Saint-Dié, 100 emplois), Trane (*société américaine construisant* des échangeurs de chaleur à Epinal et à Charmes, 175 emplois), Houot (industrie du bois à Fraize et à Gérardmer, 50 emplois).

(Dessin de PLANTU.)

Agache-Willot achète le groupe

(Suite de la première page.)

L'Etat a choisi, en tant que premier créancier (plus de 80 % des dettes du groupe le concernent), la voie la plus sûre pour récupérer ses mises. Sa responsabilité dans l'augmentation de ces créances, depuis trois ans, était d'ailleurs indubitable. L'aide publique apportée au plan de M. Jean-Claude Boussac, qui devait lamentablement échouer, puis le soutien à bout de bras d'entreprises qui perdaient 15 millions de francs par mois, auront coûté au Trésor et aux organismes sociaux plus de 110 millions de francs. La période préélectorale, puis la nécessité de vendre « bien » le groupe de presse de M. Marcel Boussac — *l'Aurore* et *Paris-Turf* — expliquent largement la permanence de ces aides. *L'Aurore* vendue, il *fallait faire vite,* pour éviter qu'une éventuelle agitation sociale dans les Vosges ne se conjugue avec les remous que le dossier sidérurgique ne va pas manquer de susciter dans l'Est. Ce n'est pas un hasard si le « plan Vosges » du gouvernement voit le jour à l'heure même où l'« affaire Boussac » trouve sa solution.

Les six mille salariés vosgiens de Boussac espèrent que les engagements pris par le groupe Agache-Willot de limiter au maximum les licenciements seront tenus, et que l'empire industriel de « M. Marcel » ne sera pas démantelé. Les frères Willot ont déjà montré qu'ils étaient capables de prendre leur temps pour *réaliser leurs objectifs* et *laisser* se calmer les esprits.

Une inconnue subsiste cependant : M. Marcel Boussac, qui n'a connu que vendredi après-midi la décision du tribunal de commerce, a encore légalement la possibilité de s'y opposer. En a-t-il encore réellement le pouvoir ? Dans cette éventualité, *tout serait à recommencer,* et l'« affaire Boussac » n'en finirait pas de finir. Si le vieux monsieur accepte la solution qu'il rejetait encore il y a moins d'une semaine, c'est à MM. Willot qu'il appartient de prouver que leur plan est économiquement et industriellement viable. Faute de le faire, ils risqueraient d'avoir remplacé l'« affaire Boussac » par une nouvelle « affaire Willot ».

JOSÉE DOYÈRE.

● *Les facilités offertes aux salariés demandeurs d'emploi souhaitant créer une entreprise* sont prorogées jusqu'au 31 décembre 1978, annonce un communiqué du ministère de l'économie. Instituées début 1977.

● *La répartition des chômeurs bénéficiaires de l'allocation supplémentaire d'attente.* — L'UNEDIC (Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce) indique que 58,5 % des chômeurs bénéficiant de l'allocation supplémentaire d'attente (ASA), qui assure l'indemnisation à 90 % du salaire brut après un licenciement économique, sont « *professionnellement qualifiés* ». Ce sont les ouvriers qualifiés qui sont le plus souvent licenciés pour motifs économiques ; ils représentent 31,1 % de l'ensemble des quelque cent soixante-dix mille bénéficiaires de l'ASA. Les employés, qualifiés ou non, constituent 30,2 % de ce total et les cadres 14 %. D'autre part, *39,3 % des allocataires sont* originaires de l'industrie, 36,6 % du bâtiment — où les fins de chantiers sont assimilées à un licenciement économique — et 22,8 % du secteur tertiaire.

FISCALITÉ

Publication du décret fixant les conditions d'application de la loi imposant les plus-values mobilières

Les détenteurs de valeurs mobilières savent maintenant à quoi s'en tenir quant à l'imposition des bénéfices qu'ils réaliseront lors de la revente de leurs titres. Le *Journal officiel* du 17 août a en effet publié le décret *« fixant les conditions d'application de la loi du 5 juillet 1978 relative à la taxation des gains nets en capital réalisés à l'occasion de cessions à titre onéreux de valeurs mobilières et de droits sociaux »*.

La loi du 5 juillet 1978 — qui remplace celle du 19 juillet 1976 jugée beaucoup trop compliquée et qui ne fut jamais appliquée — fait la différence (1) entre les opérateurs à titre habituel et les autres, c'est-à-dire les acheteurs de valeurs mobilières qui agissent à des fins de placement et non de spéculation rapide.

● LES CONTRIBUABLES QUI *REALISENT DES CESSIONS* IMPOSABLES.

Ils devront souscrire avant le 1er mars de chaque année une déclaration sur une formule spéciale *indiquant la valeur globale* au 31 décembre de l'année précédente de l'ensemble des titres figurant dans leur portefeuille, à l'exception de ceux dont les cessions *sont exonérées par la loi* ; le montant global, compte non tenu des frais, de l'ensemble des achats et de l'ensemble des ventes, réalisés au cours de l'année d'imposition ; le montant du gain net imposable assorti des éléments nécessaires à sa détermination.

« La possibilité est laissée aux contribuables, dans le cadre des conventions d'ordre privé qu'ils peuvent passer avec les intermédiaires financiers auprès desquels leurs titres sont en dépôt, de satisfaire à ces obligations en fournissant un document établi par ces derniers et faisant apparaître les mêmes éléments », précise le ministère du budget.

● LES INTERMEDIAIRES QUI ASSURENT LES TRANSACTIONS DEVRONT FOURNIR CERTAINS RENSEIGNEMENTS.

Les opérations faisant appel au crédit (opérations à découvert ou prorogées) ou inconditionnelles qui sont toutes taxables seront déclarées. S'agissant des autres opérations, les intermédiaires *n'auront à en déclarer le montant* que pour ceux de leurs clients qui auront réalisé, au cours d'une année donnée, un total de cessions de plus de 50 000 F.

● EVENEMENTS EXCEPTIONNELS JUSTIFIANT LA TAXATION.

Lorsqu'elles excèdent un montant de 150 000 F par an, les cessions occasionnelles de valeurs cotées en Bourse sont en principe taxables.

La loi du 5 juillet a cependant *prévu que le franchissement de* cette limite serait appréciée *« par référence à la moyenne des cessions constatées au cours d'une année donnée et des deux années précédentes lorsque le dépassement de cette limite est la conséquence d'un événement exceptionnel dans la situation personnelle, familiale ou professionnelle du contribuable »*.

L'appréciation de la limite sur trois ans sera effectuée, précise le décret, non seulement en cas de licenciement du contribuable ou *de son conjoint, de mise* à la retraite, d'invalidité, de décès, de divorce ou de règlement judiciaire, mais également lorsque la situation personnelle, familiale ou *professionnelle* du contribuable est affectée par un événement revêtant un caractère de gravité telle qu'il le contraigne, pour y faire face, à liquider tout ou partie de son portefeuille.

(1) *Le Monde* du 26 mai 1978.

SOCIAL

LES ÉTATS-UNIS RESTENT A L'ÉCART DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

(De notre correspondante.)

Genève. — Le Bureau international *du* travail (B.I.T.) n'a pas tardé à réagir à la décision des Etats-Unis, annoncée le jeudi 17 août à Washington par M. Roy Marshall, ministre américain du travail, *de ne pas reprendre* leur place au sein de l'organisation, de laquelle ils se sont retirés en novembre 1977. Les délégués américains — notamment syndicaux — avaient quitté l'O.I.T. pour protester contre ce qu'ils appelaient la *« politisation croissante »* de l'organisation internationale et en raison du silence qui entourait les violations du droit syndical dans certains Etats.

En juin dernier, à Genève, au cours de la dernière conférence internationale du travail, pour la première fois dans l'histoire des Nations unies et de leurs institutions spécialisées, une résolution condamnant Israël a été rejetée, du fait de l'abstention de nombreux pays qui ont tenu à manifester leur irritation de voir passer au second plan des problèmes sociaux qui les concernaient directement. Ce vote semble avoir eu, entre autres conséquences, celle de rassurer les Etats-Unis, qui ont estimé que la dernière conférence du travail présentait *« un caractère positif »*.

Dans ces conditions, M. Francis lBanchard, directeur général du B.I.T., a pu rendre publique, le 17 août, une déclaration marquant sa confiance en un retour des Etats-Unis. — I. V.

PRIX

LIBERTE DES PRIX POUR LES MEDICAMENTS NON REMBOURSABLES

M. Monory, ministre de *l'économie*, vient d'accorder aux firmes pharmaceutiques le droit d'établir désormais librement les prix des médicaments non remboursables par la Sécurité sociale, dont la vente représente 5 % du chiffre d'affaires global (15,52 milliards en 1977) de la profession. Cette mesure prend effet immédiatement.

A la demande de Mme Veil, ministre de la santé, une restriction est cependant mise concernant les produits pharmaceutiques dont la délivrance est sujette à prescription.

MONNAIES

LA FORTE HAUSSE DU FRANC HELVÉTIQUE

Prisonnière de son libéralisme la Suisse répugne à prendre des mesures protectionnistes

De notre correspondant

Berne. — Tout en se déclarant *« gravement préoccupées »* par la forte hausse du franc-suisse, les autorités helvétiques s'avouent impuissants à lutter contre ce phénomène. Ainsi que l'avait déjà laissé entendre le président de la Banque *nationale, M. Fritz Leutwiller*, aucune décision n'est sortie des deux longues séances que le Conseil fédéral et les membres de la direction de l'Institut d'émission ont consacrées les 16 et 17 août à l'examen de la situation monétaire.

Les responsables helvétiques n'entendent certes pas rester les bras croisés. Dans un communiqué, publié jeudi en début d'après-midi à Berne, le Conseil fédéral annonce que *des mesures sont* en préparation pour *« pouvoir faire face, le cas échéant, à de graves fléchissements de l'activité »*. Afin que l'économie suisse ne soit pas pénalisée, l'Etat envisage d'intervenir pour promouvoir les exportations et le tourisme. D'autre part, la Banque nationale s'efforcera d'améliorer le fonctionne*ment du marché des changes*. Pour tenter de stopper la revalorisation du franc, l'Institut d'émission s'est d'ailleurs engagé à maintenir une forte liquidité du marché monétaire. Dans l'immédiat, cependant, rien n'a encore été fait.

Pas plus que les autres restrictions en vigueur, l'interdiction faite aux étrangers depuis février dernier de placer des fonds en Suisse n'a donné de résultats. D'ailleurs, les étrangers ne sont pas seuls responsables de l'afflux de capitaux et de nombreuses entreprises suisses auraient dernièrement rapatrié, par souci de sécurité, une part de leurs avoirs étrangers, contribuant ainsi à accélérer la flambée de la monnaie. En un an, le franc suisse s'est apprécié de 38,3 % par rapport aux monnaies des principaux partenaires de la Confédération. En un mois seulement, il a gagné 15,5 % sur le dollar et 8,3 % sur le deutschemark.

« Un pays comme la Suisse, constate le Conseil fédéral, *si intégré à l'économie mondiale, a peu de possibilités d'influencer une situation due à des facteurs internationaux. L'élimination des perturbations exige, à l'échelle mondiale, un programme d'action économique concerté, tels les projets débattus dans le cadre de l'O.C.D.E. et de la C.E.E. »*

Victimes de la notoriété financière excessive de leur pays, les autorités suisses hésitent cependant à recourir *« à des mesures protectionnistes et à de nouvelles restrictions dans le commerce extérieur, car elles n'amélioreraient pas la situation économique du pays »*.

M. Leutwiller s'est récemment prononcé en faveur d'une levée rapide de l'interdiction de dépôts, qu'il estime *« contraire à l'esprit du système »*. Le président de la Banque nationale préfère aussi donner la priorité à la stabilité des prix plutôt qu'à la stabilisation des cours des changes.

Au demeurant, la cherté de la monnaie n'a pas que des inconvénients, et, jusqu'à présent, l'industrie suisse a fait la preuve de ses capacités d'adaptation. Mais déjà dans certains secteurs, comme le textile et les machines, les commandes diminuent et les responsables de l'industrie helvétique d'exportation ont de bonnes raisons de se demander jusqu'où ils parviendront à s'accommoder de l'irrésistible flambée de leur monnaie.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

● *La croissance de la masse monétaire britannique s'est accélérée* en juillet, en raison surtout de l'afflux des capitaux fuyant le dollar, indique le dernier bilan mensuel de la Banque d'Angleterre. Pendant le mois, arrêté à la mi-juillet, la croissance de la masse monétaire a été de 1,1 % contre 0,3 % seulement le mois précédent ; de sorte que, pour le premier trimestre de l'année financière *courante, elle* a augmenté à un rythme annuel de 9 %. Ce chiffre se situe encore entre les limites de croissance (8 à 12 %) fixées par le gouvernement pour l'année courante, et n'a en fait rien d'excessif, précise la Banque d'Angleterre. — *(A.F.P.)*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,3050	4,3150	— 55	— 45	— 85	— 60	— 235	— 160
$ can.	3,7910	3,7950	— 57	— 30	— 117	— 90	— 267	— 205
Yen (100)	2,3000	2,3150	+ 98	+ 130	+ 200	+ 235	+ 570	+ 660
D.M.	2,1875	2,1950	+ 75	+ 95	+ 150	+ 170	+ 430	+ 530
Florin	2,0210	2,0230	+ 24	+ 55	+ 50	+ 75	+ 110	+ 174
F B. (100)	13,9100	13,9300	— 250	— 50	— 350	— 150	— 330	— 110
F. S.	2,6350	2,6500	+ 143	+ 170	+ 265	+ 340	+ 840	+ 990
L. (1 000)	5,1900	5,2000	— 340	— 290	— 670	— 590	—1725	—1580
£	8,4250	8,4400	— 305	— 240	— 635	— 565	—1455	—1330

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	2 1/16	3 1/16	2 15/16	3 1/2	3 1/8	3 1/2	3 1/2	3 7/8
$ E.-U.	7 7/8	8 1/4	8 5/8	9	8 1/4	8 5/8	8 3/4	9 1/8
Florin	5	5 1/2	5	5 3/8	5 3/8	5 3/4	6 3/16	6 9/16
F. B. (100)	15	20	8	9	8	9	8	9
F. S.	1/8	1/2	1/8	1/2	3/16	9/16	3/4	1 1/8
L. (1 000)	9 3/4	14 1/4	14	14 3/4	14	14 3/4	14	14 3/4
£	9 1/2	10 1/2	11	11 7/8	11 3/16	11 15/16	11 5/16	12 1/16
Fr. franç.	7 3/8	8 1/8	8 5/8	9 1/8	9 1/4	9 3/4	9 3/4	10 1/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AGRICULTURE

LES PRODUCTEURS DE POMMES DE TERRE DU NORD DEMANDENT DES MESURES DE SOUTIEN

(De notre correspondant.)

Lille. — Devant la mévente et la baisse des cours, les syndicats agricoles du Nord viennent de lancer un appel au ministre de l'agriculture, au préfet de région, aux parlementaires et aux organisations professionnelles, pour obtenir « l'étude et la *mise en place de mesures rapides* et appropriées en faveur de la pomme de terre primeur ». Dans un communiqué, ils affirment : « Si des dispositions n'interviennent pas, il pourrait en résulter des conséquences graves. »

Ils rappellent que la dernière récolte a été catastrophique et qu'ils ne sont pas en mesure de supporter une seconde année du même genre. Actuellement, les cours de la pomme de terre hâtive ne représentent même pas 50 % des coûts de production. Cette situation, disent-ils, est « inacceptable et immorale ». Au début de ce mois d'août, il restait encore près de 70 % de pommes de terre primeur à commercialiser. Cela s'explique par les raisons climatiques exceptionnelles qui ont sévi dans la région. Les producteurs espèrent ne pas être contraints d'user d'autres moyens que ceux de la persuasion.

Etranger

R. F. A.

● *Le commerce extérieur de la R.D.A.* avec les pays occidentaux *industrialisés a régressé de 10 %* environ en 1977 par rapport à 1976, selon des statistiques qui viennent d'être publiées à Berlin-Est. La valeur de ces échanges s'est chiffree à 21,8 milliards de « valuta-marks » (unité de compte statistique utilisée par la R.D.A.) contre 24,2 milliards en 1976. Cette baisse est imputable à une réduction sensible des importations. L'ensemble du commerce extérieur de la R.D.A. a quant à lui atteint 91,7 milliards de « valuta-marks », ce qui représente une progression de quelque 7 %. Plus des deux tiers (68 %) des échanges ont eu lieu avec les pays du Comecon, l'U.R.S.S. tenant la place la plus importante (35 %). — *(A.F.P.)*

● *Les importations de la République fédérale d'Allemagne* en provenance des pays occidentaux industrialisés ont augmenté de *6 % au cours des cinq premiers* mois de l'année, soit deux fois plus rapidement que le total des importations allemandes (au cours des deux dernières années *elles avaient augmenté à un* rythme inférieur à la moyenne).

En revanche, les exportations de la République fédérale vers ces divers pays industrialisé ne *se sont accrues au cours des cinq* premiers mois de 1978 que de 2,3 %. L'excédent commercial allemand a donc diminué de 20 % environ. — *(Agefi.)*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

UNILEVER

Dans le premier semestre 1978

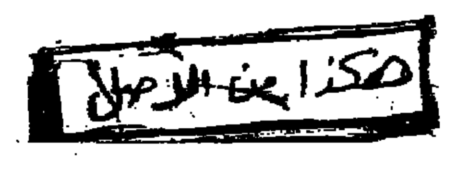
Les ventes ont augmenté de 5 % et atteignent 20,8 milliards de florins dont 10,8 milliards de florins pour le second trimestre, soit 7 % en plus.

Les bénéfices d'exploitation, en hausse de 2 %, s'élèvent à 1,24 milliard de florins dont 778 millions de florins pour le second trimestre, soit 11 % d'augmentation.

Les bénéfices revenant aux actions ordinaires ont augmenté de 2 % et se chiffrent à 570 millions de florins dont 370 millions de florins pour le second trimestre, soit 8 % en plus.

En Europe, augmentation du volume des ventes et légère amélioration des marges sur les produits destinés à l'usage domestique. Meilleurs résultats, auxquels les ventes de crèmes glacées ont également contribué, pour les margarines, détergents et produits surgelés dans le premier trimestre. Pour les groupes de produits industriels, les conditions du marché sont restées difficiles et les résultats ont été inférieurs à ceux de 1977.

Bons résultats pour U.A.C. International. Dans les autres pays hors d'Europe, nos affaires ont obtenu de très bons résultats et bénéfices.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

17 AOUT

Toujours résistant

Coupée dans son élan par les fêtes du 15 août, la Bourse n'avait toujours pas retrouvé jeudi son dynamisme des jours passés. Toutefois, malgré une activité relativement réduite comparée à celle enregistrée durant les heures de fièvre, le marché ne s'est pas trop mal comporté, et résistant plutôt bien que mal à une nouvelle vague de ventes bénéficiaires, n'a finalement cédé qu'une part négligeable de ses gains antérieurs.

Comme la veille, une quarantaine de valeurs ont fléchi, mais de façon peu significative, les plus fortes baisses n'excédant pas 3,5 %. A l'inverse, près de vingt hausses ont été dénombrées, cependant qu'ailleurs les cours s'éloignaient assez peu de leurs niveaux précédents. Bref, l'indicateur instantané s'est seulement replié de 0,6 % environ.

Autour de la corbeille, c'est dans une ambiance presque estivale que les professionnels s'entretenaient des dernières décisions prises par le président Carter pour assurer la défense du dollar. De l'avis général, le chef de l'exécutif américain n'a, en dehors de l'arme des taux, guère le choix des moyens pour stopper la chute du billet vert. Autrement dit, l'on ne croit guère ici à la réussite de l'entreprise. A moins que la seule vertu du verbe ne suffisent à calmer les inquiétudes ? Ce qui paraît douteux et explique sans doute pourquoi la Bourse de Paris n'a pas, comme les autres places financières européennes, salué par une reprise des cours la voix qui s'est soudain élevée outre-Atlantique.

L'or a beaucoup moins baissé à Paris qu'à Londres, le redressement du dollar produisant un phénomène de compensation. Le lingot a seulement perdu 195 F à 28 800 F, le napoléon, de son côté, revenant de 263 F à 260,10 F. Le volume des transactions a peu varié : 7,07 millions de francs contre 6,10 millions.

Aux valeurs étrangères, raffermissement des américaines mais repli des mines d'or.

LONDRES

Un peu déçu par le maintien des restrictions de crédit et la croissance de la masse monétaire, le marché continu de s'effriter lentement vendredi, et l'indice des industrielles perd 0,3 point à 509. Les Fonds d'Etat varient peu. Irrégularité des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 2/2 75 contre 208

VALEURS	CLOTURE 17/8	COURS 18 8
Beecham	708 ...	708 ...
British Petroleum	876 ...	872 ...
Courtaulds	118 ...	118 ...
De Beers	445 ...	443 ...
Imperial Chemical	402 ...	401 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	245 ...	245 ...
Shell	569 ...	568 ...
Vickers	194 ...	193 ..
War Loan 3 1/2 %	31 1 2	31 1/2
*West. Driefontein	33 5 8	33 1 4
*Western Holdings	38 ...	30 ...

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

HOECHST. — Pour le premier semestre de 1978, les ventes du groupe ont totalisé 12,13 milliards de D.M. contre 11,73 milliards un an plus tôt (+ 3,4 %). Avant impôts, le bénéfice semestriel a atteint 550 millions de D.M. pour le groupe contre 630 millions un an auparavant (— 12,7 %). A noter cependant que la situation s'est améliorée au cours des trois derniers mois.

ROYAL DUTCH/SHELL. — Les résultats du groupe pour le second trimestre de 1978 se sont traduits par un bénéfice net de 390 millions de livres contre 307 millions un an plus tôt. Par action, les chiffres correspondants ressortent à 7,39 florins contre 6,06 pour Royal Dutch, et 26,58 pence contre 20,99 pour Shell Transport. Par contre, le bénéfice de l'ensemble du semestre est revenu de 723 millions de livres, il y a un an pour le groupe, à 396 millions de livres seulement.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, Base 100 : 30 déc. 1977.)

	16 août	17 août
Valeurs françaises	149,7	148,6
Valeurs étrangères	104,4	105,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	84,8	84,4

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 1 2 %

NEW-YORK

Le Dow Jones repasse la « barre » des 900

Pour la première fois depuis juillet 1977, le seuil « psychologique » des 900 points a été franchi jeudi par l'indice Dow Jones, qui a progressé de 5,54 points pour s'établir finalement à 900,12. Sans les inévitables ventes bénéficiaires qui se sont abattues en fin de séance sur la cote, la hausse eût été nettement plus importante, l'indice Dow Jones s'inscrivant un moment en progrès de 13 points.

L'activité, qui avait eu tendance à s'affaiblir quelque peu au fil des dernières séances, est redevenue forte, puisque 45,27 millions d'actions ont changé de mains contre 36,12 millions la veille.

Sur 1 900 valeurs traitées, 1 020 ont monté, 525 ont reculé et 355 sont restées inchangées.

Le redressement, peut-être temporaire, du dollar, après les interventions du président Carter, continuent de faire l'objet de tous les commentaires autour du Big Board. Personne ne sait encore quelles mesures seront prises pour assurer une remontée durable de la devise américaine, mais visiblement, même la très sérieuse éventualité d'une hausse du loyer de l'argent pour défendre la monnaie n'a pu freiner encore l'enthousiasme des milieux boursiers...

VALEURS	COURS 16 8	COURS 17 8
Alcoa	47 7 8	48 1 2
A.T.T.	61 1 8	61 5 8
Boeing	72 1 8	71
Chase Manhattan Bank	34 7 8	34 3 4
Du Pont de Nemours	129 1 4	128 5 8
Eastman Kodak	67 3 4	68 1 2
Exxon	48 1 4	48
Ford	45 7 8	45 3 4
General Electric	56	56 7 8
General Foods	33 5/8	34 3 8
General Motors	63 3 4	63 7 8
Goodyear	17 3 4	18 1 8
I.B.M.	296 1 2	295 1 4
I.T.T.	32 3 4	32 1 2
Kennecott	23 3 8	24 1 8
Mobil Oil	65 1 4	66 1 4
Pfizer	36 ...	36 ...
Schlumberger	90 1 8	90 ...
Texaco	26	25 5 8
U.A.L. Inc.	40 1 8	39 3 8
Union Carbide	41 1 8	41 7 8
U.S. Steel	27 3 4	27 5 8
Westinghouse	24 1 4	24 3 8
Xerox	63 1 2	62 1 4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	17 8	18 8
1 dollar (en yens)	185 50	186 05

BOURSE DE PARIS - 17 AOUT - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	34	2 638	GAN (Sté) Centr.	610	610	Laffitte-Bail	154 20	155	Immobanque	93	93
5 %	51 90	2 712	Protectrice A.I.R.	260	270 40	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Emp. 7 % 1973	3747	3679	Crédit Lyonnais	316	316 30	Fonc. Chât. d'Eau	600	597	Comindus	455	460	Air-Industrie		
E.D.F. parts 1958			Electro-Banque	158	158	(M) S.D.F.I.P.			(Li) Dév. R. Nord	163	159	Applic. Mécan.	37 90	
E.D.F. parts 1959	535	535	Eurobail	158	154	Fonc. Lyonnaise	615	619	Electro-Financ.	380	398	Arbel	140	140
Ch. France 3 %	173 50	175 ..	Financière Sofal.	305	385	Immob. Marseille	1012	1012	(M) Et. Particip.	59	d 58	Av. Dass.-Breguet	335	336 ..
			Fr Cr et B (Cie)	64 10	65	Louvre	242	242	Fin. Bretagne	56	55 10	Bernard-Moteurs		
A.G.F. (Stè Cent.)	392	390	France-Bail	275	275	Midi	...	557	Fin. Ind. Gaz Eaux	403	401	B S L	142	140 20
Ass. Gr. Paris-Vie	1448	1460	Hydro-Energie	21	21	Rente foncière	...	328	Fin. et Mar. Part.	74 90	74 50	C.M.P.	314	315
Concorde	380	370	Immobail B.T.P.	178	176 10	SINVIM	133	134	France (La)	470	451 50	De Dietrich	481	...
Epargne France	386 10	..	Immobanque	242	242	Cogifi	137	134	La Mure	40 50	39 ..	Duc-Lamothe	404 80	390
Financ. Victoire	262 ..	265 ..	Immofice	205	206 ..	Foncina	107 50	108 50	Lebon et Cie	234	234	E.L.M.-Leblanc	420	
France I.A.R.D.	210	209	Interbail	218	218	Gr. Fin. Constr.	141	142	(NY) Lordex	125	125	Ernault-Somua	65	62 40
			— (obl. conv.)	224	224 50	Immindo	145	144	Cie Marocaine	27	27 40	Facom	471	481

[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Parcor	1000	970	Noranda	120 60	...	Fructidor	154 08	147 37
Quartz et Silica	56 50		Vieille Montagne	198	...	Gestion Mobilière	224 72	214 69
Ripolin-Georget						Mondiale Invest.	190 18	181 56
Rousselot S.A.	678	587	Am. Petrofina	121 50	121 50	Oblisem	134 01	127 98
Soufre Réunies	176	180	British Petroleum	74	75 60	Optima	179 90	171 74
Synthelabo	168	165	Gulf Oil Canada	109 *	112 ..	Planinter	302 71	288 98
Thann et Mulh.	31	32	Petrofina Canada			Sicavimmo	247 91	238 67
Ufiner S.M.D.	140 10	141	Shell Tr. (port.)	46 70	47 ..	S.I. Est	482 19	460 32
			Tenneco	135	...	Sogince	134 21	128 12
			Akzo	59 ..	69 ..	Sogexter	435 52	415 77
Agache-Willot	895	895	Dart. Industries	205	210	Univalor	151 82	146 83
Filès Fourmies	27	27 40	Dow Chemical	115	118 90	Valorem	182 42	174 15
Lainière-Roubaix	52 50	52 50	Foseco	14 80	...	*Cours précédent		

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
739	4,5 % 1973	744 80	744 ..	742 40	742 40
2500	C.N.E. 3 %	2587	2595	2585	2585 ..
450	Afrique Occ.	439 90	440	439	440 ..
335	Air Liquide	338	333	331	331
57	Als. Part ind.	76 20	76 20	76 20	76 20
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
378	E. J. Lefebvre	357 ..	360 10	362 50	365 .
84	Esso S.A.F.	86	86 90	86 90	86 90
295	Eurafrance	339 50	335 50	335 ..	340 20
505	Europe no 1	602	588	591 ..	576 ..
450	Ferodo	477 ..	475	475 ..	474 ..
480	— obl. conv.	500	509	509	510
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
118	Nouvel. Gal.	119 95	120 50	120	120 ..
168	Olida-Caby	169	167 50	167 50	170 10
108	Opfi-Paribas	116 60	116 30	116 30	116 .
89	Paris-France	111	112	117	117
85	Pechelbronn	92 50	88 30	89 30	89 50
86	P.U.K.	90 20	89	89	89 .
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
450	Tél. Ericsson	467	455	463 ..	453
69	Terres Roug.	71 50	71	71	70 60
230	Thomson-Br	244	243 90	239	240 .
265	— (oblig.)	295	294	294	294 .
310	U.I.S.	314 90	310 ..	310	307 ..
190	U.C.B.	238	230	230	231 .
280	Un. F. Bques	308	306	307	307
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
12	Charter	12 80	12 80	12 50	12 80
143	Chase Manh.	148 50	149 80	150 10	149 80
74	Cie Pétr. Imp.	79 50	79	79 10	80 .
300	C.F. F.-Can	310	320	320	313 60
21	De Beers (S.)	24 90	24 95	24 85	24 95
670	Deuts Bank	664	667	666	667 .
350	Dome Mines	355	348	348 10	346 ..
585	Du Pont Nem.	560	559	558	551
256	East Kodak	276	290 20	291 60	289
16 50	East Rand	22 40	21	20 50	20 60
141	Ericsson	139	142 50	142 50	142 50
200	Exxon Corp.	208	215	214 90	215 .
205	Ford Motor	200 50	201	201	205
101	Free State	110 .	109 30	109 50	107 30
240	Gen. Electric	239 30	241	241 .	240 ..
270	Gen. Motors	277 30	283 20	283 20	284 50
15	Goldfields	16 30	16	16 10	16
23	Harmony	24 30	24	23 80	24 50
5 50	Hitachi	5 30	5 20	5 20	5 30
280	Hoechst Akt.	280	278 50	278 50	283 50
32	Imp. Chem.	32 90	33 20	33 20	32 85
73	Inco Limited	71 45	72 70	72 70	71 40
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
49	St-Helena Co	58 50	55 50	50 80	54 50
380	Schlumberg.	382	389 90	390 .	389 90
47	Shell Tr. (S.)	46 90	47 50	47 50	47
635	Siemens A.G.	633	645	646	647
36	Sony	34 20	34 70	34 85	34 90
14	Tanganyika	16 20	15 10	15 10	15
245	Unilever	240 10	247	247	244 80
16 50	Union Corp.	17 80	17 50	17 50	17 20
97	U. Min. 1/10	103	101 80	101 80	102 50
133	West Driet.	147 60	143 50	143 50	144 70
60	West Deep.	53	51	51	52
114	West Hold.	128 60	127 40	127 40	128
240	Xerox Corp	258	270	273	270 50
0 80	Zambia Corp	0 86	0 87	0 88	0 85

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 17 8	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 238	4 316	4 22
Allemagne (100 DM)	217 50	219 15	216
Belgique (100 F)	13 828	13 868	13 325
Pays-Bas (100 fl.)	200 50	201 57	199 50
Danemark (100 krd)	78 55	78 80	78 50
Suède (100 krs)	97 25	97 98	98 25
Norvège (100 k.)	82 25	82 74	81 50
Grande-Bretagne (£ 1)	8 390	8 433	8 35
Italie (1 000 lires)	5 164	5 188	5 20
Suisse (100 fr.)	266 80	262 55	263 50
Autriche (100 sch.)	30 270	30 293	29 95
Espagne (100 pes.)	5 726	5 777	5 65
Portugal (100 esc.)	9 56	9 545	9 76
Canada ($ can 1)	3 722	3 756	3 685
Japon (100 yens)	2 310	2 398	2 24

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 17 8
Or fin (kilo en barre)	28950	28750
Or fin (en lingot)	28995	28800
Pièce française (20 fr.)	263	260 10
Pièce française (10 fr.)	216	212 50
Pièce suisse (20 fr.)	260 50	261
Union latine (20 fr.)	245	247 50
Souverain	250	258 80
Pièce de 20 dollars	1264 40	1251 60
Pièce de 10 dollars	651	651 20
Pièce de 5 dollars	...	430
Pièce de 50 pesos	1156	1151 .
Pièce de 10 florins	244 50	246 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le championnat du monde d'échecs

LA TREIZIÈME PARTIE EST AJOURNÉE

Ajournée au quarante et unième coup par Victor Kortchnoï, la treizième partie du championnat du monde d'échecs ne reprendra que dimanche. Le challenger d'Anatoly Karpov, se déclarant fatigué, a demandé le report de cette partie.

Jouant avec les blancs, Kortchnoï, après un début anglais transformé en gambit de la reine refusé, a préparé une lente et minutieuse attaque sur l'aile dame de Karpov. Attaque concrétisée au trente-huitième coup par un sacrifice de qualité (tour contre cavalier), suivi du gain d'un pion et d'une position que plusieurs experts présents à Baguio donnent comme gagnante.

Cependant, Kortchnoï ayant réfléchi quarante minutes avant de mettre son quarante et unième coup sous enveloppe, il ne lui reste que vingt minutes pour jouer ses dix-neuf prochains coups, alors que Karpox disposera d'une heure.

CHAMPIONNAT DU MONDE 1978
treizième partie
Blancs : Victor KORTCHNOI
Noirs : Anatoly KARPOV

1. c4	Cf6	21. Tc2	Ce7
2. Cc3	e6	22. Ca4	Dd7
3. Cf3	d5	23. b3	Te6
4. d4	Fe7	24. Cc3	Td6
5. Fg5	h6	25. b4	Ff8
6. Fh4	0-0	26. Ce2	b5
7. Tc1	b6	27. Db3	Ca8
8. F×f6	F×f6	28. a4	b5×a4
9. c4 ×d5	e6×d5	29. D×a4	Cb6
10. g3	c6	30. Db3	Tb8
11. Fg2	Ff5	31. Cf4	Cc4
12. 0-0	Dd6	32. Da4	f5
13. e3	Cd7	33. g4×f5	D×f5
14. Ce1	Tfe8	34. D×a7	T×b4
15. Cd3	g6	35. Ta2	Dc8
16. Cf4	Fg7	36. Tc1	Tb7
17. g4	Fe6	37. Da4	Tf7
18. h3	Cf8	38. T×c4	d5×c4
19. C×e6	C×e6	39. D×c4	Df5
20. Dd3	Tad8	40. Cd3	Fg7

ajournement

Après la publication de l'interview de Jacques Mesrine

Le directeur de « Paris-match » est inculpé d'apologie de crimes

M. Daniel Filipacchi, directeur de publication de l'hebdomadaire « Paris-Match », a été inculpé jeudi 17 août d'apologie des crimes de vol qualifié et de meurtre, par M. Emile Cabié, juge d'instruction à Paris. Il est reproché à M. Filipacchi d'avoir, le 27 juillet dernier, publié dans le numéro daté du 4 août de son hebdomadaire, une interview de Jacques Mesrine, évadé depuis le 8 mai dernier de la maison d'arrêt de la Santé.

Cette interview avait été recueillie par une journaliste n'appartenant pas à la rédaction de « Paris-Match », Mme Isabelle de Wangen, qui avait été gardée à vue pendant vingt-quatre heures, après la parution de son entretien (« le Monde » daté 30-31 juillet 1978).

« C'est un document, a déclaré M. Filippachi, et j'ai fait précédé cette publication d'une introduction dans laquelle je condamne formellement les crimes de Jacques Mesrine. » M. Filipacchi, aux termes de l'article 24 de la loi du 29 juillet 1881 sur la presse, risque une peine d'un an à cinq ans d'emprisonnement et une amende de 300 à 300 000 francs.

Le lecteur ou la morale ?

C'est plus qu'une inculpation, c'est une confirmation. Si la garde à vue de la journaliste qui avait réalisé l'interview de Jacques Mesrine publiée par *Paris-Match* constituait une menace pour tous les journalistes, pour leur liberté d'informer, aujourd'hui, au-delà d'une poursuite médiocre, c'est le droit du lecteur à *l'information qui est mis en cause.*

M. Filipacchi, qui a voulu considérer ses lecteurs comme des adultes responsables, capables de juger, de critiquer, est-il coupable d' « *apologie du crime* » ? L'apologie est un acte. Elle suppose une volonté de justification ou de défense, un désir de convaincre qui soit suivi d'un résultat. Or non seulement il n'a pas cherché à *défendre* ou à justifier Jacques Mesrine, mais encore il ne s'est pas contenté, en toute neutralité, de reproduire l'interview que celui-ci avait accordée à une journaliste indépendante. Outre les précautions rappelant que cette journaliste « *ne faisait pas partie de la rédaction* », « *travaillait pour son compte* » et était venue elle-même proposer son texte, l'hebdomadaire a expliqué longuement, dans un commentaire précédant la publication de l'interview, comment, « *dans un premier mouvement* », il avait été décidé de ne pas publier l'article, de ne pas « *tendre un micro à Mesrine* », puis comment le souci « *d'informer des lecteurs considérés comme des adultes et des citoyens* » avait conduit à cette publication précédée d'un avertissement.

On ne saurait prétendre que *Paris-Match* cherche à justifier Mesrine, à trouver des circonstances atténuantes à celui qu'il qualifie d' « *esclave incarcéré d'abord dans ses propres phantasmes* » et auquel il lance un appel : « *Arrêtez-vous ! C'est devant vos juges, Mesrine, que la prochaine fois nous souhaitons que vous parliez !* »

Le directeur de publication de *Paris-Match* n'est donc pas plus inculpé pour avoir approuvé Jacques Mesrine qu'il ne l'est pour s'être abstenu d'avoir aidé la police à découvrir sa cache, qu'il ignorait. M. Filipacchi est inculpé pour lui avoir donné la parole.

« *Si Jacques Mesrine avait fait parvenir une déclaration écrite à un journal, contenant exactement les propos recueillis de vive voix,* nous demandions-nous lors de la garde à vue d'Isabelle de Wangen (*le Monde* du 29 juillet) *aurait-on, dans ce cas, placé en garde à vue, inculpé peut-être, incarcéré pourquoi pas, le directeur de publication du journal qui aurait eu l'idée saugrenue de faire son métier en reproduisant l'information reçue ?* » C'est ce qui arrive aujourd'hui avec l'inculpation.

Déjà, le 19 janvier dernier, le directeur du quotidien *Rouge* avait été condamné, lui aussi pour apologie du crime, à 2 000 francs d'amende *par la dix-septième chambre correctionnelle* de Paris (*le Monde* du 21 janvier). Il lui était reproché d'avoir publié des propos menaçants tenus par des membres du Front de libération nationale de la Corse. Ces interviews étaient pourtant précédées d'un « chapeau » indiquant nettement que leur contenu n'engagerait que les militants du F.L.N.C. Ces interviews étaient aussi des informations. Les attentats ultérieurs l'ont montré.

C'est donc le droit de publier un document qui est maintenant mis en question. Il convient, à ce propos, de remarquer que l'interview publiée par *Paris-Match* n'était pas seulement une occasion donnée à Jacques Mesrine de se complaire dans son personnage d'ennemi public numéro un ; elle contenait des informations sur *les complicités grâce auxquelles il* avait pu s'évader de la maison de la Santé, le 8 mai dernier. Ces informations, qui mettaient hors de cause l'avocate gardée à vue après l'évasion, Mᵉ Giletti, n'ont à ce jour pu être démenties.

Il est exact que Jacques Mesrine est, comme il le proclamme lui-même, un dangereux malfaiteur. Mais l'intérêt d'une information, le droit des lecteurs à en prendre connaissance ne se mesurent pas nécessairement aux qualités morales de la personne qui s'exprime. Il ne faut pas mélanger la cause et les effets.

JOSYANE SAVIGNEAU.

● *M. Marcilhacy, sénateur de la Charente, nous a déclaré :* « La justice *a beaucoup mieux à faire* que de chercher à s'en prendre à la liberté de l'information. »

Le crime de Vanves

Mme LARISSA DOUBLET A ÉTÉ LIBÉRÉE ET PLACÉE SOUS CONTROLE JUDICIAIRE

Inculpée et écrouée pour homicide volontaire depuis le 28 juillet dernier, *Mme Larissa Doublet*, âgée de vingt-neuf ans, a été libérée et placée sous contrôle judiciaire jeudi soir 17 août. Les avocats de Mme Doublet avaient déposé une demande de mise en liberté quelques heures auparavant auprès de Mme Anne-Marie Richier, juge d'instruction à Nanterre.

Mme Doublet avait été écrouée après l'homicide, le 16 juillet dernier, de son époux, François Doublet, âgé de trente-neuf ans, gérant libre du restaurant la Tourelle à Vanves (Hauts-de-Seine). La version des faits de Mme Doublet et l'autopsie du corps avaient permis d'établir que le restaurateur avait été tué d'une balle dans la nuque à bout touchant. Ce sont « certaines contradictions et invraisemblances du récit de la jeune femme » qui l'ont rendue suspecte aux enquêteurs de la brigade criminelle. Mme Doublet avait attendu près d'une heure avant d'alerter la police (« le Monde » du 22 juillet.

D'autre part, jeudi 17 août, les policiers de la brigade criminelle n'ont pas trouvé l'arme (un pistolet de calibre 7,65 mm) qui a tué François Doublet en fouillant le bassin municipal du parc Frédéric-Pic, distant d'une centaine de mètres de l'une des sorties du restaurant (nos dernières éditions).

A Moscou

ABANDON DES POURSUITES CONTRE DEUX JOURNALISTES AMÉRICAINS

Moscou (A.P.). — Le tribunal devant lequel ils étaient cités a renoncé à poursuivre M. Craig Whitney du « New York Times » et M. Harold Piper du « Baltimore Sun », qui avaient été condamnés le 18 juillet dernier pour avoir diffamé la télévision soviétique en exprimant dans leurs articles des doutes sur l'authenticité des aveux télévisés d'un dissident géorgien. Le non-lieu a été prononcé parce que la commission pour la radio et la télévision a informé le tribunal qu'elle n'exigeait plus la publication dans les deux journaux américains d'une rétractation.

Le juge Almazov a cependant fait savoir qu'il allait informer le ministère des affaires étrangères que les deux journalistes avait manqué de respect à la cour en n'assistant pas aux séances du tribunal. M. Whitney avait récemment réglé, pour lui-même et son collègue alors absent, les frais de justice et les amendes au paiement desquels ils avaient été condamnés.

A Deauville

AMNESTY INTERNATIONAL ORGANISE UNE MANIFESTATION EN FAVEUR DES PRISONNIERS POLITIQUES EN U.R.S.S.

A Deauville, devant la villa Albatros, boulevard Cornuchet, une soixantaine de personnes venues de Paris ont distribué, le jeudi 17 août, à 18 heures, des *tracts aux automobilistes et ont* fait signer une pétition en faveur des frères Podrabinek condamnés à Moscou pour délit d'opinion.

Amnesty International avait organisé cette manifestation devant cette villa qui sert depuis huit ans de lieu de villégiature aux diplomates soviétiques. Des deux fenêtres dont les volets n'étaient pas fermés, les occupants pouvaient lire les banderoles déployées : « *Libérez les pauvres Podrabinek !* », « *K.G.B. hors de Normandie !* », « *Libérez Guinzbourg !* » et « *Non à la répression des enfants !* » Une allusion au petit Micha Volkhansky *que les autorités soviétiques* empêchent, depuis 1974, de quitter Leningrad pour rejoindre sa mère à Londres. Celle-ci, la psychiatre Marina Volkhanskaya, a souvent dénoncé l'utilisation de la psychiatrie *dans la répression politique* en U.R.S.S., et son enfant sert d'otage. Elle a, en dépit de ce chantage, témoigné l'année dernière à Honolulu au Congrès international de psychiatrie. — A.M.B.

● *Miami-La Havane par voie des airs.* — Une petite compagnie de Floride, *Shawnee Airlines*, devait commencer à exploiter, à partir du vendredi 18 août, la première liaison commerciale régulière entre les Etats-Unis et Cuba depuis seize ans. *Shawnee Airlines* exploite les vols Miami-La Havane, deux fois par semaine, pour le compte d'une agence de voyages de Miami, *Amiga Tour*, qui a obtenu du gouvernement cubain toutes les autorisations nécessaires pour organiser le *séjour des touristes.*

L'an dernier, une autre compagnie de Floride, *Mackey International Airlines* avait obtenu le droit de desservir Cuba, mais avait abandonné ce projet après qu'une bombe eut détruit ses bureaux de Fort-Lauderdale. — *(A.F.P.)*

Le chef de l'État mauritanien est invité à Tripoli

Nouakchott. — Le colonel Kadhafi a invité le lieutenant-colonel Mustapha Ould Mohamed Salek, président du Comité militaire de redressement national mauritanien, à se rendre à Tripoli à l'occasion de l'anniversaire de la « révolution libyenne du 1ᵉʳ septembre ». Cette invitation a été transmise au chef de l'Etat mauritanien par le ministre libyen de l'agriculture, M. Mohamed Ali Tabou, qui a entamé mardi 15 août une « *visite de travail* » en Mauritanie. A l'issue de son entretien avec *le lieutenant-colonel Salek, l'émissaire* libyen, évoquant le conflit du Sahara occidental, a assuré que Tripoli avait enregistré « *avec satisfaction le déroulement actuel des événements, en ce sens que certaines parties concernées essaient de corriger les erreurs du passé* ».

L'agence Reuter a annoncé dans une dépêche datée de Nouakchott que, selon une « *source informée* », la France, le Maroc et la Libye avaient accordé à la Mauritanie une aide financière pour renflouer ses caisses et permettre au nouveau régime d'opérer le redressement économique qu'il souhaite réaliser. L'aide marocaine se monterait à 15 millions de dollars et celles de Paris et de Tripoli à 10 millions de dollars chacune (1). Le ministre mauritanien du commerce et des finances a annoncé, d'autre part, que plusieurs banques européennes et la Banque internationale pour *l'Afrique de l'Ouest (BIAO)* avaient accordé des facilités de crédit à la Mauritanie.

(1) Cette information est démentie officiellement à Paris où l'on précise *que si une aide financière est effectivement envisagée*, elle reste encore à l'étude, une décision pouvant intervenir dans les prochains jours.

● *Un chalutier espagnol de Lanzarote (Canaries), le Tela,* a été mitraillé mercredi 16 août, alors qu'il naviguait au large du Sahara occidental. Le commandant du bateau a été légèrement blessé. Les assaillants ont ouvert le feu depuis la côte, à proximité du cap Leven. L'attaque, non revendiquée jusqu'à présent, pourrait être l'œuvre du Front Polisario. — *(A.F.P.)*

Selon la radio tchadienne

DES AFFRONTEMENTS AURAIENT FAIT TRENTE MORTS AU SEIN DU FROLINAT

N'Djamena (Reuter). — De violents affrontements ont opposé dans la nuit du 12 au 13 août, à Faya-Largeau, préfecture de la province septentrionale du B.E.T. (Borkou-Ennedi-Tibesti), différents éléments de la tendance Goukouni Oueddei au sein du Front de libération nationale du Tchad (FROLINAT), a annoncé vendredi 18 août la radio tchadienne, qui fait état de trente morts.

La radio signale également une trentaine de blessés. Ces affrontements auraient pour origine « les nombreuses dissensions de tous ordres qui apparaissent chaque jour un peu plus au sein des diverses *tendances du FROLINAT* », *précise* la radio.

C'est la première fois depuis la chute de Faya-Largeau aux mains du FROLINAT, depuis janvier, que la radio de N'Djamena fournit des informations sur la « capitale » des rebelles.

NOUVELLES BRÈVES

● *Les Britanniques interdisent la pêche au hareng.* — La Grande-Bretagne a annoncé le 17 août qu'elle va interdire la pêche au hareng dans le secteur de la mer d'Irlande qu'elle contrôle ; cela au plus tard à partir du 24 septembre prochain. La pêche au hareng sera ainsi interdite dans l'ensemble des eaux britanniques à l'exception de l'estuaire de la Clyde en Ecosse.

● *Des machines ont été déménagées* le 16 août à l'usine Prestil de Choisy-le-Roi (Val-de-Marne) à *la suite d'une restructuration* de cette entreprise, annoncée le 21 avril dernier au personnel, et impliquant au moins cent cinquante-neuf suppressions d'emplois et vingt-neuf mises en préretraite. La C.G.T. *dénonce ce* qu'elle nomme un « *vol des outils de travail* » qui menace, selon elle, l'emploi des six cents salariés de la société. Selon la direction, les machines déménagées correspondant à cinquante postes de travail, ont été regroupées dans une autre unité au Petit-Quevilly (Seine-Maritime), mais seront remplacées dès le lundi 21 août par quatre machines de haute performance, de manière à développer une section de moulage sous pression et à maintenir l'activité de l'usine de Choisy.

LE DOLLAR BAISSE DE NOUVEAU LÉGÈREMENT

Favorisée par les premières déclarations du président Carter, la reprise du dollar n'aura pas duré beaucoup plus d'une journée. Vendredi matin 18 août, la devise américaine s'est derechef légèrement affaiblie sur les grandes places financières internationales, mais dans des marchés qualifiés cependant de très calmes par les spécialistes.

Le dollar est ainsi retombé de 4,34 F à 4,3250 F à Paris, de 1,9930 DM à 1,9715 DM à Francfort et de 1,6520 FS à 1,6375 FS à Zurich, cependant qu'à Londres la livre sterling, elle aussi en hausse, se traitait à 1,9565 dollar contre 1,94 dollar.

Le dollar ne s'est finalement raffermi qu'à Tokyo, où il s'échangeait en fin de séance à 186,05 yens contre 185,50 yens, mais sur l'in*tervention énergique de la Ban*que du Japon. Selon les cambistes, ces écarts de cours à la baisse n'ont pas toutefois revêtu une très grande signification, les moindres échanges suffisant selon eux à provoquer des décalages importants.

On s'affirme en tout cas extrêmement déçu dans les milieux financiers, tant par les propos tenus jeudi par le président Carter, lors de sa conférence de presse, que par *les déclarations de M. Michael Blumenthal*, secrétaire américain au Trésor. Beaucoup escomptaient que le chef de l'exécutif américain, apparemment soucieux, vingt-quatre heures plus tôt, d'entrer dans la bataille pour soutenir le dollar, annoncerait cette fois des mesures concrètes. Au lieu de cela, il s'est montré très évasif, se bornant à reprendre son ancienne habitude : « Le redressement du dollar passe *par la maîtrise de l'inflation et des économies d'énergie.* »

M. Blumenthal n'a pas, de son côté, été beaucoup plus explicite, restant, lui aussi, dans le vague quant à la nature des mesures à *l'étude* et surtout s'agissant de leur date d'application. « Une action d'envergure n'est pas possible avant plusieurs semaines », a-t-il laissé entendre. On ne saurait être plus imprécis.

En attendant, le fléchissement du dollar a redonné des ailes à l'or, dont le prix, retombé jeudi à Londres en fin d'après-midi à 209 dollars l'once, est brusquement remonté vendredi matin à 212,75 dollars.

Réduction du budget d'investissement de la R.A.T.P.

LA LIGNE N° 7 DU MÉTRO NE SERA PAS PROLONGÉE AU SUD

Les travaux de prolongement de la ligne de métro numéro 7 (Porte-de-La-Villette - Mairie-d'Ivry) au sud vers Villejuif (Val-de-Marne) qui devaient être engagés au cours des prochains mois ne seront pas entrepris, l'État ayant décidé de ne pas verser sa part pour le financement de cette opération, pourtant jugée prioritaire par le conseil régional d'Ile-de-France. Les travaux de prolongement de lignes de métro sont co-financés selon la clé suivante : 40 % R.A.T.P., 30 % Etat, 30 % région d'Ile-de-France. La défection d'un des « partenaires » entraîne donc la remise en cause du projet. En revanche, la construction de la ligne S.N.C.F. Ermont-Maillot-Invalides sera entreprise. C'est le seul projet prioritaire régional à recevoir des crédits de l'Etat.

Les prolongements de métro déjà engagés : la ligne 10 (Auteuil-Gare d'Orléans-Austerlitz) qui atteindra Boulogne - Rhin-et-Danube en 1980, la ligne 7, au nord, qui atteindra Fort-d'Aubervilliers en 1979, et 13 bis (*LaFourche - Porte-de-Clichy*) qui atteindra Asnières - Gennevilliers en 1980 seront poursuivis.

Le numéro du « Monde » *daté 18 août 1978 a été tiré à* 501 954 exemplaires.



A B C D E F G

